God
Fr 923.244
vol/Lép/vie
100191
00100191

THE
ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY
Town Hall, Bombay.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 03 December, 2015

VIE

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET MORALE

DE VOLTAIRE.

CET OUVRAGE SE TROUVE,
A PARIS,

CHEZ { CORDIER, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins Saint-Jacques, N.° 10.
PETIT, Libraire, au Palais-Royal, N.° 257.
HUBERT, Libraire, au Palais-Royal, N.° 222.
FAYOLLE, Libraire, rue Saint-Honoré, N.° 284.

Et chez les principaux Libraires de Paris et des Départements.

Voulant prévenir la contrefaçon et l'altération de cette *Vie de Voltaire*, tant pour mon intérêt que pour celui des Lecteurs qui désirent connoître *la vérité*, je déclare être dans l'intention de poursuivre tout contrefacteur, ainsi que tout distributeur d'exemplaires qui ne seroient pas signés de moi.

Lacroan

VIE

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET MORALE

DE VOLTAIRE,

Où l'on réfute CONDORCET et ses autres historiens, en citant et rapprochant un grand nombre de faits inconnus et très-curieux.

PAR M. LÉPAN.

10016

« La vie des autres doit être pour nous une sorte de miroir « dans lequel nous puissions contempler la laideur des vices « et la beauté des vertus, les taches que font à la réputation les « passions et les troubles de l'âme. »

JOUVENCY.

00-l-12

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE CORDIER.
1817.

God
F.923.244
Vol/Lep/VIE
100191

00100191

PRÉFACE.

JUSQU'A ce moment la vie de Voltaire n'a été écrite que par des philosophes de son école; aussi peut-on dire que c'est moins l'histoire de cet homme célèbre qu'ils ont présentée au public, que l'éloge de la philosophie du dix-huitième siècle, dont il fut le chef. C'est sous un point de vue fort différent de celui de ses biographes, que nous nous proposons d'envisager Voltaire. Ce sont ses mœurs, son caractère, sa conduite, ses opinions, ses projets, les moyens qu'il employa pour les faire réussir, le succès qu'ils obtinrent, les avantages qu'il en retira, les inconvénients qu'ils lui firent éprou-

ver; en un mot, c'est lui que nous avons l'intention de faire connoître.

Un écrivain célèbre a mis en tête d'un de ses Ouvrages: *Si tu me lis, tu es perdu!* et cela n'a pas empêché un trop grand nombre de personnes de le lire. Nous pourrions peut-être mettre en tête de celui-ci: *Si tu nous lis, tu es préservé du danger!* mais nous ne nous dissimulons pas que, pour que nous pussions nous promettre un résultat si heureux, le seul but que nous nous proposons en prenant la plume, il faudroit qu'on nous lût sans prévention, et avant d'avoir reçu aucune de ces impressions que l'on prend de si bonne heure dans le siècle où nous sommes, et dont on se défait d'autant plus difficilement, qu'elles flattent les passions. Nous n'espérons donc un plein succès qu'auprès de ceux qui

nous liront avec l'intention de profiter, comme nous écrivons avec l'intention d'être utiles.

Qu'on ne s'imagine cependant pas que nous redoutions l'œil pénétrant d'un lecteur expérimenté; nous osons même braver toute la sagacité, disons plus, tout l'ergotisme des prétendus philosophes. Mais il y auroit de la témérité à nous d'espérer les convaincre; trop heureux si nous parvenons à les ébranler un peu!

Jeunesse aimable, à laquelle ce livre est principalement consacré, ne vous effrayez point du ton sévère qu'il peut vous paroître annoncer. Lisez avec confiance. On sait bien que pour vous être utile il faut savoir vous amuser, ou du moins prendre garde de vous causer de l'ennui. On ne vous entretiendra de morale que lorsqu'elle se présentera

d'elle-même, et qu'on la croira propre à vous préserver du danger, ou à vous indiquer la véritable route du bonheur. La vie de Voltaire est bien digne d'exciter la curiosité, et elle est assez féconde en événements pour offrir une lecture agréable.

Les faits que nous avançons ne peuvent laisser aucun doute; nous en puisons une très-grande partie dans les ouvrages de ceux qui ont le plus loué Voltaire. Il est assez singulier que les mêmes faits fournissent une matière si différente. Cela tient à la manière de les présenter et aux intentions des écrivains. Ceux qui nous ont précédés, ont voulu propager ce qu'ils appellent *philosophie;* nous voudrions au contraire en arrêter les malheureux effets. Il est vrai que, pour y parvenir, nous faisons connoître des résultats que ces

messieurs se sont bien gardés de laisser apercevoir. Nous avons le malheureux avantage que les événements ont prouvé combien étoit trompeuse leur manière d'interpréter les choses. Il est d'ailleurs une infinité de faits qu'ils ont omis, soit avec intention, soit faute de les avoir connus. On pourroit ne pas admettre cette derniere raison, puisque c'est dans la correspondance de Voltaire même que nous en avons trouvé une grande partie. Il est vrai qu'il a fallu, pour faire usage de ceux-ci et de beaucoup d'autres, de longues recherches et un très-grand travail, dont ses panégyristes ont pu se dispenser. Aussi chercheroit-on inutilement de l'exactitude dans plusieurs des dates qu'ils indiquent, de la vérité dans quelques-uns des faits qu'ils racontent, et sur-tout du goût dans la plupart des ju-

gements qu'ils portent. Comme ils écrivoient l'histoire d'un homme plein de systèmes, ils ont cru pouvoir s'en permettre, à son exemple. Nous aurons l'occasion d'en citer quelques-uns.

Quelle confiance d'ailleurs peut-on avoir aux biographes de Voltaire? Sur trois qui ont entrepris de nous faire connoître cet homme extraordinaire, deux, le marquis de Luchet et Condorcet, étoient ses amis, et partageoient ses principes; le troisième, l'abbé Duvernet, écrivit, pour ainsi dire, sous la dictée de son héros. L'anecdote qui le prouve n'est pas indifférente: Duvernet lui avoit écrit pour avoir quelques-unes des pièces de vers faites en son honneur. Il lui répondit, le 23 mars 1772: « Puisque vous êtes l'enchanteur qui daigne écrire la vie du don Quichotte des Alpes, qui s'est battu si

long-temps contre des moulins à vent, il faut vous fournir les pièces nécessaires en original. M. Durey de Morsan, frère de madame la première Présidente, a l'extrême bonté de se donner cette peine..... Je le possède à Ferney depuis quelque temps. »

Voltaire vit plusieurs morceaux de l'ouvrage de son historien. Le début que voici, peut en donner une idée :

« Des souverains tels que Titus, Trajan, Marc-Aurèle, Henri IV, sont sans doute de grands dons de la nature, mais un don plus grand encore, est un vrai philosophe ; et, sous ce titre, Voltaire est, sans contredit, le plus beau présent qu'elle ait encore fait aux hommes. »

Rien de plus exagéré est-il jamais sorti de la plume d'un panégyriste ? Il y a lieu de croire que Voltaire lui-

même en rougit; car il écrivit à La Harpe, le 6 avril 1772 : « Il faudroit que M. d'Alembert engageât mon historiographe à ne point faire paroître, *de mon vivant,* certains morceaux qu'il m'a envoyés, qui me paroissent très-prématurés, et, qui pis est, peu intéressants. Je n'ose point prier M. d'Alembert de lui en parler; mais si, par hasard, il voyoit M. l'abbé Duvernet, il me feroit grand plaisir de l'engager à modérer son zèle. »

On peut remarquer que cette prééminence donnée à Voltaire sur Titus, sur Trajan, sur Marc-Aurèle, sur Henri IV, ne lui parut que prématurée, et ne devoir pas être publiée *de son vivant.* Cela prouve jusqu'à quel point la basse adulation de ses partisans et l'enivrement de ses succès avoient exalté l'amour-propre de ce fécond écrivain.

Faut-il s'étonner que Duvernet, qui, le regardant comme un don de la nature, l'a placé au-dessus des Titus, des Trajan, des Marc-Aurèle et des Henri IV, l'ait reconnu, dans tous les genres, supérieur aux plus célèbres auteurs? Aussi le même biographe a-t-il dit que *la Pucelle* seroit mise un jour au-dessus de l'*Illiade*, de l'*Énéide*, de *Rolland le Furieux*, et de *la Jérusalem délivrée*. On ne sait s'il faut rire ou se fâcher de pareils jugements. Nous ne les rapportons que pour faire voir jusqu'où peut aller la folie philosophique. Au moins Duvernet ne s'est-il avisé de préconiser que les ouvrages de Voltaire. Un autre plus dangereux, parce qu'il a, sous quelques rapports, une réputation mieux affermie, a érigé en vertus les défauts, j'ai presque dit les vices de son idole.

Mais que pouvoit-on attendre d'un homme qui avoit osé dire que l'imputation faite par Voltaire, à Chaulieu, de l'*Épître à Uranie*, étoit une plaisanterie sans conséquence; que c'est la superstition qui a mis au rang des crimes ce vice abominable qui causa la ruine de Sodome et de Gomore? Ce ne sont pas les seules opinions dangereuses avancées par Condorcet.

Le marquis de Luchet, moins flatteur que Duvernet, moins perverti que Condorcet, qui, par parenthèse, a été victime de ses principes philosophiques, c'est-à-dire révolutionnaires, puisque, poursuivi par ceux qu'il avoit si bien endoctrinés, il s'est vu dans la situation de se détruire lui-même, pour ne pas tomber entre leurs mains; le marquis de Luchet a quelquefois reconnu des torts à l'auteur dont il fait

l'éloge. Il a moins que les autres exalté sa conduite, et sur-tout moins abaissé ceux qui ont critiqué ses ouvrages.

On trouvera dans cette nouvelle biographie des détails beaucoup plus étendus que dans toutes celles qui ont paru. Nous avons mis à contribution nos trois prédécesseurs, ainsi que l'ouvrage de Collini, secrétaire intime de Voltaire depuis 1752 jusqu'en 1756; mais ce qui nous a sur-tout servi, c'est sa propre correspondance. On ne sauroit mieux le peindre qu'en citant ses lettres, qui sont entre les mains de tant de personnes. Nous invitons celles qui pourroient douter de quelques-uns des faits que nous avançons, à les vérifier dans les sources que nous avons soin d'indiquer au bas des pages.

J'entends les partisans de Voltaire s'écrier : Les ouvrages d'un auteur ap-

partiennent au public; mais sa personne, ses mœurs, sa conduite! Je distingue l'homme vivant, dont on doit toujours respecter la personne en parlant de ses écrits, d'avec l'homme mort, à la fortune, à la tranquillité duquel on ne peut nuire en le représentant tel qu'il a été. Ne puis-je pas, en parlant de Voltaire, employer les mêmes expressions dont il s'est servi à l'égard de Corneille: *Toutes ces vérités sont dures, je l'avoue, mais à qui dures? à un homme qui n'est plus. Quel bien lui ferai-je en le flattant? quel mal en disant vrai* (1)? J'ajouterai: Voltaire n'a point laissé de postérité; le nom de sa famille est éteint avec lui; le nom même qu'il s'étoit forgé n'a été transmis à personne. D'ailleurs, cet homme

(1) 8.e remarque sur la 6.e scène du 5.e acte de Sertorius.

extraordinaire en tout le reste, l'est encore en ce que, tandis que quelques autres, en se conduisant mal sous certains rapports, ont, avec des intentions pures, publié de bons ouvrages, j'entends des ouvrages véritablement utiles à la société, il n'en a produit que de plus ou moins nuisibles. Le danger qu'ils présentent, caché sous le charme qui les couvre, ne peut être pleinement reconnu que par la révélation des projets qu'il a eus en les écrivant. Il étoit donc utile de lever ce voile perfide. Au milieu des écrits dangereux de cet auteur, que reproduisent aujourd'hui plusieurs nouvelles éditions, on doit se trouver heureux de rencontrer sa correspondance, qui, très-pernicieuse en elle-même, par les principes affreux qu'elle contient, offre du moins cet avantage, qu'elle sert admirablement à le démasquer, et à

faire voir que l'on doit d'autant plus être sur ses gardes en lisant ses ouvrages, qu'il les a composés, on pourroit dire tous, soit pour détruire la religion qu'il avoit en horreur, soit pour se venger de ceux qui avoient employé la sagesse des lois à réprimer ses excès, ou seulement la voix de la raison à combattre ses audacieux systèmes.

Les écrits les plus importants de Voltaire ont presque tous été réfutés : nous donnerons à la fin de ce volume, et leurs titres, et l'indication des ouvrages qui les ont attaqués. Ces réfutations ne détruisent pas le charme de son style. Tout en plaignant ceux que cet attrait suffira pour séduire, nous leur citerons cette phrase de leur séducteur, dont, pour cette fois, nous aimons à reconnoître la franchise : *Vous trouvez que je m'explique assez clai-*

rement : je suis comme les petits ruisseaux ; ils sont transparents parce qu'ils sont peu profonds (1). C'est effectivement parce que Voltaire ne s'est point attaché à la vérité dans l'histoire, à un examen approfondi dans la morale, aux règles de l'art dans les ouvrages de littérature, qu'il a mis dans tous cette clarté, cette légèreté de style, ce coloris qui flattent les lecteurs, et qui tiennent lieu de tout aux esprits superficiels.

Les partisans enthousiastes de Voltaire ressemblent assez à ces femmes foibles et passionnées, qui, après avoir été vingt fois trompées par un petit-maître, et convaincues de sa perfidie, s'écrient : C'est un scélérat, c'est un monstre, mais il est aimable. Que dire à de pareils malades ? Le temps seul peut les guérir.

(1) Lettre de Voltaire à Petitot, 20 juin 1737.

VIE

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET MORALE

DE VOLTAIRE.

La France voyoit finir ce siècle de Louis XIV, qui n'eut jamais d'égal; dix ans s'étoient écoulés depuis la mort de Pierre Corneille; Molière venoit d'entrer dans la tombe, Racine touchoit à la fin de sa carrière, Bossuet achevoit glorieusement la sienne, Fénélon devoit encore honorer sa patrie pendant quelques années, Boileau mettoit le sceau à sa réputation en composant ses admirables épîtres, quand Voltaire vint au monde, comme pour recueillir la succession de tous ces grands hommes. 20 Février 1694.

Les tablettes de Calliope avoient jusques alors été négligées, il sut en faire usage; il arracha à Crébillon et à Campistron le sceptre de Melpomène; il essaya d'ôter à Destouches et à Dufresny le masque de Thalie, emprunta de Rollin et de Vertot les pinceaux de Clio, s'appropria la lyre d'Erato, et voulut, inutilement, dépouiller Montesquieu du manteau de Polymnie.

François Arouet, père de Voltaire, exerça

pendant dix-sept ans les fonctions de notaire à Paris, et fut reçu, en 1701, au serment de l'office de receveur alternatif et triennal des épices, vacations et amendes de la chambre des comptes. Après avoir rempli cette place durant vingt années, il s'en démit en faveur d'*Armand Arouet*, son fils aîné, qui en obtint la commission le 29 décembre 1721.

Il y avoit déjà un an que François Arouet avoit quitté le notariat, lorsque *Marguerite d'Aumart* son épouse lui donna un second fils.

Voltaire naquit à Chatenay, au-dessus de Sceaux, à deux lieues et demie de Paris, le 20 février 1694. Son extrême foiblesse empêcha de le transporter à l'église; on se contenta de l'ondoyer dans la maison paternelle, où on le garda, pendant neuf mois, entre la vie et la mort. Ce ne fut qu'au bout de ce temps que l'on conçut l'espoir de l'élever. Le 22 novembre il fut présenté aux fonts baptismaux de l'église Saint-André-des-Arts, sous les noms de *François-Marie Arouet*. On verra ce qui le fit, par la suite, changer ce dernier en celui de Voltaire, qu'il a tant illustré. Il eut pour parrain l'abbé de Châteauneuf, l'un de ces hommes qui, sous un habit et un titre respectables, menoient une vie licencieuse. Ce fut d'après ses principes qu'il agit avec son filleul;

il le berça, pour ainsi dire, des plus pernicieuses leçons, et dès l'âge de trois ans il lui avoit appris le morceau de poésie le plus impie, connu sous le nom de *la Moïsade*. Ainsi celui qui sembloit l'avoir mis sur la voie de la religion, fut au contraire son guide dans la route de l'incrédulité.

François-Marie Arouet passa les premières années de l'enfance avec Armand Arouet, son frère aîné, qui, sans avoir autant de vivacité que lui, ne manquoit pas d'esprit. On se plaisoit, dans la famille, à les entendre se contrarier et se lancer des épigrammes. On remarquoit que le cadet avoit le plus souvent l'avantage, et annonçoit déjà un esprit extraordinaire. Arouet avoit atteint sa dixième année, lorsque son père le mit au collége de Louis-le-Grand, tenu par les Jésuites, qui ont fait tant d'excellents élèves. Les dispositions naturelles de celui-ci ne pouvoient que fructifier entre leurs mains; aussi obtint-il de grands succès. Il fit sa rhétorique sous le père Porée et le père Lejay; l'un tenoit la classe du matin, l'autre celle du soir. Le premier de ces professeurs, entendant un jour sonner le demi-quart avant la fin de la classe, et n'ayant pas encore dicté le devoir à ses écoliers pour le lendemain, leur dit de faire des vers sur Néron qui se tue

lui-même : voici ceux que composa le jeune Arouet :

> De la mort d'une mère exécrable complice,
> Si je meurs de ma main, je l'ai bien mérité;
> Et n'ayant jamais fait qu'actes de cruauté,
> J'ai voulu, me tuant, en faire un de justice.

Le père Porée distinguoit cet élève de tous les autres, et celui-ci, de son côté, l'aimoit beaucoup. Il n'en étoit pas tout-à-fait de même du père Lejay. Un jour, sur une repartie que le disciple fit à ce professeur, ce dernier, furieux, descend de sa chaire, prend Arouet au collet, et le secouant rudement, lui crie : *Malheureux, tu seras un jour l'étendard du déisme en France!* La prédiction du père Lejay ne s'est que trop bien réalisée. Le père Palu, alors confesseur du jeune écolier, n'a pas moins bien apprécié son caractère, lorsqu'il a dit : *Cet enfant est dévoré de la soif de la célébrité.*

Il venoit de finir sa rhétorique, lorsque Jean-Baptiste Rousseau, assistant à la distribution des prix, remarqua qu'on l'appela deux fois, et demanda au père Tarteron qui étoit cet élève : le professeur le fit venir, et il fut embrassé du plus grand de nos poëtes, auquel il envoya, deux ans après, une ode qu'il avoit composée pour le prix de l'Académie. Il se faisoit un devoir de consulter Rousseau, et joignoit pour

lui l'amitié au plus grand respect : une lettre qu'il lui écrivit dix ans après, finissoit ainsi : « Je vous supplie, Monsieur, de compter toute votre vie sur moi comme sur le plus zélé de vos admirateurs. » Ce respect, cette amitié, cette admiration, ne durèrent que jusqu'au moment où la franchise de Rousseau commença à lui déplaire ; à ces premiers sentiments succédèrent une haine implacable, une persécution affreuse. Ceux-là avoient procuré au jeune Arouet des sensations douces et agréables ; celles-ci attirèrent à Voltaire, dans la force de l'âge, des chagrins cuisants. Mais n'anticipons pas sur les événements.

Arouet avoit seize ans, lorsqu'au sortir du collége il revint dans la maison de son père. Celui-ci lui parlant un jour du choix d'un état : *Je n'en veux pas d'autre*, dit-il, *que celui d'homme de lettres*. Il fallut cependant, par obéissance, qu'il fît son droit. Il se distrayoit de cette fastidieuse occupation dans la société de Lafare, des abbés de Chaulieu, Courtin et Servien, avec qui l'abbé de Châteauneuf lui avoit fait faire connoissance. Se trouvant un jour avec plusieurs d'entre eux, à l'âge de dix-sept ans, à table chez le prince de Conti, qui faisoit des vers : *Nous sommes ici*, dit-il, *tous princes ou tous poëtes*. On voit que dès-lors

il n'hésitoit pas à regarder les poëtes égaux aux princes; par la suite il les mit bien au-dessus.

Il avoit dix-huit ans lorsqu'il composa, pour concourir au prix de l'académie, l'ode dont nous avons parlé. Son sujet étoit la construction du chœur de Notre-Dame de Paris, ordonné par Louis XIV, pour accomplir le vœu de Louis XIII. Le prix ayant été donné à l'abbé Dujarry, son jeune concurrent montra dès-lors ce caractère irascible dont il a donné tant de preuves dans le cours de sa vie. Pour se venger du prédicateur couronné, il fit une satire intitulée *Le Bourbier*, dans laquelle il ne ménagea pas plus ses juges que son vainqueur. Cet écrit irrita tellement son père, qu'il fut sur le point de le chasser de sa maison. Il s'y conduisoit d'ailleurs fort mal.

Un jour une grande dame, de qui Arouet corrigeoit les vers, lui donna cent louis. Le jeune homme, enivré de joie d'avoir en sa possession une pareille somme, passe, en s'en allant, dans la rue Saint-Denis au moment où l'on vendoit, à l'encan, un carrosse, des chevaux et des habits de livrée.

A tout âge l'argent nouvellement reçu semble ne pouvoir trop tôt s'échapper. C'est bien pis dans la jeunesse, la première fois qu'on se voit riche, sans autre besoin que de satisfaire

ses désirs. Ceux d'Arouet s'éveillèrent à la vue de l'équipage et des chevaux; puis ces cent louis lui avoient si peu coûté! Il met une première enchère, elle est couverte; son désir s'accroît, il en met une seconde, puis une troisième. Le carrosse, les chevaux, la livrée, tout lui reste, hors son argent. Il loue des domestiques, leur fait endosser les habits; et le voilà faisant ses visites à toutes ses connoissances. Une journée délicieuse finit comme toute autre. Après avoir soupé en ville, il rentre chez son père sans savoir où loger son équipage : il congédie cocher, domestiques, et tient conseil avec le portier de la maison. Celui-ci attache le carrosse en dehors avec une chaîne, et fait entrer les deux chevaux dans l'écurie de son maître: un seul cheval peut y être fort à l'aise, mais trois! Bientôt le râtelier devient le sujet d'un combat entre les deux intrus et l'ancien habitué. Le père Arouet est réveillé par ce bruit à trois heures du matin; il en apprend la cause, monte à la chambre de son fils, se fâche, et le fait sortir de chez lui. Le plus grand embarras étoit d'emmener la voiture et les chevaux. Le portier du palais les attelle; Fleurot, son fils, âgé de quinze ans, les conduit chez un charron, avec lequel le propriétaire perdit moitié du prix de son acquisition.

Un autre jour, le nourrisson des muses étant encore rentré fort tard, trouva la porte fermée. Son père, las de sa conduite, et indisposé contre lui au sujet d'un de ses écrits (ce sembleroit être *Le Bourbier*), s'étoit fait remettre les clefs de la maison. Le portier ne put donc l'ouvrir; Arouet eut de nouveau recours à celui du palais. Mais ce dernier n'avoit point de chambre, encore moins de lit, à lui donner. Il lui proposa de coucher dans une des chaises à porteurs qui se trouvoient dans la cour. A peine y fut-il, qu'il s'y endormit profondément. Deux conseillers, arrivant au palais de grand matin, aperçurent, en passant, le fils du receveur, et s'imaginèrent de lui jouer un tour : ils le firent transporter au café de la Croix de Malte, sur le Quai Neuf. Qu'on se figure l'étonnement et la confusion du jeune poëte, lorsqu'en se réveillant il se vit au milieu du café, exposé aux plaisanteries de ceux qui s'y trouvoient!

1714. Les chagrins que lui causoit cette conduite du second de ses fils, déterminèrent le receveur des vacations de la chambre des comptes à profiter de l'occasion de le faire partir pour la Hollande, en qualité de secrétaire du marquis de Châteauneuf, frère de l'abbé, et ambassadeur de France à La Haye. Son éloignement de Paris

offroit d'ailleurs l'avantage de rompre les liaisons qu'on lui avoit fait contracter, tant avec ceux que nous ayons déjà nommés, qu'avec d'autres compagnons de plaisirs.

Le jeune secrétaire avoit reçu de trop mauvais principes, et avoit eu de trop mauvais exemples sous les yeux, pour ne pas se livrer à ses passions, dans l'âge où elles commencent à prendre tout leur empire. A peine arrivé en Hollande, il y conçut un amour violent pour la fille cadette de madame Dunoyer, femme d'esprit, discréditée par sa conduite avec son mari, mais qui savoit respecter les devoirs de mère. Elle se plaignit à l'ambassadeur, qui mit l'amant aux arrêts dans son hôtel. Ne pouvant aller voir sa maîtresse, Arouet lui envoya des habillements d'homme, avec invitation de venir le trouver sur la brune; ce qui eut lieu (1). Le marquis de Châteauneuf en fut instruit, et sur les nouvelles plaintes de madame Dunoyer, voulant prévenir des suites plus fâcheuses, il fit partir Arouet pour Versailles, en priant le secrétaire d'état d'empêcher qu'il ne revînt en Hollande (2).

Rentré dans la maison de son père, il en fut bientôt renvoyé parce qu'il ne vouloit s'oc-

(1) Histoire littéraire de Voltaire, par le marquis de Luchet.

(2) Vie de Voltaire, par Condorcet.

cuper que de faire des vers, et qu'il fréquentoit la même société qu'il voyoit avant d'aller à La Haye (1). Il obtint cependant son pardon, à condition qu'il entreroit chez un procureur. Il travailla chez M.e Alain, rue Perdue, place Maubert. Thiriot étoit dans la même étude. C'est là que prit naissance l'amitié qui régna si long-temps entre eux (2).

715. Arouet n'étoit pas d'humeur à suivre long-temps cette carrière. Les mêmes raisons qui avoient engagé son père à l'envoyer en Hollande, furent cause qu'il se détermina à le laisser partir avec M. de Caumartin, qui l'emmena à sa terre de Saint-Ange. Les conversations qu'il y eut avec M. de Caumartin père, qui avoit beaucoup fréquenté dans sa jeunesse des seigneurs de la cour de Henri IV, lui donnèrent l'idée de la *Henriade* : le même vieillard lui fournit aussi des matériaux pour le *Siècle de Louis XIV*. Dès ce moment il se livra décidément à la poésie. Après avoir passé quelque temps à Villars, où l'emmenèrent M. le duc et madame la duchesse de Sully, il revint, en 1717, à Paris, et fut mis à la Bastille, pour avoir composé la satire des *J'ai vu* contre

(1) Vie de Voltaire, par CONDORCET.

(2) Vie de Voltaire, par DUVERNET.

Louis XIV, qui venoit de mourir. Il y resta plus d'un an, et y corrigea sa tragédie d'*Œdipe*, qui fut jouée en 1718. On prétend qu'il étoit encore à la Bastille quand on en donna les premières représentations, et que le régent, qui eut occasion de visiter cette prison, en fit sortir l'auteur de la tragédie, en considération du plaisir qu'elle lui avoit fait éprouver. 18 Novembre 1718.

Le jeune poëte, aussitôt son élargissement, alla chez le prince pour le remercier. *Soyez sage*, lui dit monsieur le duc, *et j'aurai soin de vous. Agréez ma reconnoissance de ces nouvelles bontés*, repartit l'ex-prisonnier. *Mais je supplie votre altesse royale de ne plus se charger de mon logement ni de ma nourriture.*

Ce fut à sa sortie de la Bastille qu'Arouet changea son nom. Dans un recueil de lettres ayant pour titre *Juvenilia*, on en trouve une qu'il écrivit à M.lle Dunoyer, la même qu'il avoit connue en Hollande. Cette lettre, signée Voltaire, porte par *post-scriptum* : Ne t'étonne pas, ma chère, de ce changement de nom; *j'ai été si malheureux avec l'autre, que je veux voir si celui-ci m'apportera du bonheur.*

Voltaire a depuis montré son mépris pour son nom de famille. Il écrivit de Bruxelles, le 17 mai 1741, à l'abbé Moussinot, chargé de ses affaires à Paris : « Je vous ai envoyé ma

signature, dans laquelle j'ai oublié le nom d'Arouet, que j'oublie assez volontiers. Je vous renvoie d'autres parchemins où se trouve ce nom, malgré le peu de cas que j'en fais. »

Il ne fut cependant pas plus heureux pour en avoir changé. Ce n'étoit pas dans son nom qu'il devoit apporter du changement pour trouver le bonheur; c'étoit dans sa manière de penser et d'agir.

A l'une des représentations d'Œdipe, on vit un jeune homme porter la queue du grand-prêtre. C'étoit l'auteur qui s'étoit permis cette bouffonnerie. Condorcet, en la racontant, prétend que *cette étourderie, qui annonçoit un homme si supérieur aux petitesses de l'amour-propre, inspira à madame la maréchale de Villars le désir de connoître Voltaire.*

A peine l'auteur d'Œdipe étoit-il sorti de la Bastille, qu'il fit, en 1719, contre le régent Philippe d'Orléans, qui lui avoit procuré la liberté, un poëme atroce, intitulé *les Philippiques*. On a essayé de faire croire que cet ouvrage étoit de Lagrange-Chancel; mais, indépendamment de la facilité de la composition, qui semble ne laisser aucun doute sur son auteur, ce qui contribua à le faire attribuer à Voltaire, ce furent ses liaisons avec le plénipotentiaire de Charles XII, le baron de Goerts, qui avoit

projeté un grand bouleversement dans l'Europe, et l'assiduité du poëte chez le duc du Maine, où se réunissoient tous les ennemis du régent. Le prince se contenta de l'éloigner de Paris. Il se retira au château de Sully, où il composa sa tragédie d'*Artémire*. Devenu amoureux d'une demoiselle des environs, il la détermina à se charger du rôle principal. Les comédiens ayant accepté et l'ouvrage et la maîtresse de Voltaire, il obtint du régent la permission de venir à Paris.

La pièce et la débutante furent accueillies du public par des sifflets. L'auteur amant, indigné de ce double outrage, s'élance de sa loge sur le théâtre, et harangue les spectateurs. 15 Février 1720.

Dans le premier moment le bruit augmente, les sifflets redoublent; mais bientôt on reconnoît l'auteur d'Œdipe, et l'on finit par écouter la pièce et l'actrice (1). Il retira l'une et l'autre du théâtre, et retourna à Sully.

Peu de temps après, il obtint la permission de se fixer dans la capitale; mais étant allé passer quelque temps à Vauvillars, il n'en revint que l'année suivante, et logea quai des Théatins, chez le président de Bernières. Ce magistrat avoit une terre à Forges, où ils al-

(1) Vie de Voltaire, par DUVERNET.

loient passer une partie de la belle saison. Ce fut dans ce temps que Voltaire composa son infâme *Épître à Uranie*, qu'il appela depuis *le Pour et Contre*, et qui avoit d'abord pour titre *Épître à Julie*, probablement du prénom de madame de Ruppelmonde, fille du maréchal d'Alègre, pour laquelle cette pièce de vers avoit été faite. Il partit avec cette dame pour la Hollande, au mois d'octobre 1722. Il vit Jean-Baptiste Rousseau à son passage à Bruxelles, où il resta trois semaines. Ce fut en repassant dans cette ville qu'il prit pour ce grand poëte, à l'occasion de cette même épître à Uranie, la haine que nous verrons éclater plus tard.

A son retour de Hollande, Voltaire demeura tantôt en Normandie, à Larivière-Bourdet, autre terre de madame de Bernières, tantôt à Paris, dans l'hôtel de cette présidente.

Étant allé passer quelque temps à Maisons, château appartenant au président Desmaisons, et situé sur les bords de la Seine et de la forêt de Saint-Germain, il y fit une lecture du poëme de *la Ligue*, connu aujourd'hui sous le titre de *la Henriade*. Avant de commencer, il dit à ses auditeurs : *J'implore non l'indulgence, mais la sévérité de mes juges*. Cependant, fatigué des observations qu'on lui fait, il se lève brusquement, jette son poëme au feu, en

disant : *Il n'est donc bon qu'à être brûlé* (1)! Ce fut quelque temps après, et dans la même maison, qu'il eut la petite vérole. Cette maladie lui prit le 4 novembre, et parut d'abord très-dangereuse; mais il fut rétabli à la fin du même mois, et se mit de suite en route pour Paris. A peine étoit-il monté en voiture, que le feu prit dans la chambre qu'il avoit occupée, embrasa, en grande partie, une des ailes du château, et causa un dommage de plus de cent mille francs.

L'année suivante il donna *Mariânne*, même sujet que celui d'*Artémire*, et son poëme de *la Ligue*.

En 1725, Voltaire fit plusieurs voyages à Versailles et à Fontainebleau. Il écrivit de cette dernière ville le 13 novembre à madame de Bernières : « La reine vient de me donner sur sa cassette une pension de quinze cents livres, que je ne demandois pas. » A quel titre Voltaire eut-il donc cette pension? Qui la sollicita pour lui? Ce fut probablement M. Duverney, celui qui donna l'idée et le plan de l'École militaire, le même dont il parle dans cette lettre, et de qui il dit : *Je suis très-bien avec le second premier ministre, M. Duverney.*

(1) Vie de Voltaire, par Duvernet.

Nous arrivons au temps d'une des plus fâcheuses aventures de Voltaire. Il s'agit de la bastonnade qu'il reçut au mois de décembre 1725, à la porte de l'hôtel du duc de Sully, rue Saint-Antoine, de la main des gens du chevalier de Rohan-Chabot. Il avoit eu une discussion avec ce jeune seigneur, qui lui avoit demandé qui il étoit, et auquel il avoit répondu : *Je suis le premier de mon nom, et vous le dernier du vôtre.*

Il est probable que Voltaire avoit encore cette réponse présente à l'esprit, quand il fit dire par Cicéron à Catilina, dans sa tragédie de *Rome sauvée :*

Mon nom commence en moi : de votre honneur jaloux,
Tremblez que votre nom ne finisse dans vous.

Voltaire, dit Duvernet, après avoir pris des leçons d'armes, demanda raison au chevalier, qui accepta le défi pour le lendemain ; mais le ministre, averti par la famille, fit mettre Voltaire à la Bastille. Au bout de six mois on lui rendit la liberté, et on lui signifia l'ordre de sortir de France : il passa en Angleterre.

Ainsi à trente-deux ans Voltaire avoit été chassé de chez son père, renvoyé de la Hollande, mis à la Bastille, exilé de Paris, maltraité par des valets, pour avoir insulté leur maître, remis une seconde fois à la Bastille, et exilé

exilé de France. Ce n'étoit sûrement pas avoir de grandes dispositions pour la philosophie; mais celle qu'il se proposoit d'embrasser n'en demandoit pas d'autres.

Qu'attendre, d'ailleurs, d'un homme imbu, dès le berceau, de principes irréligieux, élevé dans la licence, n'ayant jamais connu aucun frein, et qui avoit toujours fréquenté la société la plus corrompue, et d'autant plus dangereuse, que, sous le voile du bon ton, elle cachoit les maximes les plus dépravées; d'un homme enfin qui s'étoit formé ce système qu'il a prêché et suivi toute sa vie : *le plaisir est le but universel; qui l'attrape a fait son salut* (1)?

Voltaire, pendant son séjour à la Bastille, s'étoit adonné à l'étude de la langue anglaise, comme s'il eût prévu que sa captivité devoit finir par sa retraite en Angleterre. Ayant, en effet, reçu l'ordre de sortir de France, il se rendit dans les îles Britanniques. En y arrivant, cependant, il se trouva très-peu en état de parler la langue du pays. Pope et lui furent fort embarrassés dans leurs premières entrevues : Pope s'exprimoit péniblement en français; et Voltaire n'étant point accoutumé aux

(1) Lettre à Berger, 10 octobre 1736.

sifflemens de la langue anglaise, ne pouvoit s'y faire entendre (1). Cet inconvénient détermina notre exilé à se retirer dans un village, et à ne reparoître à Londres que lorsqu'il eut acquis de la facilité à parler.

D'après une lettre écrite par Voltaire à son ami Thiriot, le 26 août 1726, il sembleroit qu'il étoit venu secrètement à Paris, pour y chercher de nouveau le chevalier de Rohan; mais outre que ce voyage, dans lequel il déclare n'avoir vu personne, est fort peu vraisemblable, il est permis de présumer que cette lettre ne fut qu'une ruse de son auteur, pour engager Thiriot à répandre le bruit d'une démarche qu'il croyoit propre à donner une haute idée de son courage. C'étoit une tactique assez ordinaire à Voltaire, de faire semer par ses amis, en les abusant eux-mêmes, des bruits qu'il croyoit favorables à ses vues.

« En arrivant à Londres en 1724, dit le marquis de Luchet, il étoit muni d'une lettre-de-change sur un banquier de cette ville; il ne la présenta pas au jour de l'échéance; dans l'intervalle le banquier suspendit ses paiemens. Le roi George I.er, informé de l'embarras où se trouvoit Voltaire, lui fit compter une somme

(1) Duvernet, vie de Voltaire.

assez considérable. » Le fait paroît apocryphe; du moins est-il bien certain que cè fut en 1726 que l'auteur de la Henriade arriva à Londres, et non en 1724. A cette époque il étoit à Paris, occupé de la représentation de *Marianne*, et de la publication, en cette ville, de son poëme de *la Ligue*. Il n'avoit point encore éprouvé l'accident douloureux qui fut la cause médiate de son exil et de son voyage en Angleterre.

On voit, par une lettre de Voltaire à madame 1726.
la présidente de Bernières (1), qu'il n'étoit pas encore fixé à Londres au mois d'octobre. Pendant le séjour qu'il fit en cette ville, il composa ses tragédies de *Brutus* et de *la Mort de César*, ainsi que son *Essai sur le Poëme épique*. Il y donna, aussi, par souscription, une édition de sa Henriade, édition que quelques-uns de ses amis prétendent être la principale cause de sa fortune; comme si un seul volume, quelque considérable qu'en soit le débit, pouvoit faire la fortune d'un auteur! C'est peut-être ici la place de parler de celle de Voltaire, qu'on a fait monter à cent quarante mille livres de rente, et d'examiner les causes qui ont pu l'élever si haut. Ses amis paroissent avoir été embarrassés sur ce point. On ne peut

(1) 16 octobre 1726.

cependant pas leur reprocher de l'avoir été souvent, lorsqu'il a été question de vanter leur héros; car rien ne leur a coûté pour cela; mais nous ne parlons ici que de sa fortune.

Le marquis de Luchet, Duvernet et Condorcet, les trois biographes de Voltaire, s'accordent à regarder la Henriade comme ayant fortement contribué à son aisance. « Voltaire avoit hérité, dit Condorcet, de son père et de son frère une fortune honnête; l'édition de la Henriade faite à Londres l'avoit augmentée, etc. » Le marquis de Luchet prétend que le produit de la Henriade fut très-considérable, et que Voltaire se trouva bientôt en état de faire du bien. « Après l'édition de la Henriade à Londres, en 1726, dit Duvernet, sa fortune fut celle d'un homme aisé : ce que deux ou trois ans après il retira de la succession de son père, en fit un homme riche. »

On peut remarquer ici que Condorcet cite les héritages du père et du frère de Voltaire comme ayant été la base de sa fortune, avant même ses bénéfices sur la Henriade, tandis que Duvernet ne lui fait recueillir la succession de son père, qui, suivant lui, le rendit riche, qu'en 1729, trois ans après le prodigieux succès de ce poëme à Londres. Il seroit déjà un peu difficile de concilier ces deux auteurs entre eux;

mais ne seroit-on pas fondé à assurer qu'ils s'éloignent tous deux de la vérité, en faisant observer que le père de Voltaire ne laissa qu'un très-foible héritage? On peut établir une opinion à ce sujet d'après les craintes que Voltaire a manifestées dans plusieurs lettres. Il dit dans l'une (1): « Je vous avertis que nos affaires de la chambre des comptes vont très-mal, et que je cours risque de n'avoir rien de la succession de mon père. » Dans l'autre (2): « Ma fortune prend un tour si diabolique à la chambre des comptes, que je serai peut-être obligé de travailler pour vivre. » Enfin, il déclare, dans une troisième (3), n'avoir jamais eu de sa famille que quatre mille livres de rente. La plus grande partie provenoit de la succession de son frère, qu'il ne recueillit qu'en 1741.

Ce que Voltaire a dit de l'édition de la Henriade est encore plus opposé aux assertions de ses biographes. « Il est très-vrai, écrivit-il, qu'il m'en a coûté beaucoup pour avoir fait la Henriade, et que *j'ai donné autant d'argent en France que ce poëme m'en a valu à Londres* (4). » Rien ne prouve mieux que ce

(1) A Thiriot, 26 septembre 1724.

(2) A madame la présidente de Bernières, même année.

(3) A Thiriot, 4 mars 1769.

(4) Lettre à l'abbé Prévost, juin 1740.

poëme ne fit point sa fortune. Il ne reste donc pour causes de celle-ci, avouées par ses amis, que l'intérêt que Pâris de Montmartel lui donna dans les vivres, les gains qu'il fit sur la loterie de la ville en 1729, et ses spéculations sur les blés; ses ennemis ajoutent, les ventes qu'il faisoit d'un même manuscrit à différents libraires.

La voix de l'amitié, dit Duvernet, rappela Voltaire à Paris : probablement il fallut aussi la voix du ministre qui l'avoit exilé de France. On a même écrit, mais il est vrai que ce n'est pas un ami de Voltaire, qu'ayant reçu à Londres, de la main d'un libraire, le même traitement qu'il avoit reçu à Paris des gens du chevalier de Rohan, il avoit sollicité la permission de revenir dans sa patrie vers le milieu ou la fin de 1728. Il étoit encore à Londres au mois d'août.

Son retour (c'est de Duvernet que nous empruntons ce passage) ne fut confié qu'à peu d'amis. De plusieurs mois il ne se montra nulle part publiquement; s'il alloit au spectacle, c'étoit dans un grand *incognito*. Pour échapper à toute curiosité, il se logea au faubourg Saint-Marceau (1).

(1) Nous citons Duvernet par préférence aux autres biographes de Voltaire, parce que ce dernier, sachant qu'il vouloit écrire

L'arrivée de l'auteur de la Henriade ne fut annoncée à Paris que par un petit écrit philosophique, intitulé *Sottise des deux Parts*, et qui avoit pour objet les affaires de la religion, de la constitution *Unigenitus*, etc.

Voltaire gagna, en 1729, les fonds de la loterie de Pelletier Desfort, créée pour la liquidation des dettes de la ville. Ce contrôleur-général contesta la légitimité du gain. Le conseil décida en faveur du gagnant; mais celui-ci craignant la vengeance de son adversaire, s'éloigna de Paris, et alla joindre à Plombières le jeune duc de Richelieu. Peu de temps après, l'administration des finances fut retirée à Desfort, et Voltaire reparut dans la capitale.

Mademoiselle Adrienne Lecouvreur, célèbre actrice tragique, étant morte au commencement de 1730, et l'église ayant refusé de lui donner la sépulture, Voltaire essaya de la venger, en faisant son apothéose, dans laquelle il attaqua la nation en général, et particulièrement les gens en place. On s'en plaignit au garde des sceaux, et le poëte sentit la nécessité de s'éloigner de nouveau : il feignit de passer

20 Mars 1730.

sa vie, lui fit remettre les matériaux nécessaires par M. Durey de Morsan. (Lettre de Voltaire du 23 mars 1772.) Cette particularité a dû nous donner en même temps beaucoup de méfiance sur le témoignage de Duvernet en certaines occasions.

en Angleterre, et ne quitta point la France; mais se retira à Rouen, où, sous le nom d'un seigneur anglais que des affaires d'état avoient forcé de s'expatrier, il vécut sept mois caché dans la maison de Jore, imprimeur.

Ce temps fut employé à publier tout à la fois deux éditions de *Charles XII*, et une édition de *la Henriade*. Son usage étoit alors de faire imprimer à ses frais ses ouvrages, et quand un certain nombre d'exemplaires en étoit écoulé, il vendoit le surplus de l'édition à un libraire, et en publioit une autre à la faveur de quelques légers changements.

Août 1731. Voltaire revenu à Paris, craignant d'être exposé dans le logement qu'il avoit rue du Long-Pont, vis-à-vis Saint-Gervais, chez Demoulin, sous le nom duquel il faisoit le commerce des grains, alla demeurer chez madame de Fontaine-Martel, qui lui donna un appartement dans son hôtel, près le Palais-Royal.

On peut remarquer que Voltaire n'osoit pas avoir de demeure fixe, qu'il fut toujours obligé de chercher asile chez des amis. La tranquillité ne fut jamais le partage de cet homme turbulent. Il étoit encore à l'hôtel de madame de Fontaine-Martel lorsqu'il écrivit à Jore de venir l'y trouver pour une affaire importante.

Il s'agissoit de ses *Lettres Anglaises*, autrement appelées *Lettres Philosophiques*, pour l'impression desquelles il assura à son ancien hôte qu'il avoit une permission verbale.

L'édition étoit achevée, lorsque l'auteur fit avertir l'imprimeur de la mettre à l'écart : celui-ci accourt, et, sur l'intention que Voltaire témoigne de faire quelques changements, deux exemplaires lui en sont remis. Peu de temps après on vient en demander à Jore cent autres, pour lesquels on lui offre cent louis. Il refusa de se dessaisir d'aucun jusqu'à ce qu'on lui eût présenté, par écrit, la permission d'imprimer l'ouvrage.

Pendant ce temps, Voltaire étoit resté caché, à la vérité, mais sans éprouver aucun désagrément, et uniquement occupé à préparer la mise en scène d'*Ériphile*, tragédie, espérant qu'un grand succès au théâtre lui ramèneroit la bienveillance publique. « Cette pièce, dit Condorcet, ne remplit point son attente; mais *Zaïre*, conçue, achevée en dix-huit jours (1), parut cinq mois après, et le succès passa ses espérances. » Condorcet, au jugement duquel on n'est heureusement pas obligé de se soumettre, place cette tragédie au-dessus

(1) Voltaire dit vingt-deux dans sa Lettre à M. Delaroque.

d'*Athalie*. « *Zaïre*, dit-il, est dans toutes les opinions, comme pour tous les pays, la tragédie des cœurs tendres et des âmes pures. *Athalie*, pour quiconque ne croit pas les livres juifs, n'est que l'école du fanatisme, de l'assassinat et du mensonge. » Voilà sans doute une des plus bizarres assertions que l'on puisse imaginer; on en rencontre de pareilles dans plusieurs pages des biographies de Voltaire. C'est ainsi que Duvernet a dit : « La *Pucelle* sera peut-être un jour au-dessus de l'*Iliade*, de l'*Énéide*, de *Roland* et de la *Jérusalem délivrée*. » Il faut avouer que l'envie de louer Voltaire a fait dire bien des extravagances.

Dans sa jeunesse, ce poëte avoit la passion du jeu. Dès le mois de septembre 1722 il écrivoit à madame la présidente de Bernières : « Puisque vous savez mes fredaines de Forges, il faut bien vous avouer que j'ai perdu près de cent louis au pharaon, selon ma louable coutume de faire tous les ans quelque lessive au jeu. » Au mois de septembre 1732, il perdit douze mille livres au biribi, chez madame de Fontaine-Martel (1). Pendant qu'il retouchoit chez elle ses *Lettres Philosophiques* et qu'il achevoit *le Temple du Goût*, cette dame fut

(1) Lettre à Cideville, 3 septembre 1732.

attaquée d'une maladie dont elle mourut en peu de jours. Les détails que donne de ses derniers moments celui auquel elle prêtoit asile depuis dix-huit mois, suffiroient pour prouver jusqu'à quel point il portoit la dépravation des mœurs et le mépris des choses les plus respectables. Tout son regret en perdant cette dame, qui lui avoit donné une généreuse hospitalité, fut d'être obligé de quitter une maison où il se trouvoit fort bien. Il paroît même qu'il y resta jusqu'au 15 mai, moment où il alla demeurer chez lui, rue du Long-Pont. Janvier 1733.

Dans cet intervalle il fit imprimer *le Temple du Goût.* Les jugements que renferme cet ouvrage parurent autant de sacriléges, dit Condorcet; mais, ajoute-t-il, le temps les a confirmés.

Si l'on en croit le marquis de Luchet, Voltaire traita mal Jean-Baptiste Rousseau dans *le Temple du Goût*, parce que, lors de la chute de sa tragédie de *Marianne*, l'auteur des *Cantates* avoit présenté au Théâtre Français la *Marianne de Tristan* avec des corrections.

Nous avons dit précédemment que la haine du jeune poëte pour Jean-Baptiste avoit pris naissance au passage du premier à Bruxelles. La mise en scène de la tragédie *de Tristan* ne

peut sûrement pas être regardée comme un de ces affronts qui firent perdre patience à Voltaire, ainsi que le prétend Condorcet. Les détails que nous allons donner feront voir qu'il fut probablement l'agresseur, et que, dans tous les cas, il porta bien loin la vengeance.

Jean-Bapt. Rousseau.

On a vu Jean-Baptiste Rousseau féliciter Voltaire, encore enfant, des couronnes qu'il recevoit au collége; on a vu celui-ci envoyer ses ouvrages au premier poëte de la nation, demander ses conseils, et lui écrire à ce sujet, le 23 janvier 1722, avec la plus grande amitié: Voltaire avoit alors vingt-huit ans. Ce fut la même année que l'auteur de l'*Épître à Uranie* accompagna, comme nous l'avons dit, madame de Ruppelmonde en Hollande, et qu'en passant à Bruxelles il récita cette Épître à Rousseau dans une promenade qu'ils firent en voiture hors de la ville. L'Aristarque trouva ces vers tellement remplis d'horreurs contre ce que nous avons de plus saint dans la religion, qu'il interrompit l'auteur, en lui disant qu'il ne concevoit pas comment il pouvoit s'adresser à lui pour une confidence si détestable. Voltaire voulut alors entrer en raisonnements, et venir à la preuve de ses principes. Jean-Baptiste l'interrompit encore, et lui dit qu'il alloit descendre de carrosse s'il ne changeoit de

propos (1). L'auteur d'*Œdipe* fut fort humilié de l'indignation que celui des *Cantates* lui témoigna pour sa nouvelle production. Dès ce moment il cessa de lui demander des conseils; il ne lui écrivit même plus.

Delaunay, auteur de la comédie du *Paresseux*, ayant envoyé, quatre ans après, à Rousseau la tragédie de *Zaïre*, avec prière de lui en dire son avis, celui-ci lui fit passer plusieurs critiques sur cette pièce. Delaunay les communiqua à quelques personnes. Voltaire en eut connoissance, et dès-lors ne vit plus dans Jean-Baptiste qu'un ennemi déclaré. On a prétendu qu'il avoit peint Voltaire comme un esprit léger et sans jugement; mais il seroit difficile de citer des satires où il l'eût déchiré, et Voltaire a injurié Rousseau dans l'*Épître sur la Calomnie*, dans le *Discours sur l'Envie*, et dans plusieurs autres écrits. Quand il parloit de lui, il rappeloit toujours qu'il étoit fils d'un cordonnier; il se plaisoit à dire que son valet-de-chambre, parent de Rousseau, lui demandoit souvent excuse des vers de son cousin. Comment! lui répondit-on un jour, étoit-il d'une naissance aussi commune? Quoi! réplique Voltaire, vous ne savez pas qui étoit

(1) Lettre de Jean-Baptiste Rousseau, du 22 mai 1736, insérée dans la Bibliothèque Française, pag. 139.

son père? Non, en vérité, repartit l'interlocuteur; je le croyois fils de Pindare ou d'Alcée.

Dans la lettre que Rousseau fit imprimer dans la *Bibliothèque Française*, pour expliquer sa conduite avec Voltaire, il avoit nommé M. le duc d'Aremberg: l'auteur du *Traité de la Tolérance* s'en plaignit à ce seigneur, qui retira la table et le logement à Rousseau. Celui-ci chercha alors à rentrer à Paris. Le comte du Luc, et M. de Senozan, s'employèrent pour obtenir son rappel; mais ses ennemis s'y opposèrent; Voltaire encouragea leurs efforts. Il écrivit à ce sujet à Berger (1): « M. Saurin le jeune, et M. de Crébillon, sont tous deux fils de personnes distinguées dans la littérature, que Rousseau a indignement attaquées; ils doivent s'unir contre l'ennemi commun. *Si Rousseau revenoit*, son hypocrisie seroit dangereuse à M. Saurin le père, et le contre-coup en tomberoit sur le fils. Je sais sur cela bien des particularités. Je vous prie sur-tout (marquoit-il au même) de parler au jeune Saurin. Il est bien intéressé à affermir la honte d'un homme dont la réhabilitation feroit la honte du vieux Saurin père et la perte du fils (2). »

(1) 1736.

(2) Novembre 1738.

Jean-Baptiste étant venu à Paris *incognito* dans le temps des querelles de Desfontaines avec Voltaire, celui-ci écrivit à un avocat pour savoir s'il pourroit impliquer Rousseau dans l'accusation qu'il alloit intenter à Desfontaines. « Peut-on, disoit-il, assigner Jean-Baptiste Rousseau à l'archevêché, où il est déguisé sous le nom de Richer? Le procès étant au Châtelet, peut-on dénoncer le misérable comme n'ayant point gardé son *ban;* et, le dénonçant au procureur-général, l'affaire ne va-t-elle pas toujours son train au Châtelet (1)? » Voilà cependant l'homme qui disoit : « J'aimerois autant qu'on m'eût accusé d'avoir fait rouer *Calas*, que de m'imputer d'avoir persécuté un homme de lettres (2). »

Voltaire a poursuivi Jean-Baptiste Rousseau même après sa mort, arrivée le 17 mai 1741. Il l'accusa d'avoir fait une épigramme contre l'abbé d'Olivet, qui avoit formé le projet de le faire revenir en France. Cette accusation a été démentie par l'abbé d'Olivet lui-même, dans une lettre insérée aux *Récréations littéraires*. Il y déclare que l'épigramme dont il s'agit a

(1) Extrait de la première lettre de Clément à Voltaire, dans laquelle il déclare avoir sous les yeux le mémoire écrit de Voltaire lui-même.

(2) Lettre au comte d'Argental, 11 janvier 1766.

été faite par un nommé *Muhuet*, avocat de Reims.

Voltaire a persisté à prétendre que les couplets attribués à Rousseau, et qui avoient été cause de son bannissement, étoient de lui, tandis que Boindin, l'un de ceux attaqués dans ces couplets, a laissé un mémoire très-circonstancié pour justifier Rousseau, et que celui-ci, qui depuis long-temps menoit une vie pieuse, avoit protesté, à l'article de la mort, n'être pas l'auteur de ces couplets. Voltaire a dit à cette occasion : « La Boinvilliers alloit à confesse après avoir empoisonné son père, et empoisonnoit son frère après la confession. » Sans aller chercher une comparaison aussi atroce, le persécuteur de Jean-Baptiste auroit pu se citer lui-même, et dire : N'ai-je pas écrit au mois de mars 1764, au marquis d'Argens : « Très-révérend père en diable, et très-cher frère.... souvenez-vous de la parole sacrée que nous nous sommes donnée dans le caveau de Lucifer, de ne jamais croire un mot des tracasseries que pourroient nous faire les esprits immondes déguisés en anges de lumière..... Cela m'a-t-il empêché de communier avec mon secrétaire, le mois suivant ? »

Il est vrai, lui auroit-on répondu ; mais madame Denis venoit de vous écrire qu'on vous regardoit

regardoit comme une brebis infectée capable de communiquer la contagion par-tout où vous vous trouveriez. Vous aviez le plus grand intérêt de rassurer les esprits: voilà ce qui vous décida (1).

Rousseau, au contraire, étoit retiré depuis long-temps dans un pays où il n'avoit rien à redouter. Ce ne furent point des impressions étrangères ni la crainte qui le ramenèrent à la religion, dont il ne s'écarta plus; ce fut ce même sentiment intérieur qui y entretint ou y ramena les Corneille, les Racine, les Boileau, les Gresset, les Lafontaine, et tant d'autres qui ont honoré la France par leurs écrits.

Ce fut aussi à l'occasion du Temple du Goût que commencèrent entre Desfontaines et Voltaire ces hostilités qui troublèrent si fort le repos de ce dernier, et dont nous parlerons plus tard. Nous nous bornerons à dire ici que Desfontaines critiqua vivement les jugements portés dans le Temple du Goût; ce qui déplut beaucoup à l'auteur, qui, d'un autre côté, étoit inquiété pour le même ouvrage par le garde des sceaux. Il écrivoit sur ce sujet à son ami Thiriot: *Je ne suis pas encore tout-à-fait logé; j'achevois mon nid, et j'ai bien peur d'en être chassé pour jamais.* 1733.

(1) Collini, dans son séjour auprès de Voltaire.

Il faut bien être ennemi de son propre repos pour le troubler ainsi continuellement. Ce n'étoient pas des vexations qu'on suscitoit à Voltaire; c'étoit lui-même qui s'attiroit des chagrins, soit en se créant des adversaires par des provocations, soit en éveillant l'attention du gouvernement par ses continuelles entreprises sur la morale, sur la religion et sur la politique; de sorte qu'il se rendoit parfaitement justice quand il disoit : *J'ai passé toute ma vie à faire des sottises. Quand j'ai été malheureux, je n'ai eu que ce que je méritois* (1).

1734. Au moment même où Voltaire craignoit ce qu'il appeloit une persécution au sujet de son *malheureux* Temple du Goût (c'est l'épithète qu'il emploie), il se disposoit à lancer dans le public un de ses plus infâmes ouvrages : il vouloit auparavant laisser apaiser les *criailleries* (2) qu'avoit excitées sa dernière production, dans laquelle il n'avoit insulté que des hommes de mérite, pour en répandre une qui attaquoit la religion avec fureur, en lui opposant les sectes les plus bizarres, dont il fait l'éloge. On pressent que je veux parler des *Lettres Philosophiques*, appelées quelquefois *les*

(1) Lettre à Cideville, 3 septembre 1732.

(2) Lettre à Thiriot, 24 juillet 1733.

Lettres Anglaises. Il étoit bien aise, disoit-il, de les tenir prêtes pour les lâcher *quand cela seroit indispensable* (1). En attendant, il travailloit à *Adélaïde Duguesclin*, ou plutôt il travailloit à cinq ou six ouvrages à la fois, car telle étoit sa manière; c'est peut-être aussi la cause de la foiblesse de ses plans et de la confusion des genres dans plusieurs de ses ouvrages. Quoi qu'il en soit, Adélaïde Duguesclin étoit ce dont il s'occupoit principalement alors. Elle parut le 18 janvier 1734, et n'eut point de succès.

Ce fut vers ce temps que Hérault, lieutenant de police, dit un jour à Voltaire : « Quoi que vous écriviez, vous ne viendrez point à bout de détruire la religion chrétienne. » Celui-ci répondit : *C'est ce que nous verrons* (2).

Au commencement de cette même année 1734, Chauvelin, garde des sceaux, menaça Voltaire d'un cul de basse fosse, s'il paroissoit rien de *la Pucelle*, dont ses amis récitoient des fragments. Il lui défendit encore de rendre publique sa tragédie de *la Mort de César*, qui contient des maximes républicaines. Voltaire brave le garde des sceaux, publie sa

(1) Lettre à M de Formont, 26 juillet 1733.

(2) Lettre de Voltaire à d'Alembert, 20 juin 1760.

tragédie, et se rend à Montjeu, pour y assister aux noces de M. le duc de Richelieu, qu'il s'étoit, disoit-il, mêlé de marier.

On doit s'étonner de voir le fils d'un simple notaire, d'un homme estimable, mais qui avoit mené une vie paisible, et qui étoit toujours sagement resté dans sa sphère; on doit, ai-je dit, être étonné de voir son fils s'élancer dans les sociétés les plus distinguées, se produire auprès des grands, et parvenir à l'intimité des princes et des rois. Une réflexion triste à faire, c'est que ce ne fut pas par la rectitude de son esprit, par la noblesse de sa conduite, ni même par les services qu'il rendit, que le fils d'Arouet parvint à ce degré de fortune; ce fut par la licence des principes qui lui furent inculqués dès le berceau, par l'effronterie qu'il contracta dans ses premières liaisons, par la souplesse qu'il savoit à propos mêler à l'insolence, et sur-tout par la flatterie, qu'il porta au plus haut degré, et qu'il mania avec le plus grand art. Il fut bien redevable sans doute à la facilité de son esprit, mais il le fut encore plus à l'audace de son caractère. Aussi ses succès ne doivent pas être enviés: que lui ont-ils produit ? l'admiration générale il est vrai, mais l'estime d'un petit nombre; une gloire sans bornes, mais un malheur presque co-

tinuel : et lui-même n'a-t-il pas dit : *Le malheur est réel, la réputation n'est qu'un songe* (1)?

Nous avons laissé Voltaire à Montjeu, assistant aux noces du duc de Richelieu. C'est là qu'il apprit, dit-il, la publication de ses Lettres Philosophiques. Le parlement ayant été chargé d'examiner cet ouvrage, l'auteur écrivit au comte d'Argental, conseiller en cette cour : « On dit qu'après avoir été mon patron, vous allez être mon juge ; je me flatte qu'en ce cas les présidents Hénault et Ronjant, les Berthier se joindront à vous, et que vous donnerez un bel arrêt, par lequel il sera dit que Rabelais, Montaigne, l'auteur des Lettres Persanes, Bayle, Locke et moi chétif, serons réputés gens de bien, et mis hors de cour et de procès (2). » L'espoir de Voltaire fut trompé ; une lettre de cachet fut décernée contre lui, et son ouvrage fut brûlé par la main du bourreau. Voltaire, averti de cet arrêt par le comte d'Argental, quitta Montjeu, et se retira dans la Lorraine, qui appartenoit encore en souveraineté aux ducs de ce nom ; de là il se rendit à Philisbourg, au camp du duc de Richelieu.

On a vu que Jore, après avoir remis deux exemplaires des Lettres Philosophiques à leur

(1) Lettre à Cideville, 15 septembre 1733.

(2) Avril 1734.

auteur, avoit refusé cent louis pour cent exemplaires de ces Lettres, qu'il n'avoit imprimées que sur l'assurance que la permission en avoit été accordée verbalement : rien ne sembloit donc pouvoir le compromettre; cependant, une édition répandue dans le public portoit l'indication chez Jore, à Rouen. Ce malheureux imprimeur est arrêté, conduit à la Bastille, et y reste quatorze jours, au bout desquels il obtient sa liberté, après avoir donné la preuve qu'il n'a point dans son imprimerie de caractères pareils à ceux avec lesquels cette édition a été faite. Mais, pour comble de malheur, la sienne fut saisie quelques jours après, et lui destitué de sa maîtrise, par arrêt du conseil du mois de septembre 1734, et déclaré incapable d'être jamais imprimeur ni libraire. C'est ainsi que ce père de famille se vit emprisonné et totalement ruiné, pour s'être fié à la parole de l'auteur des Lettres Philosophiques.

Jore, dans le mémoire qu'il fit imprimer sur cette affaire, a prétendu qu'il avoit été arrêté et saisi sur la dénonciation de Voltaire. A l'égard de l'édition répandue dans le public, l'auteur de l'ouvrage, dans sa lettre du 25 mars 1736, ne dissimule pas qu'elle fut faite sècrètement par un libraire à qui il avoit confié;

pour le faire relier, un des deux exemplaires que Jore lui avoit remis. Mais est-il permis de croire que Voltaire ait ignoré que l'on faisoit cette édition, ainsi que le prétend Condorcet, quand on lit, dans une de ses lettres (1) : *Malgré mes prières réitérées de supprimer au moins ce qui regarde les Pensées de Pascal, on a joint cette lettre aux autres.* A qui Voltaire a-t-il fait ces prières? à qui les a-t-il réitérées? Rien peut-il mieux prouver que l'édition *secrète* a été faite à sa connoissance, et même sous ses yeux? Sans cela, comment auroit-il su qu'on y mettoit la lettre en question? comment auroit-il pu faire des prières réitérées de ne l'y point mettre?

Pendant que les amis de Voltaire cherchoient à apaiser cette affaire, il se retira à Cirey, sur les frontières de la Champagne et de la Lorraine, d'où il voyagea dans la Belgique et dans la Hollande. Il revint enfin se fixer à Cirey, au mois de juin 1735, sur la parole du duc de Richelieu et même du garde des sceaux (2). Ce fut dans cet asile de Cirey, au château appartenant à madame la marquise du Châtelet, qu'il vécut quinze ans dans la plus grande intimité avec cette dame. C'est vraiment une dé-

(1) A M. de Fromont, 25 avril 1734.
(2) Lettre à Thiriot, 1735.

marche bien singulière que celle d'une femme de trente-six ans qui, mariée, mère de famille, tenant un rang dans la société par son nom et sa fortune, abandonne la cour, on peut presque dire la France, pour aller vivre en amie sur les frontières de la Lorraine, avec un homme célèbre sans doute, mais d'une célébrité tant soit peu suspecte, avec un homme dont toute la vie n'avoit encore été et ne devoit être que très-turbulente, avec un homme qui avoit été emprisonné, exilé, emprisonné de nouveau, et qui étoit en ce moment exilé pour la troisième fois. Il est vrai que cette femme, pleine d'esprit, pensoit de même que Voltaire; c'étoit enfin une *philosophe*, c'est-à-dire une femme déiste, pour ne pas dire athée, et qui se mettoit au-dessus de tous préjugés comme au-dessus de toute religion.

Le célèbre géomètre Clairaut passa quelque temps à Cirey. Ce fut, dit-on, pour la marquise du Châtelet qu'il composa ses éléments de géométrie. « La chronique porte, dit Duvernet, que Voltaire devint jaloux de Clairaut: nous n'oserions assurer que cela ne fût pas, ajoute le même auteur; car il est très-vrai que, dans un moment d'humeur, Voltaire, d'un coup de pied, enfonça la porte d'une chambre où madame du Châtelet et Clairaut étoient fortement occupés de la solution d'un problème. »

Ce fut probablement la société de ce savant qui inspira à l'auteur d'Œdipe le goût de la physique : il se livra ardemment à cette étude; et comme en chaque genre auquel il s'adonnoit, d'écolier il se croyoit bientôt devenu maître, il publia une exposition des découvertes de Newton sur le système du monde et de la lumière, intitulée, *Éléments de la Philosophie de Newton mis à la portée de tout le monde*. Il s'étoit réservé cent cinquante exemplaires de cet ouvrage, et il les fit distribuer, à Paris, aux principaux magistrats et aux divers savants. Ce fut ce qui fournit sujet à l'abbé Desfontaines, lorsqu'il donna un extrait de cet ouvrage, dans le *Nouvelliste du Parnasse*, de substituer à son titre celui de *mis à la porte de tout le monde*. Voltaire, dit le marquis de Luchet, ne lui pardonna jamais ce cruel jeu de mots.

Le nouveau physicien concourut pour le prix de l'académie des sciences sur la nature et la propagation du feu. Le prix fut donné à Euler. Clairaut, que Voltaire consulta sur les progrès qu'il avoit faits dans cette science, lui répondit (1), qu'avec un travail opiniâtre, il ne parviendroit à devenir qu'un savant médiocre. Il reprit en conséquence ses travaux littéraires, et acheva *Alzire*, qui fut donnée, pour la première

(1) Condorcet, Vie de Voltaire.

fois, le 27 janvier 1736. Cette pièce eut vingt représentations. Duvernet dit, à l'occasion de cette tragédie : « Voltaire avoit déjà sur le Parnasse une place entre Corneille et Racine ; après Alzire, on lui en accorda une, comme poëte philosophe, au-dessus de ces deux grands hommes. » C'est cependant avec une pareille témérité, disons avec une pareille audace, que des gens de parti se sont efforcés d'élever celui qu'ils reconnoissoient pour leur chef. « Le cinquième acte d'Alzire, qui seul est un chef-d'œuvre, continue le panégyriste, ne lui coûta qu'un après-souper : c'est le triomphe de la morale et du christianisme. » C'est sans doute un coup de force bien extraordinaire, que d'avoir fait, dans un après-souper, un cinquième acte quelconque, à plus forte raison celui d'Alzire, qui est peut-être un des meilleurs qu'ait composés Voltaire. Ce n'est pas ici la place d'examiner jusqu'à quel point cet acte est un chef-d'œuvre ; mais sur quoi l'appelle-t-on le chef-d'œuvre de la morale et du christianisme ? Ne parlons que de ce dernier. Il est très-beau sans doute d'entendre un chrétien mourant, dire à son assassin :

Des Dieux que nous servons connois la différence ;
Les tiens t'ont commandé le meurtre et la vengeance ;
Et le mien, quand ton bras vient de m'assassiner,
M'ordonne de te plaindre et de te pardonner.

Voilà, il faut en convenir, la morale chrétienne exprimée en beaux vers; mais nous demandons si ce prompt changement, aussi contraire aux règles de l'art qu'à la nature, peut produire un excellent effet sur les esprits. Quoi! c'est l'homme qui jusqu'alors a été le plus farouche, le plus cruel, par conséquent le moins chrétien, qui donne une si belle leçon de christianisme en mourant! N'est-ce pas faire croire qu'un bon moment, qu'un retour sur soi-même (et qui n'en fait pas au dernier moment de sa vie?) suffit pour faire excuser tous les crimes, toutes les atrocités? Le trait n'en est pas moins beau et touchant; mais nous prétendons seulement qu'il est bien loin de devoir être présenté comme le triomphe du christianisme.

Revenons à l'exilé: il ne perdoit pas l'espoir, dirai-je de justifier les Lettres Philosophiques? ce n'est pas le terme, mais de triompher de tous les obstacles. Il vouloit lui-même entreprendre sa défense; mais il sentit, par réflexion, qu'elle sortiroit avec plus de crédit de la plume d'un autre. Il résolut d'employer celle de l'abbé Prévost, alors rédacteur de la feuille intitulée *le Pour* et *le Contre*. « Si don Prévost, écrivoit-il le 26 février 1736 (1), vouloit entrer dans ces détails dans une feuille consacrée en

(1) A Thiriot.

général à venger la réputation des gens de lettres calomniés, il me rendroit un service que je n'oublierois de ma vie : la matière d'ailleurs est belle et intéressante. Les persécutions faites aux auteurs de réputation ont mérité des volumes : si donc je suis assuré que *le Pour* et *le Contre* parlera aussi fortement qu'il est nécessaire, je me tairai ; et ma cause sera mieux entre ses mains que dans les miennes ; mais il faut que j'en sois sûr. » L'abbé Prévost remplit entièrement les intentions de l'auteur des Lettres Philosophiques ; aussi ce dernier pria Thiriot de l'assurer de sa reconnoissance et de son amitié.

1736. Voltaire, enivré du succès de la Henriade, ne trouvoit pas les caractères de l'impression suffisants pour publier sa gloire ; il eût encore désiré que la peinture et l'aiguille eussent contribué à la consacrer. Il eut le projet, en 1736, de faire peindre, par Oudry, et exécuter en tapisserie, par la manufacture de Beauvais, dont ce dernier étoit directeur, les principaux traits de son poëme. « Il me semble, écrivit-il à l'abbé Moussinot, que le temple de l'amour, l'assassinat de Guise, celui d'Henri III, saint Louis montrant sa postérité à Henri IV, sont d'assez beaux sujets de dessin. » Oudry ayant demandé trente mille francs, le poëte, qui ne vouloit

pas faire un si grand sacrifice, fut obligé d'abandonner son projet.

Les biographes de Voltaire ont beaucoup vanté sa générosité. Leurs échos répètent sans cesse qu'il combla de bienfaits une infinité de gens de lettres; mais comme ils ne les nomment pas, ou du moins ils ne font point connoître les générosités dont ils ont été l'objet, il n'est peut-être pas inutile de suppléer à cet oubli de leur part. Les *Lamarre*, les *Linant*, les *Baculard Darnaud*, les *chevalier de Mouhy*, *Berger* même, voilà, sauf omission, ceux que nos recherches nous ont fait connoître pour avoir eu part aux bienfaits de l'homme de lettres le plus riche, probablement, qui ait existé. C'étoit le chevalier de Mouhy qui touchoit les plus forts émoluments: cet auteur de l'*Abrégé de l'Histoire du Théâtre Français*, qu'il suffit de lire pour savoir à quoi s'en tenir sur son talent littéraire, étoit correspondant de Voltaire, chargé de lui faire parvenir *des nouvelles courtes*, *des faits sans réflexions*, ET D'ÊTRE UN CORRESPONDANT INFINIMENT SECRET. Pour cet emploi il recevoit un maximum de deux cents francs par an. Lamarre, à condition de faire tantôt une préface (ce fut lui qui fit celle de la Mort de César), tantôt de fournir des notes, recevoit, suivant l'importance du service qu'il avoit rendu, de-

puis cinquante jusqu'à cent vingt francs. Linant, au refus de Berger et de Thiriot, fit l'avertissement de la Henriade (1). Baculard Darnaud étoit encore en philosophie au collége d'Harcourt, lorsque Voltaire écrivit à l'abbé Moussinot, son trésorier, d'envoyer chercher ce jeune homme, de lui donner douze francs et un petit manuscrit : nous ignorons son titre et l'usage qu'il en devoit faire. Le second service ou travail dont il fut chargé, étoit probablement d'une plus grande importance : « Présentez, marquoit Voltaire (2), présentez au jeune Darnaud ce petit avertissement *transcrit de votre main*, vous aurez la bonté de me renvoyer l'original.... *Il sera bon qu'il signe ce petit écrit, afin qu'on ne puisse pas me reprocher d'avoir fait moi-même cet avertissement nécessaire....* Vous donnerez cinquante francs à Darnaud. » Quant à Berger, dont Voltaire faisoit un cas particulier, si l'on en croit ses propres lettres, il lui prêtoit, de temps à autre, jusques à cent francs *sur son billet*.

C'étoit à des hommes distingués par leur rang et par leur crédit, que Voltaire rendoit des services plus importants, en leur prêtant de fortes

(1) Lettre de Voltaire à Berger, 10 septembre 1736.

(2) Juin 1738.

sommes. Par ce moyen, indépendamment de l'intérêt qu'il retiroit de son argent, il s'assuroit des protecteurs puissants dont il savoit se servir dans l'occasion. Aussi voit-on que ses débiteurs étoient les *Villars*, les *Richelieu*, les *Destaing*, les *Guise*, les *Guébriant*, les *Dauneuil*, les *Lezeau*, les *Brezé*. Mais il ne faut pas croire qu'il leur prêtât légèrement ses fonds. « M. de Brezé est-il bien solide? écrivoit-il à l'abbé Moussinot au mois d'octobre 1737? Cet article mûrement examiné, prenez vingt mille livres chez M. Michel, et donnez-les à M. de Brezé en rente viagère au denier dix. » Autant il mettoit de soin à bien placer ses fonds, autant il en mettoit à assurer la rentrée des intérêts. « M. Destaing me doit et cherche des chicanes pour ne point me payer, ou pour différer le paiement; *il faut vite constituer procureur, et plaider*..... Ne laissons rien languir, s'il est possible, entre les mains des débiteurs (1). Je vous recommande toujours les Lezeau, les Dauneuil, Villars, Destaing, Arouet (son frère) et autres. Il est bon de les accoutumer à un paiement exact, et de ne pas leur laisser contracter de mauvaises habitudes (2). »

(1) Lettre à Moussinot, juin 1738.

(2) Lettre au même, 2 janvier 1739.

Nous sommes loin de blâmer la prudence et l'ordre même chez un homme de lettres ; nous avons voulu seulement répondre à ceux qui ont beaucoup trop exalté dans ce célèbre auteur la générosité et le désintéressement ; nous croyons devoir sur-tout lui refuser cette dernière qualité. Condorcet a prétendu que Voltaire ne recevoit aucun émolument de ses ouvrages : lui-même a dit qu'il les abandonnoit aux comédiens. On ne citera qu'une preuve du contraire ; et comme il s'agit d'un de ses moindres ouvrages, cela peut donner à présumer ce qu'il fit pour les autres. « Si cet enfant a en effet gagné sa vie, écrivit-il au comte d'Argental le 25 février 1737, en parlant de l'*Enfant prodigue*, je vous prie de faire en sorte que son pécule me soit envoyé tous frais faits. » Il s'agit ici du droit d'auteur sur les représentations. Voici ce qu'il écrivit au sujet du manuscrit : « Je fais partir par cet ordinaire la pièce et la préface, pour être imprimées par le libraire *qui en offrira davantage ;* car je ne veux faire plaisir *à aucun de ces Messieurs*, qui sont, comme les comédiens, créés par les auteurs et très-ingrats envers leurs créateurs..... Ainsi négociez avec le libraire le moins fripon et le moins ignorant que faire se pourra (1). »

(1) Lettre à Berger, 1736.

Voltaire

Voltaire a traité quelquefois avec les libraires comme Bartholo avec Figaro. On sait que le docteur logeoit *gratis* le barbier, qui lui promettoit dix pistoles d'or par an *gratis* aussi. Écoutons l'auteur de la Henriade rapportant son traité avec le libraire Prault, pour la vingtième édition de ce poëme : « Je *lui donne* la Henriade, à condition qu'il *me donnera* soixante-douze exemplaires magnifiquement reliés et dorés sur tranches. Outre cela, je veux en avoir une centaine d'exemplaires au prix coûtant en feuilles, que je ferai relier à mes frais (1). » Remarquez qu'il n'y a d'autre différence entre le barbier espagnol et le libraire français, si ce n'est que le premier ne fit que promettre les dix pistoles, au lieu que le second fournit les exemplaires.

Quant à la générosité du Crésus de la littérature, en voici un trait assez singulier. M. de Laclède venoit de mourir. Voltaire écrivit à cette occasion : « Je lui avois prêté, *par billets*, trois cents livres, que le libraire Legras m'a rendues, et le lendemain je lui prêtai cinquante écus *sans billet*. Si vous pouvez faire payer ces cinquante écus, je prendrois la liberté de vous supplier instamment d'en acheter une petite ba-

(1) Lettre à Berger, 1736.

gue d'antique, et de prier M. Berger de vouloir bien la porter au doigt, pour l'amour de M. Laclède et pour le mien (1). » On pense bien que de pareilles libéralités ne s'opposèrent pas à l'accroissement de la fortune du fils d'Arouet.

Le succès qu'Alzire avoit obtenu au mois de janvier 1736, ainsi que nous l'avons annoncé, avoit réchauffé les partisans de l'auteur, et adouci en quelque sorte ses juges les plus sévères. Car, il n'est pas permis d'en douter, tel est notre caractère en France; quelque prévenus que nous soyons contre un homme, quelque reproche que nous ayons à lui faire, une action d'éclat, un ouvrage saillant suffit pour nous ramener à lui, et nous faire encenser celui que nous aurions été portés à proscrire. Voltaire connoissoit parfaitement ce foible national, et sut souvent en profiter. Il ne laissa
1736. point échapper cette occasion, et vint à Paris au mois de mai de la même année. Pendant le peu de temps qu'il y resta, il s'occupa de se faire des prosélytes. Lachaussée dut être du nombre, Lachaussée à qui il écrivit: « Il y a huit jours, Monsieur, que je fais chercher votre demeure pour présenter Alzire à l'homme de France qui sait et qui cultive le mieux cet art si difficile de faire de bons vers. »

(1) Lettre à Berger, février 1736.

Les Saurin, les Champfort, les Diderot, et quelques autres écrivains médiocres, ne furent pas moins flattés par Voltaire; c'étoit le principal moyen dont il se servoit pour attirer dans son parti ceux qu'il supposoit pouvoir par la suite exercer une certaine influence sur l'opinion publique. Entendoit-il parler d'un jeune homme qui annonçât du talent et quelques dispositions philosophiques; il échauffoit son esprit, lui inculquoit ses principes. S'il ne le voyoit pas les embrasser avec chaleur, il l'abandonnoit, comme il abandonna Darnaud. Mais quand le disciple répondoit à ses vues, il le protégeoit envers et contre tous. C'est ainsi qu'il agit avec Marmontel. Il l'avoit fait venir à Paris, et le soutint avec persévérance, ainsi que Diderot.

Laharpe fut, avec son épouse, hébergé pendant un an à Ferney, par la seule raison qu'il adoptoit les principes du maître de la maison, qui le regardoit comme le plus ferme appui du parti philosophique; il appeloit son cher enfant ce Laharpe, qui trop long-temps..... Mais il reconnut à la fin ses erreurs, et les expia par le malheur et par une conduite capable de faire oublier tous ses torts.

La tactique de Voltaire ne s'est point bornée à élever les écrivains qui ont abondé dans son sens. Il a cherché à abaisser tous ceux qui

n'ayant pas émis des opinions semblables aux siennes, s'étoient fait un nom dans la littérature. On sait avec quelle injustice il s'est attaché à décrier les deux Corneille. Il a, pour me servir des expressions d'un auteur estimable, réduit le mérite de Voiture à quatre pages, de Lafontaine à trente fables, de Jean-Baptiste Rousseau à trois ou quatre odes.

Il n'a pas mieux traité Racine, Crébillon, Bossuet, Fénélon, Massillon, Montesquieu, Gresset, Piron, Destouches, et tant d'autres, Boileau même, qu'il s'est vu souvent obligé de citer comme un maître, et qu'il a déchiré dans l'épître qu'il lui a adressée, commençant par ces vers :

> Boileau, correct auteur de quelques bons écrits,
> Zoïle de Quinault et flatteur de Louis.

D'où vint tout-à-coup sa haine pour Boileau, dont il avoit jusqu'alors parlé avec estime? De ce que l'abbé Batteux, dans son parallèle publié en 1746, de la *Henriade* avec le *Lutrin*, avoit donné la préférence à ce dernier poëme. Il n'a défendu Quinault que parce qu'il savoit bien qu'on ne le lui opposeroit jamais pour un rival. Comme, d'après le second des vers que l'on vient de citer, et sans aucun examen, on a souvent blâmé Boileau d'avoir injustement critiqué Quinault, il n'est peut-être pas hors de propos

de faire observer qu'à l'époque des critiques dont il s'agit, ce dernier n'avoit encore fait aucun de ses bons opéra, ni sa comédie de *la Mère coquette*, qui lui ont assuré une place distinguée dans les lettres. Voltaire, qui le savoit, a donc mis dans son épître une mauvaise foi d'autant plus blâmable, qu'il a induit en erreur le trop grand nombre de ceux qui jugent d'après lui.

Cause de la grande influence de Voltaire.

Lorsque Voltaire parut sur l'horizon de la littérature, l'amour des lettres étoit en France au plus haut degré où il soit jamais parvenu chez aucune nation. Les productions des grands hommes du fameux siècle circuloient dans toutes les mains, occupoient tous les esprits. Tout homme qui avoit reçu quelque éducation, se piquoit d'avoir une bibliothèque, sur les rayons de laquelle les ouvrages des poëtes, des historiens, des prédicateurs, des savants, se disputoient les premières places, ou plutôt les partageoient à l'exclusion de tous ces livres frivoles qui sont venus les y remplacer. Dans ces dispositions, et au moment où, comme nous l'avons déjà dit, l'on voyoit s'éteindre successivement ces lumières éclatantes que faisoient briller les Corneille, les Boileau, les Racine, les Crébillon, les Bourdaloue, les Bossuet, les Fénélon, les Massillon, les Rollin, les Vertot;

dans ces moments, dis-je, on dut, avec un nouvel espoir, voir s'annoncer un nouveau génie. Quelles espérances ne durent pas donner Œdipe et la Henriade, produits par un jeune homme qui, s'il eût voulu....

Ces débuts fixèrent sur lui tous les yeux, lui attirèrent nombre de protecteurs puissants, qui contribuèrent singulièrement à répandre ses ouvrages, lors même qu'à des productions littéraires en succédèrent de politiques, de licencieuses, de désorganisatrices, dont les cruels effets ne furent pas d'abord prévus, et auxquels l'amour de la nouveauté, presque égal en France à l'amour des plaisirs, accoutuma insensiblement.

Bientôt l'esprit de parti prit la place du goût pour la littérature. Une secte se forma, et dès-lors les écrits de Voltaire, annoncés par ses amis, préconisés avant de paroître par ses affidés, se répandirent avec profusion dans la France, puis dans toute l'Europe, où ils trouvèrent par-tout des hommes disposés à accueillir des ouvrages qui favorisoient les passions et aidoient à secouer le joug de la morale et de la religion.

Autant Voltaire auroit pu faire de bien en affermissant chez les hommes ces deux sauvegardes de leur bonheur, autant il fit de mal en affoiblissant l'une par le désir insatiable qu'il

avoit de détruire l'autre. Il est aisé de voir que c'est lui dont on a voulu parler dans un discours couronné en 1761 à l'académie de Besançon, lorsque l'auteur dit :

« Si le ciel eût mis dans mon âme quelques étincelles de ce beau feu qui perce la nuit des temps, je ne voudrois pas que les siècles à venir pussent dire de moi : Il eut de grands talents, mais il en fit un abus énorme. Le flambeau du génie n'a été entre ses mains qu'un flambeau destructeur, qui a porté le ravage dans la religion et dans les mœurs. C'est à ses écrits qu'on doit ces maximes licencieuses qui ont affoibli l'esprit de soumission dans les sujets et ébranlé le trône des souverains, ces maximes impies qui ont fait déserter les temples de la religion, saper ses autels et immoler ses ministres au ridicule et au mépris. »

Voltaire n'étoit point encore parvenu à ce degré de crédit lors de son voyage à Paris; il n'y resta pas plus de trois mois. Il fut obligé d'en partir précipitamment à l'occasion de son poëme *le Mondain*, qui souleva contre lui une infinité de personnes. Elles sollicitèrent du cardinal de Fleury, alors à la tête du ministère, et de M. Chauvelin, garde des sceaux, les mesures les plus sévères contre l'auteur, qui reprit la route de Cirey. Bientôt il ne s'y crut point

en sûreté. Il en partit le 4 décembre, et dirigea sa marche vers la Hollande, voyageant sous le nom de comte de Révol.

« En arrivant à Bruxelles, il y apprend qu'on doit représenter Alzire, et que Rousseau se déchaîne *indécemment* contre cette tragédie et contre son auteur. Voltaire répondit à la mauvaise humeur de Rousseau par les six vers suivants (1) : »

On dit qu'on va donner Alzire ;
Rousseau va crever de dépit
S'il est vrai qu'encore il respire ;
Car il est mort quant à l'esprit ;
Et s'il est vrai que Rousseau vit,
C'est du seul plaisir de médire.

Ainsi Voltaire, qui a écrit avoir défendu à son esprit d'être satirique, ne pouvoit s'empêcher de se livrer à la satire la plus méchante et la plus cruelle dans le temps même où il cherchoit à se soustraire par la fuite à la sévérité du gouvernement. De toutes les poursuites que cet homme incorrigible vit diriger contre lui, celle-ci lui fut une des plus sensibles. Quinze ans après, lorsqu'il venoit de se rendre en Prusse, il se plaignoit encore qu'on eût pris le prétexte du Mondain pour le faire exiler. Cédant à ce caractère haineux qu'il a montré dans tant d'oc-

(1) Duvernet.

casions, il écrivoit au comte d'Argental (1) : « Il y a quinze ans, direz-vous, que cela est passé. Non, il y a un jour : ces injustices atroces sont toujours des blessures récentes. »

Quoi ! c'est une injustice de sévir contre un ouvrage immoral que l'auteur, dont le cœur étoit corrompu, pouvoit bien regarder comme un simple badinage, mais que le gouvernement, conservateur de la morale publique, devoit considérer bien autrement ? Le ministre avoit-il donc besoin d'un prétexte pour exiler Voltaire, qui, dix-huit mois auparavant, ne s'étoit déjà soustrait que par une fuite précipitée à la juste arrestation prononcée contre lui, qui n'étoit de retour à Paris que depuis trois mois, et qu'on y toléroit par égard pour ses amis, ou par une indulgence extrême ?

Un peu rassuré au bout de quelques mois, le faux comte de Révol revint à Cirey ; mais il y resta sous le plus grand incognito, ayant fait répandre le bruit qu'il étoit passé en Angleterre, et datant toutes ses lettres de Cambridge. « Je vous réitère, mon tendre ami, marquoit-il à l'abbé Moussinot, la prière de ne parler de mes affaires à personne, et sur-tout de dire que je suis en Angleterre. J'ai pour cela de très-fortes

(1) 28 Août 1750.

raisons. Je suis très-aise que M. Berger (*) me croie en Angleterre. J'y suis pour tout le monde, excepté pour vous (1). »

Dans la profonde retraite que Voltaire s'étoit forcément imposée à Cirey, il composa *Mahomet*, *Mérope* et ses sept *Discours philosophiques sur l'Homme*, s'occupant, dans les intervalles, de physique et de chimie; trop heureux s'il s'en fût tenu à ces ouvrages! mais la lecture de *la Semaine du Parnasse*, rédigée par l'abbé Desfontaines, et dans laquelle celui-ci se permettoit contre lui des critiques indirectes, échauffa sa bile.

Desfontaines.

Voltaire étoit, en 1724, ami de Desfontaines, dont il avoit fait connoissance chez le président de Bernières, parent de cet abbé, et chez qui le poëte étoit alors logé et nourri, comme nous l'avons déjà dit. Cette amitié s'étoit fortifiée par le service que Voltaire, en considération de M. de Bernières, avoit rendu à Desfontaines, en faisant pour lui, lors de sa malheureuse incarcération à Bicêtre, un mémoire justificatif et des démarches qui contribuèrent à lui faire rendre justice. Celui-ci ne se croyant pas lié par la reconnoissance au point de manquer à

(*) L'un de ses correspondants et de ses plus intimes amis, qu'il appeloit *son cher Berger*.

(1) 1737.

ses devoirs comme journaliste, critiqua le Temple du Goût, les Éléments de Newton et divers autres ouvrages.

Cependant, des éloges qu'il donna depuis à d'autres productions de Voltaire, parurent avoir tout réparé, puisque ce dernier écrivit au journaliste, le 14 septembre 1735 : « Si l'amitié vous a dicté, Monsieur, ce que j'ai lu dans la feuille 34 que vous m'avez envoyée, mon cœur en est bien plus touché que mon amour-propre n'avoit été blessé des feuilles précédentes. » Qui croiroit que trois mois après, pendant lesquels l'abbé avoit probablement gardé le silence, le même Voltaire écrivoit à Berger, en février 1736: « Qu'est devenu l'abbé Desfontaines? Dans quel loge a-t-on mis ce chien, qui mordoit ses maîtres? » Et dans la même année, le 27 septembre, il marquoit à Thiriot : « J'avois ôté ce monstre subalterne d'abbé Desfontaines de l'*Ode à l'Ingratitude*, mais les transitions ne s'accommodoient pas de ces retranchements, et il vaut mieux gâter Desfontaines que mon ode. » Voilà comme Voltaire agissoit avec ceux qu'il avoit appelés ses amis; il les sacrifioit à la crainte de gâter une ode : on sait cependant qu'il ne faisoit aucun cas de ce genre de poésie, et qu'il avoit ses raisons pour cela.

Après ce qu'on vient de lire, que penser

des biographes Condorcet et Duvernet, qui ont osé dire que Voltaire souffroit en silence les calomnies de Desfontaines et de Rousseau, et qu'il ne s'abandonna aux mouvements d'une colère dont ces vils ennemis n'étoient pas dignes, qu'après vingt ans de patience?

Ce sont cependant de prétendus philosophes qui ont l'impudence de mentir ainsi. Il est vrai que leur chef les a invités « *à mentir, non pas timidement, non pas pour un temps, mais hardiment et toujours..... Mentez, mes amis, mentez; je vous le rendrai dans l'occasion* (1). »

On a vu les dispositions dans lesquelles se trouvoit Voltaire trois mois après avoir, pour ainsi dire, signé la paix avec le rédacteur de la *Semaine du Parnasse;* on ne doit donc pas être étonné s'il ne put souffrir quelques nouvelles critiques.

Voulant s'en venger, il publia, assez mal à propos pour sa tranquillité, une brochure intitulée *le Préservatif,* uniquement dirigée contre Desfontaines, brochure qui devoit d'autant moins sortir de la plume de Voltaire, qu'il savoit mieux que personne que Desfontaines n'avoit pas été coupable du délit qu'il lui re-

(1) Lettre à Thiriot, 21 octobre 1736.

prochoit, et pour lequel il avoit été arrêté. Il le savoit, puisque, indépendamment du mémoire que lui-même avoit fait pour le défendre, le lieutenant de police avoit écrit à l'abbé Bignon, bibliothécaire du roi, pour lui témoigner son regret d'avoir été surpris à l'égard de l'ordre qu'il avoit donné pour l'arrestation de Desfontaines. Celui-ci répondit au *Préservatif* par un autre libelle, ayant pour titre la *Voltairomanie ;* cet ouvrage étant signé par un jeune avocat, pouvoit facilement être désavoué par le véritable auteur.

La riposte étoit des plus fortes. Voltaire n'étoit pas accoutumé à trouver un adversaire aussi ferme. Peut-être n'éprouva-t-il jamais un si violent chagrin. Il étoit déjà fort tourmenté à l'occasion d'écrits faits contre lui par Guyot de Merville, par le libraire Jore et par Piron. La Voltairomanie l'écrasa tout-à-fait. Il tomba malade; mais il n'en fut que plus furieux au moment de sa convalescence. Dans son premier accès, il se plaignoit en ces termes au marquis d'Argens (1) : « L'abbé Desfontaines, votre ennemi, le mien, celui de tout le monde, vient de faire contre moi un libelle diffamatoire si horrible, qu'il a excité l'indignation publique

(1) 2 janvier 1739.

contre l'auteur, et la bienveillance pour l'offensé, peine ordinaire de la calomnie..... »

Ces mots *votre ennemi, celui de tout le monde,* peignent au plus haut degré la passion de Voltaire. Telle est la disposition naturelle de l'homme, que ce qui l'affecte extrêmement lui semble devoir produire le même effet sur tous les autres. L'auteur du *Préservatif* s'aveugloit au point de ne pas voir qu'à l'exception de ses partisans les plus outrés, tout le monde devoit applaudir à la vengeance de Desfontaines. Il étoit, il est vrai, l'agresseur; mais qu'avoit-il attaqué? le Temple du Goût, les Éléments de la Philosophie de Newton, la Mort de César, et d'autres écrits que la saine partie du public avoit été bien aise de voir combattre. Voltaire avoit voulu perdre, non pas les écrits de Desfontaines, mais Desfontaines lui-même. La passion seule pouvoit empêcher l'auteur du *Préservatif* d'envisager sa querelle avec celui de la *Voltairomanie* sous le même point de vue que la majorité du public. Doit-on s'étonner que la passion ait produit un si grand effet sur Voltaire? Qui pouvoit calmer la violence en cet homme, habitué à ne connoître aucun frein, à ne rien respecter? Celui qu'on avoit appris dès le berceau à fouler aux pieds la religion; qui, encore dans l'enfance, avoit été introduit dans

des sociétés où la morale et la décence étoient plutôt bravées que méconnues, et dont l'entrée dans le monde avoit été signalée par ses insultes envers des particuliers, son audace envers le public, et ses attaques contre tout ce qu'il y avoit de plus respectable; cet homme pouvoit-il ne pas se livrer à toute sa fureur, à toute sa rage même, lorsqu'il se sentoit personnellement blessé?

Il est peut-être moins important d'examiner ici la situation dans laquelle se trouva Voltaire, que les moyens qu'il employa pour en sortir. Trois mois entiers, pendant lesquels il suspendit presque tous ses autres travaux, se passèrent à faire des mémoires, à solliciter des certificats, à écrire à tous ceux qu'il crut pouvoir intéresser à sa cause, à se gagner des protecteurs, et à intriguer auprès des ministres, du chancelier et du lieutenant-général de police. Il est assez plaisant de l'entendre, au milieu de toutes ses sollicitations, s'écrier avec douleur: *Faudroit-il de la protection contre un Desfontaines?*

Rien ne peut mieux contribuer à faire connoître le caractère de Voltaire, que les lettres qu'il a écrites à ce sujet, tant au comte d'Argental, qu'à son ancien ami Thiriot, qu'il vouloit engager à porter témoignage contre Desfontaines devant le lieutenant de police. (*a*)

A l'entendre, le libelle fait contre lui étoit une affaire du ressort du lieutenant-criminel (1). « Un outrage pareil, toléré par la magistrature, étoit un affront éternel aux belles-lettres. Une réparation convenable feroit honneur au ministère (2). Au nom de Dieu, que j'obtienne quelque satisfaction! Ne pourrois-je pas du moins obtenir qu'on brûlât le libelle (3)?

Ainsi Voltaire avoit fait contre Desfontaines un libelle affreux, et d'autant plus coupable, qu'il étoit accompagné d'une gravure, laquelle, blessant les mœurs, devenoit un délit public, et Voltaire devoit être absous! Desfontaines avoit répondu par un autre libelle, bien fort, il est vrai, mais dirigé contre Voltaire seul, et il devoit être poursuivi criminellement! l'ouvrage devoit être brûlé! Voilà cependant l'esprit équitable du prétendu philosophe.

Desfontaines, pour avoir critiqué les ouvrages de Voltaire, et avoir répondu à un de ses libelles, devient un monstre, un scélérat; ce même Desfontaines, avec qui, suivant le témoignage du marquis de Luchet, il vivoit dans la plus grande cordialité, et à qui, quelques années auparavant, il écrivoit de Fontainebleau (4):

(1) Lettre à Thiriot, 10 janvier 1739.
(2) Lettre au comte d'Argental, 25 janvier 1733.
(3) Au même, 6 février.
(4) 13 Novembre 1725.

« Mon

« Mon cher abbé Desfontaines, il y a ici des injustices qui me font saigner le cœur. Je ne peux m'accoutumer à voir l'abbé Raguet dans l'opulence et dans la faveur, tandis que vous êtes négligé; cependant n'aimez-vous pas mieux être l'abbé Desfontaines que l'abbé Raguet (*)? »

On voulut faire signer un compromis aux deux adversaires; Voltaire s'y refusa. L'affaire fut enfin portée au tribunal de M. Hérault, lieutenant-général de police, à la sollicitation du marquis d'Argenson et de plusieurs autres personnages puissants. M. Hérault manda Desfontaines, qui fut obligé de signer, en forme de déclaration, un désaveu, que l'on imprima dans les papiers publics. Ce désaveu avoit été minuté de la main du marquis d'Argenson (1).

Voltaire étoit à peine remis des fatigues d'esprit que lui avoit causées son affaire avec Desfontaines, qu'il partit avec madame Duchâtelet pour Bruxelles, où cette dame avoit un procès avec la maison Honsbrouck. Il revint quelques mois après à Paris: il ne comptoit y séjourner qu'un mois, et il fut obligé d'y rester près de trois, étant tombé malade rue Cloche-Perche, hôtel de Brie. Il en partit sur la fin de no- 8 Mai 1739.

(*) Prieur d'Argenteuil, l'un des collaborateurs du *Journal des Savants*.

(1) Lettre de Voltaire au marquis d'Argenson, 21 juin 1739.

vembre pour se rendre à Cirey, d'où il retourna à Bruxelles.

Voltaire passa toute l'année 1740 et une partie de la suivante, soit à Bruxelles, soit à La Haye, pour suivre le procès de la marquise Duchâtelet. Les moments que cette affaire lui laissoit étoient employés à corriger sa tragédie de *Zulime*, jouée sans succès à Paris, le 8 juin 1740, et à préparer la mise en scène de *Mahomet*. Il sentoit bien que la première de ces pièces ne plairoit jamais beaucoup à la lecture; il convenoit qu'elle avoit l'*air d'un magasin dans lequel on avoit brodé les vieux habits de* ROXANE, *d'*ATALIDE, *de* CHIMÈNE *et de* CALLIRHOÉ (1); mais il espéroit qu'elle auroit grand succès aux représentations. Il a dit quelque part, et le marquis de Luchet l'a répété, qu'une pièce de théâtre est plus faite pour être jouée que pour être lue. Cette assertion peut se trouver vraie pour les tragédies de Voltaire, dont le mérite consiste en grande partie dans les coups de théâtre et la pantomime des acteurs. Quoi qu'il en soit, il comptoit beaucoup plus, et avec raison, sur Mahomet. Il appeloit cette dernière tragédie la pièce des hommes, et Zulime la pièce des femmes. S'il vivoit encore, il verroit que Mahomet n'est plus guère que la

(1) Lettre au comte d'Argental, 12 mars 1740.

pièce des jeunes gens, et que Zulime n'est la pièce de personne. A peine le titre en est-il connu aujourd'hui.

Une lettre du prince royal de Prusse, qui, depuis quatre ans, entretenoit correspondance avec Voltaire, vint lui apprendre, au mois de mars 1740, que le roi Frédéric-Guillaume touchoit à ses derniers moments. Le poëte crut s'apercevoir que l'intention du futur monarque étoit de l'attirer auprès de lui; mais ses intimes liaisons avec madame Duchâtelet, dont il déclaroit préférer l'amitié à celle de tous les rois de la terre, ne lui permettoient pas de la quitter. Deux mois après, le prince, en lui apprenant la mort de son père et son avénement au trône, lui ordonna de lui écrire toujours comme à un homme, et jamais comme à un roi. 31 Mai. 1740

Frédéric avoit promis de venir à Bruxelles *incognito:* son poëte l'y attendoit, quand un courrier du monarque lui fit savoir qu'il étoit retenu par une fièvre quarte au château de *Sleusmeuse,* à deux lieues de Clèves. Voltaire s'y rend aussitôt, trouve le roi au lit, et Maupertuis à son chevet.

Lorsque Frédéric fut rétabli, il emmena le mathématicien à Berlin, et envoya le poëte à La Haye pour y faire imprimer l'*Anti-Machiavel.* Voltaire a dit qu'il faisoit plus de cas de cet

ouvrage de Frédéric que des *Césars* de l'empereur *Julien* et des *Maximes* de *Marc-Aurèle*.

Condorcet a prétendu qu'une des premières démarches de Frédéric, en montant sur le trône, fut de suspendre la publication de l'Anti-Machiavel. Cette assertion est trop opposée à la nôtre, pour que nous ne nous empressions pas de prouver celle-ci, en citant la lettre de Voltaire à Cideville, sous la date du 18 octobre 1740. « Depuis un mois je suis à La Haye... Savez-vous bien ce que je fais à La Haye? Je fais imprimer la réfutation de Machiavel. »

Condorcet, comme on le voit, n'eut pas le même avantage que Duvernet, d'écrire l'histoire de Voltaire sur des matériaux fournis par ce dernier.

Aussitôt que l'impression de l'Anti-Machiavel fut achevée, l'éditeur alla faire sa cour au roi, qui se trouvoit au Vezel. Ce prince en partit le 15 décembre pour la conquête de la Silésie, et Voltaire revint à Bruxelles suivre le procès de son amie. Les inondations de la Meuse et du Rhin le retardèrent beaucoup dans ce voyage: il ne fut de retour que le 6 janvier.

Madame Duchâtelet étoit allée à Fontainebleau, d'où elle devoit venir passer quelque temps à Paris, lorsque Voltaire entreprit son voyage pour Clèves. Il paroît que cette absence

de son commensal déplut à la marquise. Elle s'en plaignit au comte d'Argental, auprès de qui notre poëte fut obligé de se justifier, tout en disant que l'injustice des plaintes de cette dame lui avoit fait plus de plaisir que les cours de tous les rois ne pourroient lui en faire. Cette légère altercation paroît avoir empêché Voltaire de venir à Paris vers Pâques.

Les représentations de Zulime, qu'on avoit jouée trois fois, s'étoient données pendant la dernière maladie de madame la duchesse de Richelieu; ce qui attira de la part du duc quelques reproches à Voltaire, qui en fut fort affligé. Cela ne contribua pas peu à lui faire abandonner cette tragédie pour long-temps. Dès-lors *Mahomet* et *Mérope* réunirent tous ses soins. Il marquoit au comte d'Argental qu'il n'avoit jamais mis ses complaisances que dans ces deux pièces.

Mahomet fut représenté à Lille dans le courant d'avril 1741. L'auteur s'y étoit rendu exprès pour juger de l'effet de cette pièce, que l'on y joua quatre fois. *Lanoue*, premier acteur de cette ville et auteur de *Mahomet second*, remplit le rôle de Mahomet le prophète. Pendant la représentation de cette tragédie, Voltaire reçut un billet du roi de Prusse, qui lui annonçoit la victoire qu'il venoit de remporter

à Molwitz. L'auteur interrompit le spectacle, pour faire lui-même la lecture de ce billet aux spectateurs. *Vous verrez*, dit-il à ceux qui se trouvoient autour de lui, *que cette pièce de Molwitz fera réussir la mienne.*

Ses amis, à la tête desquels étoit le comte d'Argental, l'engagèrent à ne point faire imprimer cette tragédie : il se conforma à leur désir.

1741. L'envoi que fit Voltaire, le 17 mai 1741, de quelques papiers à l'abbé Moussinot, chargé de ses affaires, joint à un placement dans lequel entrèrent cent vieux louis, font présumer que ce fut à cette époque que mourut son frère; son revenu s'accrut de mille écus de rente. La satisfaction qu'il en témoigne, et cette phrase, *il faudra un peu pâtir cette année; mais si Dieu permet que je vive, je vivrai à mon aise,* ne s'accordent guère avec la fortune considérable qu'on lui a supposée. Peut-être n'étoit-elle pas encore à son plus haut degré. Il montre dans sa lettre d'envoi, le plus grand mépris pour le nom d'Arouet. Cependant il pouvoit reconnoître dès-lors que l'épreuve étoit faite, et que le nom de Voltaire n'étoit pas plus chanceux pour lui.

Le procès qui avoit attiré madame la marquise Duchâtelet, et par suite Voltaire à Bruxelles,

ayant pris une nouvelle direction, et cette affaire devant se traiter à Cirey, nos voyageurs y revinrent à l'entrée de l'hiver. Entre autres ouvrages qui y occupèrent le poëte historien, il retouchoit sans cesse Mahomet, parce qu'il le regardoit comme devant être sa plus belle tragédie. Il fallut cependant la quitter au mois de janvier, pour suivre la marquise Duchâtelet en Franche-Comté, chez la comtesse d'Autrai. Cette dame leur prêta sa maison de Paris, où ils se rendirent au commencement de février, probablement pour activer et voir les représentations de Mahomet. Mais la présence de son auteur n'empêcha pas que la pièce ne fût suspendue, par ordre supérieur, après la troisième représentation. On se doute bien que Voltaire et ses amis ne gardèrent pas le silence.

A cette occasion nous rapporterons quelques traits qui peignent parfaitement le caractère de notre philosophe. Sa tragédie est suspendue à Paris comme attaquant la religion; il l'envoie aussitôt à Rome avec ces deux vers latins pour le portrait du pape Benoît XIV:

Lambertinus hic est Romæ decus et pater orbis,
Qui mundum scriptis docuit, virtutibus ornat.

La lettre qui accompagnoit Mahomet, prioit Sa Sainteté de pardonner à l'auteur de consacrer au chef de *la véritable Religion*, un écrit

contre le fondateur *d'une religion fausse et barbare.*

Menacé d'une excommunication vingt ans après, pour avoir fait ôter à Ferney une croix qui gênoit la vue de son château, et avoir fait abattre une partie de la paroisse, il écrit directement au pape pour le prévenir en sa faveur par ses soumissions. *Ma destinée,* marquoit-il en même temps au comte d'Argental, en lui faisant part de ses démarches, *est de bafouer Rome, et de la faire servir à mes petites volontés.* (1)

Craignant qu'on ne fît, dans l'*Orphelin de la Chine,* quelques applications du personnage d'Idamée à madame de Pompadour, il projetoit de lui dédier cette tragédie. *On préviendroit ainsi,* disoit-il, *toutes les mauvaises impressions qu'on pourroit lui donner* (2). Ce moyen ne lui ayant pas depuis paru suffisant, il fit disparoître, le plus possible, toutes ces allusions, et dédia la pièce à son ancien protecteur, le duc de Richelieu.

C'est ainsi que Voltaire conjuroit les orages et préparoit ses succès, soit en enchaînant, pour ainsi dire, ceux qui pouvoient lui nuire,

(1) Lettre au comte d'Argental, 21 juin 1761.

(2) Au même, 6 octobre 1754.

soit en cajolant ceux qui étoient à même de lui être utiles.

L'auteur de Mahomet, obligé de céder à l'autorité, ne perdit point l'espoir de faire représenter plus tard son ouvrage. Malgré son caractère fougueux, personne ne connoissoit mieux que lui l'avantage qu'on peut tirer de l'art de temporiser. Il avoit souvent à la bouche ces mots : *le temps amène tout.*

M. le comte d'Argenson, frère de celui qui avoit minuté la déclaration que Desfontaines avoit été obligé de signer à l'occasion de la Voltairomanie, étant devenu secrétaire d'état, chargea l'ami d'Alembert d'examiner Mahomet; on en retrancha quelques vers pour la forme, et la pièce reparut en 1751, malgré Berrier, lieutenant de police. L'auteur se dissimuloit si peu les principes qu'elle renferme, qu'il a écrit : « Après qu'on a joué *Tartuffe* et *Mahomet, il ne faut désespérer de rien.* On pourra mettre un jour Caïphe et Pilate sur la scène (1). »

Voltaire, qui n'avoit pu, pour le moment, gagner à Paris le procès de Mahomet, retourna suivre celui de son amie madame Duchâtelet, lequel les rappela de nouveau à Bruxelles.

(1) Lettre au comte d'Argental, 28 septembre 1768.

Nous ne parlerons pas d'un petit voyage qu'il fit en Prusse auprès du roi, qui l'avoit appelé, et qu'il étoit en même temps chargé, par le cardinal de Fleuri, de sonder sur les causes de sa défection. On voit qu'il s'agit ici d'affaires plus importantes que celles de la marquise Duchâtelet, et ce furent celles-ci qui ramenèrent vite son admirateur dans la capitale du Brabant.

Le cardinal de Fleuri étant mort le 29 janvier 1743, Voltaire, qui se trouvoit à Paris, employa tous ses efforts, réunit toutes ses protections, pour obtenir la place qui devenoit vacante à l'académie. Il se vanta même d'avoir l'agrément du roi. Dans l'espoir qu'un succès forceroit son élection, il fit représenter, le 20 février, sa tragédie de Mérope, qu'il gardoit depuis cinq ans, dit le marquis de Luchet, parce que ses amis craignoient qu'on n'y trouvât trop de ressemblance avec l'*Amasis* de Lagrange, que l'on donnoit encore, et avec un *Téléphonte* de Lachapelle; on auroit pu ajouter avec *Gustave Vasa* de Piron, et encore plus avec la *Mérope* de Maffey, dont les plus beaux morceaux de la tragédie de Voltaire sont traduits. Quoi qu'il en soit, Mérope eut le plus brillant succès pendant quinze représentations de suite. A la fin de la première, le parterre appela l'auteur, honneur qui n'avoit encore été accordé à per-

sonne, et qui depuis a dégénéré en abus. Voltaire étoit dans la loge du maréchal de Villars; et madame Duchâtelet, à côté de qui il se trouvoit (dit le chevalier de Mouhy dans l'Abrégé de l'Histoire du Théâtre Français), le présenta au public. Condorcet ajoute que l'on cria à la jeune duchesse de Villars d'embrasser l'auteur, et qu'elle fut obligée de céder à l'impérieuse volonté du public. C'est le cas de dire que Voltaire obtint une faveur à laquelle il n'avoit pas pensé, et que celle qu'il ambitionnoit ne lui fut pas accordée; car il ne fut point nommé à l'académie: il avoit cependant été vivement appuyé, entre autres par M. le duc de Richelieu et par madame la marquise de Châteauroux. Il a prétendu que c'étoit M. de Maurepas qui s'étoit opposé à sa nomination; il a été jusqu'à dire que M. Boyer, évêque de Mirepoix, ayant fait des représentations pour qu'on ne le nommât point, lui Voltaire avoit été trouver M. de Maurepas, pour lui demander si, au cas que M.me de Châteauroux l'emportât sur M. l'évêque, Son Excellence s'opposeroit à sa nomination; et que le ministre lui avoit répondu: *Oui, et je vous écraserai.* Le correspondant général de la société littéraire typographique assure, dans une note mise à la vie de Voltaire par Condorcet, qu'ayant parlé de ce fait, depuis la mort de

Voltaire, à M. de Maurepas, ce seigneur lui a dit n'avoir point tenu ce propos, et que c'étoit le roi qui avoit trouvé *une dissemblance trop marquée entre le cardinal de Fleuri et Voltaire, pour mettre l'éloge de l'un dans la bouche de l'autre; ce qui donneroit à rire au public.* Une pareille réflexion paroîtra sans doute fort judicieuse. Il n'en est pas moins vrai que l'auteur de Mérope fut très-mortifié de n'être pas nommé à une place que, douze ans auparavant, il disoit « être méprisée par les gens qui pensent, respectée encore par la populace, et toujours courue par ceux qui n'ont que de la vanité (1). » Mérope ne fit pas plus pour son auteur en 1743, que n'avoit fait Brutus en 1731. Voltaire s'étoit vu la première fois préférer l'évêque de Luçon pour successeur à Lamotte; il se vit cette fois préférer l'archevêque de Narbonne pour successeur au cardinal de Fleuri. Il est assez curieux de voir la lettre que Voltaire avoit écrite à M. ***, de l'académie française (*b*).

Voltaire ayant tiré de la Mérope du marquis de Maffey, non-seulement le sujet, mais les plus belles scènes de la Mérope française, il dédia celle-ci à l'auteur italien comme un hommage. En même temps il publia, sous le nom

(1) Lettre à M. de Formont, 25 décembre 1731.

de l'abbé Lalandelle, une lettre que, pour éloigner tout soupçon, il prit soin de s'adresser, dans laquelle la tragédie de Maffey est critiquée avec l'injustice la plus révoltante.

Au chagrin que Voltaire éprouva de se voir, pour la seconde fois, refuser son admission à l'académie, s'en joignit cette même année un autre qui lui fut encore plus sensible; nous voulons parler de la défense de faire jouer la Mort de César. « J'ai bien peur, disoit-il, de mourir de chagrin. Ce n'est pas tant Jules César que moi que l'on proscrit, écrivoit-il aux uns. Est-on devenu assez décidément ostrogoths, disoit-il aux autres, pour ne pas jouer Jules César? »

Il quitta vers la fin de juin cette malheureuse 1743.
ville, où l'on ne vouloit ni de sa personne à l'académie, ni de son Jules César au théâtre, et se réfugia dans les marais de la Hollande. La cour de Prusse, qui se trouvoit à La Haye, étoit le fleuve Léthé pour Voltaire: c'étoit là qu'il alloit oublier ses malheurs. Les flatteries de Frédéric le consoloient des vérités qu'il entendoit dans sa patrie. Je ne sais si un véritable amour pour celle-ci, amour qu'il étoit bien loin d'avoir, pourroit justifier le rôle qu'il commença à jouer près de ce prince. N'ayant encore aucune mission de la France, il chercha à pénétrer les

secrets d'un roi qui l'honoroit de son amitié et de sa confiance. Ce qu'il pouvoit découvrir, il l'écrivoit confidentiellement à M. Amelot. Ce ministre des affaires étrangères ne se dissimuloit pas combien l'alliance de la Prusse étoit nécessaire à la France. Louis XV craignoit de s'engager par des démonstrations. Le duc de Richelieu et madame de Châteauroux lui proposèrent de charger Voltaire d'agir auprès de Frédéric. Le roi daigna y consentir: le candidat de l'académie s'étoit imaginé de prétexter sa querelle avec M. l'évêque de Mirepoix, pour demander un asile au roi de Prusse; ce monarque lui ayant marqué de venir, le logea à Potzdam.

« Au milieu des fêtes, des opéra, des soupers, la négociation s'avançoit, et j'entremêlois, dit le poëte diplomate, souvent des questions sur la France et sur l'Autriche, à propos de l'Énéide et de Tite-Live.... Cette négociation, d'une espèce nouvelle, finit par un discours qu'il (Frédéric) me tint dans un de ses mouvements de vivacité contre le roi d'Angleterre, son cher oncle.... *Georges est l'oncle de Frédéric*, disoit-il, *mais Georges n'est pas l'oncle du roi de Prusse.* Enfin, il me dit : Que la France déclare la guerre à l'Angleterre, et je marche. »

Voltaire, satisfait d'avoir ainsi pénétré les in-

tentions de son hôte, revint en France rendre compte de son voyage. Il comptoit obtenir tout ce qu'il voudroit après un si grand service, et il n'obtint rien.

Nous venons de dire que Voltaire étoit bien loin d'avoir de l'amour pour sa patrie. Une telle inculpation est trop grave pour que nous n'en donnions pas la preuve. Nous pourrions sans doute la tirer de sa conduite, mais elle sortira encore bien mieux de sa plume. « Je mourrai bientôt, marquoit-il à d'Alembert (1), et ce sera en détestant le pays des singes et des tigres où *la folie de ma mère* me fit naître il y a bientôt soixante-treize ans. » D'Alembert partageoit bien les tendres sentiments de son chef et ami, d'Alembert qui disoit : « Il est sûr que cette France m'est bien odieuse, et que si ma raison est pour elle, assurément mon cœur n'y est pas (2). »

M. d'Argenson, qui avoit si bien secondé l'auteur de Mahomet pour faire jouer cette tragédie malgré le lieutenant de police, étoit toujours dans le ministère : il employa son protégé à écrire des manifestes et des dépêches. A cette puissante protection, Voltaire en joignit une

(1) 7 Août 1766.

(2) 16 Juillet 1765.

autre non moins utile, celle de madame la marquise de Pompadour, qu'il avoit beaucoup connue lorsqu'elle n'étoit encore que madame d'Étiolles. Elle le chargea de faire une pièce pour le mariage du Dauphin. Ce fut à cette occasion qu'il composa *la Princesse de Navarre*, comédie ballet, représentée à Versailles le 23 février 1745. Cet ouvrage lui valut une charge de gentilhomme de la chambre du roi, le titre d'historiographe de France, et la protection de la cour. C'est ce qui lui fit dire :

Mon Henri quatre et ma Zaïre,
Et mon américaine Alzire,
Ne me m'ont valu jamais un seul regard du roi.
J'eus beaucoup d'ennemis avec très-peu de gloire;
Les honneurs et les biens pleuvent enfin sur moi
Pour une farce de la foire.

Cette pièce avoit trop bien réussi à son auteur, pour qu'il n'en essayât pas d'autres dans le même genre. Il fit représenter à Versailles, dans une fête donnée le 27 novembre 1745, *le Temple de la Gloire*, où Trajan reçoit la couronne. S'étant approché de Louis XV après la représentation, il lui demanda : *Trajan est-il content ?* Cette familiarité ne plut point au roi, qui fixa l'auteur sans lui répondre. Le favori de Frédéric fut fort surpris de cette sévérité. Il se rendit avec madame Duchâtelet à Châlons, où

où le fils de cette marquise étoit tombé malade et avoit la petite-vérole.

Dans cet intervalle le roi partit pour la Flandre, alors théâtre de la guerre. Le gain de la bataille de Fontenoy fournit au poëte le sujet d'un poëme qu'il composa en deux jours. Tant d'efforts lui obtinrent enfin son admission à l'académie, le 9 mai 1746, à la place vacante par la mort du président Bouhier.

On exigea, avant de l'admettre au nombre des quarante, qu'il écrivît au père Delatour, provincial des Jésuites, une lettre qui contînt une profession de foi, un éloge des Jésuites, et une sortie contre le gazetier ecclésiastique qui avoit maltraité l'évêque de Mirepoix, M. Boyer, que lui-même avoit tant déchiré. Voltaire fit tout ce qu'on voulut, tant il brûloit d'obtenir cette place, qu'il avoit jadis trouvée si méprisable!

Beaucoup de personnes virent avec peine siéger au milieu d'un corps respectable l'auteur de l'*Épître à Uranie*, des *Lettres philosophiques*, du *Mondain* et de *la Pucelle*. Parmi plusieurs écrits satiriques qui parurent contre lui, deux surtout excitèrent sa fureur: l'un avoit pour titre, *Discours prononcé à la porte de l'Académie par M. le Directeur, à M.* ***; et l'autre, *Triomphe poétique*.

Voltaire, fidèle au plan qu'il suivit toujours

de rendre sa cause intéressante en y associant des personnages ou des compagnies respectables, prétendit que l'académie se trouvoit compromise dans cette diffamation. Sous ce prétexte, l'apôtre de la liberté tira du lieutenant de police un ordre pour s'assurer de l'auteur de ces deux pièces, qui étoient imprimées sur une même feuille.

Travenol. Il n'avoit aucun indice, pas même un soupçon, lorsqu'un colporteur vient l'avertir que Travenol fils, violon de l'Opéra, facilite le débit de cette brochure. L'ordre est remis aussitôt à un exempt de police pour arrêter le musicien. La maison où il demeure est investie; on ne l'y trouve point: son père, infirme, âgé de quatre-vingts ans, malgré ses justes réclamations, est traîné hors de chez lui, conduit au Fort-l'Évêque, et mis au secret. Cette violation de toute loi, de toute humanité contre un vieillard qui, dans une circonstance pareille, ne peut répondre pour son fils, excite quelques personnes à prendre sa défense. Le lieutenant de police est instruit de l'usage qu'on a fait de l'ordre qu'il a décerné, et, après cinq jours de la détention la plus rigoureuse, le malheureux octogénaire est mis en liberté.

Voltaire, pendant l'emprisonnement du père, n'avoit pas moins ardemment cherché à décou-

voir la retraite du fils. Le vieillard, qui avoit le droit le plus évident à une réparation, sacrifie son ressentiment au désir si naturel de rendre la tranquillité à sa famille; il va trouver l'académicien, lui demande, pour seul dédommagement de l'injuste détention qu'il a subie, la cessation de toute poursuite contre son fils. Voltaire, qui ne peut se dissimuler l'action qu'on a droit d'intenter contre lui, consent à ce qu'on lui demande; des embrassements furent le gage de la paix conclue. Mais à peine Travenol est-il sorti, que le nouvel agrégé à l'académie continue ses poursuites contre le musicien. Le père indigné, présente, le 19 novembre 1746, une requête d'intervention au procès commencé contre son fils, et y conclut à six mille francs de dommages et intérêts. Une sentence du lieutenant-criminel condamna Travenol fils à payer, à titre de réparation, trois cents livres à Voltaire, qui fut lui-même condamné à en payer cinq cents à Travenol père. L'appel de cette sentence, porté au parlement par les Travenol, fut évoqué au conseil par Voltaire, qui craignoit un tribunal dont ses écrits avoient souvent éprouvé la justice. Mais, d'après l'opposition de ses parties adverses, l'affaire fut renvoyée au parlement. L'académicien, après avoir été, dans le cours

des plaidoyers, mystifié par Rigoley de Juvigny et par Mannori, avocats des Travenol, eut, de plus, le désagrément de voir vendre, dans les cafés, leurs plaidoyers, dans lesquels les satires qui avoient donné lieu au procès étoient imprimées, et paroissoient ainsi publiquement, tandis qu'auparavant elles ne se vendoient que sous le manteau. Il est assez curieux de voir comment Condorcet raconte cette affaire. « On arrêta, dit-il, un malheureux violon de l'opéra, nommé Travenol, qui, avec l'avocat Rigoley de Juvigny, colportoit ces libelles. Le père de Travenol, vieillard de quatre-vingts ans, va chez Voltaire demander la grâce du coupable; *toute sa colère cède au premier cri de l'humanité.* Il pleure avec le vieillard, l'embrasse, le console, et court avec lui demander la liberté de son fils. »

Voilà cependant avec quelle audace les partisans de Voltaire ont osé dénaturer les faits, pour tourner à son honneur ses actions les plus condamnables. Voilà le persécuteur des Travenol, celui qui, pendant plusieurs mois, poursuivit à outrance cette malheureuse famille dont il avoit fait mettre au secret le chef, âgé de quatre-vingts ans; le voilà présenté comme le consolateur de ce vieillard et comme le bienfaiteur de son fils. Cependant, les mé-

moires des avocats, la sentence du juge, toutes les pièces du procès existent, et témoignent contre Condorcet. Ce trait ne suffit-il pas pour donner une idée de la véracité de cet historien philosophe?

Peu après la réception de Voltaire à l'académie, comme on discutoit en sa présence un point de littérature, Danchet eut le malheur de n'être point de son avis; Voltaire, qui vouloit par-tout tenir le sceptre, le traita fort injurieusement, sur quoi Fontenelle lui dit: *Monsieur Voltaire, vous justifiez bien la répugnance que nous avons toujours eue de vous admettre parmi nous.*

Cette leçon ne plut point du tout à l'auteur de *Mérope:* du moment qu'il connut qu'il ne régneroit pas despotiquement au milieu de l'académie, il n'ambitionna plus d'y paroître; il se contenta d'être un de ses membres, espérant, comme il l'avoit toujours dit, que ce seroit pour lui une sorte de *palladium* contre ses ennemis.

Versailles lui déplut bientôt autant que l'académie. N'étoit-il pas en effet révoltant qu'on ne le reçût pas seul à la cour, qu'on y admît Crébillon, qu'on lui accordât des préférences, qu'on y fît jouer *Catilina*, et qu'on applaudît à cet ouvrage? Comment supporter qu'on eût

refusé à l'auteur de la Henriade d'imprimer son poëme au Louvre, et qu'on y imprimât le théâtre de Crébillon? De pareils outrages peuvent-ils se supporter? L'accueil que recevoit Crébillon étoit une preuve, aux yeux de Voltaire, que madame de Pompadour avoit l'intention de l'humilier; aussi se retira-t-il précipitamment de la cour pour se rendre à Sceaux chez madame la duchesse du Maine.

C'est cependant en prenant à témoin ce même Crébillon, que l'auteur d'Alzire s'écrie, dans la préface de cette tragédie : « Je ne connois l'envie que par le mal qu'elle m'a voulu faire : *j'ai défendu à mon esprit d'être satirique*, et il est impossible à mon cœur d'être envieux. J'en appelle à l'auteur de *Rhadamiste* et d'*Electre;* ses succès ne m'ont jamais coûté d'autres larmes que celles que l'attendrissement m'arrache aux représentations de ses pièces; il sait qu'il n'a fait naître en moi que de l'émulation et de l'amitié. »

Qu'on oppose à cette tirade la troisième partie de la dissertation sur les principales tragédies anciennes et modernes qui ont paru sur le sujet d'Electre, dissertation que Voltaire a publiée sous le nom de Dumolard, et qui se trouve à la tête de *Rome sauvée;* on y verra si Voltaire s'est défendu la satire contre Crébil-

lon, et si la tragédie d'Electre, de cet auteur, n'a fait naître en lui que de l'émulation et de l'amitié.

Voltaire a imité Œdipe de *Sophocle;* Mérope, de *Maffey;* Sémiramis, Oreste et Rome sauvée, de *Crébillon*, et, pour abaisser ces trois poëtes, il a falsifié le texte du premier dans la traduction qu'il a donnée de divers passages de sa tragédie. Il a fait paroître, sous un nom emprunté, une critique injuste de l'ouvrage du second, tandis qu'il lui rendoit un hommage public en lui dédiant sa propre pièce. Il a déchiré le troisième également sous un nom d'emprunt. Voilà cependant ce philosophe *au cœur duquel il est impossible d'être envieux,* et que ses historiens jusques ici ont présenté si fort au-dessus de l'envie.

Gresset, remplaçant à l'académie Danchet, qui avoit donné à Voltaire une leçon si peu de son goût, semble avoir eu le dessein d'offrir un contraste avec ce dernier, lorsque, terminant le portrait de son prédécesseur, il dit : « Instruit dès sa jeunesse, et convaincu toute sa vie, que la poésie ne doit être que l'interprète de la vérité et le charme de la société, il ne partagea ni le délire ni l'ignominie de ceux qui la profanent. Au-dessus de cette lâche envie qui est toujours une preuve humiliante

d'infériorité, ennemi du genre satirique, dont l'art est si facile et si bas; ennemi de l'obscénité, dont le succès même est si honteux; inaccessible à cette aveugle licence qui ose attaquer le respect dû aux lois, au trône, à la religion, audace dont tout le mérite est en même temps si coupable et si digne de mépris; incapable enfin de tout ce que doivent interdire l'esprit sociable, la façon noble de penser, l'ordre, la décence et le devoir, ses écrits portent toujours l'empreinte de son cœur. »

Jamais homme ne fut plus vindicatif que l'auteur de la Henriade. Ne pouvant rien contre madame de Pompadour, il résolut d'exercer sa vengeance sur son protégé. *Il étoit fatigué*, dit Condorcet, *d'entendre tous les gens du monde, et la plupart des gens de lettres, lui préférer Crébillon.* Il entreprit de refaire plusieurs de ses tragédies. Madame la duchesse du Maine, qui aimoit Cicéron, et qui étoit indignée des prétendus outrages que lui avoit faits Crébillon dans son Catilina, approuva fort ce projet; Voltaire en commença l'exécution par Sémiramis.

Cependant l'accueil flatteur qu'il recevoit à Sceaux ne le dédommageoit pas des désagréments qu'il avoit éprouvés à Versailles. Dégoûté de la ville, où l'académie osoit lui résis-

ter, de la cour, où l'on refusoit d'imprimer ses ouvrages, de la France, où il se regardoit comme persécuté, parce que l'on n'y adoptoit pas ses systèmes ; il accepta l'offre qu'on lui fit de le recevoir, avec madame Duchâtelet, à Lunéville, où Stanislas, roi de Pologne, tenoit sa cour. Il s'y rendit vers la fin de 1747. Ce fut là qu'il composa *Nanine* et ses *Contes de Babouc* et de *Zadig*. « Peu de personnes s'aperçurent, dit Duvernet, que dans ce roman, sous le nom de *Yébor*, le plus sot, le plus fanatique et le plus dangereux des archimages, se trouve le portrait du théatin Boyer (l'évêque de Mirepoix) son persécuteur. »

Le succès de Sémiramis, pour laquelle Louis XV avoit donné une superbe décoration, dut ajouter aux plaisirs que Voltaire goûtoit à la cour de Lorraine ; mais ils furent bientôt troublés par la nouvelle qu'on alloit représenter aux Italiens une parodie de cette tragédie. On peut voir, par plusieurs lettres qu'il a écrites à ce sujet, (c) jusqu'à quel point alloit son amour-propre, les efforts dont il étoit capable pour arrêter toute espèce de critique, et les ressorts qu'il faisoit jouer pour obtenir ce qu'il désiroit.

Madame la marquise Duchâtelet mourut à 1749 Septembre.

Lunéville des suites d'une grossesse (*) dans le petit appartement de la reine de Pologne. Elle étoit âgée de cinquante-deux ans: il fallut que son cercueil traversât la salle de spectacle: le brancard sur lequel il étoit placé cassa sur le théâtre où elle avoit joué la comédie quelques semaines auparavant. (1)

Il y avoit quinze ans que Voltaire vivoit dans la plus grande intimité avec cette dame. Sa perte dut donc lui être extrêmement sensible. Le roi de Pologne voulut le retenir dans son palais de Lunéville, si l'on en croit son biographe; mais toutes les instances furent vaines. Après être revenu passer quelques jours à Cirey et avoir visité des amis sur la route, à Châlons et à Reims, il rentra à Paris le 10 octobre, et alla demeurer rue Traversière, près le Palais-Royal. Ce fut là que Lekain, se sentant agité des fureurs de Melpomène, vint voir l'auteur d'un si grand nombre de tragédies. On a prétendu que le poëte offrit dix mille francs en pur don à ce jeune homme, s'il vouloit pren-

(*) Condorcet, qui ne parle pas de cette grossesse, dit qu'un travail forcé, pour terminer sa traduction de *Newton*, abrégea les jours de cette dame; c'est une erreur; le fait est tel que nous l'annonçons, et confirmé par une lettre de Voltaire à madame du Deffant, en date du 10 septembre 1749.

(1) Duvernet, Vie de Voltaire.

dre l'état d'orfévre qu'exerçoit son père. On peut douter de cette générosité de Voltaire, parce qu'il a toujours paru tenir beaucoup à l'argent, parce qu'il n'y avoit rien qui pût lui faire prendre un si grand intérêt à Lekain, enfin parce que lui-même aimoit trop le théâtre pour faire un pareil sacrifice dans l'intention d'en détourner un amateur. Comment, en effet, concilier l'éloignement que Voltaire auroit voulu inspirer à Lekain pour le théâtre, et le plaisir qu'il prenoit à lui faire jouer la tragédie avec ses nièces, tant dans sa propre maison que chez la duchesse du Maine, où il le menoit souvent? Ce seroit une véritable inconséquence. Nous ne prétendons pas pour cela nier le fait, qui a été rapporté par plusieurs historiens, et par Lekain lui-même.

Dans le temps que Voltaire alloit fréquemment chez madame la duchesse, il acheva sa tragédie d'Oreste, laquelle fut mise au théâtre le 12 janvier 1750. Voyant que le cinquième acte, trop visiblement imité de Sophocle, ne prenoit pas parfaitement, il eut la foiblesse de s'avancer moitié hors de sa loge pour crier: *Courage, braves Athéniens, applaudissez! c'est du Sophocle tout pur.* Il refit un nouveau cinquième acte en deux jours, et la pièce se traîna jusqu'à neuf représentations. Sur ce

qu'on lui rappela à Sceaux que Catilina avoit eu les honneurs du Louvre, c'est-à-dire d'y être imprimé : « Catilina, répliqua-t-il, est un malheureux dont je veux faire justice ; et trois semaines après il revint chez la duchesse du Maine avec la tragédie de *Rome sauvée*, qu'on y représenta le 22 juin. Le duc de Villars joua le rôle de Catilina, et Voltaire celui de Cicéron. » Ce passage, que nous fournit Duvernet, pourroit faire croire que *Rome sauvée* fut faite en trois semaines ; ce seroit une erreur. L'auteur la retoucha seulement dans cet intervalle ; car dès le 4 septembre 1749, il avoit écrit de Lunéville, à l'abbé de Voisenon : « J'ai accouché en huit jours de Catilina ; c'est une plaisanterie de la nature, qui a voulu que je fisse en huit jours ce que Crébillon avoit été trente ans à faire. »

Voltaire a accusé Corneille et Boileau de flatterie, mais nous croyons qu'il est impossible de porter plus loin que lui cet art si généralement employé, et toujours avec succès, pour réussir auprès des hommes. Toute sa correspondance est pleine de louanges, de protestations d'amitié, de bienveillance, de dévouement : il n'est pas douteux qu'il s'est acquis par-là un très-grand nombre de partisans, qui étoient flattés de pouvoir montrer des témoi-

gages de considération de la part d'un homme aussi célèbre et aussi bien accueilli des grands. Nous doutons fort cependant que ceux qui se sont le plus félicités de ces compliments de Voltaire, en eussent fait un très-grand cas, s'ils eussent su à quel point il les prodiguoit, et qu'il descendoit jusqu'à la bassesse quand il désiroit obtenir quelque chose. Rien du moins ne nous paroît plus bas que la lettre qu'il écrivit à mademoiselle Clairon avant la première représentation d'Oreste. (*d*)

Voltaire ambitionnoit fort le titre d'associé libre dans l'académie des sciences et arts, et dans celle des belles-lettres. *Il regardoit ces places*, dit Condorcet, *comme un asile contre l'armée des critiques hebdomadaires.* Furieux de ce que M. d'Argenson ne les lui avoit pas fait obtenir (1), et cédant aux invitations du roi de Prusse, qui lui offroit, outre une place de chambellan, la grande croix de l'ordre du mérite, et une pension de vingt mille livres, il étoit fort disposé à se rendre à Berlin; mais quelque brillantes que fussent les offres qu'on lui faisoit, il vouloit encore *mettre un plus grand prix à son acquisition.* Ce sont les termes qu'il employoit dix ans aupara-

(1) Lettre de Voltaire au maréchal duc de Richelieu, 1750.

vant, en proposant à Maupertuis de faire demander ce géomètre par le roi de Prusse. En conséquence, il objecta les dépenses d'un pareil déplacement : Frédéric lui fit compter seize mille francs. Il négocioit encore pour un traitement annuel qu'il vouloit faire accorder à madame Denis, sa nièce, qu'il avoit l'intention d'emmener avec lui, lorsque son amour-propre blessé, comme on va le voir, hâta son départ. Car, quel que fût son amour pour l'argent, son amour-propre étoit encore le plus fort. D'Arnaud, le même à qui il avoit envoyé douze francs au collége, plus cinquante francs pour copier certain avertissement, d'Arnaud étoit alors à Berlin ; il avoit adressé au roi de Prusse une épître en vers ; Sa Majesté avoit dit, dans sa réponse, que d'*Arnaud étoit à son aurore, et Voltaire à son couchant.*

Voltaire apprit cette réponse du roi par son ami Thiriot, correspondant littéraire de Frédéric : « *L'aurore de d'Arnaud !* s'écrie-t-il en sautant de son lit, en chemise ; *Voltaire à son couchant !* que Frédéric se mêle de régner, et non de me juger. J'irai, oui, j'irai apprendre à ce roi que je ne me couche pas encore (1).

Peu de temps après il se rendit à Compiègne,

(1) Vie de Voltaire, par Duvernet.

où étoit la cour. Il vouloit avoir le consentement du roi pour aller en Prusse; Louis XV refusa de le voir. Duvernet et autres, attribuent ce refus au chagrin que le monarque avoit éprouvé de ce que Voltaire étoit mécontent de la cour. Ne seroit-il pas plus naturel de croire que le roi, qui ne l'avoit guère vu, et peut-être pas du tout, depuis la représentation du Temple de la Gloire, dont nous avons parlé, se ressouvenoit encore de l'impertinence de l'auteur? Quoi qu'il en soit, celui-ci partit de Compiègne sans avoir pu obtenir d'audience. Il se rendit en Hollande, et de là à Clèves, où M. Raesfeld, chargé des affaires de Prusse, avoit ordre de le recevoir, de le loger et de lui fournir des chevaux et les voitures de Frédéric jusqu'à Berlin.

Tandis que Voltaire quittoit sa patrie pour s'établir en Prusse, un autre homme, qui mérita lui-même une réputation distinguée, par un excellent discours sur l'histoire d'Allemagne, et par un précis de l'histoire du Palatinat du Rhin, Collini, abandonnoit Florence, où il étoit né, et dirigeoit ses pas vers Berlin, comme s'il eût été destiné à être le secrétaire du poëte français. Ils arrivèrent presque en même temps dans la capitale du roi de Prusse, au mois de juillet 1750.

Le jeune Florentin, moitié par curiosité,

moitié par l'espoir d'obtenir un emploi avantageux, au moyen de la protection de Voltaire, ne négligea rien pour s'en faire connoître. La première fois qu'il le vit, ce fut à un carrousel préparé pour fêter le margrave de Bareith et son épouse, sœur du roi. Peu de jours après, il se présenta chez le poëte, et se fit connoître à lui pour un jeune Italien, qui aimoit et cultivoit la littérature. Voltaire le reçut fort bien, et, sur la demande qu'il en fit, lui promit de s'employer à lui être utile. Collini cultiva ces favorables dispositions même après le départ de son nouveau protecteur pour Potzdam, séjour ordinaire de Frédéric. Potzdam est situé dans une île, à huit lieues de Berlin, et à une lieue de *Sans-Souci*. Frédéric y avoit une maison de plaisance, où il passoit une partie de l'année. Il y faisoit souvent venir des musiciens de la capitale; de ce nombre étoit M.lle Astroa, célèbre cantatrice, dont Collini avoit eu occasion de faire la connoissance, et qui, chaque fois qu'elle venoit à Potzdam, voyoit le chambellan, et lui rappeloit son protégé.

Voltaire n'avoit point perdu de vue le projet de faire accorder par Frédéric une pension à madame Denis sa nièce, et de l'attirer en Prusse pour y tenir sa maison. Cela avoit été un de ses premiers soins, en arrivant à Potzdam; et dès le

le 14 août 1750, il avoit été autorisé à lui écrire que le roi lui assuroit pour toute sa vie quatre mille livres de pension. Cette dame ne se pressa point, et l'on verra qu'elle fit bien. Quant à son oncle, il étoit enivré de ses succès. Aussi Frédéric, de qui il obtenoit tout ce qu'il vouloit, étoit-il à ses yeux *le premier homme de l'univers, un philosophe couronné* (1). « Le roi, écrivoit-il au duc de Richelieu (2), en parlant de Louis XV, ne me témoignoit jamais la moindre bonté; madame de Pompadour, en dernier lieu, sembloit *s'être éloignée de moi*.... ne pourriez-vous pas lui dire qu'en quittant la France, je n'ai fait que me soustraire à la mauvaise volonté de gens qui ne l'aiment pas, que *j'ai précisément les mêmes ennemis qu'elle?* » On conviendra qu'il est difficile de porter l'audace de la philosophie plus loin que le fils du notaire Arouet. Le nouveau chambellan n'avoit qu'à se féliciter de la cour de Prusse, où il étoit très-fêté, et où les princesses jouoient ses tragédies avec lui. Le charme cependant diminua peu à peu. Dès le mois de novembre suivant, quatre mois après son arrivée à la cour du PHILOSOPHE *couronné*, Voltaire eut déjà un peu de méfiance de sa sincérité. Son *humanité*, car c'est ainsi

(1) Lettre au comte d'Argental, 28 août 1750.
(2) Août 1750.

que l'appeloit notre poëte, avoit écrit une lettre touchante et pathétique, et même fort chrétienne, à M. Darget, l'un de ses secrétaires, à l'occasion de la mort de l'épouse de ce dernier, et le même jour il avoit fait une épigramme contre la défunte. *Cela ne laisse pas de donner à penser,* observoit avec tristesse le chambellan tant fêté.

Voltaire occupoit à Potzdam un des plus beaux appartements du palais : il logeoit au rez-de-chaussée auprès du roi, avoit une table particulière et des équipages à sa disposition. Il ne voulut accepter aucune distinction en Prusse sans l'agrément de Louis XV : Frédéric se chargea de l'obtenir ; et les lettres de Versailles furent, disoit Voltaire, des lettres à la glace ; néanmoins il se crut en droit d'accepter la clef de chambellan et la croix de mérite. Frédéric lui fit un contrat par lequel il s'obligeoit à lui payer une pension de vingt mille livres.

Les personnes qui approchoient le plus le roi, étoient Darget et d'Arnaud, ses secrétaires, Lamétrie son lecteur, le marquis d'Argens, que son érudition rendoit aimable, Maupertuis et Formey, l'un président, et l'autre secrétaire de l'académie, auxquels on peut ajouter Algarotti, italien aussi aimable qu'instruit, Eller, médecin du roi, Margraaf le chimiste, ainsi que le

géomètre *Euler*, et le mathématicien Koenig. Si la cour de Prusse n'étoit pas la plus brillante de l'Europe, on peut assurer qu'une pareille réunion la rendoit la plus savante.

De tous ces hommes de mérite aucun ne vit l'arrivée de Voltaire avec plus de peine que Maupertuis. Malgré les louanges qu'il en avoit reçues, il étoit loin de lui accorder toute son estime. On est porté à croire qu'il ne parloit pas avantageusement à Frédéric de son nouvel hôte. Ce qui put autoriser ce soupçon dans l'esprit de Voltaire, ce fut une conversation qu'il eut avec Lamétrie, dans laquelle ce dernier lui dit, qu'ayant parlé au roi de la jalousie qu'excitoit la faveur dont jouissoit l'auteur de la Henriade, Sa Majesté avoit répondu : *J'aurai besoin de lui encore un an tout au plus. On presse l'orange et on jette l'écorce.* On peut concevoir l'effet qu'une telle confidence dut produire sur l'esprit de Voltaire. Souvent il vouloit se persuader que Lamétrie lui avoit fait un faux rapport, mais l'orange pressée venoit sans cesse se représenter à son idée. Il trouva parmi les vers de Frédéric, qu'il étoit chargé de corriger, une épître à un peintre nommé *Pene*, que le roi traitoit de *cher Pene* dans sa poésie, qu'il y mettoit au rang des Dieux, et qu'il ne regardoit pas dans son antichambre.

*

Cette épître vint ajouter à ses réflexions. *Il en pourroit bien être autant de moi*, marquoit-il à sa nièce. Son propre sort lui parut dès-lors si peu certain, qu'il regrettoit d'avoir fait venir ses fonds dans un pays qu'il avoit regardé comme une nouvelle patrie, et il en seroit sorti à l'instant sans la difficulté de les retirer. Il fallut
1751. prendre patience. Lamétrie mourut peu de temps après, et laissa notre correcteur de vers dans une cruelle irrésolution.

Voltaire, chargé par le roi de lui choisir un lecteur pour remplacer Lamétrie, mit auprès de Sa Majesté l'abbé de Prades, que Frédéric fit depuis renfermer dans une citadelle pour crimé de trahison (1). Cet abbé avoit eu une excellente recommandation auprès du chambellan; c'étoit d'avoir été obligé de quitter la Sorbonne, à l'occasion d'une thèse qu'il y avoit soutenue, et dont les principes ne s'accordoient pas avec le catholicisme.

Labeaumelle. Vers le même temps commencèrent les querelles de Voltaire avec Labeaumelle. Il y avoit plus d'un an que l'auteur de la Henriade étoit à la cour de Berlin, lorsque Labeaumélle, né en Languedoc, et ex-professeur de belles-lettres en Danemarck, arriva dans la capitale de la

(1) Lettre de Frédéric à d'Alambert, novembre 1762.

Prusse, conduit par le désir, dit-il au chambellan de Frédéric, d'y voir trois grands hommes, le Roi, M. de Voltaire, et M. de Maupertuis. Un ouvrage de l'ex-professeur, intitulé *mes Pensées*, se répandit bientôt dans la ville. Une de ces pensées fut la cause de ses longues querelles avec le favori du roi. On n'en sera pas surpris lorsqu'on saura qu'entre autres phrases elle contenoit les suivantes, qui faisoient allusion à la pension de vingt mille livres que touchoit le chambellan. « Il y a eu de plus grands poëtes que Voltaire; il n'y en eut jamais de si bien récompensé !.... Le roi de Prusse comble de bienfaits les hommes à talents, précisément par les mêmes raisons qui engagent un petit prince d'Allemagne à combler de bienfaits un bouffon ou un nain. » Cette comparaison pouvoit choquer tous les savants et les gens de lettres admis à la cour; mais la phrase qui la précédoit déplut encore davantage à Voltaire. Ce ne fut cependant que la comparaison qu'il présenta comme condamnable aux petits soupers du roi. Labeaumelle ayant appris l'interprétation que le chambellan avoit donnée à cette pensée, en fut d'autant plus indigné, que celui-ci, qui lui en avoit parlé, avoit paru satisfait de l'explication de l'auteur. Il se vengea de Voltaire en donnant à Eslinger, libraire à Francfort, des

notes critiques pour les ajouter à une nouvelle édition du Siècle de Louis XIV; il a toujours prétendu n'avoir fait que celles sur le premier volume, et que les autres étoient du chevalier de Mainvilers. Voltaire furieux, écrivit à Paris vingt lettres pour exciter l'autorité contre le critique, sous prétexte d'une note sur le troisième volume, laquelle attaquoit le duc d'Orléans.

23 Avril 1763. Non content de ces poursuites, par lesquelles il parvint à faire mettre Labeaumelle à la Bastille, l'auteur du Siècle de Louis XIV y fit un supplément, ou plutôt écrivit un libelle dirigé contre Labeaumelle. Celui-ci, à sa sortie de la Bastille, adressa à Voltaire vingt-quatre lettres sanglantes en réponse au supplément. On remarque dans la neuvième cette tirade foudroyante: «Je suis dégoûtant, dites-vous, pour le public. Et qu'êtes-vous à ses yeux? qu'est pour les dévots l'auteur de la Pucelle? pour les chrétiens, l'auteur du Sermon des Cinquante? pour les rois, l'auteur de ces mots à jamais odieux: *Il n'est qu'un Dieu et qu'un Roi?* pour ce roi, l'auteur de sa Vie privée? pour les âmes généreuses, l'implacable ennemi de Desfontaines, de Jean-Baptiste Rousseau? pour des esprits vrais, l'infidèle compilateur de l'Histoire universelle? pour les cœurs droits, le pâle en-

vieux de Maupertuis, de Montesquieu et de Crébillon? pour toutes les nations, l'homme qui a médit de toutes? pour les libraires, l'écrivain contre lequel tous les libraires élèvent leurs voix? (*) »

La résolution que l'*orange qu'on presse* avoit fait prendre au nouveau chambellan de retirer ses fonds du Brandebourg, l'engagea à employer le ministère d'un juif nommé Herscheld. Il le chargea de négocier à Léipsick des lettres-de-change pour la somme de trente mille livres; mais, par précaution (on a pu voir que notre poëte n'en manquoit dans aucune circonstance), il se fit remettre des diamants à titre de nantissement. Quelque temps après il apprend que ceux-ci appartiennent à un officier français en faveur auprès du roi. Il rappelle Herscheld de Léipsick, et lui défend de négocier ses lettres. Herscheld avoit reçu deux cents écus pour son voyage; il en demande cinq cents pour frais extraordinaires; sur le refus qu'on fait de les lui donner, lui-même refuse de reprendre les diamants, alléguant qu'ils ne sont pas tels qu'il les a déposés. Voltaire rend plainte, et le juif est mis

(*) A l'époque de 1753, où Jabeaumelle écrivoit ces lettres, Voltaire n'avoit pas encore écrit ses ouvrages les plus horribles contre la religion, tels que le *Dictionnaire Philosophique*, la *Philosophie de l'Histoire*, etc.

en prison. Celui-ci veut plaider contre le chambellan, dont les ennemis font entendre au roi qu'il avoit envoyé Herscheld en Saxe pour agioter sur des billets de banque qui perdoient moitié de leur valeur, et qui, d'après les conventions faites entre les deux souverains, étoient remboursés au pair aux sujets de Sa Majesté. On ajoutoit que le juif prétendoit que les diamants avoient été changés; l'ordre de ne plus venir à Potzdam est aussitôt signifié à Voltaire. Frédéric alla même jusqu'à dire à Darget son secrétaire : *Écrivez que je veux que dans vingt-quatre heures il soit hors de mes états* (1). Darget, lié depuis long-temps avec Voltaire, obtint du roi d'attendre le jugement qui étoit sur le point d'être rendu par la commission chargée d'examiner cette affaire. Voltaire avoit prié Maupertuis de recommander sa cause à Dejarrige, l'un des juges; le président de l'académie répondit qu'il ne pouvoit se mêler d'une mauvaise affaire. Le 18 février 1752, la commission donna sa décision. L'arrestation du juif fut déclarée légitime. Il fut condamné à restituer les lettres de change, à reprendre les diamants, et à dix écus d'amende. Herscheld menaça d'appeler de ce jugement; Voltaire avoit

(1) Vie de Voltaire, par Duvernet.

perdu un des diamants de trois cent cinquante écus; cela le décida à un arrangement (1).

Une simple amende de dix écus à un homme qui a accusé un chambellan du roi, son favori, d'avoir détourné des diamants! cette punition est bien petite! la modération de Voltaire est bien grande! Qui auroit cru que le même homme qui s'étoit tant agité pendant six mois pour faire brûler la Voltairomanie, qui avoit fait de si ardentes démarches pour empêcher la représentation d'une parodie de Sémiramis, deviendroit si calme, quand on n'attaqueroit *que sa probité?* O philosophes modernes! quelle belle philosophie est la vôtre!

Après avoir terminé cette affaire, Voltaire revint à Potzdam auprès du roi, et il ne fut aucunement question du procès. Au bout de quelques jours il obtint la permission de se retirer, pour soigner le rétablissement de sa santé, à une maison que le roi avoit donnée à d'Argens.

Voltaire se montra long-temps l'admirateur le plus ardent de Maupertuis. N'eût-il fait que ces quatre vers pour mettre au bas de son portrait, Maupertuis.

Ce globe mal connu qu'il a su mesurer,
Devient un monument où sa gloire se fonde;
Son sort est de fixer la figure du monde,
De lui plaire et de l'éclairer.

(1) Lettre de Voltaire à Darget, 18 et 25 janvier et 31 [illegible]

on ne pourroit douter que celui qui étoit parvenu à donner des idées fixes sur la figure de la terre, n'eût mérité et obtenu l'admiration de l'esprit le plus universel de la France. D'ailleurs, pendant quinze ans ce dernier montra, dans sa correspondance, non-seulement de l'estime, mais de la vénération pour le savant qu'il traita de fou par la suite. Il demandoit son amitié comme une grâce, ses conseils comme un bienfait. Toutes ses lettres finissoient par ces mots : *Je vous aimerai et admirerai toute ma vie.* Dans l'une il lui écrivoit : « Une tête a beau être couronnée, je ne fais cas que de celles qui pensent comme la vôtre ; et c'est votre estime, votre amitié, non la faveur des souverains, que j'ambitionne. Il n'y a que le roi de Prusse que je mets de niveau avec vous, parce que c'est de tous les rois le moins roi et le plus homme (1). Dans une autre : « Vous êtes fait pour plaire par-tout où vous êtes ; mais il y a deux personnes ici (lui et madame Duchâtelet) qui vous estiment et vous aiment de tout leur cœur (2). Dans une troisième (3) : Vous voilà, monsieur, comme le Messie, trois rois courent après vous (*). »

(1) 22 Juin 1740.

(2) 4 Mai 1741.

(3) 21 Juillet 1740.

(*) L'impératrice de Russie, le roi de Prusse, et Louis XV. Ce

Voltaire eut, à la cour de Berlin, quelques sujets de se plaindre de Maupertuis; d'abord d'avoir instruit Labeaumelle des préventions que le chambellan avoit fait naître contre lui au sujet du livre ayant pour titre *mes Pensées;* ensuite, d'avoir refusé de parler en sa faveur à M. Dejarrige, l'un des juges du procès qu'il avoit eu avec Herscheld. Voltaire a prétendu que Maupertuis lui en avoit voulu de ce qu'il ne l'avoit pas comparé à Platon dans son discours de réception à l'académie. On pourroit opposer à Voltaire sa propre lettre à ce grand géomètre quelques jours après sa réception. Il lui parle de l'envoi qu'il lui a fait de son discours, et lui témoigne ses regrets que les officiers de l'académie en eussent retranché tout ce qui s'écartoit de la littérature, entre autres les passages où il lui rendoit justice. « Vous étiez, lui marque-t-il, dans le même cadre avec votre auguste monarque; je n'avois point séparé le souverain et le philosophe (1). » Maupertuis ayant reçu cette lettre, n'avoit pu en vouloir à Voltaire comme celui-ci l'a supposé.

Une discussion qui s'étoit élevée entre Koenig et Maupertuis sur une question philosophique,

dernier venoit de donner à Maupertuis une nouvelle pension de *trois mille livres*.

(1) 3 Juillet 1746.

ayant fait rayer le premier d'entre les membres de l'académie, Voltaire, sous le prétexte de le venger, mais plutôt par animosité contre Maupertuis, fit paroître divers écrits, dans lesquels il s'efforça de le rendre ridicule. Le premier étoit intitulé *Réponse d'un académicien de Berlin à un académicien de Paris*. Maupertuis étant tombé malade, son ennemi publia *le Tombeau de la Sorbonne*, où il attaquoit à la fois l'avocat-général du parlement de Paris, Boyer, évêque de Mirepoix, mort depuis peu, et Maupertuis. Frédéric, qui étoit fort attaché au président de son académie, alla le voir, et fit brûler le libelle dans lequel il étoit maltraité. Il voulut de plus le défendre dans une brochure qu'il publia sous le titre *Lettre d'un académicien de Berlin à un académicien de Paris*, et dans laquelle, sans nommer Voltaire, il déclaroit que son écrit contenoit autant de fausselés que de mots, et il s'attachoit à rendre le témoignage le plus flatteur à celui qui y étoit attaqué.

Voltaire composa aussitôt la diatribe qui a pour titre *le Docteur Akakia* (*). Ainsi celui qui fit, en 1753, contre Maupertuis, retenu

(*) Nous croyons devoir expliquer, en faveur de nos jeunes lecteurs, ce mot qui est grec; il signifie *sans malice*: c'est ainsi que s'appeloit le médecin de François Ier. Il trouva ce nom pour

depuis six mois au lit, où il crachoit le sang, les libelles les plus sanglants, est le même homme qui lui avoit écrit le 28 mai 1741 : *Je vous conjure de ne jamais croire que je puisse ni penser ni parler de vous d'une manière qui vous déplaise.*

Frédéric n'eut pas plutôt connoissance du dernier ouvrage de son chambellan, qu'il lui défendit de le publier. Mais celui-ci qui avoit entre les mains la permission du roi pour l'impression d'un autre ouvrage, la remit à l'imprimeur avec l'Akakia, qui, de cette manière, fut bientôt public (1). Le trait étoit sans doute des plus impudents et des plus punissables. Le monarque se contenta de faire saisir toute l'édition et de la faire brûler par le bourreau devant la maison où logeoit l'auteur, qui étoit venu à Berlin pour prendre part aux divertissements du carnaval. Frédéric s'y étoit rendu dans le même dessein, et avoit fait défendre à Voltaire de l'y voir. 24 Décembre 1742.

Dix jours après cette scène, l'auteur brûlé écrivit au roi pour lui témoigner le regret de lui avoir déplu. « Il ajouta que, persuadé qu'il étoit

convenable à sa place, et le grécisa pour qu'il ne fut pas compris du vulgaire. Voltaire, dans sa diatribe contre Maupertuis, suppose que celui qui portoit ce nom étoit médecin du pape.

(1) Vie de Voltaire, par Duvernet.

indigné des marques de distinction dont il avoit bien voulu l'honorer, il prenoit la liberté de les remettre à ses pieds. » Il joignit à cette lettre la croix de l'ordre de mérite, en fit un paquet qu'il cacheta lui-même, et sur l'enveloppe il écrivit de sa main ces quatre vers :

Je les reçus avec tendresse ;
Je vous les rends avec douleur :
C'est ainsi qu'un amant, dans son extrême ardeur,
Rend le portrait de sa maîtresse.

Le jeune Francheville, son second secrétaire, fut chargé d'aller porter ce paquet au château Fredersdorf, valet-de-chambre et trésorier du roi, à qui la remise en fut faite, les rapporta le même jour de la part de sa majesté. Collini, secrétaire intime de Voltaire, raconte ainsi ce fait, et dément ce qui a été avancé à cet égard par Duvernet, et par les autres biographes.

Le roi retourna à Potzdam, et l'auteur d'*Akakia* resta à Berlin, où il fit une maladie, à laquelle les mortifications qu'il s'étoit attirées eurent au moins autant de part que ses travaux littéraires. Aussitôt qu'il se crut en état de voyager, il écrivit au roi pour lui demander la permission d'aller aux eaux de Plombières en Lorraine. En attendant la réponse, il se disposa à quitter la maison qu'il occupoit au centre de la ville, et qui appartenoit au père Ju-

jeune secrétaire dont nous avons parlé. Il remercia celui-ci, parce que, dit-il à Collini, il ne vouloit pas auprès de lui ce jeune homme, qui seroit moins l'un de ses secrétaires qu'un agent dont on se serviroit pour rendre compte à Berlin de toutes ses démarches. Il fit reporter tous les livres qu'il avoit appartenant à la bibliothèque du roi; et, après que ses effets furent emballés, il se rendit, le 5 mars, dans une maison du faubourg Stralam.

Au bout de quelques jours, ennuyé de ne point voir arriver de réponse du roi, il communiqua à son secrétaire le projet qu'il avoit de s'évader déguisé, sur une voiture de foin, au milieu duquel seroit caché son bagage (1); mais enfin, le 15 mars, il reçut une lettre de Fredersdorf, qui lui marquoit, de la part de Frédéric, qu'il y avoit des eaux excellentes à Glatz, vers la Moravie. *Que voulez-vous que je fasse?* écrivit Voltaire à madame Denis; *il faut bien aller à Potzdam* (2). Ceci contredit un peu le récit de Collini, qui dit que le roi envoya la permission à son chambellan d'aller à Plombières, et lui témoigna le désir de le voir avant son départ. Mais à qui seroit-il permis de flatter un peu, si ce n'est à un secrétaire?

(1) Collini.

(2) 1753, 15 Mars.

Voltaire arriva à Potzdam le 18 mars, et eut le lendemain avec le roi, dans son cabinet, un entretien de deux heures; il en sortit d'un air très-satisfait. Il ne resta dans cette ville que sept jours, et soupa tous les soirs avec Frédéric.
1753. Le 26 mars il quitta Potzdam pour n'y plus revenir.

Ainsi Voltaire, qui n'avoit pu se tenir tranquille dans sa patrie, obtient un asile en Prusse, et c'est pour s'y compromettre de nouveau par ses libelles, y voir, comme en France, le bourreau livrer aux flammes les productions de son esprit satirique. Dans l'espace de trois ans qu'il vécut à la cour de Berlin, il eut des difficultés avec le libraire Henning, un procès désagréable avec le juif Herscheld, des querelles très-vives avec Labeaumelle, avec Maupertuis, et brava jusqu'au roi lui-même. Il est obligé de fuir d'un pays où les honneurs et la richesse s'offroient à lui; il le fuit sans but fixe, et même dans sa fuite, se prépare de nouveaux chagrins, de nouvelles humiliations.

Ce n'est peut-être pas une particularité indigne de remarque, que Voltaire, prédicateur continuel de la liberté, ait été l'ami et le partisan de Frédéric II, qu'il peint comme le plus grand des despotes. « Rarement, dit-il dans ses mémoires, les ministres en charge l'abor-

doient

doient. Il y en a même à qui il n'a jamais parlé. C'étoit à Frédersdorf, son commis, que les secrétaires d'état envoyoient toutes ses dépêches; il en apportoit l'extrait; le roi faisoit mettre les réponses à la marge. En deux mots, toutes les affaires du royaume s'expédioient ainsi en une heure; tout s'exécutoit si militairement, l'obéissance étoit si aveugle, que quatre cents lieues de pays étoient gouvernées comme une abbaye. »

Retournons à l'auteur d'*Akakia*, ou, si l'on veut, à celui de l'*Ode à l'Ingratitude*. Il voyageoit dans son propre carrosse, ayant avec lui Collini et deux domestiques sur le devant de sa voiture. Ses malles étoient attachées derrière; une cassette, qu'il avoit dans l'intérieur, contenoit son argent et ses lettres de change. Quant à ses manuscrits, ils étoient renfermés dans des porte-feuilles qu'il ne perdoit point de vue; la voiture étoit attelée de quatre ou six chevaux, suivant la difficulté de la route. C'est de cette manière que le lendemain de son départ il arriva, à six heures du soir, à Leipsick; il loua un appartement dans la rue Neumarkstran. On a dit qu'il étoit tombé malade dans cette ville, et lui-même l'a écrit au conseiller ecclésiastique du landgrave de Hesse-Hombourg; mais la vérité est qu'il avoit résolu d'attendre à Leipsick des réponses de Paris pour déter-

miner en consequence sa marche ultérieure. Il employa les vingt-trois jours qu'il séjourna dans cette ville, à faire des visites aux savants professeurs de l'université, à s'entretenir avec Gottsched, littérateur distingué, et à voir l'imprimeur Breitkopff, chargé d'imprimer plusieurs de ses ouvrages que devoit publier Walther, libraire de Dresde. Le reste des journées, il rangeoit ses papiers et ses livres dans des caisses qu'il fit partir pour Strasbourg (1).

Nous avons déjà eu occasion de remarquer que Collini, de qui nous empruntons ces faits, ne disoit pas tout. En effet, ce n'étoit pas au secrétaire intime de Voltaire à nous apprendre qu'il avoit fait contre Frédéric un libelle intitulé *Vie privée du roi de Prusse*. Il est assez vraisemblable que notre infatigable écrivain ne resta pas vingt-trois jours à Leipsick sans y écrire, et que celui qui disoit un mois auparavant, en parlant du monarque prussien : *J'ai la volonté et le droit de laisser à la postérité sa condamnation par écrit* (2), ayant encore la bile en mouvement, composa, à sa première station, l'ouvrage dont nous parlons, et qui circula quelque temps après dans la Saxe.

(1) Collini.

(2) Lettre au comte d'Argental, 26 février 1753.

Ce fut peut-être ce qui causa son inquiétude lorsqu'il rencontra Pollnitz à Cassel. Ce dernier pouvoit avoir eu plus ou moins connoissance de ce libelle à Leipsick; il en aura écrit au roi, qui aura ordonné la saisie des papiers de son ex-chambellan. Ainsi s'expliqueroit la scène qui eut lieu à Francfort: mais suivons-y notre héros.

En quittant Leipsick, Voltaire se rendit à Gotha, où il descendit à l'auberge des Hallebardes. Leurs altesses sérénissimes le duc et la duchesse de Saxe-Gotha ayant appris son arrivée, lui offrirent un appartement au château. Ce fut à la sollicitation de cette princesse, et pour lui témoigner sa reconnoissance, qu'il commença, au milieu de la bibliothèque ducale, un *Abrégé de l'Histoire d'Allemagne*, qui porta depuis le titre d'*Annales de l'Empire*. Après être resté environ trois semaines à cette cour, il la quitta le 15 mai, se dirigeant vers Strasbourg par Francfort sur le Mein. En passant à Cassel, où, par les instances du landgrave, il résida deux jours, il rencontra le baron de Pollnitz, qui peu de temps auparavant étoit à Berlin et à Potzdam. Cette rencontre lui donna quelque inquiétude, de l'aveu de son compagnon de voyage: peut-être hâta-t-elle son départ. Dans la traversée de Cassel à Mar-

bourg, le maître de la voiture s'aperçut qu'il avoit perdu une très-belle tabatière d'or dont il se servoit habituellement; Collini s'offre aussitôt pour courir à la maison de poste où ils avoient couché, et il fut assez heureux pour retrouver la boîte sur une table de nuit. Ce fut le soir du même jour que le poëte voyageur arriva à Francfort sur le Mein. Il se disposoit le lendemain à en partir, lorsque le résident du roi de Prusse, nommé Freytag, escorté d'un officier et d'un bourgeois, vint, de la part de sa majesté, demander à Voltaire la croix de l'ordre de mérite, la clef de chambellan, les lettres ou papiers de la main de Frédéric, et l'œuvre de poésie du roi. La croix, la clef et les papiers que Voltaire pouvoit avoir, écrits de la main du roi, furent rendus sur-le-champ. A l'égard de l'œuvre de poésie, il déclara l'avoir laissée à Leipsick dans une caisse qui étoit partie de cette ville pour Strasbourg. Il s'engagea à écrire pour la faire venir à Francfort, et Freytag lui signifia qu'il falloit qu'il restât dans la ville jusqu'à l'arrivée de la caisse.

30 Mai 1753.

Madame Denis attendoit son oncle à Strasbourg; celui-ci lui écrivit ce qui s'opposoit à son départ; et cette nièce, qui ne devoit plus le quitter, s'empressa de venir le joindre. La caisse tant désirée arriva le 17 juin, et fut portée de

suite à Freytag. Au moment fixé pour son ouverture, le résident fait naître d'abord des difficultés, ensuite prétexte des ordres du roi de laisser les choses dans l'état où elles sont. Voltaire, dans ses mémoires, et tous ses historiens, n'ont attribué son arrestation à Francfort, qu'au défaut de remise des poésies de Frédéric. Mais s'il en étoit ainsi, lorsque la caisse qui les contenoit fut arrivée, il n'auroit pas été question de procéder à son ouverture; il n'eût même pas été nécessaire de la faire venir; il eût suffi que le propriétaire eût rendu le livre réclamé: si donc la caisse fut portée chez Freytag, si son ouverture souffrit des retards, n'est-on pas fondé à croire qu'on vouloit avoir tout autre chose que le livre de poésie? Cette mesure n'indique-t-elle pas, comme nous l'avons dit, l'intention de saisir le manuscrit du libelle composé à Leipsick? Le maître de la caisse, instruit de ces difficultés, se transporte chez le résident, et veut qu'on lui communique les ordres du roi: n'ayant pu rien obtenir, et craignant quelque chose de plus désagréable, il prend la résolution de s'enfuir, et de laisser madame Denis à Francfort pour attendre l'issue de cette affaire. Le maître et le secrétaire, suivis d'un domestique qui porte la cassette à argent, sortent furtivement de leur auberge, et gagnent un carrosse de louage. Ils

arrivoient triomphants à la porte de la ville, lorsqu'ils y sont arrêtés. On envoie prévenir Freytag de leur tentative d'évasion, et il accourt bientôt avec des soldats, fait monter les fugitifs dans une voiture, et les conduit chez un marchand nommé Schmidt, qui avoit le titre de conseiller du roi de Prusse. Mais écoutons Collini rendre compte de la scène qui se passa dans cette maison, et dont il étoit le second acteur.

« La porte est barricadée, et des factionnaires « apostés pour contenir le peuple assemblé. « Nous sommes conduits dans un comptoir; « des commis, des valets et des servantes nous « entourent. Madame Schmidt passe devant « Voltaire d'un air dédaigneux, et vient écouter « le récit de Freytag, qui raconte, d'un air de « matamore, comment il est parvenu à faire « cette importante capture, et vante avec em- « phase son adresse et son courage.

« Quel contraste! que l'on se représente « l'auteur de la Henriade et de Mérope, celui « que Frédéric avoit nommé son ami; ce « grand homme qui de son vivant reçut à Paris, « au milieu du public enivré, les honneurs de « l'apothéose, entouré de cette valetaille, ac- « cablé d'injures, traité comme un vil scélérat, « abandonné aux insultes des plus grossiers « et des plus méchants des hommes, et n'ayant

« d'autres armes que sa rage et son indigna-
« tion.

« On s'empare de nos effets et de la cassette;
« on nous fait remettre tout l'argent que nous
« avions dans nos poches; on enlève à Voltaire
« sa montre, sa tabatière et quelques bijoux
« qu'il portoit sur lui. Il demande une recon-
« noissance, on la refuse. *Comptez cet argent*,
« dit Schmidt à ses amis; *ce sont des drôles*
« *capables de soutenir qu'il y en avoit une*
« *fois autant*. Je demande de quel droit on
« m'arrête, et j'insiste fortement pour qu'il soit
« dressé un procès-verbal. Je suis menacé d'être
« jeté dans un corps-de-garde. Voltaire réclame
« sa tabatière, parce qu'il ne peut se passer de
« tabac; on lui répond que l'usage est de *s'em-*
« *parer de tout*.

« Ses yeux étinceloient de fureur et se le-
« voient de temps en temps vers les miens,
« comme pour les interroger. Tout-à-coup,
« apercevant une porte entr'ouverte, il s'y pré-
« cipite, et sort. Madame Schmidt compose
« une escouade de courtauds de boutique et
« de trois servantes, se met à leur tête, et court
« après le fugitif. *Ne puis-je donc*, s'écria-t-il,
« *pourvoir aux besoins de la nature?* On le
« lui permet; on se range en cercle autour de
« lui, on le ramène après cette opération.

« En rentrant dans le comptoir, Schmidt, « qui se croit offensé personnellement, lui crie : « *Malheureux ! vous serez traité sans pitié et « sans ménagement ;* et la valetaille recom- « mence ses criailleries. Voltaire, hors de lui, « s'élance une seconde fois dans la cour ; on le « ramène une seconde fois.

« Cette scène avoit altéré le résident et toute « sa sequelle. Schmidt fit apporter du vin, et « l'on se mit à trinquer à la santé de son « excellence monseigneur Freytag : sur ces « entrefaites, arriva un nommé Dorn, espèce « de fanfaron que l'on avoit envoyé sur une « charrette à notre poursuite. Apprenant, aux « portes de la ville, que Voltaire venoit d'être « arrêté, il rebrousse chemin, arrive au comp- « toir, et s'écrie : *Si je l'avois attrapé en « route, je lui aurois brûlé la cervelle.*

« Après deux heures d'attente, il fut ques- « tion d'emmener les prisonniers. Les porte- « feuilles et la cassette furent jetés dans une « malle vide, qui fut fermée avec un cadenas, « et scellée d'un papier cacheté des armes de « Voltaire et du chiffre de Schmidt. Dorn fut « chargé de nous conduire. Il nous fit entrer « dans une mauvaise gargote, à l'enseigne du « Bouc, où douze soldats, commandés par un « bas-officier, nous attendoient. Là, Voltaire

« fut enfermé dans une chambre avec trois sol-
« dats portant la baïonnette au bout du fusil.
« Je fus séparé de lui et gardé de même. »

Madame Denis ayant appris l'arrestation de son oncle, avoit été réclamer auprès du bourgmestre. Celui-ci ne lui avoit répondu qu'en lui ordonnant de garder les arrêts dans son auberge. Bientôt après, *Dorn*, le même qui avoit été envoyé à la poursuite des fuyards, amena cette dame à l'auberge du Bouc, où elle fut logée dans un galetas et gardée par des soldats. Le lendemain elle et Collini eurent la liberté de se promener dans la maison. Freytag fit apporter à l'auberge où étoient les trois prisonniers, la malle qui contenoit les papiers, l'argent et les bijoux. Avant qu'on en fît l'ouverture, Voltaire fut obligé de signer l'engagement de payer les frais de capture, fixés à cent vingt-huit écus d'Allemagne, que Freytag et Schmidt emportèrent.

Pour avoir liberté toute entière, il fallut attendre de Potzdam des ordres positifs. Voltaire écrivit à ce sujet à l'abbé de Prades, qu'il avoit placé auprès de Frédéric en qualité de lecteur. Le 5 juillet il en reçut une réponse qui lui fit rendre la liberté par le ministère du magistrat de la ville.

Rentrés à l'auberge du Lion d'Or, après seize

jours d'arrestation à celle du Bouc, Voltaire et Collini firent par-devant notaire une protestation contre les vexations qu'ils avoient éprouvées, et préparèrent leur départ, qui eut lieu le lendemain. Un moment avant de partir, Voltaire ayant aperçu Dorn qui passoit doucement devant la porte comme pour espionner, se jeta sur un des pistolets que son secrétaire avoit chargés, et sans les cris et les efforts de ce dernier pour l'en empêcher, il alloit le tirer sur l'exempt. Dorn descend l'escalier avec précipitation, court faire son rapport à un commissaire qui se disposoit à verbaliser, lorsque le secrétaire de la ville calma ce nouvel orage.

Voltaire et Collini partirent le même jour; mais madame Denis, qui devoit se rendre à Paris, ne se mit en route que le lendemain.

Les deux voyageurs arrivèrent à Mayence le soir même. Après y être restés trois semaines, pendant lesquelles le poëte fut très-accueilli de la noblesse, et sur-tout de la maison de Stadion, ils continuèrent leur route vers Manheim, résidence des électeurs Palatins. Voltaire avoit l'intention de faire sa cour à l'électeur Charles Théodore. Il se fit passer à Worms pour un seigneur italien, n'osant avouer qu'il étoit Français, à cause des dévastations faites par nos troupes dans ce pays. Quand il arriva à Man-

heim, l'électeur se trouvoit à Schwetzingen, l'une de ses maisons de plaisance. Il envoya aussitôt un de ses équipages pour chercher le voyageur. Quinze jours qu'il demeura dans cette cour, se passèrent en fêtes de toutes sortes, et en entretiens littéraires.

A son arrivée à Strasbourg, Voltaire descendit à une petite auberge qui avoit pour enseigne l'Ours blanc. Il n'y resta que six jours, au bout desquels il alla habiter une petite maison à peu de distance de la ville, dont on lui avoit offert la jouissance. Il y continua les *Annales de l'Empire* commencées à la cour de Saxe-Gotha. Il tira, pour cet ouvrage, des renseignements précieux, non pas du professeur Schœpflin, comme l'a écrit le marquis de Luchet, mais du professeur Lorentz (1).

Le projet de Voltaire avoit été de s'arrêter en Alsace jusqu'à ce que sa nièce eût pu obtenir son retour à Paris. Toutes les démarches qu'elle fit à ce sujet n'eurent aucun succès. Sur ces entrefaites, un imprimeur de Colmar, frère du professeur Schœpflin, proposa à notre auteur d'imprimer ses *Annales de l'Empire*. Cette circonstance le décida à aller habiter Colmar; il s'y rendit, et prit un appartement dans la maison de M. Goll. Octobre 1753.

(1) Collini.

Collini, en parlant des vicissitudes que Voltaire avoit éprouvées depuis son départ de Potzdam, le représente favori de Frédéric en Prusse, prisonnier à Francfort, estimé et admiré dans une ville, maltraité dans une autre, tantôt habitant des palais somptueux, tantôt logé dans de mauvaises auberges, servi naguère de la cuisine d'un roi, tirant alors de celle d'un cabaretier à Colmar de quoi fournir sa table. M. le secrétaire a omis de dire que pendant près d'un mois, sous prétexte d'aller visiter la manufacture de papiers de son imprimeur, à six lieues de Colmar, auprès de Munster, l'auteur des Annales y resta caché dans les montagnes sans voir personne. C'est de cette retraite qu'en priant M. le comte d'Argental de lui répondre chez M. Schœpflin, sans mettre son nom et sans autre adresse, il écrivoit : *Le songe de ma vie est un cauchemar assez perpétuel* (1). Il paroît que cette retraite dans les montagnes des Vosges eut pour cause la publication à La Haye, chez Jean Neaulme, de l'*Abrégé de l'Histoire universelle* attribué à Voltaire, et dans lequel Louis XV et le clergé étoient fort maltraités. Il ne revint à Colmar que quand l'orage fut dissipé. Il finit par y monter un ménage dont

(1) 3 octobre 1753.

à défaut de sa nièce, Collini fut le directeur. Ce fut à cette époque qu'il fit dresser un procès-verbal de confrontation de son *Essai sur les Révolutions du Monde* avec cet Abrégé de l'Histoire universelle. 22 Février 1754.

Condorcet a prétendu que *le roi de Prusse, honteux de sa ridicule colère contre Voltaire, désavoua Freytag.* Cette assertion est démentie par la lettre de madame Denis à son oncle, en date du 26 août 1753, où elle lui dit que Frédersdof, valet-de-chambre de Frédéric, lui avoit mandé, le 12 du même mois, que tout ce qui étoit arrivé à Francfort avoit été fait *par ordre du roi.* Si Frédéric avoit désavoué son résident, sa correspondance avec Voltaire eût-elle été interrompue pendant quatre ans? Si Voltaire n'eût pas totalement perdu les bonnes grâces du roi *philosophe,* eût-il été obligé d'avoir recours au marquis d'Argens, un an après son départ de Potzdam, pour faire présenter un mémoire à ce même Frédéric, auprès duquel il avoit été si fort en faveur? « Je suis plus frère dolent que jamais, écrivoit-il au marquis (1). Il y a cinq mois que je ne suis sorti de ma chambre, et je serai frère mourant, si vous ou frère Gaillard ne faites parvenir au roi

(1) Colmar, 3 mars 1754.

le petit mémoire ci-joint. » Enfin, si son *humanité* prussienne n'eût pas approuvé la scène de Francfort, Voltaire en eût-il conservé le ressentiment que l'on verra qu'il en témoigne en différentes occasions? Condorcet est donc encore convaincu de fausseté dans ce passage de son histoire, comme il seroit facile de l'en convaincre dans vingt autres.

Madame Denis ayant écrit à son oncle que l'on épioit toutes ses démarches à Colmar, il
Avril 1754. résolut d'y faire publiquement ses Pâques. Il communiqua ce projet à son secrétaire, et celui-ci convint de communier avec lui. Collini, qui fait lui-même ce récit, rapporte la manière dont Voltaire fixa le prêtre pendant la cérémonie, et finit par dire : *Je connoissois ces regards-là.*

Fatigué de voir que les négociations entamées par sa nièce ne finissoient pas, ayant besoin de s'entendre avec elle, et voulant d'ailleurs donner le change à ses ennemis, et notamment au Père Croust, jésuite, recteur du collége de Colmar, qui désiroit le voir partir de cette ville, dans la crainte qu'il n'y répandît les principes de la nouvelle philosophie, Voltaire arrêta avec madame Denis qu'elle viendroit aux eaux de Plombières, et qu'il l'y joindroit. Il partit en effet le 8 juin, laissant son secrétaire pour veiller

à l'impression des Annales de l'Empire. Il se trouvoit le 11 à l'abbaye de Sénones, qui est à moitié chemin, lorsqu'il reçut une lettre de madame Denis, qui lui marquoit que Condamine et Maupertuis étoient aux eaux; qu'il ne falloit pas qu'il s'y trouvât en même temps, de crainte de donner lieu à une scène odieuse et ridicule (1). Il séjourna en conséquence plus de trois semaines à Sénones, et y employa ce temps à faire des extraits de la bibliothèque de cette abbaye. Il se rendit ensuite à Plombières, où le comte d'Argental vint le voir. Après y être resté une vingtaine de jours, il revint à Colmar avec sa nièce, sur la fin de juillet.

Il y avoit à peine trois mois qu'il étoit de retour, occupé à travailler à l'*Orphelin de la Chine*, lorsque le Père Croust, dont nous venons de parler, vint à bout, par l'entremise de son frère, confesseur de madame la Dauphine, de l'obliger à quitter cette ville, qu'il avoit habitée treize mois.

Voltaire se rendit à Lyon, où le maréchal duc de Richelieu lui avoit donné rendez-vous. Il y fut très-bien reçu de ce seigneur et de quelques savants. Il n'eut pas le même accueil du commandant de la place et du cardinal de 10 Novembre

(1) Lettre de Voltaire au comte d'Argental, 11 juin 1754.

Tencin, archevêque de cette ville. Ce dernier sur-tout ne lui accorda qu'un moment d'audience, dans lequel il lui fit connoître qu'*il ne pouvoit lui donner à dîner, parce qu'il étoit mal avec la cour.* Cette phrase parut à Voltaire ridicule et digne d'un esclave. Cependant convenoit-il à un cardinal, à l'archevêque d'une des trois principales villes de France, de recevoir à sa table un homme banni plusieurs fois de sa patrie en raison de ses écrits, et de lui faire un accueil honorable, dans le moment même où la publication d'un de ses ouvrages les plus licencieux lui faisoit refuser la permission de revenir à Paris? En effet, la *Pucelle* parut dans le moment où madame Denis sollicitoit la rentrée de son oncle; et, de l'aveu de Collini, ce fut ce qui contribua le plus à empêcher cette dame de l'obtenir.

Ce poëme, si l'on en croit le secrétaire de l'auteur, n'étoit destiné qu'à son amusement particulier. *Un philosophe* a dit que Voltaire n'avoit pas encore assez mûri la raison publique par ses autres ouvrages, pour qu'il pût se flatter de faire paroître celui-ci impunément. On le colportoit manuscrit; il étoit lu dans les cercles; on en faisoit des copies qui se vendoient jusques à un louis. Quelle que fût la destination de cet ouvrage, et la manière dont il vit le jour,

Voltaire

Voltaire n'en étoit pas moins l'auteur. A ce titre il méritoit bien sans doute l'animadversion de la cour et de tous les amis des mœurs. Lui-même, apprenant que son poëme paroissoit, écrivit au comte d'Argens : « *Il faut s'enfuir je ne sais où.* L'on me mande qu'on l'imprime; ayez la bonté de ne pas me laisser attendre un coup après lequel il n'y auroit plus de ressource. Nous attendons de vos nouvelles pour prendre un parti (1). » On assure qu'il en prit un assez singulier : pour se mettre à l'abri des poursuites, il imagina d'employer, à Paris même, un grand nombre de copistes occupés jour et nuit à répandre dans le public des copies de la Pucelle différentes les unes des autres, et toutes chargées de vers détestables et de turpitudes révoltantes que lui-même y faisoit insérer à dessein. Ce moyen lui fournit le prétexte de désavouer hautement un ouvrage qui étoit devenu l'objet des spéculations d'une foule de corsaires. « Ce n'est point là ma Pucelle, disoit l'auteur appuyé de tous ses amis : qui oseroit me soupçonner d'avoir écrit ces infamies (2)? »

En tous cas, si Voltaire fut mal reçu au palais épiscopal de Lyon, comme nous l'avons dit, il fut très-accueilli au théâtre; et il faut con-

(1) 29 octobre et 7 novembre 1754.

(2) Palissot, *le Génie de Voltaire apprécié.*

venir que rien n'étoit plus dans l'ordre. La compensation toutefois ne lui parut pas suffisante. Il partit de cette ville le 21 décembre, et arriva le lendemain à Genève.

Les portes de la ville étoient fermées ; elles s'ouvrirent au nom de Voltaire. Après y être resté trois ou quatre jours à l'auberge, il passa dans le pays de Vaud, pour y occuper le château de Prangin, que le propriétaire avoit mis à sa disposition. Ce fut là qu'à la sollicitation du comte d'Argental, il refit en cinq actes l'Orphelin de la Chine, qu'il avoit toujours prétendu n'en comporter que trois. Il y fut visité par les frères Cramer, libraires de Genève, qui ont fait dans cette ville la première édition de ses œuvres complètes, publiée en 1757.

Janvier 1755. Voltaire cherchoit pendant ce temps à acheter quelque terre considérable. Il commença par louer la maison de campagne nommée Montrion, située dans le voisinage de Lausanne. Bientôt il acheta d'un magistrat de Genève, à bail à vie, moyennant la somme de quatre-vingt-sept mille livres (à condition qu'il lui seroit remis trente-huit mille livres, s'il venoit à résilier ce bail), un beau domaine situé à une lieue de Genève, sur le territoire de cette république, et connu sous le nom de *Sur-Saint-Jean*, auquel il substitua celui *les Délices*. Un tel nom

convenoit parfaitement à la position pittoresque de ce domaine et aux jardins délicieux qui en faisoient partie. C'étoit là qu'il demeuroit toute la belle saison, ne retournant à Montrion que pour y passer les plus mauvais mois de l'hiver. Il tenoit un état brillant aux Délices. Sa table, quoiqu'il n'y parût ordinairement que pour souper, étoit abondamment servie, et ses équipages étoient fort élégants. Il y fit construire un théâtre; mais les Genevois se récrièrent contre cette nouveauté, ce qui l'obligea à n'en plus avoir qu'un volant sur lequel il essayoit ses pièces à la dérobée. Il fut troublé au milieu de ces plaisirs par la nouvelle que l'on se préparoit à faire à Paris une édition de la Pucelle altérée et chargée d'additions, ainsi qu'une édition des *Campagnes de Louis XV, ou Mémoires sur la guerre de* 1741.

Un jeune homme de Genève, nommé Grasset, vint trouver Voltaire, et lui dire qu'il connoissoit un exemplaire de la Pucelle dont on vouloit cinquante louis; il les promet, et demande à voir les vers ajoutés. Le jeune homme les lui montre; Voltaire, croyant qu'il a l'exemplaire dans sa poche, le prend à la gorge en criant : « Rends, malheureux, rends cette infâme Pucelle, ou je t'étrangle! » Grasset parvient à se débarrasser de ses mains, et s'enfuit. Le phi-

losophe monte en voiture, court à Genève, dénonce Grasset, et le fait emprisonner (1). *Enfin*, écrit-il douloureusement au duc de Richelieu, *on n'a point trouvé son manuscrit* (2). Il n'est pas dit dans la lettre au duc de Richelieu, qu'il y ait eu prise de gorge, mais seulement prise des papiers de Grasset; c'est une différence assez remarquable entre la relation de Voltaire et celle de son biographe. Ce dernier prétend encore que Grasset avoua que le manuscrit étoit chez un marchand de fer, et qu'il fut trouvé chez une lingère, et brûlé. N'étant point assez hardis pour décider sur ce point d'histoire, nous laissons l'initiative au lecteur. Il sera peut-être aussi embarrassé que nous en considérant, d'une part, que Voltaire a dû savoir mieux que personne ce qui s'étoit passé, et de l'autre, que Duvernet a écrit sur les mémoires que Voltaire lui a fournis.

Revenons à l'effroi de l'auteur de la Pucelle et des Campagnes de Louis XV, en apprenant la publication clandestine de ces deux ouvrages. Collini fut envoyé à Paris pour s'y opposer. Le secrétaire, à force de démarches auprès du président Hénault et de M. de Malesherbes, qui avoit alors l'inspection de la librairie, parvint

(1) Duvernet, Vie de Voltaire.

(2) Lettre du 31 juillet 1755.

à arrêter cette édition ; car il s'agissoit particulièrement, dit-il, de celle des Campagnes de Louis XV.

Pendant le séjour de Collini à Paris, fut donnée la première représentation de l'Orphelin de la Chine. Il eut même pour récompense de ses démarches le produit de la vente de l'ouvrage, qu'avoit acheté un libraire nommé Lambert.

On n'a jamais su le véritable motif d'un 1756.
voyage que Voltaire et sa nièce arrêtèrent dans le mois d'avril, et qu'ils firent au commencement de mai. Ils se rendirent à Berne et à Soleure. Ils avoient annoncé l'intention de faire une visite à l'ambassadeur de France, qui résidoit dans la dernière de ces villes. « Il falloit, dit Collini, qu'ils eussent des vues bien importantes ; car à cette époque on avoit entrepris aux Délices des travaux considérables, qui exigeoient la présence du maître, et dont je demeurai chargé. »

On rapporte à ce même temps une apparition de Voltaire à Lunéville, et son expulsion de la cour de Stanislas. Ce roi, dit-on, mécontent de la conduite du philosophe, et de ses efforts à donner des prosélytes à l'incrédulité, demanda à M. Alliot, son conseiller aulique : « Ne pourrez-vous me délivrer de ce Voltaire, qui fait beaucoup crier contre lui ? » Le conseiller répondit :

Hoc genus demoniorum non ejicitur nisi in oratione aut jejunio; mais je crois le premier de ces moyens peu efficace. — Eh bien, reprit le prince, faites-le donc jeûner. » Cet ordre fut exécuté aussi ponctuellement qu'il devoit l'être. Voltaire ne put le lendemain obtenir à déjeuner dans tout le palais. Il s'adressa par un billet à M. Alliot, qui, honnête dans sa réponse, feignit de ne pas le comprendre. Il écrivit au roi, qui ne lui répondit point. Le même jour il quitta la cour. Duvernet n'entre point dans ces détails; il dit seulement que son héros eut quelques tracasseries *avec le nommé Alliot; chargé de veiller aux dépenses du palais.*

12 Juin 1736. Peu de temps après le retour des deux voyageurs, Collini fut obligé de sortir de la maison de Voltaire. Il avoit indirectement offensé madame Denis, qu'il estimoit, et dont il étoit vu avec plaisir, mais dont l'amour-propre avoit été probablement blessé. Il avoue que cette dame étoit nommée dans une lettre qu'il écrivoit à une demoiselle, et qui contenoit des plaisanteries. La lettre, restée ouverte sur son bureau, avoit été portée à madame Denis. Il n'en fallut pas davantage pour le brouiller avec la nièce et l'éloigner de l'oncle, dont il avoit été le secrétaire intime pendant cinq ans, et le compagnon d'infortune à sa sortie de Prusse.

Voltaire ne cessa pas d'entretenir jusqu'à sa mort une correspondance avec Collini, auquel il témoigna toujours beaucoup d'intérêt, et qui devint historiographe et secrétaire intime de S. A. S. l'électeur Bavaro-Palatin Charles-Théodore, de qui nous avons parlé. Ce fut le 6 juin 1756 que Collini partit des Délices.

Nous avons déjà eu occasion de faire voir que personne ne portoit plus loin que Voltaire l'art de la flatterie : personne aussi ne savoit mieux la faire tourner à son avantage. Le désir qu'il avoit de gagner la bienveillance de Louis XV, en se faisant valoir auprès de lui, l'engagea à écrire au maréchal duc de Richelieu (1) : « Je n'ai jamais conçu comment on avoit de l'humeur contre moi de mes coquetteries avec le roi de Prusse. Si l'on savoit qu'il m'a baisé un jour la main, toute maigre qu'elle est, pour me faire rester chez lui, on me pardonneroit de m'être laissé faire..... J'ai, je vous l'avoue, la petite vanité de désirer que deux personnes le sachent (*), et ce n'est pas une vanité, mais une délicatesse, de désirer que ces deux personnes le sachent par vous : *qui connoît mieux que vous le temps et la ma-*

(1) 10 octobre 1756.

(*) Il est aisé de voir que ces deux personnes étoient Louis XV et madame de Pompadour.

nière de placer les choses? » Si le fait n'est pas vrai, il est du moins bien imaginé, et mis en avant avec beaucoup de grâce. Ce qui doit le faire révoquer en doute, c'est le silence que Voltaire en a gardé dans sa correspondance avec sa nièce. Il avoit d'ailleurs une extrême propension à mentir, d'après son principe, que *le mensonge n'est un vice que quand il fait du mal* (1).

Si une pareille maxime pouvoit être adoptée, quelles seroient les bornes auxquelles le menteur devroit s'arrêter? Ne pourroit-il pas toujours prétendre que le mensonge qu'il fait n'est pas nuisible? Par exemple, Voltaire, celui peut-être de tous les hommes qui a le plus menti, puisqu'il est prouvé que les différentes histoires qu'il a écrites, ainsi que son *Dictionnaire philosophique*, la *Philosophie de l'Histoire*, et tous ses ouvrages polémiques, sont remplis de citations fausses; Voltaire ne pourroit-il pas dire que ses mensonges n'ont fait aucun mal? Il pourroit même prétendre qu'ils ont fait du bien dans le but qu'il s'étoit proposé, celui d'inspirer de l'horreur pour la religion chrétienne. Admettons donc un principe plus pur; c'est que le mensonge, excusable peut-être quand il s'agit de rendre service dans une circonstance

(1) Lettre de Voltaire à Thiriot, 21 octobre 1736.

peu importante, est par-tout ailleurs le vice le plus affreux, le plus contraire à la société et le plus déshonorant pour celui qui s'en rend coupable, je dis le plus déshonorant, parce qu'il est une preuve certaine de son avilissement, et l'aveu tacite de sa foiblesse.

Je viens de dire que les différentes histoires que Voltaire a écrites sont remplies de fausse tés : lui-même ne dissimuloit pas combien peu il s'attachoit à y mettre de la vérité. Il écrivoit, en 1766, à une dame de ses amies, qu'il abandonnoit aux Bénédictins la critique et les recherches dont le monde savant fait une loi à l'historien; que pour lui, il lui suffisoit d'intéresser et de charmer son lecteur; que d'ailleurs, de l'avis de son docteur, il falloit une transpiration à son esprit comme à son corps, et qu'aussitôt qu'il l'avoit provoquée par le café, il s'empressoit d'en faire part à ses amis les Français, auxquels il falloit plus d'historiettes que d'histoires, pour les servir dans leur genre.

Voltaire, en composant une tragédie, suivoit la même marche qu'en écrivant l'histoire : un de ses principes étoit qu'il ne s'agit pas au théâtre d'avoir raison, mais d'émouvoir (1). Il s'estimoit tellement au-dessus des autres hommes,

(1) 9.e remarque sur la 2.e scène du 1.er acte de Polyeucte.

qu'il les traitoit toujours comme des enfants. Aussi écrivoit-il au comte d'Argental : « Vous êtes bien bon de céder à l'impétuosité de la nation : il faut la subjuguer (1). Je vous recommande beaucoup de courage et beaucoup de mépris pour le genre humain, marquoit-il à d'Alembert (2). »

Vers la fin de 1756, Voltaire acheta, à Lausanne, une belle maison qui avoit quinze croisées de face, et de laquelle, étant dans son lit, il découvroit quinze lieues d'étendue du lac de Léman, ainsi que la Savoie et les Alpes. Cette maison étoit destinée à son habitation d'hiver, à la place de Montrion, dont il se défit l'année suivante. Son goût pour le spectacle le décida, plus que toute autre considération, à ce changement. « On joue si bien la comédie à Lausanne, marquoit-il à Thiriot, il y a si bonne compagnie, que j'ai fait l'acquisition d'une belle maison au bout de la ville. »

Un jour qu'il assistoit à une représentation d'Alzire au théâtre de Montrepas, à Lausanne, on le vit se précipiter sur la scène, et embrasser les genoux d'une actrice qui disoit un morceau comme il l'avoit conçu : Est-il bien vrai que ce soit moi qui aie fait ces vers, s'écrioit-il un

(1) 23 septembre 1760.

(2) 8 avril 1771.

autre jour en fondant en larmes à une représentation de Tancrède (1) ?

A l'occasion de l'attentat de Damiens sur Louis XV, lequel eut lieu le 5 janvier 1757, le chef de la nouvelle philosophie demandoit « comment il se justifieroit d'avoir tant assuré que ces horreurs n'arriveroient plus, que le temps du fanatisme étoit passé, que la raison et la douceur des mœurs régnoient en France (2). » Qu'eût-il donc dit, et combien il eût été plus embarrassé de se justifier, s'il eût vécu jusqu'en 1793 ! que d'horreurs n'eût-il pas vues ! Peut-être alors eût-il reconnu le danger de son système, et que la destruction de ce qu'il appeloit fanatisme en avoit amené un véritable bien plus actif, et bien plus cruel dans ses résultats. C'est, à n'en pas douter, la destruction de la religion, ou, pour mieux dire, son affoiblissement, car sa destruction doit être reconnue impossible ; c'est son affoiblissement et celui de la morale, qui ont fait naître ce fanatisme de liberté, cette insubordination presque générale qui a bouleversé la France et agité l'Europe entière. Voltaire eût été lui-même effrayé des conséquences de ses principes.

Le fugitif de Prusse avoit promis à l'électeur 1758.

(1) Histoire littéraire de Voltaire, par le marquis de Luchet.

(2) Lettre au comte d'Argental, 20 janvier 1757.

Palatin, lors de son séjour à Schwetzingen, qu'il reviendroit le voir. Il satisfit à sa promesse au mois de juillet 1758. En passant par Strasbourg il y vit Collini, qui étoit alors gouverneur du fils du comte de Sauer, seigneur de la Styrie; il le revit à son retour le mois suivant, et resta quelques jours à Strasbourg, après lesquels il retourna aux Délices. Ce vaste domaine avoit été fort embelli depuis que Voltaire en avoit fait l'acquisition; mais on a vu qu'il ne pouvoit y avoir un théâtre fixe: c'étoit pour lui une grande privation. Il venoit d'acheter, à une lieue des Délices, sur le territoire de France, la terre de Ferney; il y fit bâtir un joli château dont je parlerai plus tard. Il acheta encore dans le même temps, par bail emphytéotique, de Desbrosses, président au parlement de Dijon, le château de Tourney, situé entre Ferney et Genève, à trois quarts de lieue de cette ville, du territoire de laquelle il dépendoit. C'est de ce château qu'il a pris quelquefois le titre de comte de Tourney. Une des premières dépenses qu'il y fit, fut pour la construction d'un théâtre; il étoit à la vérité très-mesquin, mais cela ne l'empêcha pas d'y jouer Alvarez, dans Alzire; Narbas, dans Mérope; Argire, dans Tancrède.

Condorcet a prétendu que Voltaire avoit un

grand talent comme acteur. Collini, qui a été plus à même d'en juger, en avoit une opinion bien différente : « Voltaire, dit-il, formoit d'excellents acteurs, mais n'étoit pas fait pour l'être lui-même. Il portoit dans la déclamation tout l'enthousiasme poétique, et cet enthousiasme souvent paralysoit ses moyens. Je le vis jouer, à Berlin, le rôle de Cicéron dans *Catilina*, ou *Rome sauvée*, avec des princes. Au reproche que Catilina fait au consul dans ces deux vers,

> Vous abusez beaucoup, magistrat d'une année,
> De votre autorité passagère et bornée,

le consul lui répond :

> Si j'en avois usé vous seriez dans les fers,
> Vous, l'éternel appui des citoyens pervers.

Voltaire commença cette réponse avec tant de véhémence, que la voix lui manqua, et qu'il ne lui fut plus possible de faire entendre cette belle tirade, qui est de plus de trente vers. »

La vengeance étoit une des passions dominantes du philosophe Voltaire. La ligue formée, au commencement de 1757, entre la France, la Russie, la Suède, l'Autriche et la Saxe, contre la Prusse, fit naître à l'ex-chambellan l'espoir de se venger de l'affront qu'il avoit reçu a Francfort : « Il pourroit bien venir

un temps, écrivoit-il complaisamment à Collini (1), où les Freytag et les Schmith seroient obligés de rendre ce qu'ils ont volé, et *vous ne perdriez pas à cette affaire.* » Il y avoit cinq ans qu'il avoit quitté Potzdam, et à peine dix mois s'étoient écoulés depuis que, par l'entremise de la margrave de Bareith, il avoit renoué correspondance avec Frédéric, lorsque ce roi adressa au prince Ferdinand de Brunswick, après la bataille de Crevelt, gagnée par ce dernier sur les Français, une ode satirique, dans laquelle Louis XV, la marquise de Pompadour et la nation, étoient insultés. Le monarque prussien eut l'imprudence d'envoyer copie de cette ode à Voltaire. Celui-ci la fit passer au duc de Choiseul, qui la mit sous les yeux de madame de Pompadour et de Louis XV. D'après l'ordre de sa majesté, le duc fit venir à Versailles Palissot, et le chargea de répondre à Frédéric, de manière à lui faire perdre l'envie de répandre son ode. Celle que composa l'auteur de *la Dunciade* contenoit vingt strophes : elle fut envoyée au roi de Prusse, avec la menace que s'il donnoit de la publicité à la sienne, la réponse seroit imprimée. Il y a lieu de croire que cette particularité contribua à la prolongation de la guerre.

23 Juin 1758.

(1) 29 Juillet 1757.

Ainsi le même homme que l'espoir des honneurs avoit porté, en 1743, à surprendre les secrets d'un roi qui l'honoroit de son amitié, après en avoir été comblé de bienfaits, et y avoir si mal répondu pendant son séjour en Prusse, n'hésita point, par amour de la vengeance à trahir de nouveau la confiance que ce même roi lui avoit rendue. Il la trahit, et il en coûta, chez deux nations, la vie à plusieurs milliers d'hommes. On pourroit croire, il est vrai, que la vie des hommes étoit bien peu de chose pour celui qui écrivit (1), au sujet de cette même guerre : « Si les Français, les Autrichiens, les Russes, les Suédois *ne piquent pas mieux leurs chiens*, ils ne forceront pas la proie qu'ils chassent; Freytag aura raison. » Cet homme étoit cependant le coryphée de la philosophie moderne, le prêcheur continuel de l'humanité.

L'année suivante, le prince de Soubise, qui commandoit l'armée française, dirigeant sa marche sur Francfort, Voltaire crut l'occasion favorable; il écrivit en conséquence à Collini, encore à Strasbourg, pour l'engager à présenter un mémoire au prince, à l'effet d'obtenir, du conseil de Francfort, justice contre Freytag, et, en cas de déni de justice, se pourvoir

(1) A Collini, le 14 décembre 1758.

au conseil aulique. Le mémoire que fit Collini ne lui ayant point paru assez fort, il en dressa un lui-même avec la minute de la lettre à envoyer à son altesse; mais l'ancien secrétaire eut la sagesse de ne faire usage d'aucune de ces pièces; il parut même renoncer à toutes poursuites.

Quant à Voltaire, il ne vouloit pas, comme il l'avoit annoncé, que son compagnon d'infortune y perdît. Aussi, après lui avoir écrit, le 2 février 1759 : « Il est certain qu'un homme qui s'est emparé des malles et effets d'un voyageur, sans faire d'inventaire et sans forme juridique, est tenu de rendre tout ce qu'on lui redemande. » Il lui marqua, le 11 juillet 1760 : « Envoyez-moi un écrit conçu en ces termes : Je donne pouvoir à *M. de Voltaire* de répéter pour moi, devant qui il appartiendra, la somme de *deux mille écus d'Empire*, qui me furent pris à Francfort-sur-Mein le 20 juin 1753, lorsque je fus arrêté par les soldats de la ville, avec M. de Voltaire et madame Denis, contre le droit des gens. » Cependant, Collini s'étant contenté de dire qu'il avoit perdu, en cette occasion, son argent comptant, il y a lieu de croire que, secrétaire de Voltaire depuis seulement un an, il n'avoit pas avec lui deux mille écus d'Empire; que d'ailleurs il n'auroit pas parlé

si

si légèrement d'une perte considérable. Que penser donc de la répétition que vouloit faire Voltaire, en alléguant qu'un homme dans le cas de Schmith est tenu de rendre *tout ce qu'on lui redemande?*

Les événements militaires contrarièrent les louables projets du philosophe. « Je mourrai, écrivit-il le 29 décembre 1760, avec le regret de n'avoir pas fini notre affaire de Francfort. » Il y pensoit encore deux ans après. Il marquoit à Collini, le 20 janvier 1762 : « Je ne perds jamais de vue l'affaire de Francfort ; et je ne désespère pas d'obtenir justice : j'espère beaucoup des Russes. Il faudra bien qu'à la fin les Schmith et les Freytag connoissent qu'il y a une Providence ; j'aiderai un peu cette Providence, si j'ai la force de faire un voyage. »

Voltaire écrivoit, le 17 août 1759, au comte d'Argental : « Je n'aime point Luc (c'est ainsi qu'il appeloit Frédéric), il s'en faut beaucoup ; je ne lui pardonnerai jamais ni son infâme procédé avec ma nièce, ni la hardiesse qu'il a de m'écrire, deux fois par mois, des choses flatteuses, sans avoir jamais réparé ses torts. Je désire beaucoup sa profonde humiliation, le châtiment du pécheur : je ne sais si je désire sa damnation éternelle. » C'étoit, sans doute, pousser bien loin la haine.

L'ancien élève des jésuites avoit toujours témoigné beaucoup d'attachement pour le père Porée, l'un de ses professeurs de rhétorique. Il avoit orné son cabinet du portrait de ce savant; il l'en fit ôter en 1758, de colère de ce que le père Berthier, autre jésuite, avoit, dans le journal de Trévoux, refusé de le reconnoître pour l'Homère et le Sophocle de la France. Dès ce moment tout le corps des jésuites, pour lequel il avoit promis à ses maîtres de garder à jamais la plus respectueuse reconnoissance, lui devint un objet d'horreur. Il contribua de tous ses efforts à leur expulsion. Il composoit et faisoit circuler des mémoires contre eux (1). Il écrivoit au duc de Richelieu (2); « On m'a dit, monseigneur, que vous aviez favorisé les jésuites à Bordeaux : tâchez d'ôter tout crédit aux jésuites. » Doit-on s'étonner que celui qui avoit promis de détruire la religion, ait poursuivi les jésuites chargés de la propager, et qu'un vœu spécial engageoit à faire les fonctions de missionnaires par-tout où les papes les enverroient prêcher l'évangile? « Qui croiroit, s'écrioit-il, quatre ans après la destruction de cette société, en apprenant l'arrestation du libraire Leclerc, pour avoir vendu

(1) Lettre au marquis d'Argens de Dirac, 26 février 1762.

(2) 27 novembre 1761.

des ouvrages contre la religion ; qui croiroit que les jésuites eussent encore le pouvoir de nuire, et que cette vipère, coupée en morceaux, pût mordre dans le seul trou qui lui reste (1) ?

Il parut à Genève une lettre adressée à Thi- 1758.
riot par Voltaire, dans laquelle il maltraitoit fort Calvin et ses sectateurs. Les Genévois répondirent par divers écrits, et attaquèrent Voltaire lui-même sur sa *défense de mylord Bolingbroke*. François Grasset, qui paroît être le même qu'il avoit fait emprisonner deux ans auparavant, recueillit toutes ces pièces, et les fit imprimer sous le titre de *Guerre de M. de Voltaire*. Celui-ci désavoua dans un mémoire, et la lettre à Thiriot, et la défense de mylord Bolingbroke. « Il la regardoit, disoit-il, comme un écrit formel contre la religion, qu'on ne pouvoit publier ni attribuer à quelqu'un sans crime. » A l'égard de Grasset, il écrivit contre lui à tous ceux qui pouvoient lui être utiles, et notamment au célèbre Haller, en lui envoyant un certificat signé par les frères Cramer (*), attestant que François Grasset les avoit volés pendant dix-huit ans qu'il avoit été chez eux en qualité de commis. (*e*) Haller ré-

(1) Lettre à Damilaville, 2 février 1767.

(*) Libraires de Voltaire, auxquels il prétend avoir fait gagner plus de *quatre cent mille livres*.

pondit à Voltaire de manière à lui faire sentir l'inconvenance de sa démarche (*f*) (*).

Si le désir d'abaisser ses ennemis étoit le plus impérieux que Voltaire pût éprouver, il n'en avoit pas moins d'ardeur à chercher les honneurs et les distinctions. On a vu tout ce qu'il a fait en deux occasions pour parvenir à l'académie. La préférence que Crébillon avoit obtenue sur lui à la cour, le décida à s'en éloigner : il abandonna la France parce qu'il n'étoit pas parvenu à se faire nommer aux académies des sciences et belles-lettres. Il avoit cherché, en 1743, à se faire employer par le gouvernement français auprès de Frédéric. Il essaya, en 1759, de se faire nommer agent de France pour la négociation de la paix avec les puissances belligérantes. M. le comte d'Argental, à qui il s'adressa (*g*), négligea-t-il de parler en sa faveur au duc de Choiseuil? ce ministre refusa-t-il d'employer Voltaire? c'est ce que nous ne nous permettrons pas de décider; mais il

(*) Bjoernstael, savant suédois, qui avoit connu Voltaire à Ferney, a fait entre lui et Haller le parallèle suivant : « L'un est superficiel, et l'autre solide ; l'un fait des vers sur toutes sortes de sujets, et versé sur tout les couleurs de ses fictions ; l'autre, poëte et philosophe, aime, sur toutes choses, la vérité et la vertu ; l'un ne parle que tolérance, et ne peut rien souffrir ni de Dieu ni des hommes ; l'autre pratique la morale et l'évangile ; d'un détruit, l'autre édifie. »

resta aux Délices. Il s'y consola en faisant une demi-douzaine de libelles contre ceux qui avoient eu la témérité de critiquer ses ouvrages ou de s'opposer aux progrès de sa philosophie. On vit paroître *le Russe à Paris; la Vanité*, contre Lefranc de Pompignan; *la Lettre d'un Quaker*, contre l'évêque du Puy en Velais; et *l'Ecossaise*, contre Fréron. Les plaisanteries et les injures furent toujours les armes que l'auteur de *la Tolérance* employa pour combattre ses adversaires. Il s'épargnoit par ce moyen des discussions dans lesquelles il savoit bien qu'il n'auroit pas l'avantage, et il mettoit de son parti tous les lecteurs superficiels qui préfèrent s'amuser à s'instruire. Cette conduite étoit d'ailleurs conforme à l'une de ses maximes : *On doit être sûr du succès quand on se moque gaiment de son prochain.*

Lefranc de Pompignan.

Lefranc de Pompignan, président de la cour des aides de Montauban, auteur de plusieurs Odes sacrées très-estimées, et de la tragédie de *Didon*, que l'on voit représenter, et qu'on lit avec plaisir, est un de ceux contre qui Voltaire s'est le plus déchaîné.

Cette animosité n'eut point d'autre cause que le discours prononcé, en 1760, par Lefranc, lors de sa réception à l'académie, discours dans lequel, sans nommer personne, il

éleva la voix pour la religion et contre les prétendus philosophes. Dès ce moment leur chef, qui rendoit auparavant justice à Lefranc, qui vantoit la facilité de sa poésie, l'élégance continue des vers de Didon (1), ne trouva plus dans ses ouvrages que *quelques phrases brodées*, et publia contre lui les satires les plus sanglantes. Leur auteur pouvoit-il mieux prononcer sa propre condamnation que lorsqu'il a dit : « La satire ne paroît jamais dans un jour plus odieux que quand elle est lancée contre des personnes qu'on a louées auparavant? Cette rétractation n'est une flétrissure humiliante que pour son auteur. S'il n'est pas content des procédés de celui dont il a fait l'éloge, il faut se taire; mais il ne faut pas chanter la palinodie et se condamner soi-même. »

L'auteur de l'*Épître à Uranie*, le propagateur du déisme, dénonce à l'opinion publique un académicien, son confrère, pour avoir traduit de Pope *la prière du Déiste*. Il l'accuse même de l'avoir outrée, et avance qu'il en a été puni par la privation de sa charge pendant six mois entiers (2). Cependant Lefranc, loin d'avoir essuyé cette mortification, avoit reçu du

(1) Lettre à Lefranc, 14 avril 1739.

(2) Libelle intitulé *le Pauvre Diable*.

chancelier d'Aguesseau une lettre pleine de politesse et de bonté, en réponse à celle qu'il lui avoit écrite : ce magistrat avoit été convaincu que la traduction, dont il s'agissoit, simple jeu de société, avoit été faite, dans la jeunesse de l'auteur, par suite de l'engagement qu'il avoit pris avec des Anglois, de faire une traduction exacte et fidèle de la prière universelle, en suivant pas à pas les quatrains de l'original, et sans y employer un vers de plus. Il étoit notoire que cette traduction avoit été emportée en Angleterre, et imprimée à Londres, chez les frères Vaillant, sans que Lefranc en eût eu la moindre connoissance.

Qu'on suive Voltaire dans toutes ses attaques ou dans ses discussions, on reconnoîtra toujours en lui la mauvaise foi, et que non-content d'employer, suivant son principe, le mensonge lorsqu'il ne nuit à personne, il en fait usage toutes les fois qu'il peut servir à favoriser sa passion.

Nous avons dit que Lefranc, dans son discours à l'académie, avoit élevé la voix contre les prétendus philosophes, sans nommer personne; cependant il étoit difficile que Voltaire ne s'y reconnût pas. Aussi prétendit-il, suivant sa tactique accoutumée, que tous les gens de lettres étoient attaqués dans ce discours, où le

récipiendaire avoit défendu Maupertuis auquel il succédoit (*h*).

Lefranc de Pompignan avoit un frère au service. Celui-ci, indigné des libelles que Voltaire s'étoit permis contre l'auteur de Didon, avoit manifesté l'intention de s'en venger. Voltaire écrivit à cette occasion au duc de Choiseuil, alors ministre : « Je ne sais, monsieur le duc, ce que j'ai fait à messieurs Lefranc; l'un m'écorche tous les jours les oreilles, l'autre menace de me les couper : je me charge du rimailleur; je vous abandonne le spadassin, car j'ai besoin de mes oreilles pour entendre ce que la renommée publie de vous. » On ne peut se défendre de rire d'un trait aussi plaisant. La conséquence n'en est pas moins dangereuse. C'est ainsi que, par une flatterie adroite, Voltaire savoit se gagner des protecteurs et réussir dans tout ce qu'il vouloit entreprendre.

L'adroit adulateur du duc de Choiseuil s'est flatté ailleurs d'avoir malmené Lefranc de Pompignan. « Il attaqua, dit-il (1), tous les gens de lettres dans son discours à l'académie; il en a été puni. » On seroit cependant tenté de croire que celui que la Voltairomanie rendit très-malade, qui fut si effrayé de la parodie de

(1) A M. de Pezay, 9 mars 1767.

Sémiramis, et que Fréron tint sur les épines pendant vingt ans, ne fut pas insensible à plusieurs traits qui lui furent lancés à l'occasion de sa querelle avec l'auteur de Didon. Le dialogue parodié de la scène 5.e du 2.e acte de Mahomet, semble sur-tout avoir dû amuser le public et déplaire à l'auteur de la tragédie (*i*).

Voltaire, après avoir intrigué pour lui, fit des libelles; après avoir fait des libelles, il intrigua pour Diderot; et il faut rendre cette justice à l'auteur de la Henriade, que, lorsqu'il vouloit servir ses amis, c'est-à-dire ceux qu'il croyoit en état d'être utiles à son parti, il s'y employoit avec chaleur. « Mettez Diderot de l'académie; c'est le plus beau coup qu'on puisse faire dans la partie que la raison joue contre le fanatisme et la sottise. Il me semble que Diderot doit compter sur la pluralité des suffrages; et si, après son élection, les *Anitus* et les *Mélitus* font quelques démarches contre lui auprès du roi, il sera très-aisé à *Socrate* de détruire leurs batteries en désavouant ce qu'on lui impute (1). On sait que c'est par des désaveux continuels que Voltaire avoit coutume de se tirer ou d'essayer de se tirer des dangers auxquels il s'exposoit sans cesse. C'étoit pour se ménager ces désaveux

(1) Lettre au comte d'Argental, 11 juillet 1760.

qu'il ne mettoit jamais son nom à ses ouvrages; plusieurs même paroissoient sous des noms supposés (*).

Pour être convaincu que Voltaire faisoit de fréquents désaveux de ses ouvrages, il suffit de l'entendre dire lui-même, au sujet de son Dictionnaire philosophique : « Dès qu'il y aura le moindre danger, je vous prie en grâce de m'avertir, afin que *je désavoue l'ouvrage dans tous les papiers publics* AVEC MA CANDEUR ET MON INNOCENCE ORDINAIRES (1). » Mais, pour se faire une idée de l'audace qu'il montroit dans ces circonstances, il n'est pas inutile d'en voir un échantillon. « On prétend que notre ami Fréron, très-attaché à l'Ancien Testament, a fait imprimer la facétie de *Saül* et *David* qui est dans le goût anglais, et qui ne me paroît pas faite pour le théâtre de Paris» (**). J'envoie au frère Damilaville un petit avertissement pour

(*) La *Philosophie de l'Histoire* parut sous le nom de Bazin; le *Tableau philosophique*, sous celui de Constant d'Orville; le *Dictionnaire philosophique*, sous celui de Dubut, etc., etc., etc.

(1) Lettre à d'Alembert, 19 septembre 1764.

(**) On lit, dans les Mémoires de Bachaumont, sous la date du 3 février 1762 (l'année d'avant l'impression) : Il court, manuscrite, une tragédie de M. de Voltaire, intitulée *Saül ;* ce n'est point une pièce ordinaire; c'est une horreur dans le goût de la Pucelle, mais beaucoup plus impie, plus abominable.

mettre dans les papiers publics, conçu en ces termes :

« Ayant appris que l'on débite, à Paris, sous mon nom, et sous le titre de Genève, je ne sais quelle farce intitulée, dit-on, *Saül* et *David*, je suis obligé de déclarer que l'éditeur calomnieux de cette farce abuse de mon nom, qu'on ne connoît point à Genève cette rapsodie, qu'un tel abus n'y seroit pas toléré, et qu'il n'y est pas permis de tromper ainsi le public » (1).

Voltaire avoit écrit à Palissot en faveur de Diderot, et sur la réponse peu satisfaisante de l'auteur de *la Dunciade*, il avoit insisté, donnant même, bien à contre cœur sans doute, des éloges à sa comédie intitulée *les Philosophes*. Il l'avoit engagé à déclarer dans les journaux qu'il avoit été trompé par des extraits infidèles sur le Dictionnaire de l'Encyclopédie, dont Diderot étoit le rédacteur en chef : Palissot lui répondit :

« Je ne rougirois pas de me rétracter, si j'avois eu le malheur d'être trompé, ou le malheur plus naturel encore de me tromper; mais, Monsieur, je n'ai point écrit sur des mémoires; j'ai sous les yeux l'Encyclopédie *et*

(1) Lettre au comte d'Argental, 14 août 1763.

quelques autres livres. Vous les avez sans doute lus; cela me suffit pour savoir ce que vous en pensez» (*).

Après Diderot et Helvétius, Condorcet étoit celui que Voltaire désiroit le plus ardemment voir entrer à l'académie : il n'eut point cette satisfaction, Condorcet, le seul des trois qui y parvint, n'y ayant été appelé qu'en 1782, quatre ans après la mort de son ami. D'Alembert attachoit un si grand prix à sa nomination, qu'il s'écria : « Je suis plus content d'avoir gagné cette victoire, que je ne le serois d'avoir trouvé la quadrature du cercle. »

Vers la fin d'octobre 1760, Lebrun, secrétaire des commandements du prince de Conti, écrivit à Voltaire pour lui recommander une

(*) Ces derniers mots de Palissot disent beaucoup. Diderot *lui-même* n'a pas parlé plus avantageusement du fameux Dictionnaire quand il a dit : « L'imperfection de cet ouvrage a pris sa source dans un grand nombre de causes diverses. On n'eut pas le temps d'être scrupuleux sur le choix des travailleurs. Parmi quelques hommes excellents, il y en eut de foibles, de médiocres, et de tout-à-fait mauvais. De là cette bigarrure dans l'ouvrage, où l'on trouve une ébauche d'écolier à côté d'un morceau de maître, une sottise voisine d'une chose sublime. Les uns, travaillant sans honoraires, perdirent bientôt leur première ferveur; d'autres, mal récompensés, nous en donnèrent pour notre argent. *L'Encyclopédie fut un gouffre où ces espèces de chiffonniers jetèrent pêle-mêle une infinité de choses mal vues, mal digérées, bonnes, mauvaises, détestables, vraies, fausses, incertaines, et toujours incohérentes et disparates*, etc., etc., etc. »

demoiselle portant le nom de Corneille. Une ode des plus flatteuses accompagnoit sa lettre.

Voltaire, enchanté de recevoir des vers dans lesquels on le mettoit au-dessus du Tasse, de Sophocle, d'Eschile, et à côté de Corneille, de Racine et d'Homère, répondit à Lebrun, qu'il appela dès ce moment *Pindare-Lebrun*, que si cette demoiselle vouloit accepter auprès de sa nièce l'éducation la plus honnête, il chercheroit à lui servir de père. Laleu, notaire à Paris, fut chargé d'avancer les frais de son voyage jusqu'à Lyon, d'où Tronchin, banquier de cette ville, la fit conduire aux Délices. elle y arriva le 20 décembre de la même année, et épousa, deux ans après, en février 1763, M. Dupuits, officier de dragons, propriétaire d'une terre auprès de Ferney, laquelle rapportoit dix mille livres de rente.

On ne peut avoir aucun doute sur le motif qui avoit déterminé le seigneur de Ferney à recevoir chez lui M.lle Corneille, lorsque lui-même dit : « Il y a dans son Ode (de Lebrun), des strophes admirables ; les trois dernières sur-tout me paroissent aussi sublimes que touchantes, et j'avoue qu'*elles me déterminèrent*, sur-le-champ, à me charger de M.lle Corneille, et à l'élever comme ma fille (1). Pour former un

(1) Lettre à Damilaville, 2 février 1761.

si noble projet, l'auteur de la Henriade a-t-il attendu jusqu'aux trois dernières strophes? On a peine à le croire en lisant celles qui les précèdent (*k*). Les trois biographes philosophes ne trouvent cependant pas assez d'éloges pour cette action de leur chef. Suivant eux, M.lle Corneille étoit une enfant sans ressource à Paris; c'étoit *la petite-fille*, les restes du grand Corneille. Elle trouva aux Délices des soins de toute espèce, des maîtres pour son éducation. Voltaire lui donna une dot considérable. La vérité, cependant, est que *Marie-Françoise Corneille*, dont il s'agit, n'étoit ni la petite-fille, ni la nièce du grand Corneille; elle descendoit d'une autre branche. Elle n'étoit pas une enfant sans ressources à Paris, car elle avoit seize ans, et étoit au couvent de l'abbaye Saint-Antoine, où se trouvoient beaucoup de demoiselles de haute naissance. Son père l'y avoit fait entrer en consacrant à son éducation partie d'une somme de cinq mille francs, produit d'une représentation donnée à son bénéfice cette même année par la Comédie Française. On ne lira pas sans intérêt, et la lettre qu'il avoit écrite pour demander cette représentation aux comédiens, et la réponse de ceux-ci (*l*). Marie-Françoise Corneille ne trouva pas des maîtres aux Délices; elle n'y apprit guère qu'à jouer quelques rôles

de tragédies et les soubrettes. Elle ne reçut pas de Voltaire une forte somme en dot. Elle eut seulement l'expectative du produit de l'édition dans laquelle les œuvres de son cousin furent si loyalement commentées. La preuve que mademoiselle Corneille ne reçut pas de Voltaire une forte somme en dot, c'est qu'il manda au comte d'Argental, le 15 février 1763 : « Nous avons eu beaucoup de peine à faire regarder, par le tuteur de M. Dupuits, l'espérance de la vente d'un livre comme une dot. » L'auteur du commentaire fut même si loin d'avancer des fonds pour cette édition, qu'il écrivit à M. de Montmartel, au sujet de deux cents exemplaires pour lesquels Louis XV avoit souscrit, de lui envoyer quatre billets de cent louis chacun, payables à la réception du premier volume. *Je ne m'embarquerai pas sans cette assurance*, marquoit-il au comte d'Argental (1).

Qu'on juge, d'après ce nouveau trait, de la confiance que mérite ce qui a été écrit sur Voltaire par Condorcet, Duvernet et le marquis de Luchet.

Nous ne croyons pas devoir répéter ici ce qu'on peut lire dans la préface en tête de l'édition des *Chefs-d'œuvre de Corneille*, que nous

(1) Lettre du 9 août 1761.

avons publiée au profit de M.lle Jeanne-Marie Corneille, véritable descendante en ligne directe de l'auteur de Cinna (*); nous nous bornerons à dire, que lorsque Voltaire a donné ses commentaires en 1764, au profit d'une collatérale très-éloignée de ce grand homme, laquelle il a annoncée à toute l'Europe comme la dernière de son nom, il n'ignoroit pas l'existence de *Claude-Etienne Corneille*, son arrière-petit-fils, père de M.lle Jeanne-Marie Corneille, et aïeul des treize enfans Corneille existans aujourd'hui. Il ne l'ignoroit pas; car ce même Etienne Corneille avoit été reçu chez lui à Ferney l'année précédente (1). Apparemment ce mensonge étoit du nombre de ceux que le philosophe jugeoit n'être nuisibles à personne.

A l'égard de la mauvaise foi avec laquelle Voltaire a commenté Corneille elle n'étonne pas dans celui qui a chanté la palinodie sur

(*) 5 vol. *in* 8.° ou 5 *in*-12. Cette édition, fort belle, est *la seule* où l'on trouve le *véritable texte* de Corneille, avec les changemens adoptés par la Comédie Française: elle contient, en outre, avec les trois Discours sur le poëme dramatique, près de SIX CENTS observations critiques sur les commentaires de Voltaire, et présente un tableau *généalogique* de la famille de Corneille, dans lequel on voit que *Charlotte Corday* descend de lui en ligne directe.

(1) Lettre au comte d'Argental, 9 mars 1763.

D.

D. Calmet (*). La palinodie, sur ce savant bénédictin, n'a rien de surprenant après celle sur *Lefranc de Pompignan*. La palinodie, sur l'auteur des odes sacrées, ne doit pas paroître extraordinaire de la part d'un poëte qui, après avoir loué *Maupertuis*, pendant quinze ans, l'a déchiré dans trois ou quatre libelles. La palinodie, sur ce célèbre mathématicien, convient parfaitement à celui qui, après avoir dédié sa tragédie de Mérope à *Maffey*, comme une imitation de la sienne, a critiqué cette dernière à outrance. Le détracteur de la Mérope italienne rappelle le détracteur de *Sophocle*, qui a travesti le texte de ce premier auteur d'*OEdipe* pour avoir occasion de déprécier ce bel ouvrage.

(*) Voltaire a traité d'*ignorant* et d'*écrivain sans jugement et sans érudition*, D. Calmet, abbé de Sénones, pour le portrait duquel il avoit fait ces quatre vers :

Des oracles sacrés que Dieu daigna nous rendre,
Son travail assidu perça l'obscurité;
Il fit plus, il les crut avec simplicité,
Et fut par ses actions digne de les entendre.

Le savant Bénédictin avoit fait des dissertations sur les écritures saintes. Voltaire, pendant sa retraite à l'abbaye de Sénones, pilla toutes les objections et s'en servit contre les livres saints, en supprimant les réponses de Dom Calmet. C'est ce que le savant Suédois, que nous avons cité, qui a vu ces notes écrites de la main de Voltaire, et placées dans l'ouvrage du Bénédictin, prétend, tout bon luthérien qu'il est, *n'être pas le fait d'un galant homme.*

On a vu Voltaire communier en 1754, parce que l'on épioit sa conduite. Il communia en 1761, parce qu'il n'avoit pas cent mille hommes à sa disposition (1). L'inutilité des efforts qu'il avoit faits l'année précédente pour placer Diderot à l'académie, ne l'empêcha pas d'en faire de nouveaux à l'occasion du succès que son protégé obtint au théâtre, où son drame, *le Père de Famille*, fut très-bien accueilli. « Enivré du succès du Père de Famille, écrivoit-il, je crois qu'il faut tout tenter pour mettre M. Diderot de l'académie. C'est toujours une espèce de rempart contre les fanatiques et les fripons » (2).

Voltaire ne s'occupoit pas tellement des Commentaires sur les œuvres de Corneille, qu'il négligeât ses autres occupations : il fit représenter *le Droit du Seigneur*, ou l'*Ecueil du Sage;* mais craignant que ses ennemis (et ses satires lui en attiroient un bon nombre) ne profitassent de cette occasion de se venger, il mit cette pièce sous le nom de M. Goutz, maître des comptes à Dijon. Non-content de recommander à ses amis le plus grand secret, et de détourner tout soupçon à cet égard, il écrivit à M.lle Clairon une lettre infiniment adroite,

(1) Lettre au comte d'Argental, 16 février 1761.

(2) A Damilaville, 27 février 1761.

qui peut servir à montrer jusqu'à quel point il joignoit la flatterie à la fausseté (*m*).

Messieurs Arnaud et Suard ayant entrepris, 1763.
sous la protection du duc de Praslin, une gazette littéraire, Voltaire fut extrêmement satisfait de voir naître *un établissement dont on pourroit se servir*, disoit-il, *pour ruiner l'empire de l'illustre Fréron*. Il offrit au duc d'y coopérer, et fournit en effet beaucoup d'articles.

L'abbé Desfontaines étoit mort en 1745: Fréron.
Fréron qui, pendant les cinq dernières années, l'avoit aidé dans la composition de ses feuilles, joignoit à beaucoup d'esprit un goût sûr. Elevé chez les jésuites, il avoit eu pour maîtres les pères Brumoy et Bougeant. Il étoit fort attaché aux anciens principes, ennemi déclaré du néologisme, et encore plus de la fausse philosophie. Sa gaieté naturelle favorisoit le talent qu'il avoit de présenter les défauts d'un ouvrage avec agrément. Voltaire le voyant entreprendre, en 1749, les *Lettres sur quelques écrits du temps*, s'écria : « Pourquoi permet-on que ce coquin de Fréron succède à ce maraud de Desfontaines? Pourquoi souffrir Raffiat après Cartouche? Est-ce que Bicêtre est plein » (1)? Ce n'étoit que le prélude des injures que le philo-

(1) Lettre au comte d'Argental, 24 juillet 1749.

sophe devoit accumuler contre le journaliste. Celui-ci eut l'honneur d'être un des sujets principaux de sept à huit libelles, tels que *le Pauvre Diable, l'Ecossaise, le Chant à ajouter à la Pucelle, la Défense de mon Oncle, l'Homme aux quarante écus, la Guerre de Genève, la Princesse de Babylone.* Fréron a dû la haine du libelliste au courage et au talent avec lesquels, le suivant par-tout, tantôt il l'a démasqué se louant lui-même, dans des écrits pseudonymes, tantôt il a relevé ses bévues, indiqué ses plagiats. Parmi ces derniers, le plus frappant sans doute, est le chapitre de l'*Ermite*, qui fait l'ornement du roman intitulé *Zadig*, regardé avec justice comme un des plus jolis que Voltaire ait composés. Ce chapitre est entièrement pris dans une pièce de vers ayant pour titre l'*Ermite*, faite par le docteur Parnell, mort à Londres en 1717, à qui Voltaire a encore emprunté son conte de *Pandore*. Une particularité assez singulière du plagiat dont il s'agit, c'est qu'on lit dans ZADIG : *Apprenez que ce jeune homme, dont la Providence* A TORDU LE COL, etc., tandis que le jeune homme n'a pas eu *le col tordu*, mais a été précipité dans la rivière. Cette erreur vient de ce que, dans l'original, il y a en effet un enfant à qui l'on tord le col, et que Voltaire, en changeant

cet événement, n'a pas eu soin de changer l'expression. On conçoit combien est coupable un journaliste qui découvre et révèle un plagiat avec de pareilles circonstances. Aussi Voltaire lui jura-t-il une haine implacable. « Ce n'est pas assez de rendre Fréron ridicule, l'écraser est le plaisir », disoit-il philosophiquement (1).

Voltaire parvint, par ses libelles, à diminuer la vogue des feuilles de son ennemi, et à faire croire à nombre de personnes que leur auteur avoit été enfermé à Bicêtre et condamné aux galères. Non-seulement rien n'étoit plus faux, mais Fréron a constamment mérité l'estime des honnêtes gens : on en peut juger par le portrait qu'on a laissé de ce critique : « Fréron, si calomnié, étoit un des plus honnêtes hommes de Paris, le meilleur et le plus généreux des humains, le plus constamment aimable, doué de la plus attrayante figure, et de toutes les vertus sociales, excellent fils, bon père, bon époux, bon frère, bon ami. Personne n'a jamais eu plus de tact, plus de goût, plus de gaieté et plus de finesse. »

Tourney n'étant qu'à trois quarts de lieue de Genève, quelques habitants de cette ville venoient chez Voltaire, jouir du spectacle, et par-

(1) Lettre au comte d'Argental, 15 février 1761.

loient fortement en faveur de ce genre de plaisir; d'autres le blâmoient avec non moins de chaleur. Les uns s'échauffoient pour, les autres contre. M. Tronchin Boissier, procureur-général, vint trouver le propriétaire du théâtre, et lui fit entendre que les troubles auxquels il donnoit lieu, forceroient la république à un sacrifice qu'elle feroit avec peine, mais qu'elle devoit aux lois et à la tranquillité. Voltaire, qui croyoit son parti assez fort, résista à ces représentations. On proposa de faire une loi qui défendît à tout citoyen de jouer la comédie en quelque endroit que ce fût (1). Le peuple parloit même de chasser Voltaire, et de brûler sa maison. Ne se trouvant donc plus en sûreté sur le territoire
1764. genévois, il abandonna les Délices, sous le prétexte qu'il n'étoit pas assez riche pour les garder, et que l'état de sa santé, qui exigeoit la retraite la plus profonde, étoit incompatible avec l'affluence de monde que lui attiroit le voisinage de Genève (2).

Cette affluence n'étoit pas moins grande à Ferney qu'aux Délices. On verra, dans la description du premier de ces châteaux, que quatorze chambres à coucher y étoient desti-

(1) Histoire littéraire de Voltaire, par le marquis de Luchet.

(2) Lettre à Collini, 21 mai 1765.

nées à recevoir les étrangers qui venoient avec empressement voir le philosophe. « Qu'on dise que je n'y suis pas, s'écrioit-il un jour, qu'on me laisse respirer! me prennent-ils pour la bête du Gevaudau (1)? Voltaire avoit la manie de dire qu'il étoit malade, et qu'il mourroit bientôt. Dans un grand nombre de ses lettres on l'entend déplorer l'état de sa santé. Des étrangers demandoient-ils à le voir, fort souvent il faisoit dire, par un de ses gens, qu'une indisposition l'empêchoit de les recevoir, et il leur envoyoit des rafraîchissements : insistoit-on, son secrétaire venoit tenir compagnie aux voyageurs. Ce n'étoit que sur de nouvelles instances que le maître de la maison paroissoit, si les personnes lui plaisoient, et le moyen le plus sûr étoit de lui faire de grands compliments; alors il oublioit sa maladie, et restoit avec elles à se promener dans ses jardins pendant plusieurs heures. Quand on le quittoit et qu'on lui témoignoit le désir de revenir le voir, *très-volontiers*, répondoit-il, *mais je ne serai plus*. Biœrnstahl qui fut ainsi reçu, en 1770, assure qu'il y avoit plus de trente ans qu'il faisoit de même.

En résiliant son bail, il reçut trente-huit mille livres, suivant la condition portée dans

(1) Collini.

l'acte, et perdit ainsi sur son acquisition quarante-neuf mille livres, et plus de trente mille livres de dépenses qu'il avoit faites sur ce domaine. C'est ainsi que Voltaire fut obligé de fuir de Genève, dont les portes s'étoient ouvertes à son nom neuf ans auparavant, et sur le territoire de laquelle, par exception en sa faveur, on lui avoit permis d'acquérir des terres contre les lois du pays, qui défendoient d'y laisser habiter aucun catholique (1). Quelle fut la cause de cette perte de soixante-dix-neuf mille livres que fit Voltaire, et de son expulsion du territoire genévois? Ce fut ce désir inné en lui de détruire toutes les idées reçues, son excessif amour-propre, qui lui faisoit croire qu'il étoit au-dessus de toutes les lois. C'est le même sentiment qui l'avoit porté, trois ans auparavant, à faire abattre, de sa seule autorité, d'abord une croix qui offusquoit sa vue à Ferney, ensuite la paroisse elle-même. L'évêque d'Annecy, du diocèse duquel dépend Ferney, s'en plaignit amèrement; les autorités locales instrumentèrent (2). Voltaire fit construire une nouvelle église en 1761; c'étoit sans doute une réparation bien juste; cependant ses partisans ont cité ce fait comme une preuve de son res-

(1) Lettre de Voltaire au duc de Richelieu, 13 février 1755.

(2) Lettre au comte d'Argental, 21 juin 1761.

pect pour la religion et de sa générosité. Lui-même, qui avoit l'art malheureux de tourner en ridicule les choses les plus respectables, et de mettre de l'impiété par-tout, dit à ce sujet: « De quoi se plaint monseigneur? Son Dieu et le mien étoit logé dans une grange, et je l'ai logé dans un temple honnête. Le Christ étoit de bois vermoulu, et je lui en ai fait dorer un, comme un empereur (1). »

La nouvelle église fut bâtie dans le même endroit où étoit l'ancienne. Voltaire auroit bien voulu qu'on la construisît ailleurs, mais le peuple s'y opposa en disant que ce terrain étoit un terrain sacré (2).

Voltaire avoit promis qu'il parviendroit à détruire la religion catholique, et ce fut constamment le but de ses ouvrages, l'objet de ses plus chers désirs. Toutes ses lettres à ses intimes, car il avoit pour ce beau projet formé une sorte de coalition, toutes ses lettres finissoient par ces mots : *Ecrasons l'infâme; écrasez l'infâme.* Il animoit continuellement à cette digne œuvre toute la tourbe philosophique. « Sera-t-il donc possible, s'écrioit-il, que depuis quarante ans la gazette ecclésiastique infecte Paris et la

(1) Histoire de Voltaire, par Duvernet.

(2) Bicernstahl.

France, et que cinq ou six honnêtes gens bien unis ne se soient pas avisés de prendre le parti de la raison? Pourquoi ses adorateurs restent-ils dans le silence et dans la crainte? Ils ne connoissent pas leur force. Qui les empêcheroit d'avoir chez eux *une petite imprimerie*, et de donner des ouvrages utiles et courts dont leurs amis seroient les seuls dépositaires (1)?

L'Encyclopédie lui paroissoit l'ouvrage le plus utile pour son projet. « Je m'intéresse bien à une bonne pièce de théâtre, écrivoit-il à Damilaville (2); mais j'aimerois encore mieux un bon livre de philosophie qui écrasât pour jamais l'infâme : *je mets toutes mes espérances dans l'Encyclopédie.* »

Des remarques sur cette collection ayant paru en forme de lettres, il écrivit à Damilaville (3) de les lui envoyer. « C'est apparemment, disoit-il, le secrétaire de l'envie qui a fait cet ouvrage : mandez-moi si on daigne y répondre, et s'il seroit à propos que les héritiers de Guillaume Vadé (c'est de lui-même qu'il parle) s'égayassent sur cet animal, quand ils n'auront rien à faire. » Il est bon de re-

(1) Lettre à Helvétius, 30 mars 1763.

(2) 23 mai 1764.

(3) 29 septembre 1764.

marquer qu'il avoit l'intention de s'égayer sur l'auteur de ces remarques, même avant de les avoir lues, et par conséquent d'avoir pu en apprécier la justesse.

D'Alembert, le plus ardent des coopérateurs de Voltaire, ne comptoit pas moins que lui sur l'infernale collection encyclopédique (*). On peut s'en convaincre par ce qu'il écrivit le 4 mai 1762 : « Ecrasez l'infâme, me marquez-vous sans cesse : eh ! mon Dieu, laissez-la se précipiter *elle-même*. Elle y court plus vite que vous ne pensez. Savez-vous ce que dit Astruc (**)? *Ce ne sont pas les jansénistes qui tuent les jésuites ; c'est l'Encyclopédie, mor-*

(*) « On a eu l'art d'insinuer l'erreur, l'impiété dans les articles de cette immense collection, où naturellement elle devoit le moins être attendue, dans les parties de l'histoire, de la physique, même de la chimie et de la géographie, que l'on auroit cru pouvoir parcourir avec le moins de danger. On a mis sous les yeux du lecteur quelques vérités religieuses; mais en indiquant des renvois, on a eu l'art de l'engager à chercher d'autres leçons dans des articles d'une autre espèce. Ainsi à l'article *Dieu*, on trouvera des idées très-saines, et la démonstration directe, physique et métaphysique de son existence ; mais à la fin de cet article le lecteur se trouve renvoyé à celui de *Démonstration*, et là disparoit tout ce que l'on avoit trouvé de force dans les preuves physiques et métaphysiques de cette existence d'un Dieu. » (*Extrait des Mémoires pour servir à l'Histoire du Jacobinisme, par M. l'abbé Barruel.*)

(**) Médecin de Louis XV, auteur de *la Dissertation sur l'immatérialité et l'immortalité de l'âme.*

dieu ! c'est l'Encyclopédie. Il pourroit bien en être quelque chose. Et le marouflè d'Astruc est comme Pasquin, il parle quelquefois d'assez bon sens. Pour moi, qui vois tout, en ce moment, couleur de rose, je vois d'ici les jansénistes mourant de leur belle mort l'année prochaine, après avoir fait périr cette année les jésuites de mort violente, la tolérance s'établir, les protestants rappelés, les prêtres mariés, la confession abolie, et l'infâme écrasée sans qu'on s'en aperçoive. »

L'impétuosité naturelle de Voltaire s'arrangeoit peu de la lenteur réfléchie de ses associés : « Apparemment, écrivoit-il dans son impatience, que Thiriot sert la messe de son archevêque. Pour moi, qui ne la sers ni ne l'entends, je suis toujours fidèle aux philosophes. J'espère que le petit recueil fait par M. Dubut (le Dictionnaire philosophique) ne fera de tort ni à la philosophie ni à moi. Je voudrois que chacun *de nos frères* lançât tous les ans les flèches de son carquois contre le monstre, sans qu'on sût de quelles mains les coups partent (1). »

Aussi, comme nous l'avons dit, le frère Voltaire lançoit-il ses flèches sous des noms supposés. Quelquefois même il empruntoit

(1) A Damilaville, 8 octobre 1764.

ceux d'hommes opposés à ses principes, tant par leur caractère que par leurs opinions : Soutenez, écrivoit-il à Damilaville (1), que Bazin est le véritable auteur de *la Philosophie de l'Histoire*. « Je pense, lui marquoit-il dans une autre lettre (2), qu'il est nécessaire que vous m'écriviez à Genève une lettre signée de vous. Vous y direz que vos occupations vous permettent peu de vous occuper de littérature, que vous faites à la vérité venir quelquefois des livres de Hollande pour un de vos amis, et que vous avez à peine le temps d'y jeter un coup d'œil. Vous pourrez me dire que vous avez parcouru *la Philosophie de l'Histoire*, et que vous êtes bien étonné qu'on m'attribue un livre rempli de citations chaldéennes, syriaques et égyptiennes. Vous pourrez me plaindre d'ailleurs d'être en butte à la calomnie depuis cinquante années. Vous me rassurerez, en me disant combien le roi est équitable, etc. »

« Tout le monde sait, écrivoit-il au comte d'Argental le 22 octobre 1764, que c'est un pauvre libraire de Lausanne, chargé d'une nombreuse famille et accablé de misère, à qui un homme de lettres de ce pays la donna (la

(1) A Damilaville, 20 mai 1765.

(2) 28 mai 1765.

Philosophie de l'Histoire) il y a quelques années, par une compassion peut-être imprudente. En un mot, on est persuadé ici que je n'ai nulle part à cette édition ».

Telles étoient cependant les intrigues ourdies par ce philosophe tant prôné.

Pour détourner de lui les soupçons relativement au Dictionnaire philosophique, il conservoit divers articles de ce dictionnaire écrits de mains étrangères, afin de s'en servir au besoin pour faire croire qu'il étoit de divers auteurs. Il en avoit ébauché les premiers articles à Berlin. Ce ne furent que les discussions entre les gens de lettres du roi qui le forcèrent de suspendre son travail (1).

Pendant que Voltaire excitoit à bien faire tous ceux qu'il a si honorablement appelés *sa livrée* (2), il ne laissoit échapper aucune des occasions que le hasard pouvoit lui offrir d'attaquer la religion. Ce ne fut que dans cette vue qu'il entreprit la défense des Calas, des Sirven. C'est à son humanité que ses partisans attribuent les efforts extraordinaires par lesquels il parvint à faire réhabiliter leurs familles; mais

(1) Collini.

(2) Lettre à Palissot au sujet de la comédie *des Philosophes*; autre à la marquise du Deffant, 16 octobre 1765.

il est aisé de se convaincre qu'il ne les défendit que parce qu'elles étoient protestantes, et que leurs chefs avoient été condamnés pour des crimes auxquels les auroit portés leur aversion pour la religion catholique.

Calas étoit protestant, et fut condamné par le parlement de Toulouse et mis à mort, comme accusé d'avoir étranglé Marc-Antoine son fils, en haine de la religion catholique qu'il vouloit embrasser, et qu'il professoit secrètement.

Sirven, calviniste, habitant de Castres, avoit été condamné à mort par les juges de la ville de Mazamet, sur l'accusation d'avoir noyé sa fille dans la crainte qu'elle prononçât des vœux dans un couvent où elle avoit été enfermée. Sirven se déroba au supplice, et s'enfuit avec sa famille. Voltaire les accueillit dans son château. Il ne nous appartient pas d'émettre un sentiment sur la condamnation juste ou injuste de Calas et de Sirven; leur réhabilitation parle en leur faveur, à moins qu'on ne veuille l'imputer au crédit des puissances que Voltaire sut y intéresser. Nous croyons cependant pouvoir faire observer que leur réhabilitation a été tout à-la-fois un bonheur particulier pour leurs familles, et un malheur public pour les nations de l'Europe, auprès desquelles on s'en est servi pour

agiter long-temps les esprits, et peut-être préparer les maux qui ont accablé les peuples pendant vingt-cinq ans. Il ne s'agit ici que de l'intention de Voltaire; elle ne peut être équivoque, quand il a écrit, en décembre 1762, à Damilaville : « Il est impossible, à présent, que le conseil n'ordonne pas la révision : *ce sera un grand coup porté au fanatisme* (on sait que ce mot étoit pour lui synonyme de religion); *ne pourroit-on pas en profiter? Ne couperat-on pas enfin les têtes de cette hydre?* Il faut réussir à l'affaire de Sirven comme à celle de Calas, écrivoit-il au même trois ans après. Ce seroit un crime de perdre l'occasion *de rendre le fanatisme exécrable* » (1). Il est bien évident, par ces passages et par plusieurs autres de sa correspondance, que ce n'étoit pas l'humanité qui le faisoit agir, mais sa haine pour la religion. Est-ce seulement par humanité qu'après avoir obtenu la réhabilitation des Calas, que Louis XV combla de biens; est-ce, dis-je, par humanité que, voulant conserver cette malheureuse affaire dans l'idée et sous les yeux du peuple, il imagina de faire faire, par Hubert, artiste en grande réputation à Genève, un dessin du jeune Calas, représenté à la porte de la

(1) Lettre du 29 avril 1765.

prison

prison sollicitant un conseiller de la Tournelle; dessin qu'il envoya à Damilaville, en lui marquant de recommander au peintre de faire *Donat* (c'est le nom du petit Calas) LE PLUS JOLI possible (1)?

N'étoit-ce pas par haine pour la religion, qu'il écrivoit à Damilaville, que le parlement devoit sentir que plus les prêtres seroient décrédités, plus il auroit de considération; à Helvétius: Nous aurions besoin d'un ouvrage qui fît voir combien la morale des vrais philosophes l'emporte sur celle du *christianisme;* cette entreprise est digne de vous; au comte d'Argental: Il faudra tâcher que la paix de Genève se fasse, comme celle de Westphalie, *aux dépens de l'Église* » (2)?

Quelque éloigné que Voltaire fût de Paris, il ne perdoit pas de vue la Comédie Française. Le désagrément qu'éprouva M.lle Clairon étoit de nature à intéresser un auteur qui devoit une partie de ses succès aux talents de cette actrice célèbre. Une représentation annoncée n'eut pas lieu par l'entêtement des comédiens. Au moment de lever la toile, il fallut rendre l'argent au public. La police crut devoir sévir contre Février 1765.

(1) A Damilaville, 20 mai 1765.

(2) Lettres des 30 novembre 1764, 26 juin 1765, 11 janvier 1766.

tous les sociétaires, qui furent conduits au Fort-l'Evêque. M.lle Clairon, que quelques personnes ont prétendue moins coupable que ses camarades, jugea la mesure injuste à son égard, et donna sa démission. Voltaire crut entrevoir une occasion d'exciter les réclamations des comédiens contre les censures de l'Église. Il en écrivit à ses amis, et sur-tout à M.lle Clairon, lui disant qu'elle perdroit toute considération si elle remontoit sur le théâtre sans avoir obtenu les priviléges civils et la levée de l'excommunication contre les acteurs (*n*). Ceux-ci, séduits par les conseils du philosophe, employèrent les vacances du théâtre à faire les plus vives sollicitations. M. de Saint-Florentin présenta un mémoire en leur faveur; mais ils ne purent rien obtenir de Sa Majesté. M.lle Clairon ne reparut pas sur la scène, peut-être par la crainte de désobliger Voltaire, avec qui elle étoit liée.

1765. Vers la fin de cette même année, Voltaire proposa au roi de Prusse d'établir à Clèves une petite colonie de philosophes français, qui pourroient y dire librement la vérité, *sans craindre ni ministres, ni prêtres, ni parlements*. Il avoit demandé pour cet usage une maison près Clèves. Frédéric lui répondit (1):

(1) 24 octobre 1765.

« Cette maison dont vous me parlez a été ruinée par les Français..... Cela n'empêchera pas que votre colonie ne s'établisse; et je crois que le moyen le plus simple, seroit que ces gens envoyassent quelqu'un à Clèves pour voir, ce qui seroit à leur convenance et de quoi je puis disposer en leur faveur. » Voltaire ayant renouvelé, l'année suivante, la proposition des philosophes, le roi lui écrivit : « Je puis leur accorder tout ce qu'ils demandent, au bois près, que le séjour de leurs compatriotes a presque entièrement détruit dans ces forêts, toutefois à condition qu'ils ménagent ceux qui doivent être ménagés, et qu'en imprimant, ils observent de la décence dans leurs écrits » (1). Il faut avouer que c'est une singulière recommandation à faire à des philosophes; mais Frédéric connoissoit bien la philosophie de ces messieurs.

D'Alembert, Diderot, Damilaville, sur lesquels Voltaire avoit principalement compté, ne répondirent point à l'appel qu'il leur fit. Ce n'étoit pas défaut de zèle de leur part, mais c'est qu'ils avoient un plan différent : c'étoit au sein de la France, dans la capitale même, sans quitter leurs foyers, qu'ils ourdissoient la conjuration la plus dangereuse, non-seulement contre la re-

(1) 7 août 1766.

ligion, mais contre le gouvernement, et qu'ils préparoient les bases de la révolution. La gloire toutefois n'en doit pas être ôtée à Voltaire : il avoit précédemment écrit à d'Alembert (1) : « Que les philosophes fassent une confrérie comme les francs maçons, qu'ils s'assemblent, qu'ils se soutiennent, qu'ils soient fidèles à la confrérie, et alors je me fais brûler pour eux. Cette académie secrète vaudroit mieux que l'académie d'Athènes et toutes celles de Paris; mais chacun ne songe qu'à soi, et on oublie le premier des devoirs qui est d'anéantir l'infâme. »

D'Alembert n'avoit point oublié ce sage conseil; et déjà, au moment où son ami projetoit une réunion en Prusse, il en existoit une à Paris. Le baron d'Holbach avoit prêté son hôtel; et un comité qui y étoit établi sous le titre de *Club d'Holbach* ou *des Economistes*, n'étoit autre chose qu'une assemblée de philosophes, dont les principaux membres étoient Condorcet, Diderot, Damilaville, le comte d'Argental, Helvétius, le baron Grimm. « Voici, a dit, en 1789, le secrétaire de ce comité (*), « quelles étoient « nos occupations : la plupart de ces livres que « vous avez vu paroître depuis long-temps

(1) 20 avril 1761.

(*) Nommé Leroy.

« contre la religion, les mœurs, les rois et les « gouvernements, étoient notre ouvrage, ou celui de nos auteurs affiliés. Tous étoient composés par les membres ou par les ordres de « la société. Avant de les livrer à l'impression, « tous étoient envoyés à notre bureau. Là nous « les révisions; nous ajoutions ou nous retranchions; nous corrigions, suivant que les circonstances l'exigeoient; quand notre philosophie se montroit trop à découvert, nous « y mettions un voile; quand nous croyions « pouvoir aller plus loin que l'auteur, nous « parlions aussi plus clairement. Enfin, nous « faisions dire à ces écrivains tout ce que nous « voulions. L'ouvrage paroissoit ensuite sous « un titre et sous un nom que nous choisissions pour cacher la main d'où il partoit. « Ceux que vous avez crus des œuvres posthumes, tels que *le Christianisme dévoilé*, et « divers autres attribués à Fréret, à Boulanger, « après leur mort, n'étoient pas sortis d'ailleurs « que de notre société (*).

« Quand nous avions approuvé tous ces livres, nous en faisions tirer sur papier fin ou

(*) Ceci s'accorde avec ce qu'écrivit Voltaire au marquis de Villevieille, le 2e décembre 1768, « Damilaville vient de mourir; il étoit l'auteur du *Christianisme dévoilé*, et de beaucoup d'autres écrits ».

« ordinaire, un nombre suffisant pour rem-
« bourser les frais d'impression, et ensuite une
« quantité immense d'exemplaires sur le pa-
« pier le moins cher: Nous envoyions ceux-ci
« à des libraires ou à des colporteurs, qui les
« recevoient pour rien ou presque rien; mais
« ils étoient chargés de les vendre au peuple
« au plus bas prix. »

On peut voir de plus amples détails à ce sujet, tome I.er des Mémoires pour servir à l'Histoire du Jacobinisme, par M. Barruel, chapitre 17.

Voltaire prouva sur-tout sa fureur contre la religion, par l'acharnement qu'il mit à vouloir procurer la réhabilitation du chevalier de la Barre et de d'Etalonde, condamnés à mort, et dont le premier avoit été exécuté à Abbeville, pour avoir brisé un crucifix et chanté des infamies. Il ne s'agissoit pas ici de faire réparer une injustice ou une erreur; le crime le plus horrible étoit avéré; le principal coupable étoit puni (1); l'autre étoit en fuite et à l'abri de toute poursuite: mais l'amour-propre de l'auteur du Dictionnaire philosophique étoit offensé. Son ouvrage avoit été trouvé chez de la Barre, qui avoit avoué que c'étoit en le lisant qu'il s'étoit corrompu l'esprit: l'auteur lui-

(1) De la Barre avoit été exécuté au mois de juin 1766.

même avoit été en danger quoiqu'il eut désavoué son ouvrage.

Ne pouvant faire réhabiliter les coupables, il s'occupa de la fortune de celui qui avoit échappé à la justice, et le reccommanda à Frédéric, qui, par les mêmes motifs, étoit fort disposé à l'accueillir. Celui qui avoit mérité le supplice en France, obtint en Prusse de l'avancement et des grades dans le service militaire. Cependant Frédéric lui-même, l'un des plus grands ennemis de la religion catholique, écrivit à Voltaire : « La scène qui s'est passée à Abbeville est tragique ; mais n'y a-t-il pas de la faute de ceux qui ont été punis?.... Et *si l'on veut jouir de la liberté de penser, faut-il insulter la croyance établie? Quiconque ne veut point remuer, est rarement persécuté*» (1).

Dans le même moment que Voltaire employoit infructueusement son crédit pour faire réhabiliter de la Barre et d'Etalonde, il travailloit sourdement à agiter les esprits : son Traité sur la Tolérance et son Dictionnaire philosophique, furent suivis d'une infinité de brochures moins importantes, mais non moins actives sur l'opinion, telles que *les Lettres sur les Miracles*, la *Mort de Socrate*, *le Philo-*

(1) Lettre de Frédéric, du 7 août 1766.

sophe ignorant, le Cri des Nations, Avis au Public sur les Parricides des Calas et des Sirven. Il appeloit ces brochures des pistolets de poche.

Nous avons déjà dit que pour se ménager le moyen de désavouer ses ouvrages, il n'y mettoit jamais son nom, bien différent à cet égard de J.-J. Rousseau, qui disoit : « Tout honnête homme doit avouer les livres qu'il publie. »

Pour donner le change, détourner les soupçons et empêcher qu'on ne lui attribuât tous ces écrits dangereux, il faisoit paroître en même temps des tragédies : « Je crois, écrivoit-il à Damilaville (1), que cet ouvrage (la tragédie des *Scythes*) étoit absolument nécessaire pour confondre la calomnie.... Vous savez avec quel acharnement elle m'impute tous les mois quelque mauvais livre bien scandaleux.... Or, certainement une tragédie demande un homme tout entier, et le demande pour long-temps. Je cherche toujours à prouver mon alibi; c'est le point principal, et j'ai pour cela de fortes raisons (2).

L'abbé Nonotte, les professeurs Coger, Larcher, le père Berthier (*), attaquèrent plusieurs

(1) 1.er décembre 1766.

(2) Lettre au comte d'Argental, 3 décembre 1766.

(*) « C'est cet homme universellement révéré des savants,

de ses ouvrages; faute de moyens pour les défendre, il eut recours à la raillerie et aux grossièretés contre des hommes savants et honnêtes, qui s'étoient attachés à mettre de la décence en relevant ses nombreuses *erreurs*.

Vernet même, avec qui il fut lié plus de vingt ans, et à qui il écrivoit, *Vous m'avez fait aimer votre personne et vos lettres*, ne fut pas à l'abri de ses diatribes. Ce professeur de théologie à Genève occupoit une maison de campagne près *les Délices*. Après avoir vainement essayé de ramener le philosophe à la vérité, il exigea de lui qu'il s'interdît dans leurs conversations toute espèce de raillerie sur la religion. Voltaire n'ayant pu s'imposer une pareille privation, Vernet cessa de le voir, et fit insérer quelque temps après, dans *la Bibliothèque Germanique*, une lettre pour défendre Calvin et Genève, également attaqués dans un chapitre de l'*Essai sur l'Histoire générale*. En 1766, il publia ses *Lettres d'un Voyageur anglais*, dans lesquelles il défendit la religion contre les nouveaux philosophes. Leur chef, qui avoit répliqué par un libelle à la première lettre

par ses vastes connoissances, et de toute l'Europe par ses modestes vertus, que Voltaire eut le malheur d'outrager pendant vingt ans sans en avoir reçu aucune injure et sans en recevoir aucune réponse. » LAHARPE.

du professeur, tourna les dernieres en ridicule dans un nouveau libelle intitulé : *Lettre curieuse de Robert Covelle*, célèbre citoyen de Genève, à la louange de M. Vernet, professeur de théologie en ladite ville. Vernet rendit compte de sa conduite avec Voltaire dans un mémoire présenté à M. le syndic de Genève (*o*).

J'ai fait remarquer que Voltaire ambitionnoit beaucoup de remplir les fonctions publiques, mais il n'aimoit point du tout à en payer les charges; aussi l'entend-on se féliciter d'être exempt de tout droit, de ne payer aucun impôt. L'aquittement des charges publiques est cependant au premier rang des devoirs d'un bon citoyen; celui qui cherche à s'y soustraire manque aux engagements contractés envers la société, et qui, pour être tacites, n'en sont pas moins respectables. La jouissance paisible de ses biens, la protection contre les malfaiteurs, la salubrité assurée à la ville qu'il habite, cet approvisionnement continuel de tout ce qui est nécessaire à ses besoins, ne lui sont accordés qu'à condition de contribuer aux dépenses qu'ils exigent. Cet homme qui a joui pendant cinquante ans d'un revenu de cent mille livres sans payer aucun impôt, n'a-t-il pas dérobé à la société plus de huit cent mille francs? Qui les a payés pour lui? Le pauvre, la veuve,

l'orphelin. Puissent ces réflexions auxquelles je me suis laissé entraîner, faire quelque impression sur ces demi-égoïstes, dont la moderne philosophie n'a pas encore entouré le cœur d'un triple airain !

On conçoit bien que tout ce qui pouvoit marquer quelque dépendance de la part de Voltaire, devoit lui déplaire. Messieurs du conseil de Genève lui ayant présenté leur terrier, par lequel ils lui demandoient un hommage lige pour un pré, il les reçut fort mal. « Certainement, écrivit-il au marquis de Florian (1), je leur ferai manger tout le foin du pré avant de leur faire hommage lige. Ces gens-là me paroissent avoir plus de perruques que de cervelle. »

Jean-Jacques Rousseau avoit écrit à M. Tronchin qu'il ne remettroit jamais les pieds dans Genève tant que Voltaire y seroit. Il avoit ensuite, à l'occasion du théâtre construit à Tourney, excité plusieurs citoyens contre les magistrats. Cette affaire devint très-importante, et donna lieu aux plus vives dissensions entre le parti des représentants et le conseil de Genève; discussions qui nécessitèrent l'intervention de la France à main armée. Le seigneur de Fer-

(1) 2 Mai 1766.

ney avoit prévu ces troubles, tout en disant qu'il n'y avoit pas lieu d'en craindre. Peu rassuré intérieurement pour ses propriétés, espérant toujours que le parti des magistrats l'emporteroit, il s'en étoit fait un appui, ainsi que du plénipotentiaire de France; il avoit même, dès l'année précédente, sollicité la protection de M. le duc de Choiseul; il avoit été jusqu'à lui écrire, le tout par tolérance, et pour laisser pleine liberté aux opinions : « *Vous seriez en droit* d'envoyer un jour à l'aimable, une bonne garnison pour maintenir la paix, et de faire de Genève une bonne place d'armes, quand vous aurez la guerre en Italie » (1).

A ce trait de tolérance on pourroit en ajoûter un grand nombre d'autres. Nous nous bornerons à trois ou quatre que fournit cette même année. « Je ne serois pas fâché de voir des Hercules et des Bellérophons délivrer la terre des brigands et des chimères catholiques (2). On dit qu'on ôte à Fréron ses feuilles; mais quand on saisit les poisons de la *Voisin* (*);

(1) Lettre au duc de Choiseul, 1766.

(2) Lettre au roi de Prusse, 3 mars 1767.

(*) La femme Voisin, en vendant des poisons et en disant la bonne aventure, s'étoit acquis une fortune assez considérable pour avoir carrosse et un suisse à sa porte. Convaincue de divers empoisonnements, elle fut brûlée vive le 22 avril 1680.

on ne se contenta pas de cette cérémonie (1). Je me réjouis avec mon brave chevalier de l'expulsion des jésuites.... Puisse-t-on *exterminer de la terre* tous les moines qui ne valent pas mieux que ces faquins de *Loyola* (2) ! Il y a une femme qui se fait une bien grande réputation, c'est la Sémiramis du Nord (l'impératrice Catherine) qui fait marcher cinquante mille hommes en Pologne *pour établir la tolérance* et la liberté de conscience » (3). La simple exposition des faits dit plus ici que toutes les réflexions que nous pourrions y ajouter.

Jean-Jacques Rousseau.

Voltaire s'est servi d'expressions si grossières contre tous les gens de lettres qui n'ont pas partagé ses opinions, qu'il seroit difficile d'indiquer celui qu'il a le plus maltraité; nous ne prétendons donc pas qu'il ait accordé cette préférence à J.-J. Rousseau. Le philosophe genévois a toujours montré de l'estime et du respect pour Voltaire. Ce dernier lui reconnoissoit du mérite; il le lui témoigna dans sa lettre en remercîment de son ouvrage sur l'inégalité des conditions; mais quand l'auteur d'Héloïse eut écrit à celui de la Henriade : « Vous donnez

(1) Lettre à Marin, censeur royal, 22 avril 1767.

(2) Lettre au marquis de Villevieille, 27 avril 1767.

(3) Lettre à la marquise du Deffant, 18 mai 1767.

chez vous des spectacles, vous corrompez les mœurs de ma république pour prix de l'asile qu'elle vous a donnée », le poëte, vivement offensé dans son amour-propre et dans son goût pour le théâtre, changea tout-à-coup de manière de voir et de s'exprimer: « Qu'un Jean-Jacques, s'écria-t-il, qu'un valet de Diogène... que ce polisson ait l'insolence de m'écrire que je corromps les mœurs de sa patrie! Le polisson, le polisson! s'il vient au pays, je le ferai mettre dans un tonneau avec la moitié d'un manteau sur son vilain petit corps à bonnes fortunes » (1). Sa grande colère une fois apaisée, Jean-Jacques ne lui parut plus *bon qu'à être oublié*. « Il sera comme Ramponneau, qui a eu un moment de vogue à la Courtille; à cela près que Ramponneau a eu cent fois moins d'orgueil et de vanité que le petit polisson de Genève » (2). Il dit encore ailleurs : « Quand on a donné des éloges à ce polisson, c'étoit alors réellement qu'on offroit une chandelle au diable » (3).

C'étoit cependant ainsi que Voltaire traitoit un confrère, un autre philosophe qui avoit alors et qui compte encore aujourd'hui un grand

(1) Lettre à Damilaville, 28 juillet 1765.

(2) Au même, 28 décembre 1765.

(3) Lettre à d'Alembert, 28 août 1765.

nombre d'admirateurs, dont les ouvrages ont sans doute contribué à nos malheurs, mais dont les intentions étoient beaucoup plus pures que celles de son rival.

L'opposition que mit Rousseau à l'établissement d'un théâtre dans sa patrie, le refus qu'il fit de venir à Genève tant que Voltaire y seroit, le reproche que, si l'on en croit ce dernier, il fit faire par le corps des représentants au conseil de Genève de ce qu'il souffroit, en dépit de la loi, un catholique domicilié sur leur territoire, portèrent la fureur du seigneur de Ferney à son comble. De là les inculpations qui remplissent sa lettre à M. Hume, dans laquelle il prétend que Jean-Jacques a déclaré avant de communier, en 1762, qu'il écriroit pour combattre l'Église romaine, qu'il s'éleveroit contre l'ouvrage infernal d'Helvétius, etc. toutes promesses qui ne se trouvent pas dans la déclaration dont il s'agit. De là cette lettre de Voltaire au duc de Choiseul, pour se plaindre que Rousseau seul a troublé la paix de Genève. « J'ignore, écrivoit-il à Dorat, comment vous avez appelé du nom de grand homme un charlatan qui n'est connu que par des paradoxes ridicules et une conduite coupable » (1). Ce

(1) Lettre du 28 janvier 1767.

fut dans son poëme de la *Guerre de Genève* qu'il se déchaîna davantage contre Jean-Jacques, qui en est le principal personnage. Et c'est le philosophe qui a le plus prêché la tolérance et l'humanité, qui traitoit ainsi un homme dans le malheur!

Voltaire, au commencement de 1767, se vit compromis, dit-il, de la manière la plus cruelle dans un procès intenté par les fermiers-généraux à une dame Doiret, qui lui avoit été adressée et qu'il avoit voulu obliger. L'affaire, évoquée au conseil des parties, fut extrêmement grave : on voulut la criminaliser et la renvoyer au parlement. Il fut sur le point, à cette occasion, de s'enfuir à Soleure en Suisse, à l'âge de soixante-treize ans : « Mais heureusement, écrivit-il, on a des amis et des amis philosophes jusque dans le conseil (1). Ce fut M. le vice-président qui détourna ce coup » (2). Dans ses préparatifs de départ, il brûla une toise cube de papiers (3).

Il est assez probable que cette masse de papiers se composoit des originaux des nombreux écrits qu'il publia en 1766 et 1767, et qu'il répandit avec profusion dans toute l'Eu-

(1) Lettre à M. Leriche, 2 février 1767.

(2) Lettre au duc de Richelieu, 9 février 1767.

(3) Lettre à Damilaville, 14 janvier 1767.

rope,

rope, les livres dont vous me parlez, marquoit-il à d'Alembert (1) (il s'agit de cinq ouvrages contre la religion), sont entre les mains de tous les artisans. On ne peut voir passer un prêtre dans la rue sans rire.... les femmes, les enfants, lisent cet ouvrage (*l'Examen de mylord Bolingbroke*), qui *se vend à bon marché*. Voilà plus de TRENTE ÉCRITS depuis deux ans qui se répandent dans l'Europe; il est impossible qu'à la longue cela n'opère pas quelques changements dans l'administration publique. »

On demandera peut-être où et comment ces ouvrages pouvoient-ils s'imprimer? comment et par qui pouvoient-ils se répandre? Ils s'imprimoient à Genève, en Hollande et en Prusse. Leur auteur, car c'est Voltaire qui les a presque tous composés, écrivoit à Frédéric, le 15 avril 1767 : « Si j'étois moins vieux, et si j'avois de la santé, je quitterois sans regret le château que j'ai bâti, les arbres que j'ai plantés, pour venir achever ma vie dans le pays de Clèves avec deux ou trois philosophes, et pour consacrer mes derniers jours, sous votre protection, à l'impression de quelques livres utiles. Mais, sire, ne pouvez-vous pas, sans vous compromettre, faire encourager quelques libraires de Berlin à les réimprimer et à les faire débiter

(1) 30 septembre 1767.

dans l'Europe *à un bas prix, qui en rende la vente facile?*

Frédéric répondit, le 5 du mois suivant : « Vous pouvez vous servir de nos imprimeurs selon vos désirs; ils jouissent d'une liberté entière, et comme ils sont liés avec ceux de Hollande, de France et d'Allemagne, je ne doute pas qu'ils n'aient des voies pour faire passer des livres où ils jugent à propos. »

Les livres se répandoient dans les campagnes par des marchands forains, qui les vendoient à *dix sous* le volume, les ayant eu eux-mêmes pour rien, et les ayant reçus, par ballots, sans savoir d'où ils arrivoient : on les avertissoit seulement de les vendre dans leurs courses aux prix les plus modiques. Ceci a été attesté par Bertin, ministre de la cassette de Louis XV. Ayant voulu vérifier le fait, il se l'entendit confirmer par plusieurs de ces marchands. Il se rapporte d'ailleurs avec la déclaration de *Leroi*, secrétaire du club d'Holbach, et avec la lettre dont nous venons de parler, écrite par Voltaire à d'Alembert, dans laquelle il lui dit que *ces écrits sont entre les mains de tous les artisans; que les femmes, les enfants les lisent; qu'on les vend à bon marché.* Il existe une autre lettre de Voltaire à Helvétius, sous la date du 25 août 1763, dans laquelle il lui

écrit : « On oppose au *Pédagogue chrétien* et au *Pensez-y bien*, livres qui faisoient autrefois tant de conversions, de petits livres philosophiques, qu'on a le soin de répandre par-tout adroitement. Ces petits livres se succèdent rapidement les uns aux autres; on ne les vend point, *on les donne à des personnes affidées*, qui les distribuent à des jeunes-gens et à des femmes. »

Quant aux premiers frais, il est à présumer qu'ils étoient faits par l'auteur : on peut à cet égard s'en rapporter à son extrême zèle. Ne seroit-on pas fondé d'ailleurs à attribuer à ces dépenses extraordinaires la gêne où Voltaire se trouva; Voltaire, si riche, qui, de l'aveu de Collini, étoit loin de dépenser son revenu, et qui se vit, justement à cette époque, obligé, non-seulement de réduire tout-à-fait sa maison, mais de demander de l'argent à M. de Richelieu, et presque réduit à vendre Ferney ?

Lecture des Ouvrages de Voltaire.

Il n'est certainement plus possible d'ignorer les intentions que Voltaire avoit en écrivant. On doit donc, en lisant ses ouvrages, se tenir continuellement sur ses gardes, se méfier de sa marche, se laisser moins séduire par le charme de son style, moins convaincre par ses raisonnements : on doit les examiner attentivement, et n'en pas adopter la conséquence sans avoir bien connu la vérité du principe. Ce fut, il est

naturel de le penser, l'amour de la gloire et de la célébrité qui anima l'auteur d'Œdipe; la Henriade peut encore avoir eu la même cause; mais si cette soif de la célébrité, dont il étoit dévoré, a eu part à ses autres productions, il est aisé de reconnoître dans toutes l'esprit d'insubordination, l'envie contre ses rivaux, la vengeance contre ses critiques, la haine pour la religion et pour tous ceux qui essayèrent d'opposer une digue au torrent de ses écrits, et par-dessus tout, le désir d'être chef de parti. On verra qu'il écrivoit à madame la marquise du Deffant : « C'est un grand plaisir d'avoir un parti et de diriger un peu les opinions des hommes. » Il disoit de même au comte d'Argental : « Vous êtes bien bon de céder à l'impétuosité de la nation, il faut la subjuguer. » Un des grands moyens qu'il employa pour y parvenir, fut d'amuser ses lecteurs; il savoit par-là les mettre de son parti. La plaisanterie fut en conséquence l'arme dont il se servit le plus souvent. C'est en tournant en ridicule ses adversaires, qu'il détruisoit aux yeux des gens du monde la force de leurs raisonnements, qu'il ne se dissimuloit pas. Il avouoit que le Dictionnaire anti-philosophique de l'abbé Nonotte contenoit des morceaux qui ne sont pas sans éloquence (1); il

(1) Lettre à Damilaville, 11 novembre 1767.

disoit encore, en parlant du supplément à la *Philosophie de l'Histoire*, par Larcher : « Il y a beaucoup d'érudition dans ce petit livre, et *les savants le liront* » (1). Il est aisé de voir que cela le contrarioit fort, mais il se rassuroit par cette réflexion : *je sais bien que les gens du monde ne le liront point.* Rien ne prouve mieux qu'il n'établissoit son triomphe que sur l'esprit léger et superficiel de ses lecteurs : « Courage, Archimède, crioit-il à d'Alembert ; le ridicule est le point fixe avec lequel vous enleverez tous ces marouflés et les ferez disparoître » (2).

C'est d'après ce principe qu'en attaquant l'Écriture sainte et l'Histoire de Moïse, il s'est presque toujours attaché à plaisanter, après s'être contenté de mettre en avant quelques objections spécieuses. Ce sont ces objections qui l'ont aidé à séduire un grand nombre de personnes. On entend beaucoup de gens soutenir que Voltaire a dit d'excellentes choses ; ils le croient ainsi faute d'avoir examiné. Quand il a dit, par exemple : « Comment Aaron jeta-t-il en fonte, en un seul jour, le veau d'or que les Israélites adorèrent ? Comment Moïse le réduisit-il

(1) Lettre à d'Alembert, 19 juin 1767.

(2) 1.er Mai 1765.

sit-il en poudre»? Il ajoute: «L'art de la chimie la plus savante ne suffit pas pour opérer cette réduction. On ne peut croire que Moïse ait fait égorger vingt-trois mille hommes pour avoir adoré ce veau.» Tout lecteur est porté à partager l'opinion du critique; mais si, comme l'a fait l'abbé Guénée dans ses *Lettres de quelques Juifs*(*), on prouve qu'il n'est dit nulle part que le veau d'or ait été fait dans un jour; si l'on démontre que la chimie donne le moyen de réduire une masse d'or en poudre potable; si l'on fait observer que le texte hébraïque ne porte pas vingt-trois mille hommes, que deviennent les objections du prétendu philosophe (**)?

Lorsque Voltaire parle de la victoire des Israélites sur les Madianites, et qu'il dit, en citant Moïse, que les vainqueurs trouvèrent dans le camp des vaincus six cent soixante-quinze mille brebis, soixante-douze mille bœufs, soixante-un mille ânes et trente-deux mille jeunes filles, sans doute on est porté à rire avec lui, et à ne point croire ce passage de l'histoire écrite par Moïse; mais en lisant le texte, on verroit que ce n'est pas dans *le camp*, mais dans *le pays* des Madianites, que se trouvèrent et les filles et les

(*) Voir le 1.er volume des Lettres de quelques Juifs.

(**) 2.e volume du même ouvrage.

bestiaux enlevés par les Israélites. Les calculs et les observations de l'abbé Guénée font voir que ce pays, dont l'étendue n'est pas positivement connue, eût-il même été aussi petit que l'a supposé Voltaire, auroit pu nourrir et les habitants et les bestiaux qu'on a annoncé y avoir été trouvés.

Qu'on apporte le même soin en lisant tous les ouvrages de Voltaire; qu'on ne le croie pas aveuglément; qu'on consulte les ouvrages de ceux qui l'ont réfuté, on reconnoîtra par-tout la même mauvaise foi, ou, si l'on veut, le même art. Dès-lors on conviendra qu'il ne faut lire tous ses écrits que comme des romans, non pas pour s'instruire, non pas pour les croire, mais pour s'amuser, pour jouir de l'agrément du style, pour admirer son esprit, son adresse. Encore faudra-t-il être bien sur ses gardes, car, je ne sais quel auteur l'a dit : « Plusieurs assurent que ces ouvrages ne leur font aucune impression dangereuse, et qu'ils ne s'amusent que de l'esprit qu'ils y trouvent : mais la plupart de ceux qui parlent ainsi sont peu sincères, ou se trompent eux-mêmes. Ce n'est pas toujours dans le moment de la lecture que l'on en éprouve les dangers. Enfin il est une insensibilité qui ne vient que d'un excès de corruption..... Comme obscènes, ces livres nuisent au cœur;

comme frivoles, ils affoiblissent et rétrécissent l'esprit; ils dégoûtent des lectures solides. » Il n'est personne qui ne sente la vérité de cette assertion. Quel est celui assez fort pour lire, pendant quelques jours de suite, non-seulement les ouvrages de Voltaire, mais des romans ordinaires, et s'adonner après à une lecture plus sérieuse? Nous en appelons à la jeunesse studieuse, quel est l'ouvrage de mathématique, de jurisprudence, de médecine ou même d'histoire, dont on puisse entreprendre avec utilité la lecture, après s'être, pendant un certain temps, occupé des écrits de Voltaire?

Marmontel ayant publié, en 1767, son roman intitulé *Bélisaire*, cet ouvrage fut censuré par la Sorbonne, et critiqué par Coger, professeur d'éloquence au collége Mazarin. Voltaire résolut, comme nous l'avons dit, de défendre son disciple; mais entraîné par le genre de son talent, qui le portoit plutôt à la plaisanterie qu'à une discussion sérieuse, ou, cédant à son penchant naturel à combattre l'Église, il aima mieux attaquer le mandement de l'archevêque de Paris, que de répondre à l'examen du professeur, quoique celui-ci ne l'eût pas ménagé dans sa critique: il fit en conséquence paroître sa lettre de *mylord Cantorbery à Christophe de Beaumont*. Ce prélat indigné, et excité d'ail-

leurs depuis long-temps par les rapports de l'évêque d'Annecy, dans le ressort duquel se trouvoit Ferney, se plaignit à la reine, et la supplia de venger la religion et ses ministres insultés. Marie Leczinska étoit dans un dépérissement de santé qui annonçoit sa fin prochaine; elle sollicita Louis XV de réprimer les attentats du philosophe. Voltaire, instruit de ce qui se passoit à la cour, crut ne pouvoir mieux parer le coup qui le menaçoit, qu'en faisant publiquement ses pâques, et en rendant le pain bénit, *en personne*, au commencement d'avril, dans son 1768.
église de Ferney : il termina cette cérémonie par un sermon qu'il fit à ses vassaux, sur le vol, à l'occasion d'une vache qui lui avoit été prise.

L'évêque d'Annecy, informé de ce qui s'étoit passé, écrivit, le 11 du même mois, au néophyte, lui marquant qu'il espéroit que, par sa conduite, à l'avenir, il ne laisseroit aucun lieu de douter de sa droiture et de sa sincérité. Voltaire lui répondit par une lettre fort curieuse (*p*), dans laquelle il déclare n'avoir fait que remplir les devoirs dont tout seigneur doit donner l'exemple dans ses terres.

Quelque temps après la reine vint à mourir, et l'orage amoncelé sur la tête du philosophe se dissipa tout-à-coup.

Tous les philosophes furent extrêmement mécontents de cette nouvelle communion de Voltaire. D'Alembert, malgré sa politique, ne put s'empêcher de lui en faire des reproches (*q*). Il paroît que le comte d'Argental lui en avoit adressé également, puisqu'il lui écrivit à ce sujet (1) : « Je me trouve entre deux évêques qui sont du quatorzième siècle; il faut hurler avec ces sacrés loups..... Puisque l'on s'obstine à m'imputer les ouvrages de *Saint-Hyacinthe*, de l'ex-capucin *Maubert*, de l'ex-mathurin *Laurent* et du *S. Robinet*, tous gens qui ne communient pas, je veux communier; et, si j'étois dans Abbeville (*), je communierois tous les quinze jours. »

Ce seul trait, à défaut de tant d'autres, ne suffiroit-il pas pour apprécier Voltaire? Par haine de l'Église catholique, il compose sans cesse contre elle des ouvrages abominables, les met sous des noms supposés pour se soustraire au châtiment, désigne, comme ayant attaqué l'autel, des ministres attachés à son service, et remplit extérieurement les devoirs de la religion, afin de pouvoir la déchirer impunément. Que l'on compare les six lignes que nous ve-

(1) 22 Avril 1768.

(*) C'étoit dans cette ville que de la Barre avoit été exécuté pour ses profanations.

nous d'extraire de sa lettre au comte d'Argental, avec celle qu'il avoit écrite à l'évêque d'Annecy huit jours auparavant, et qu'on juge s'il y eut jamais un homme plus fourbe et plus pervers.

Un événement assez remarquable eut lieu, 1768.
cette année 1768, dans la maison du seigneur de Ferney. Je veux parler de l'éloignement de madame Denis et de mademoiselle Corneille, femme Dupuits. Quoi, madame Denis, cette nièce si dévouée, qui, depuis quinze ans, avoit, on peut dire, consacré sa vie à son oncle, le quitte lorsqu'il a atteint sa soixante-quatorzième année, lorsqu'il a plus que jamais besoin d'attentions, de soins! elle le quitte, non pas pour un voyage d'un mois ou deux, mais il semble pour toujours, puisqu'on lui assigne vingt mille francs par an pour sa dépense à Paris. M. Laleu, notaire, est chargé de lui compter annuellement cette somme. A quoi peut-on attribuer cet éloignement de la nièce, cet abandon de l'oncle? Voltaire en donne pour raison tantôt son âge, ses maladies, qui le condamnent au régime et à la solitude, tandis qu'il faut à madame Denis des fêtes continuelles; tantôt la gêne où le met le défaut de paiement de la part de ses débiteurs. Ce qui prouve que toutes ces raisons en cachoient une autre, c'est que

madame Denis vint rejoindre son oncle au bout d'un an.

On a dit que cette séparation avoit eu lieu à la suite d'une querelle de famille. On a prétendu que Voltaire, se trouvant gêné, voulut vendre Ferney, comme devant être d'une défaite facile, en raison de la grande quantité de blés qu'il produisoit; que madame Denis, au nom de laquelle ce domaine avoit été acheté, refusa de le vendre, et que son bienfaiteur fut indigné d'une résistance qu'il n'avoit pas prévue.

Si l'on fait attention que Voltaire ne s'étoit pas contenté d'éloigner madame Denis et madame Dupuits, mais qu'il avoit renvoyé tous ceux qui composoient sa maison, à l'exception de son secrétaire; que pendant ce temps il avoit communié deux fois; que depuis la lettre de mylord Cantorbery, il avoit publié l'*Histoire du Parlement;* qu'afin de prouver l'*alibi* (c'est son expression), il avoit fait imprimer *les Guèbres,* tragédie *qui devoit porter un rude coup* (1) AU FANATISME; qu'il employoit tous ses protecteurs pour faire jouer cette pièce, qu'il écrivoit à la duchesse de Choiseul, épouse du ministre: « Oui, madame, vous seriez la bienfaitrice du genre humain, si vous et M. le duc

(1) Lettre au comte d'Argental, 19 juin 1769.

de Choiseul vous protégiez cette pièce..... il se fait dans les esprits une prodigieuse révolution; c'est à une âme comme la vôtre qu'il appartient de la seconder »; si, ai-je dit, on fait attention à toutes ces circonstances, on sera porté à croire que le moteur de tant d'intrigues se préparoit, au cas qu'elles ne réussissent pas, à prendre la fuite et à se soustraire à la vindicte publique, qu'il ne cessa jamais d'encourir.

Quelle matière à réflexions! Quoi! un homme de soixante-quatorze ans, qui n'a jamais joui de la santé, dont la vie a été un orage continuel, et qui a éprouvé des mortifications de toute nature! cet homme possédant une fortune immense pour un particulier, en gardant le silence, pourroit finir paisiblement sa carrière, et il préfère à la tranquillité dont il a toujours vanté les charmes sans les avoir goûtés, il lui préfère la gloire de causer des agitations, d'enflammer les têtes, d'exciter des révolutions, et cela parce qu'il est plein de l'idée que *c'est un grand plaisir d'avoir un parti et de diriger un peu l'opinion des hommes* (1)! Quel malheur de naître avec une pareille ambition! ou plutôt quel malheur d'avoir reçu dès l'enfance des principes d'irréligion et d'insubordination!

(1) Lettre à la marquise du Deffant, 7 août 1769.

1769. Nous avons dit que Voltaire avoit fait ses pâques deux années de suite. On a vu celles de 1768; celles de 1769 sont bien autrement curieuses par les circonstances qui les ont précédées et accompagnées. L'évêque d'Annecy lui avoit représenté, en 1768, qu'une communion conforme aux vrais principes de la morale chrétienne, auroit exigé préalablement, de sa part, des réparations éclatantes; il ne négligea rien cette fois pour lui donner tout l'éclat possible; il fit signifier ses intentions au curé de Ferney, en l'invitant à venir lui donner la communion, et il accompagna cette cérémonie de déclarations notariées (*r*).

Voltaire, en parlant de cette communion, écrivit à Saint-Lambert, auteur *des Saisons* (1): « Depuis un mois j'ai eu douze accès de fièvre; j'ai reçu bravement le viatique en dépit de l'envie; j'ai déclaré expressément que je mourrois dans la religion du roi très-chrétien, et de la France, ma patrie: cela est fier et honnête. » Et au comte d'Argental (2): « J'édifie tous les habitants de mes terres et tous les voisins en communiant: je me fais lire *publiquement* l'Histoire de l'Eglise, et les Sermons de Massillon,

(1) 4 Avril 1769.

(2) 23 Mai 1769.

à mes repas; je mets l'imposteur d'Annecy (l'évêque) hors de toute mesure; je le traduirai hautement au parlement de Dijon s'il a l'audace de faire un pas contre les lois de l'état. »

Ce seroit faire injure au lecteur que de se permettre des réflexions sur une pareille conduite : il doit être reconnu que Voltaire a passé toutes les bornes de l'impiété, de la tartuferie, de la méchanceté : qu'il nous soit seulement permis de demander quel cas on doit faire d'un pareil homme, quelle confiance méritent ses écrits, et si le charme du style n'est pas une des raisons qui doivent faire redouter de les lire, puisqu'il empêche de sentir le poison qu'ils renferment? Que l'on fasse attention que c'est par Voltaire lui-même, par ses lettres imprimées, et qui sont entre les mains de tout le monde, que nous dévoilons la turpitude de son caractère, de ses actions, de ses pensées; et l'on sera peut-être étonné, comme nous, que la lecture de ces lettres n'ait point inspiré pour lui le mépris le plus profond. Quoi! nous ne pouvons douter que Voltaire n'ait été l'homme le plus hypocrite, le plus astucieux; lui-même a dévoilé son caractère, ses intentions, il a fait connoître les moyens qu'il a employés pour parvenir à tromper toute l'Europe, et l'on consentiroit à être encore sa

dupe! Ce seroit sans doute le comble de la folie. Croyons que ceux qui défendent Voltaire ne l'ont pas connu, ou, s'ils persistent à le défendre, méfions-nous d'eux; il est impossible qu'ils le fassent sans les plus perfides intentions.

La horde philosophique qui avoit hautement blâmé la communion reçue par son chef en 1768, fut bien autrement déconcertée de celle de 1769. Tous ces grands raisonneurs que Voltaire a plusieurs fois décorés du beau titre de *sa livrée*, ne savoient plus que penser, et se seroient regardés comme abandonnés, s'ils n'avoient pas eu d'ailleurs tant d'autres raisons de se rassurer. Dès-lors Voltaire reconnut que ce jeu ne lui réussissoit d'aucun côté. Aussi écrivit-il depuis à madame Necker, le 23 avril 1773 : « Je n'ai point reçu cette fois-ci les sacrements; on s'étoit trop moqué à Paris de cette petite facétie. »

En 1769, George-Christophe Waechter, graveur de l'électeur palatin, ayant dessiné à Ferney la tête de Voltaire, en fit une médaille en bronze, au bas de laquelle étoit ce vers de la Henriade :

Il ôte aux nations le bandeau de l'erreur.

L'autre côté de la médaille représentoit un autel, sur lequel on voyoit les emblèmes des héros du poëme épique et du poëme dramatique,

tique, tels que trompettes, casques, épées, instruments de musique, masques et autres attributs. On lisoit dessus *Sereniss. principi, Car. Theod. Electori Palatino offerebat G. C. Waechterjun.* M. DCCLXIX : au-dessous étoit écrit : *Voltaire, né le* XX *févr.* M. DCXCIV.

Le graveur avoit loué à Genève une presse pour imprimer cette gravure ; mais les Genévois n'eurent pas plus tôt connoissance du vers qui y avoit été mis, qu'ils défendirent à Waechter d'en continuer l'impression, et lui ordonnèrent de sortir de leur territoire sous vingt-quatre heures. Le même vers ayant déplu à l'électeur, il s'opposa à ce que son nom fût mis sur la gravure. Il y en eut à peine dix à douze épreuves de tirées.

L'année suivante, Waechter fit une autre médaille, sur laquelle, à la place du vers, il mit une couronne ; et, au lieu du nom de l'Electeur, ces mots : *Tiré d'après nature au château de Ferney. G. C. Waechter. Gravé* M. DCCLXX (1).

Voltaire imagina, en 1770, un nouvel artifice pour tromper son siècle. Il se fit recevoir capucin au mois de février. Ce trait ne se trouve, il est vrai, dans aucun de ses historiens, mais

(1) Bjœrnstahl, 11.e lettre du Voyage en France, et 6.e lettre du Voyage en Italie.

il faut bien l'en croire lui-même. Il l'a écrit à tous ses amis (1), notamment à Laharpe : « Vraiment, vous ne connoissez pas toutes mes dignités; non-seulement je suis père temporel des capucins (de Gex), mais je suis capucin moi-même; je suis reçu dans l'ordre, et je recevrai incessamment le cordon de saint François, *qui ne me rendra pas la vigueur de la jeunesse.* » Ces derniers mots semblent, par leur naturel, éloigner toute idée de plaisanterie. Pendant plusieurs mois, dans ses lettres, il ajouta à sa signature le titre de capucin. Si cependant le lecteur ne trouvoit pas le fait suffisamment prouvé, il peut voir la réponse de d'Alembert à la lettre que Voltaire lui écrivit à ce sujet (*s*).

Le seigneur de Ferney se flattoit depuis quelque temps de devenir le principal agent du duc de Choiseul dans l'établissement d'une ville qu'il avoit engagé ce ministre à fonder à Versoy, dans le voisinage de ses terres; mais il eût fallu y élever un temple protestant. Voltaire avoit embrassé ce projet avec zèle. Il étoit parvenu à faire adopter son plan au ministre. Celui-ci ne put obtenir une loi de liberté religieuse. Une tolérance secrète et limitée fut tout ce qu'on accorda. Le projet ayant été abandonné,

(1) Au comte d'Argental, 19 février; à d'Alembert; 28 février; à Laharpe, 2 mars; à Tabarau, 3 mars; et à d'autres.

il forma lui-même cette entreprise, et parvint à se procurer ce nouveau genre de gloire. On pourroit, il est vrai, soupçonner, d'après le caractère vindicatif du héros de cette histoire, que le désir de se venger de la république de Genève qui l'avoit repoussé de son sein, entra pour beaucoup dans son projet. Quoi qu'il en soit, Voltaire, dans l'espace de cinq ans, éleva une ville d'un quart de lieue de long, fit construire cent maisons, et enleva à Genève environ douze cents individus, la plupart ouvriers en montres. Il avoit formé une manufacture, dont les relations devinrent bientôt fort étendues, par les soins qu'il se donna pour lui attirer des protecteurs. Il écrivoit à ce sujet au comte d'Argental avec sa chaleur ordinaire: *Si on ne favorise pas ma manufacture de toutes ses forces, il est certain que je n'ai pas huit jours à vivre.*

Cette manufacture fut fortement soutenue par M. le duc de Choiseul tant qu'il resta ministre, et par d'autres puissants protecteurs, notamment par M. Turgot, contrôleur général des finances, de qui Voltaire obtenoit toutes les faveurs, toutes les exemptions, tous les priviléges qu'il pouvoit désirer. Ce ministre affranchit d'impositions indirectes le pays de Gex, dans lequel Ferney étoit situé.

1770. Les gens de lettres de la capitale, ou plutôt les philosophes, élevèrent cette même année une statue à leur chef. L'impératrice de Russie, le roi de Prusse et plusieurs princes souverains contribuèrent à son érection; mais ce qu'il y a peut-être de plus digne de remarque, c'est que Jean-Jacques, si injurieusement traité par le philosophe son confrère, voulut être au nombre des souscripteurs.

Cet honneur rendu à Voltaire peut, au premier coup d'œil, paroître avoir été très-glorieux pour lui; mais il est apprécié à sa juste valeur quand on sait comment il l'obtint: il pressa d'Alembert, auteur du projet, de solliciter la souscription de l'impératrice de Russie et celle du roi de Prusse. « Il ne seroit pas mal, lui fit-il d'abord observer, que Frédéric se mît au rang des souscripteurs; il me doit cette réparation, et vous êtes le seul qui soyez à portée de *lui proposer cette bonne œuvre philosophique* » (1). Bientôt il revint à la charge, en lui disant: « Je crois qu'il est absolument nécessaire que Frédéric soit de la partie. Il me doit sans doute une réparation, comme roi, comme philosophe, comme homme de lettres. Ce n'est pas à moi à la lui demander; c'est à vous à con-

(1) 27 avril 1770.

sommer votre ouvrage. *Il faut qu'il donne* (1). Enfin, il insista une troisième fois en ces termes: « Je vous recommande toujours Frédéric, non pas parce qu'il est roi, mais parce qu'il m'a fait du mal » (2). Ce fut en effet sur la demande très-pressante de d'Alembert, que le roi de Prusse envoya deux cents louis.

Tandis que le philosophe septuagénaire briguoit si ardemment pour sa statue les souscriptions des têtes couronnées, il rejetoit celle de Rousseau, son collègue. « Je persiste, écrivit-il à d'Alembert, malgré les instances de celui-ci, je persiste dans la prière que je vous ai faite de rendre à Jean-Jacques sa mise. Je ne puis voir cet homme sur la liste, à côté de vous et de M. de Choiseul » (3). Observons que Voltaire brûle d'avoir la souscription de Frédéric, parce que ce roi, qu'il avoit offensé, *lui a fait du mal*, et qu'il refuse celle de Jean-Jacques, que lui-même a traité indignement. Ce seul trait peint à la fois son orgueil excessif et la persévérance de sa haine.

Le seigneur de Ferney avoit le plus grand désir de retourner à Paris. On pourroit croire que ce ne fut qu'à dessein de s'en frayer la

(1) 21 juin 1770.
(2) 16 juillet 1770.
(3) 16 juillet 1770.

route qu'il entreprit la réfutation du *Système de la Nature*, lorsqu'on remarque qu'il écrivit au duc de Richelieu (1), qu'il lui auroit bien de l'obligation si, dans ses gognettes avec le roi, il avoit la bonté de glisser gaîment qu'il avoit réfuté ce livre : mais, ou le maréchal n'eut point égard à cette demande, ou Louis XV ne crut pas le philosophe suffisamment amendé. Il lui fallut encore rester à Ferney.

Il se flatta de nouveau, trois ans après, de forcer la barrière qui lui fermoit l'entrée de la capitale, s'il pouvoit faire jouer sa tragédie des *Lois de Minos* à Fontainebleau, au mariage de monseigneur le comte d'Artois. Il sollicita vivement à ce sujet le maréchal de Richelieu, qui avoit la surintendance du théâtre. Ce seigneur, si l'on en croit l'auteur, lui avoit promis que sa pièce seroit jouée ; mais il la raya de la liste que lui présenta Le Kain, des tragédies qui devoient être données à la cour, et y substitua le *Catilina* de Crébillon.

Voltaire en écrivit à madame de Saint-Julien, pour qu'*elle en fît rougir M. le duc, et lui ramenât son infidèle ;* ce sont ses termes. Mais probablement M. le duc ne rougit pas d'un si grand tort, car les fêtes de la cour se passèrent sans qu'on y jouât *les Lois de Minos*.

(1) 1.er novembre 1770.

Sur la fin de cette même année 1770, une place étant venue à vaquer à l'académie, l'illustre membre écrivit à son confrère d'Alembert (1) : « Il est important que nous ayons un littérateur, *quel qu'il soit*, attaché à l'académie, philosophe et intrépide ennemi des cagots. On dit que le président Desbrosses se présente.... Il a eu un procédé bien vilain avec moi (*), et j'ai encore la lettre dans laquelle il m'écrit, à mots couverts, que si je le poursuis, il pourra me dénoncer comme auteur d'ouvrages suspects, que je n'ai certainement point faits : je puis produire ces belles choses à l'académie, et je ne crois pas qu'un tel homme vous convienne. »

« Comme on continuoit de porter Desbrosses, Voltaire envoya à d'Alembert une déclaration par laquelle il renonçoit au titre d'académicien, si on recevoit Desbrosses.

Plus Voltaire éprouvoit d'obstacles, plus il s'obstinoit à les vaincre. « Il seroit trop ridicule, écrivoit-il, que Jean-Jacques le Genévois eût la permission de se promener dans la cour de l'archevêché, que Fréron pût aller voir jouer l'Ecossaise, et que moi je ne pusse aller ni à

(1) 10 décembre 1770.

(*) Le vilain procédé du président Desbrosses avec Voltaire, fut d'avoir eu des difficultés relativement à la vente qu'il lui avoit faite du château de Tourney. (Le marquis de Luchet).

la messe ni aux spectacles dans la ville où je suis né (1). Ce ne fut cependant qu'en 1778 que ses amis réussirent dans leurs sollicitations auprès de M. de Maurepas, qui lui obtint cette grâce de Louis XVI.

Le chef sous les étendards duquel les incrédules se vantent d'être si forts, ne le fut cependant pas toujours lui-même. Aux plaintes qu'il a souvent faites de sentir des malheurs présents, se joignoit une crainte secrète de l'avenir. Il ne perdoit pas une connoissance, un ami, il ne voyoit pas mourir un philosophe de sa secte, qu'il ne s'informât comment s'étoient passés ses derniers moments; quels étoient les sentiments qu'il avoit manifestés. Il regardoit le terme de la vie comme un moment où l'homme le plus résolu devoit être fortement ébranlé. « J'aurois voulu, disoit-il, demander à Lamettrie, à l'article de la mort, des nouvelles de l'*écorce d'orange*. Cette belle âme, sur le point de paroître devant Dieu, n'auroit pu mentir » (2).

« Tout ce qui nous environne est l'empire du doute, et le doute est un état désagréable, écrivoit-il à d'Alembert » (3).

(1) Lettre au comte d'Argental, 4 mai 1774.

(2) Lettre à madame Denis, 25 décembre 1751.

(3) 12 octobre 1770.

Il désiroit beaucoup savoir si le testament d'Helvétius ne renfermoit pas quelques particularités intéressantes.

Onze ans avant sa mort, il écrivoit au comte d'Argental : « Tout ce que nous voyons périr fait faire des réflexions qui ne sont pas plaisantes.... Je suis presque honteux de vivre, et je ne sais trop pourquoi j'aime encore la vie » (1).

Il s'indignoit, il est vrai, que le marquis d'Argenson eût passé quatre heures avec un prêtre : mais ce qui prouve que cette indignation n'étoit alors excitée que par un retour humiliant sur lui-même, c'est qu'il n'a pas hésité, en pareille situation, à écouter l'abbé Gaultier, à lui écrire; et il est probable qu'il auroit passé plus de quatre heures avec cet estimable ecclésiastique, sans cette mauvaise honte, si bien décrite par Boileau dans sa troisième épître à Arnaud :

> Mais un démon l'arrête, et quand ta voix l'attire,
> Lui dit : si tu te rends, sais-tu ce qu'on va dire?

Ces démons qui arrêtèrent Voltaire, furent d'Alembert, Diderot et Marmontel, qui, craignant qu'il ne désertât leur cause, ne passoient pas un jour sans venir le voir et l'encourager.

Les chefs de la philosophie moderne, les

(1) 18 décembre 1773.

Voltaire, les Diderot, les d'Alembert, font à tous moments l'aveu de leur incertitude. *Non liquet :* cela n'est pas évident, dit sans cesse d'Alembert. Ils conviennent que cette incertitude est désagréable; cependant, fiers de leur prétendue raison, ils veulent juger tout par elle, ne rien admettre que ce qui leur paroît évidemment démontré. Ils prennent pour seul guide leur intelligence, en même temps qu'ils avancent que cette intelligence n'est que de la matière. Peut-on concevoir rien de plus contradictoire et de plus fou, que ce mélange d'orgueil et d'avilissement? Pyrrhon, le chef des sceptiques, étoit un sage en comparaison de ses successeurs. La tranquillité d'esprit qu'il s'étoit procurée, étoit du moins un bien dont ils n'ont jamais joui.

Description du château de Ferney en 1773.

J'ai promis de donner une description du château de Ferney; je la place en 1773, parce que ce fut cette année que Biœrnstahl (*), de qui je l'emprunte, visita Ferney pour la seconde fois, et que d'ailleurs plus elle est rapprochée des derniers moments de la vie de Voltaire, plus les détails qu'elle présente offrent ce que l'on peut désirer connoître.

Ferney est un village situé dans le pays de

(*) Savant suédois, professeur de philosophie à Upsal, et des langues orientales et grecque à Lundem.

Gex, (département de l'Ain), sur les frontières de la France, du côté de Genève, dont il n'est éloigné que de deux lieues. Ce fut en 1758 que Voltaire acheta, dans la dépendance de ce village, une belle terre fertile en foins, blés et avoine. L'année suivante il y fit construire un château avec tant de promptitude, que, commencé au mois d'avril, il fut achevé à la fin de juin.

Ce château, indépendamment des appartements de maître, contient quatorze chambres à coucher pour les étrangers.

Les appartements en sont très-ornés : on y voit des tableaux des plus grands maîtres, tels que une *Vénus* de Paul *Véronèse;* une *Flore* de *Guido Reni.* (Ces deux tableaux ont appartenu au feu duc d'Orléans.) On y voit encore deux tableaux d'*Albane,* l'un représentant *la Toilette de Vénus,* l'autre *les Petits Amours endormis.* Dans la chambre de madame Denis, est le portrait de *Catherine,* impératrice de Russie, travaillé en soie par un artiste de Lyon, nommé *La Salle,* qui en a fait hommage à M. de Voltaire. Dans la même pièce se remarque la statue en marbre de Voltaire. Cette même statue se retrouve, ainsi que son buste en plâtre, dans toutes les chambres du château. Dans l'une de ces pièces sont plusieurs portraits

de famille, et celui de madame la marquise de Pompadour, peint par elle-même, et dont elle a fait don à Voltaire.

Dans la salle où l'on reçoit les étrangers est placé le portrait de madame Duchâtelet, avec les bustes en cuivre de Newton, de Locke, etc.

La bibliothèque de Voltaire est très-belle et bien choisie. On y compte six à sept mille volumes, dont beaucoup de théologie et d'histoire. On y trouve tous les poëtes italiens, des livres de toutes les sciences, des dictionnaires de toutes les langues connues. Dans le bas de cette bibliothèque est un tigre empaillé, dont l'air est aussi féroce que s'il étoit vivant et prêt à mordre.

Le jardin est fort beau et très-grand. Il forme avec le parc une vaste enceinte. Le parc renferme un beau bois planté de chênes, de tilleuls et de peupliers, dont on porte la valeur à trois cent mille francs.

De belles et longues allées conduisent du jardin au parc. Les vues en sont fort belles. Ici ce sont des feuillages et des buissons toujours verds; là un gazon verd entouré de bosquets avec quatre entrées ou ouvertures. Au milieu est un grand et antique tilleul bien touffu qui couvre le bosquet de ses branches épaisses. C'est ce qu'on appelle *le cabinet de*

Voltaire : c'est son asile, c'est là qu'il travaille. Quand il y est, personne n'ose en approcher. Lorsqu'il se porte bien, il a coutume de s'y rendre, et placé sur un banc, il s'y livre à son imagination. Tout près est un petit bâtiment où l'on élève des vers à soie, qui lui servent de délassement. Il s'est fait faire de leur travail des bas, afin de pouvoir dire qu'il a porté sur lui des productions de ses propriétés. Non loin de là est un paratonnerre dont la chaîne descend dans une fontaine. Celle-ci appartenoit jadis au village, et donnoit une eau fort belle; maintenant elle est presque à sec; le peu d'eau qui en sort est trouble, sale, et d'une odeur désagréable. On en attribue la cause au conducteur du paratonnerre, quoiqu'il n'y ait que deux ans qu'il a été placé dans cet endroit par M. de Saussure.

Madame Denis ne voulut pas l'avoir près du château; c'est ce qui fit qu'on le mit du côté du jardin. A côté du bâtiment des vers à soie, il y a un champ qu'on appelle le *champ de M. de Voltaire*, parce qu'il le cultive de ses propres mains. Il y a toujours travaillé jusqu'à l'année dernière; mais cette année la maladie l'a empêché de s'en occuper. Ce parc offre encore de beaux labyrinthes, une grande pêcherie, de beaux parterres, des vignes et d'excel-

lents raisins, des jardins potagers et fruitiers, dont les murs sont par-tout couverts de poiriers et de pêchers. Le Montblanc, que l'on voit couvert de neige, et le jardin rempli de fleurs de tous côtés, forment un contraste qu'on pourroit difficilement rencontrer ailleurs, et offrent un coup d'œil enchanteur.

Près du château est une salle de bain que M. de Voltaire a fait construire depuis trois ans. C'est un petit pavillon en marbre. Deux tuyaux de plomb amènent dans la baignoire de l'eau chaude ou de l'eau fraîche à volonté. L'eau se chauffe dans une chaudière placée dans un coin en dehors du pavillon.

Ferney au mois d'août 1817.

Ces lieux ont fort changé de face depuis la mort de Voltaire. Voici la note que nous en a fournie un amateur, qui les a visités il n'y a pas encore deux mois.

Toutes les terres qui formoient autour du château, et presque jusqu'au pied du Jura, un domaine d'une lieue carrée d'étendue, ont été détachées et vendues successivement, par les héritiers, à divers particuliers genevois ou français, en sorte que le château n'a plus aujourd'hui qu'une appartenance bornée et de peu d'importance. On ne sauroit qualifier du nom pompeux de parc le jardin et les plantations qui entourent présentement la maison. Les arbres

de haute futaie qu'on aperçoit à droite quand on entre dans le jardin par les appartements de derrière, sont les mêmes que Voltaire a plantés, et sous lesquels il aimoit, dit-on, à se reposer. La charmille qui s'étend vis-à-vis, à gauche, et qui regarde Genève, a aussi été plantée par le philosophe de Ferney. Seulement le propriétaire actuel, M. *Burette*, genévois, y a fait des percées de distance en distance, pour jouir de la vue de la campagne.

A l'égard de la disposition actuelle du reste des jardins, elle n'a rien qui ressemble au dessin primitif. Autrefois il y avoit des massifs d'arbustes sur toute la ligne formant la partie de derrière du château. Mais M. Burette ayant fait construire de ce côté une façade élégante, on s'est trouvé dans la nécessité de découvrir tout le terrain qui étoit devant, et de substituer aux plantations qui ombrageoient cette partie, un long tapis de verdure qui s'encadre avec goût dans un plan régulier d'arbres qui les bordent.

Quant à l'intérieur, deux pièces seulement au rez-de-chaussée, le salon et la chambre à coucher de Voltaire, ont été conservées en l'état où elles étoient à la mort de cet écrivain. C'est tout ce qui reste de lui dans la distribution du local.

Ni la forme, ni les ornements du salon ne se recommandent par le goût. Ce sont par-tout des lignes tronquées qui dominoient dans l'architecture au siècle de Louis XV. Ce salon a d'ailleurs je ne sais quel air bourgeois et mesquin, et l'on ne conçoit pas comment, dans ses petites dimensions, il pouvoit recevoir et contenir la foule de curieux que l'auteur de Zaïre réunissoit autour de lui dans les jours brillants où il faisoit représenter ses pièces. Comme ces divertissements n'avoient lieu que l'été, il est vraisemblable que les spectateurs se répandoient dans les jardins en attendant la représentation.

Tout ce que renfermoit la chambre à coucher est encore aujourd'hui dans le même ordre qu'autrefois. Cette pièce est également petite. Les murs en étoient couverts d'une tapisserie en lampasse de Lyon, qu'on y voit encore: le baldaquin du lit étoit de la même étoffe; il n'en reste plus rien, les DÉVOTS de tous les pays en ayant voulu avoir chacun un morceau.

On voit aux côtés du lit deux tableaux, celui à droite représentant la marquise Duchâtelet, celui à gauche l'impératrice de Russie. Le lit étoit vis-à-vis de la fenêtre qui donne sur le jardin: elle n'a point vue, comme on pourroit le croire d'après la correspondance de Voltaire,

taire, sur le Mont-Blanc. De chaque côté de la fenêtre on voit encore suspendus au mur les portraits gravés de tous les philosophes qui, de son temps, tenoient le sceptre de la littérature, tels que d'Alembert, Diderot, Helvétius, Thomas, etc., etc.

On vous fait aussi remarquer un portrait au pastel, représentant un petit paysan que Voltaire aimoit, dit-on, beaucoup; ouvrage qui n'est point sans mérite. Après sa mort, le goût peu éclairé de madame Denis sa nièce, fit élever le petit monument qu'on voit vis-à-vis la cheminée, et sur lequel on lit encore, gravé, ce vers :

Ses vertus sont ici, son génie est par-tout.

La façade principale du château n'est pas sans élégance. En 1765 (c'étoit, je crois, dans cette année que Voltaire bâtissoit), il écrivoit à M. d'Argental, en parlant des constructions qu'il faisoit faire : *C'est du Palladio* (*) *tout pur*. En effet, les lignes en sont correctes et les ornements bien profilés; mais le corps du bâtiment a été mal disposé sur le terrain. Le château court parallèlement au grand chemin qui va de Genève à Gex, tandis qu'il auroit dû se développer en

(*) Célèbre architecte, né à Vicence au commencement du 16.e siècle. Un de ses plus magnifiques dessins est celui exécuté en cette ville au théâtre d'*Egli Olimpici*.

face de Genève et du Mont-Blanc. Il résulte de cette mauvaise disposition que, du côté de la chaussée, le seul où la façade se déploie avec avantage, les beautés d'architecture ne peuvent être aperçues à cause des massifs en verdure qui cachent l'entrée, et que du côté de Genève, où l'habitation se découvre d'une lieue, elle ne présente que l'aspect et la forme d'un pavillon modeste et étroit.

Avant d'entrer dans le corps de logis, on trouve, à gauche, la petite église que Voltaire fit bâtir, pour imposer silence à ses ennemis. Entre cette église et la maison, dans un espace assez étroit, se trouvoit la salle de comédie, qui a été détruite.

Ce Ferney, si célèbre pendant plus de vingt ans que l'habita Voltaire, si visité par des princes et des savants, est presque abandonné aujourd'hui. Quelques curieux s'y rendent encore, mais ils n'y reconnoissent plus l'habitation des Muses, les échos n'y répètent plus de vers: sa métamorphose est des plus complètes.

1776. On a vu que Voltaire avoit dû la plus grande partie du succès de sa manufacture de montres à la protection de M. Turgot; aussi, après le renvoi de ce ministre, lequel eut lieu au mois de mai 1776, cette manufacture perdit-elle toute son activité. « Je ne vois plus, disoit le

propriétaire, que la mort devant moi depuis que M. Turgot est hors de place » (1). En effet, au bout de six mois, la moitié des ouvriers étoient partis. On conçoit combien ce coup dut être sensible à un homme de quatre-vingt-trois ans, qui avoit fait des sacrifices énormes pour une entreprise aussi extraordinaire. Il paroît qu'il se trouva dans un grand embarras, et qu'il fut obligé d'avoir recours à M. le duc de Richelieu, pour solliciter une somme de neuf mille francs à compte de celle que lui devoit ce seigneur.

Les soins de sa manufacture n'absorboient pas tellement toutes les pensées du capucin Voltaire, qu'elles éloignassent de lui la résolution toujours ardente de combattre la religion. On a vu combien il comptoit, pour l'accomplissement de ses vues, sur le succès de sa tragédie des *Guèbres*, qu'il avoit fait imprimer sous le titre de *la Tolérance*. Madame la marquise du Deffant lui ayant écrit qu'une pareille pièce pourroit exciter des clameurs, il lui en fit de vifs reproches : « Je vous demande instamment de ne point penser ainsi. Pourquoi avertir nos ennemis du mal qu'ils peuvent nous faire? Il faut dire et redire qu'il n'y a pas un

(1) Lettre à Laharpe, 10 juin 1776.

mot dont ces messieurs puissent se plaindre; que la pièce est l'éloge des bons prêtres; criez bien fort; ameutez les honnêtes gens contre les fripons » (1).

Celui qui désiroit si vivement que l'on cabalât pour le succès de sa tragédie, avoit dit cependant à un de ses amis : « Il n'y a que les gens de lettres qui n'aient pas d'intrigues, et qui aiment sincèrement l'ordre et la paix » (2).

Ses efforts et la protection du duc et de la duchesse de Choiseul, qu'il avoit implorée, comme on l'a vu, avec toutes les ressources de la flatterie, ne purent obtenir la représentation de sa tragédie des *Guèbres;* il ne réussit pas davantage à faire jouer les Lois de Minos. La Sophonisbe de Mairet, qu'il avoit retouchée, ne fut donnée qu'en 1774. Il avoit espéré, à la faveur de ces deux pièces, voir révoquer la défense qui lui avoit été faite, de la part du roi, de revenir à Paris; ce qu'il appeloit une loi arbitraire (3).

Ce n'étoit pas seulement par des libelles et par des pièces de théâtre que Voltaire s'efforçoit de saper les fondements de la religion ca-

(1) Lettre à la marquise du Deffant, 7 août 1769.

(2) Lettre à Damilaville, 22 mai 1765.

(3) Lettre au duc de Richelieu, 19 juillet 1773.

tholique; c'étoit en la représentant dans l'histoire comme la cause des guerres les plus sanglantes, des injustices les plus absurdes, des cruautés les plus horribles, qu'il espéroit la rendre odieuse.

Après le désir de détruire la religion, un des plus grands que Voltaire ait témoignés, a été de se venger des parlements, qui avoient fait brûler plusieurs de ses ouvrages. Aussi disoit-il dans l'enivrement de ses triomphes : « Voilà trois parlements du royaume que j'ai un peu saboulés, Paris, Toulouse et Dijon » (1).

Ce désir contribua beaucoup à lui faire entreprendre ces divers procès pour lesquels il ne regardoit ni à la dépense, ni à aucuns sacrifices. Ces deux besoins de son âme l'engagèrent de nouveau dans l'affaire de d'Etalonde. Après avoir fait évader (supposons par générosité) ce jeune militaire, complice de de la Barre, l'avoir fait passer en Prusse, lui avoir obtenu la protection de Frédéric, et des grades dans ses armées, dans quelles vues, lorsque cet homme étoit oublié en France, lorsqu'il n'avoit aucun intérêt à s'y voir réhabilité, Voltaire, après neuf ans, le fait-il venir, à ses dépens, à Ferney, avec un congé illimité du roi de Prusse, pour

(1) Lettre du 7 novembre 1763, au comte d'Argental.

y poursuivre sa réhabilitation ? Comment pouvoit-on espérer faire annuler un jugement qui avoit prononcé la condamnation d'un homme coupable de la profanation la plus criminelle? C'eût été sans doute la preuve certaine du mépris que Voltaire et son parti auroient réussi à inspirer pour la religion. Il n'ignoroit pas, dira-t-on, qu'un de ses ouvrages, *le Dictionnaire philosophique*, avoit été une des principales causes de la profanation commise à Abbeville. Ah! que cette considération l'eût porté à favoriser la fuite du jeune d'Etalonde, à contribuer à sa fortune, même aux dépens de la sienne propre, rien de plus juste. Il étoit de son devoir de réparer de tout son pouvoir un malheur dont il se reconnoissoit la principale cause. Mais s'il n'eût été animé que d'un tel sentiment, il n'auroit pas cherché, en y employant la protection du roi de Prusse, à faire absoudre, comme innocent, celui qui avoit été si évidemment criminel. Il n'auroit pas écrit au comte d'Argental : « Ce sang innocent crie, et moi je crie aussi, et je crierai jusqu'à la mort. » Le chancelier, auquel cet avocat de tous les ennemis de la religion avoit écrit en faveur de l'officier, du protégé de Frédéric, sentit l'impossibilité d'accorder une demande dont le succès eût amené les plus grands désordres. Les éloges que Voltaire

prodigua au chef de la justice n'eurent pas le succès qu'il en avoit espéré. Ces éloges convenoient d'autant moins à sa plume, qu'il savoit que le chancelier avoit contribué, pour beaucoup, à la disgrâce de son ancien protecteur le duc de Choiseul. Ce seigneur, pour se venger de l'ingratitude du manufacturier de Ferney, fit mettre sur son château de Chanteloup une girouette élégante, surmontée d'une tête modelée sur celle de Voltaire.

Un des derniers ouvrages du philosophe, fut celui ayant pour titre *Diatribe aux Auteurs des Ephémérides*, que le parlement condamna au feu.

Celui que sa conduite et ses écrits forcèrent si souvent à fuir sa patrie, fut encore sur le point de la quitter à l'âge de quatre-vingt-trois ans, à l'occasion d'un ouvrage publié par M. Delille de Salles, ayant pour titre *la Philosophie de la Nature* : « Ces chiens de saint Médard, dit notre octogénaire, ces restes de convulsionnaires aboyèrent d'une gueule si fanatique, que je pris le parti, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, de me ménager une petite retraite sur un coteau méridional de la Suisse, à quatre lieues de chez moi (1). » Sera-ce à la

(1) Lettre au duc de Richelieu, 6 juin 1777.

générosité de Voltaire ou à son esprit de parti, qu'on attribuera la lettre et l'offre qu'il adressa à M. Delille de Salles condamné au châtelet? « Ce procès étrange doit vous ruiner. Pourquoi n'ouvriroit-on pas une souscription pour vous procurer les moyens de le soutenir? *N'est-ce pas la cause publique que vous défendez?...* Ma souscription doit être prête; elle est en votre nom, et vous la trouverez chez M. Dailly, notaire (1). » Cette souscription étoit de cinq cents livres. M. Delille n'ayant pas voulu l'accepter, Voltaire ne la retira point; elle a été remise à ses héritiers.

L'auteur de tant d'ouvrages en tous genres, dans les dernières années de sa vie, ne fut pas seulement entrepreneur d'une manufacture de montres, et père temporel des capucins de Gex, il fut encore entrepreneur de théâtre; du moins y en eut-il un de construit à Ferney à ses dépens, où Le Kain devoit venir jouer par suite d'un marché avec le sieur Saint-Géran, directeur de cette opération, que madame Denis, dit Voltaire, regardoit comme la plus belle du royaume (2).

L'infatigable Voltaire consentit, à quatre-

(1) Lettre à M. Delille, 15 avril 1776.

(2) Lettre au comte d'Argental, 5 août 1776.

vingt-trois ans, à fournir des articles au journal que rédigeoit Laharpe, et qu'imprimoit Panckoucke. Il demanda d'être entièrement ignoré, et donna plusieurs extraits d'ouvrages nouveaux.

Le 8 mars 1777, il eut une attaque d'apoplexie qui vint ajouter aux maux qu'il éprouvoit depuis quelque temps. Un mal d'un autre genre lui arriva cette même année. L'empereur Joseph II, voyageant sous le nom de comte de Falkenstein, passa à Ferney, et ne vit point le seigneur de ce village. On prétend que la mère du jeune prince lui avoit fait promettre de ne pas voir, dans son voyage, Voltaire, dont les impiétés la révoltoient. Ce fut pour lui une véritable mortification. Il chercha à déguiser son chagrin, en disant que « le comte de Falkenstein avoit été de fort mauvaise humeur sur toute la route depuis Lyon; qu'il ne s'étoit pas plus arrêté à Genève qu'à Ferney (1). »

Depuis plusieurs années, Voltaire sollicitoit vivement la permission de venir à Paris. On a vu qu'il avoit espéré obtenir cette faveur si ses tragédies les *Lois de Minos* et *Sophonisbe* réussissoient. La première ne fut point jouée; la seconde le fut avec succès, mais ne lui ob-

(1) Lettre au comte de la Touraille, 18 août 1777.

tint rien. M. de Maurepas, dit Condorcet, sollicita enfin cette grâce de Louis XVI, qui l'accorda, sous la condition expresse que l'auteur de tant d'écrits affreux ne paroîtroit point à Versailles.

Voltaire quitta Ferney, pour n'y plus revenir, le 3 février 1778, et arriva à Paris le 10 du même mois; il alla loger chez le marquis de Villette, dont l'hôtel, à l'entrée de la rue de Beaune, donnoit sur le quai des Théatins, qu'on appelle aujourd'hui quai de Voltaire.

L'académie n'eut pas plus tôt appris son arrivée, qu'elle lui envoya une députation de trois de ses membres; les comédiens s'empressèrent également de venir le voir; Voltaire leur répondit par ces mots : *Je ne vis, Messieurs, que par vous et pour vous.*

Le Kain étoit mort deux jours avant son arrivée. Cet acteur avoit débuté le 14 septembre 1750, après le départ de Voltaire pour la Prusse; de sorte que, par une singularité remarquable, ce poëte ne vit jamais jouer, sur le théâtre de Paris, l'acteur qu'il avoit formé, et qui fit le mieux valoir les principaux rôles de ses tragédies.

Franklin, ministre plénipotentiaire des Provinces-Unies de l'Amérique, fut du nombre de ceux qui vinrent rendre visite à Voltaire. Du-

Vernet assure que, dans cette entrevue, le philosophe américain dit à son fils : Mettez-vous à genoux devant ce grand homme; que l'enfant se prosterna, demanda la bénédiction de Voltaire, et que ce dernier, lui posant la main sur la tête, prononça ces deux mots : *Dieu et la liberté*. Si le fait est vrai, il faut convenir que le fanatisme ne fut jamais porté plus loin que dans cette scène philosophique.

Un voyage entrepris au milieu de l'hiver, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, par un homme naturellement foible, et qui, l'année d'auparavant, avoit essuyé une attaque d'apoplexie, devoit influer sur sa santé : celle de Voltaire éprouva un dérangement qui donna de vives inquiétudes; le danger parut néanmoins se dissiper, et le malade fut bientôt en état de recevoir les acteurs du Théâtre Français, qui devoient incessamment jouer dans sa tragédie d'*Irène*.

Cependant M. l'abbé Gaultier, prêtre de la paroisse de Saint-Sulpice, animé d'un zèle très-louable, apprenant la maladie de Voltaire, lui avoit écrit pour lui offrir les secours spirituels. Ce ne fut point M. de Tersac, curé de cette même paroisse, qui fit les premières démarches, comme l'a faussement annoncé M. Duvernet. On peut voir tout ce qui a eu lieu à

cette occasion dans le mémoire présenté par le même abbé Gaultier à M. l'archevêque de Paris (*t*), mémoire qui fut rendu public : grand nombre de personnes le crurent supposé. M. Delalande, ce célèbre astronome qui affichoit l'athéisme, fut un de ceux qui doutèrent le plus de sa réalité. Il écrivit à ce sujet à M. l'abbé Gaultier, qui lui répondit que le mémoire dont il s'agissoit étoit de lui ; il offrit de montrer les lettres originales signées de Voltaire, ainsi que la rétractation écrite de sa propre main. M. Delalande fut chez M. Gaultier, et se convainquit de l'authenticité du mémoire. La rétractation de Voltaire est du 2 mars : l'abbé Gaultier sortoit de la lui faire signer, lorsqu'il rencontra d'Alembert, Diderot et Marmontel, qui ne manquoient pas un jour de venir voir leur chef, et qui témoignèrent, en passant auprès du ministre de la religion, le mécontentement que leur causoit sa présence. Aussi le lendemain, quand il se présenta, le Suisse lui dit qu'il n'y avoit pas moyen de voir le malade.

Les répétitions d'Irène se continuoient, et la pièce fut jouée, pour la première fois, le 16 du même mois ; l'auteur, alors attaqué d'un crachement de sang, ne put aller aux cinq premières représentations ; il assista à la sixième.

Le public sachant qu'il devoit y venir, s'étoit porté en foule au théâtre, où l'auteur se plaça dans la loge des gentilshommes de la chambre. A son arrivée les acclamations furent universelles. Pendant qu'il saluoit le public, l'acteur Brizard, qui l'avoit attendu à la porte de la loge, lui plaça sur la tête une couronne de lauriers; des témoignages d'approbation éclatèrent dans toute la salle. Après la pièce, Voltaire se préparoit à s'en aller, lorsque la toile se leva, et laissa voir tous les acteurs et toutes les actrices, avec leurs habits de caractère, rangés en cercle autour de la statue de l'auteur, et tenant chacun à la main une couronne de lauriers, qu'ils placèrent, à leur tour, sur le buste de ce poëte. Cette cérémonie, qui excita le plus vif enthousiasme, fut terminée par la lecture que fit madame Vestris de plusieurs vers composés par le marquis de Saint-Marc, dont les quatre derniers étoient :

Voltaire, reçois la couronne
Que l'on vient de te présenter:
Il est beau de la mériter,
Quand c'est la France qui la donne.

Irène fut encore jouée une septième fois le 4 avril, jour de la clôture du théâtre: l'auteur s'y trouva dans une loge grillée; après la représentation il retira cet ouvrage, qui ne reparut plus sur la scène.

Tandis que les philosophes applaudissoient au couronnement de Voltaire, la partie raisonnable du public n'y voyoit qu'un enthousiasme ridicule. Le curé de Saint-André-des-Arts le représenta, dans un sermon, comme une chose très-condamnable. Voltaire, qui n'ignoroit pas que les ministres de l'Église s'élevoient contre cet engouement du public, s'en dédommageoit par des plaisanteries; il dit entre autres : « Je crois que M. l'abbé de Beauregard, prédicateur de Versailles, m'auroit volontiers refusé la sépulture, ce qui est fort injuste, car on dit que je ne demanderois pas mieux que de l'enterrer, et il me devroit, ce me semble, la même politesse. »

1778. Voltaire, cédant aux sollicitations de ses amis, acheta un hôtel à Paris pour y résider; mais bientôt après il en eut du regret, et désira retourner sur les frontières de Genève. « Il faut que je parte dans quinze jours, écrivoit-il le 20 avril au comte d'Argental, sans quoi tout périt à Ferney. » Mais en vain formoit-il ce projet; son terme approchoit. Il fit une apparition à l'académie, où il proposa un travail qui avoit pour objet de consacrer d'une manière invariable, et par des exemples tirés des meilleurs auteurs classiques, la valeur et l'acception de chaque mot français. Chaque lettre devoit

être traitée par un académicien : il s'étoit chargé de la lettre A.

Soit par suite du travail que lui donna cette entreprise, soit par les progrès naturels de sa maladie, Voltaire se trouva très-accablé vers le milieu de mai. Le 29, M. l'abbé Gaultier lui écrivit pour lui offrir de nouveau ses services. Il fut amené auprès du mourant par son neveu, M. l'abbé Mignot, conseiller du grand conseil, qui avoit lu et approuvé la nouvelle rétractation dressée d'après l'intention de M. l'archevêque. Ni l'abbé Gaultier, ni le curé de Saint-Sulpice, qui l'avoit accompagné, ne furent reconnus par le mourant. Les deux ecclésiastiques le voyant hors d'état de les entendre, se retirèrent, et il expira trois heures après, le 30 mai 1778.

Les philosophes ont prétendu que Voltaire étoit mort avec calme; d'autres cependant l'ont peint dans des fureurs effrayantes. Ces derniers se sont appuyés du témoignage du duc de Richelieu et de Tronchin, son médecin ordinaire et son ancien ami. Il suffit de se rappeler le caractère et la vie de Voltaire, pour se figurer ce que dut être sa mort. Les derniers moments peuvent être calmes chez celui qui a été bon fils, bon mari, bon père, bon citoyen, chez celui qui ayant dompté ses passions, s'est montré patient dans l'adversité, humble dans

la fortune, modeste avec ses rivaux, généreux avec ses amis, reconnoissant envers ses bienfaiteurs, ou qui, sans avoir eu toutes ces qualités ou les occasions de les mettre en évidence, est toujours resté, dans la classe où le ciel l'a fait naître, soumis aux lois et à la religion de son pays, et recevant sans orgueil les bienfaits de la Providence, et avec résignation les maux attachés à la vie humaine; mais Voltaire.....

M. l'archevêque de Paris fit défense d'enterrer le cadavre en terre sainte. En vain essaya-t-on d'obtenir des ordres supérieurs. Les amis du défunt le firent embaumer et sortir de Paris, la nuit, dans une chaise de poste. On feignit de l'emmener à Ferney, et on le porta à l'abbaye de Sellières, dont l'abbé Mignot étoit commendataire. On y annonça que Voltaire étoit mort en chemin d'une manière très-chrétienne. Le prieur, ainsi trompé, procéda à l'enterrement avant d'avoir reçu la défense qui fut envoyée par l'évêque de Troyes, qu'on avoit informé de cette manœuvre.

On a vu que d'Alembert, Diderot et Marmontel s'opposèrent, autant qu'ils le purent, à ce que Voltaire reçût les visites de l'abbé Gaultier. Condorcet joua le même rôle en 1783, à la mort de d'Alembert, en empêchant d'entrer dans sa chambre le curé de Saint-Germain, qui

qui vint s'y présenter. *Si je ne m'étois pas trouvé là* (a-t-il dit), *il faisoit le plongeon.* L'année suivante, Diderot, retenu long-temps chez lui par des plaies aux jambes, reçut plusieurs fois M. de Tersac, curé de Saint-Sulpice. Les adeptes de la philosophie, effrayés de ces visites, trouvèrent moyen de les empêcher jusqu'à sa mort, arrivée le 2 juillet 1784. Marmontel, plus heureux, se montra religieux à la fin de ses jours. Il les termina en 1798, dans une retraite modeste qu'il avoit achetée à Abboville, près de Gaillon. Quant à Condorcet, il s'étoit empoisonné le 28 mars 1794.

Telle fut la fin des quatre personnages qui ont le plus marqué *dans la moderne philosophie* après Voltaire. Leur zèle à seconder ses efforts nous a paru leur assigner une place dans l'histoire de sa vie.

Comment une nation ne se démoraliseroit-elle pas? comment ne perdroit-elle pas avec ses mœurs et sa religion, sa tranquillité et son bonheur? comment ne se livreroit-t-elle pas à l'agitation, au trouble, à la révolte, quand non-seulement elle se laisse influencer par de pareils hommes, mais quand elle les prend pour ses guides, pour ses chefs; quand elle s'abuse au point de les décorer du nom de philosophes? Qu'on cite un de leurs ouvrages où la morale

ait été enseignée; qui porte à respecter la religion, le gouvernement, les lois de son pays; où l'on puise les vertus sociales, où l'on apprenne à modérer ses passions, à sacrifier ses intérêts particuliers au bien public, à aimer son semblable, à avoir une confiance raisonnable dans les autres pour leur en inspirer soi-même. Ce n'est pas qu'on ne puisse trouver dans les ouvrages de Voltaire, de d'Alembert, de Diderot, de Condorcet même, des lambeaux de philosophie, des phrases éparses que l'on pourroit citer pour de bons principes; mais elles y sont disséminées, presque perdues, ou plutôt mises à dessein de faire avaler le poison qu'elles accompagnent. Je ne crains pas de reconnoître que c'est dans les ouvrages de Voltaire qu'elles se présentent encore le plus souvent : on a été à même, en lisant sa vie, de juger combien on doit compter sur la pureté de sa morale et l'utilité de ses principes.

Portrait de Voltaire.

Voltaire étoit de moyenne taille, et très-maigre. L'esprit et la causticité se peignoient sur sa figure. Ses yeux, malins et vifs, annonçoient la finesse et l'activité de son caractère. Son abord étoit celui de la franchise : il se montroit fort agréable en société, et n'aimoit pas beaucoup à s'y rencontrer, si ce n'étoit le soir. Le plus

souvent il dînoit en particulier dans sa chambre : même pendant son séjour en Prusse, il ne paroissoit qu'au souper du roi. Lorsqu'il se plaisoit avec les personnes, sa conversation étoit vive et saillante. C'étoit un mélange de bons mots piquants, de réflexions intéressantes, d'applications heureuses, de discussions savantes, sans apprêt, sans pédanterie.

Un jeune homme qui se disposoit à étudier en médecine, lui fit part de son projet : « Qu'allez-vous faire? lui dit-il en riant ; vous mettrez des drogues que vous ne connoissez point, dans un corps que vous connoîtrez encore moins. »

Il parloit avec beaucoup de netteté et très-distinctement. Il aimoit à rencontrer ces qualités chez les personnes qui causoient avec lui.

Un jour il reçut la visite d'un homme instruit, qui avoit l'habitude de parler vite et entre ses dents : à la première phrase que Voltaire ne comprit pas, il lui dit poliment : *Plaît-il, monsieur?* A une autre aussi mal articulée que la première, il ne répondit point. A une troisième, il lui dit avec vivacité : *Mais parlez donc de manière qu'on puisse vous comprendre!*

Cette vivacité s'étendoit sur toutes ses actions. On a vu que Dorn, l'écouteur aux portes à Francfort, manqua d'en être la victime ; le libraire Vanduren, de la même ville, le fut réelle-

*

ment, mais d'une manière moins grave : il étoit venu apporter un mémoire pour des livres qu'il avoit fournis, et ne pouvant, dans le moment, parler au maître de la maison, il avoit laissé ce mémoire. Lorsque Voltaire en prit lecture, il trouva que la somme demandée étoit pour des exemplaires de ses propres ouvrages, et fut outré du procédé. Le libraire étant revenu dans l'après-dînée, pendant qu'il se promenoit au jardin de la maison avec son secrétaire, il le quitte, va droit à Vanduren, lui applique un soufflet, et se retire, laissant à Collini le soin de lui en expliquer la cause.

Son impatience à terminer un ouvrage n'avoit point de bornes ; à peine étoit-il commencé, qu'il désiroit l'avoir fini ; à peine étoit-il fini, qu'il vouloit le voir mis au net et imprimé. On mettoit souvent sous presse un livre à moitié composé. Sa méthode étoit de travailler toujours sur les épreuves des feuilles, attendu, disoit-il, que l'esprit semble plus éclairé quand les yeux sont satisfaits.

Voltaire écrivoit lui-même lorsqu'il se portoit bien ; étoit-il indisposé, il dictoit avec autant de présence d'esprit que s'il eût lui-même écrit. Il avoit pour cette manière de travailler une facilité incroyable : il n'y avoit pour ainsi dire que ses lettres qu'il dictoit ainsi à son se-

crétaire. A l'égard de ses ouvrages, il avoit coutumé de les écrire lui-même à mesure qu'il les composoit; ensuite il les faisoit copier. Aussi Collini dit-il qu'il n'a jamais pu parvenir à le saisir au moment où il faisoit des vers.

Voltaire, dans sa vieillesse, ne mangeoit point au milieu de la journée. Il soupoit entre neuf et dix heures peu et lentement, se couchoit entre onze heures et minuit, et ne dormoit guère que quatre à cinq heures. Il en passoit cependant seize et dix-huit au lit; mais quand il étoit couché et qu'il lui venoit une idée, il sonnoit son secrétaire, dont la chambre étoit directement au-dessous de la sienne; et celui-ci devoit être prêt à écrire tout ce qu'il avoit à lui dicter. Pendant la nuit trois bougies restoient allumées à côté de son oreiller (1). Quand on lui demandoit comment il avoit pu faire autant d'ouvrages, il répondoit : *En ne travaillant point à Paris.* On pourroit ajouter que sa fortune le mettant à même d'avoir des secrétaires instruits et des copistes, il employoit à de nouvelles compositions le temps que l'on perd ordinairement à faire des extraits ou à copier un *manuscrit.*

Le père Adam, ex-jésuite, qui est resté à Ferney une quinzaine d'années, ne se bornoit

(1) Sixième Lettre de Bœrnstahl.

pas, comme on l'a dit, à jouer aux échecs avec le seigneur du château; il l'aidoit beaucoup en faisant pour lui des recherches, des extraits et des traductions des langues grecque et anglaise, qu'il entendoit assez bien.

M. Durey de Morsan, ancien jurisconsulte, membre de l'académie de Nancy, sur les notes duquel Duvernet, comme nous l'avons dit, a écrit la vie de Voltaire, ne lui étoit pas moins utile pour des extraits ou des traductions des langues italienne et espagnole, qu'il possédoit à fond (1).

Ce dernier étoit extrêmement attaché à Jean-Jacques Rousseau, avec lequel il avoit vécu à Neufchâtel. Un jour il avoit écrit le distique suivant au bas de son portrait, qui étoit pendu dans une chambre sous un crucifix :

Ante meos oculos pendet tua, Rufe, tabella,
Pendentis colitur sic mihi forma Dei.

Voltaire étant entré dans cette chambre en l'absence de son commensal, et ayant vu ces vers, effaça le dernier, et y substitua un autre, en sorte que le distique resta ainsi :

Ante meos oculos pendet tua, Rufe, tabella,
Sed cur non pendet vera figura viri?

Durey reconnut la main de Voltaire, et

(1) Sixième Lettre de Bœrnstahl.

ne fit pas semblant d'apercevoir ce changement (1).

Notre infatigable auteur disoit plaisamment, en parlant de l'habitude qu'il avoit de travailler en même temps à différents ouvrages: « Serai-je toujours comme arlequin, qui vouloit faire vingt-deux métiers à la fois? »

On a eu de fréquentes occasions de connoître jusqu'à quel point Voltaire étoit sensible à la critique; il ne l'étoit pas moins à la louange, et il la vouloit sans restriction, sans rien qui pût affoiblir les éloges qu'on lui donnoit. Il alloit même jusqu'à en solliciter. C'est ainsi qu'il écrivoit à Dorat: « Il auroit encore été plus doux pour moi, je vous l'avoue, que vous eussiez employé vos talents aimables à répandre dans le public les sentiments dont vous m'avez honoré dans vos lettres particulières » (2). Nous avons fait remarquer qu'en 1760 il avoit accueilli M.lle Corneille en considération de l'ode flatteuse que Lebrun lui avoit adressée. Il avoit écrit plus de vingt ans auparavant: « Il faut imprimer la lettre du signor Antonio Cocchi; il faudra seulement échancrer les louanges dont il m'affuble. Il commence par crier à la

(1) Sixième Lettre de Bicrnstahl.

(2) 28 Janvier 1767.

première phrase : *Il n'y a rien de plus beau que la Henriade.* Adoucissons ce terme; METTONS : *Il y a peu d'ouvrages plus beaux que la Henriade* » (1).

On a vu Voltaire avec ses amis, avec ses protecteurs, avec ses protégés, avec ses critiques, avec ses panégyristes; mais on ne l'a point encore vu avec sa famille. Si l'on excepte madame Denis, à laquelle il fit beaucoup de bien, et madame Fontaine son autre nièce, depuis madame de Florian, à qui il écrivit souvent, il parloit très-peu de ceux auxquels l'attachoient les liens du sang. Ce frère aîné, compagnon de son enfance, n'a figuré dans sa correspondance que comme débiteur d'une rente dont il recommandoit fort qu'on ne laissât point arriérer les arrérages. Hors cela il n'en est question qu'à l'époque de la mort de ce frère. « Je vous prie de voir M. Arouet, écrivoit-il à un savant de ses amis, et de lui demander l'état où il est. Dites-lui que j'y suis aussi sensible que je dois l'être, et que je prendrois la poste pour le voir, si je croyois lui faire plaisir. Je vous demande en grâce de m'écrire des nouvelles de la disposition de son corps et de son âme. »

(1) Lettre à Berger, 1738.

C'est sur-tout de son père que Voltaire parut avoir totalement perdu le souvenir : il n'en parle qu'une seule fois, avec une légèreté, pour ne pas dire plus, qu'on pourroit blâmer dans un jeune homme, mais qui révolte dans un homme de soixante-dix-huit ans.

« J'avois autrefois un père, marque-t-il à Laharpe le 28 janvier 1772, qui étoit grondeur comme M. Guichard (personnage du *Grondeur* de Brueys). Un jour, après avoir horriblement et très-mal à propos grondé son jardinier, et après l'avoir presque battu, il lui dit : Va-t-en, coquin ; je souhaite que tu trouves un maître aussi patient que moi. Je menai mon père au Grondeur. Je priai l'acteur d'ajouter ces propres paroles à son rôle, et *mon bonhomme de père se corrigea un peu.* »

La moindre opposition à la volonté de Voltaire, la moindre contrariété, suffisoit pour exciter sa colère, et lui faire oublier les plus grands services : « Je vous pardonne, écrivoit-il à son ancienne amie la présidente de Bernières, d'avoir été à l'Opéra avec le chevalier de Rohan (*), pourvu que vous en ayez senti quelque confusion. » « Il ne faut rien envoyer à madame du Deffant si elle trahit *les frères*.

(*) Auteur de sa mésaventure dans la rue Saint-Antoine.

De quoi s'avise-t-elle, à son âge et aveugle, de forcer des hommes de mérite à la haïr » (1)? On a vu comme il traita Thiriot, son plus ancien ami, parce qu'il avoit refusé de témoigner contre Desfontaines.

Autant Voltaire étoit prompt à se mettre en colère, autant il étoit persévérant dans sa haine. On a pu le remarquer dans ses querelles littéraires et autres. Il en voulut toute sa vie aux deux Rousseau, à Desfontaines, à Fréron, au roi de Prusse, aux parlements : « Les gens à poëme épique et à éléments de Newton sont des gens opiniâtres, » écrivoit-il au comte d'Argental » (2). Rien ne prouve mieux son caractère impérieux, que sa lettre au même : « Comme j'aime passionnément à être le maître, j'ai jeté par terre toute l'église (de Ferney) pour répondre aux plaintes d'en avoir abattu la moitié. J'ai pris les cloches, l'autel, les confessionnaux, les fonts baptismaux, j'ai envoyé mes paroissiens entendre la messe à une lieue » (3).

M. Barruel, dans ses mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme, a fait entre Voltaire et d'Alembert un parallèle fort juste,

(1) Lettre à Damilaville, 24 avril 1765.

(2) 2 Janvier 1739.

(3) 21 Juin 1761.

dont nous allons emprunter les principaux traits :

« Voltaire étoit bouillant, colère et impétueux ; d'Alembert, réservé, froid, prudent « et astucieux. Voltaire aimoit l'éclat ; d'Alembert se cachoit pour n'être qu'aperçu. L'un « ne dissimuloit que malgré lui, en chef qui « doit masquer ses batteries. Il auroit mieux « aimé, comme il s'en explique lui-même, « faire à la religion une guerre ouverte, et « mourir *sur un tas de chrétiens* (qu'il appelle « bigots) *immolés* à ses pieds. L'autre dissimuloit par instinct : la guerre qu'il faisoit étoit « d'un demi-chef, qui rit derrière ses buissons, de voir ses ennemis tomber, les uns « après les autres, dans les piéges qu'il a « tendus.

« Hardi jusqu'à l'impudence, Voltaire brave, « nie, affirme, invente, contrefait l'Écriture « sainte, les Pères, l'Histoire, appelle également le oui, le non, frappe par-tout également, peu lui importe, pourvu qu'il ait « blessé. D'Alembert, sur ses gardes, prévoit « une réplique qui pourroit le compromettre ; « il marche enveloppé de nuages, et toujours « de côté, de peur qu'on ne sache où il tend. « Qu'on l'attaque, il s'enfuit. Il dissimule « toute réfutation : il aime mieux paroître n'a-

« voir pas combattu, qu'ajouter au bruit de sa « défaite. Voltaire ne demande qu'à connoître « ses ennemis; il les appelle tous. Cent fois « défait, cent fois il revient à la charge : c'est « en vain qu'on réfute l'erreur, il la redit, la « répète sans cesse : il voit toute la honte dans « la fuite, jamais dans la défaite. »

Faut-il s'étonner qu'un homme qui avoit si peu cherché à maîtriser ses passions, ait constamment été malheureux? On l'entend déplorer son sort depuis l'âge de vingt-quatre ans, où, dans l'espoir de le changer, il quitta son nom de famille, jusque dans la vieillesse la plus avancée. Cet homme si riche, si renommé, si puissant, qui se vantoit d'avoir brelan de roi quatrième à l'âge de soixante ans, écrivoit, de Colmar, au comte d'Argental : « Deux personnes de ce pays se sont tuées ces jours passés; *elles avoient pourtant moins de détresse que moi* » (1).

On a prétendu que Voltaire dédaignoit les distinctions de la naissance. Pourquoi donc, se cachant à Rouen, s'y faisoit-il passer pour un seigneur anglais expatrié pour affaire d'état? Pourquoi se donna-t-il, à Worms, pour un seigneur italien? Pourquoi voyageoit-il en

(1) 24 Février 1754.

Hollande sous le nom de comte de *Revol?* Pourquoi prit-il plus tard celui de *comte de Tourney?* Pourquoi, dans la lettre qu'il écrivit au chancelier Maupeou, le 20 décembre 1773, est-il si fier de la noblesse de son neveu, dont la famille est ennoblie, dit-il, depuis plus de cent cinquante ans?

A l'égard de ceux qui ne veulent pas encore aujourd'hui qu'on regarde les ouvrages de Voltaire comme ayant préparé la révolution en France, que diront-ils de cette phrase: « Un grand courtisan m'a envoyé une singulière réfutation du Système de la Nature, dans laquelle il dit que la *nouvelle philosophie* amenera une révolution horrible, si on ne la prévient pas? Tous ces cris s'évanouiront, et la philosophie restera » (1). Pouvoit-on prêcher plus fortement la révolution qu'en écrivant, comme il l'a fait dans l'*Histoire du Parlement*: « La nation anglaise est la seule de la terre qui soit parvenue à régler le pouvoir des rois en leur résistant? Il en a coûté, sans doute, pour établir cette liberté en Angleterre; c'est dans des mers de sang qu'on a noyé l'idole du pouvoir despotique; mais les Anglais ne croient pas avoir acheté trop cher leurs lois » (2).

(1) Lettre au comte d'Argental, 11 octobre 1770.
(2) Histoire du Parlement, tome 4.

Les partisans de Voltaire n'ont pas hésité à lui reconnoître beaucoup de génie; d'autres, moins enthousiastes, en lui accordant un esprit supérieur, lui ont contesté le génie.

« Qu'est-ce que le génie, a dit d'Olivet dans sa réponse au discours que Voltaire prononça lors de sa réception à l'académie? C'est un feu dont les âmes communes n'ont jamais senti l'ardeur, mais qui s'allume indépendamment de nous, et s'éteint de même; c'est une lumière étincelante, mais qui ne se montre qu'à certaines heures, pour être bientôt remplacée par un nuage; c'est une douce fureur plus ou moins durable, plus ou moins fréquente; c'est l'ivresse de l'esprit comme toute passion est l'ivresse du cœur. En un mot, le génie est pour les beaux-arts, mais pour l'épopée sur-tout, ce qu'est le soleil pour la terre: tout est produit, échauffé, vivifié, embelli par le soleil, et c'est pareillement au génie qu'il appartient d'enfanter des vers où il y ait de l'âme, d'en bannir la stérilité, le froid, la sécheresse; d'inventer, de varier, d'orner, et de faire enfin que l'art, fidèle imitateur de la nature, présente toujours l'agréable avec l'utile, le beau avec le bon, le gracieux avec le solide. »

« Si l'homme de génie en littérature, a écrit Sabbatier de Castres, est celui-là seul

qui a reculé les bornes d'un art, M. de Voltaire, qui n'a pas été plus loin, ni si loin qu'Homère, Virgile et le Tasse dans l'épopée; que l'Arioste dans la poésie héroïque; que Corneille, Racine dans la tragédie; Molière dans la comédie; Quinault dans l'opéra; Jean-Baptiste Rousseau dans la poésie lyrique; M. de Voltaire, dis-je, ne sera jamais placé au rang des hommes de génie que par l'enthousiasme et la mauvaise foi. Si, dans les sciences, le grand homme est celui-là seul qui a un caractère décidé, des principes fixes, un système suivi de raisons ou d'idées, qui osera soutenir que M. de Voltaire mérite ce titre? Quel écrivain s'inquiéta moins que lui de mettre de l'unité et de la suite dans ses conceptions? Il est aisé de remarquer dans tout ce qu'il a écrit l'inspiration du moment, les variations de l'humeur, l'inconstance des affections, la différence des intérêts. De là vient qu'on ne le trouve jamais le même, qu'il a changé de façon de penser suivant les circonstances, que le pour et le contre se débattent dans la collection de ses œuvres, qu'il détruit et qu'il édifie, qu'il décide et qu'il rétracte, et qu'après avoir passé par toutes les nuances, il finit par être sans couleur et sans forme déterminée. En effet, je défie quiconque lira ses écrits avec quelque réflexion, de trou-

ver une seule opinion qu'il n'ait tour-à-tour approuvée et combattue, aucun système qu'il n'ait réfuté et défendu. »

M. Radouvilliers, directeur de l'Académie Française, répondant à M. Ducis, nommé à la place vacante par la mort de Voltaire, a dit :

« Vante-t-on dans un poëte la vigueur de l'âme, les sentiments sublimes, c'est *Corneille ;* la sensibilité du cœur, le style tendre et harmonieux, c'est *Racine ;* la molle facilité, la négligence aimable, c'est *La Fontaine ;* la raison parée des ornements de la poésie, c'est *Despréaux ;* la verve, l'enthousiasme, c'est *Jean-Baptiste Rousseau ;* les crayons noirs, les peintures effrayantes, c'est *Crébillon ;* le coloris qui donne aux pensées, aux sentiments, aux images un éclat éblouissant, c'est *Voltaire.* »

C'est au lecteur à se former l'idée qu'il croit devoir prendre des talents de cet homme célèbre. Nous n'avons voulu présenter ici que les jugements de plusieurs savants, à l'aide desquels on pût en établir un raisonnable : le seul point auquel nous nous sommes attachés, a été de faire connoître en détail le caractère, la conduite et les projets de Voltaire, afin de garantir nos jeunes lecteurs de la séduction à laquelle il n'est que trop naturel de succomber

en

en lisant ses ouvrages. Peut-être en parcourant successivement tous les traits que nous avons rassemblés, plusieurs ont-ils été tentés de s'écrier, comme Voltaire, en parlant de Frédéric : *Eh! c'est là l'homme qui écrivoit tant de choses philosophiques, et que j'ai cru philosophe!* Ce qui doit sur-tout faire redouter les écrits de Voltaire, c'est la connoissance des malheurs qu'ils lui ont attirés. Nous avons cité quelques-uns des aveux qu'il en a fait, et nous ne pouvons mieux terminer que par celui-ci : « Ma destinée étoit d'être je ne sais quel homme public, *coiffé de trois ou quatre petits bonnets de laurier,* ET D'UNE TRENTAINE DE COURONNES D'ÉPINES » (1).

(1) Lettre de Voltaire au comte d'Argental, 11 mars 1756.

FIN DE LA VIE DE VOLTAIRE.

PRINCIPAUX OUVRAGES DE VOLTAIRE,

AVEC

L'INDICATION DES AUTEURS QUI LES ONT CRITIQUÉS.

La Henriade.

La Henriade, qui avoit d'abord pour titre *Poëme de la Ligue*, parut en 1723. « Tout le monde trouve que la Henriade est un beau poëme, disoit l'abbé Trublet, auteur des *Essais de Littérature et de Morale;* je veux croire que c'en est un, mais d'où vient que personne n'en peut lire deux chants de suite? »

On peut voir la critique que Clément, de Dijon, a faite tant du plan que des détails de ce poëme, dans ses 7.e, 8.e et 9.e lettres adressées à Voltaire.

Lettres Philosophiques.

Ces lettres, connues aussi sous le titre de *Lettres Anglaises*, imprimées pour la première fois en 1734, à Rouen, par Jore, dont elles causèrent la ruine, furent condamnées, par arrêt du parlement, du 10 juin 1734, à être brûlées par l'exécuteur de la haute justice, *comme*

*

contraires à la religion, aux bonnes mœurs et au respect dû aux puissances.

Histoire de Charles XII.

Cet ouvrage, l'un de ceux qui ont fait le plus d'honneur à Voltaire sous le rapport du style, a été fort critiqué quant aux faits. Il parut en 1731.

L'histoire de Charles XII, roi de Suède, a été écrite par Adlerfeldt, gentilhomme de sa chambre, qui le suivit dans ses victoires ainsi que dans ses défaites, et qui fut tué en 1709, d'un coup de canon, à la bataille de Pultawa. « On a rapproché, dit M. le marquis de Luchet, divers morceaux de cette histoire et de celle de Voltaire, et l'on a reconnu que celui-ci a l'avantage du style, et celui-là l'avantage de l'exactitude. »

Le Siècle de Louis XIV.

Le Siècle de Louis XIV, commencé en France, fut achevé en Prusse en 1752. Cet ouvrage est peut-être le monument le plus durable de la gloire de son auteur, ne fût-ce que parce qu'il a associé son nom à ceux de la plupart des grands hommes qui ont le plus honoré la France. Beaucoup d'erreurs ont été relevées dans cet ouvrage; savoir, par Labaumelle dans

le premier volume, et par le chevalier Mainvilers dans les deux autres.

Il est à remarquer que c'est dans le Siècle de Louis XIV que Voltaire a fait usage, pour la première fois, de l'orthographe qui porte son nom, et que bien des personnes ont suivie plutôt par mode qu'après un examen bien *réfléchi*.

Précis du Siècle de Louis XV.

Cet abrégé, qui parut en 1757, n'est regardé que comme une esquisse bonne à consulter avec toute la précaution qu'exigent les récits de Voltaire.

Histoire de l'Empire de Russie sous Pierre le Grand.

M. Lévêque, auteur d'une Histoire générale de Russie, a indiqué un grand nombre d'erreurs accumulées par Voltaire sous un seul règne.

Annales de l'Empire.

On a avoué que ce n'étoit qu'un livre d'instruction élémentaire presque dénué de coloris, et qui prouve la passion avide de l'auteur pour la gloire; on pourroit ajouter et sa complaisance pour la duchesse de Saxe-Gotha, qui l'accueillit à son retour de Prusse, et qui lui demanda cet ouvrage. Il fut commencé dans

la bibliothèque du château ducal, achevé à Strasbourg, et imprimé à Colmar en 1754. Les faits y sont plus vrais que dans les autres histoires du même auteur, celui-ci ayant été revu par le professeur Lorentz et autres.

Dictionnaire Philosophique.

L'idée de cet ouvrage fut conçue le 28 septembre 1752, à l'un des soupers du roi de Prusse. Tous les gens de lettres admis à la table de ce monarque, et Frédéric lui-même, devoient concourir à sa composition, en y fournissant des articles. Voltaire, toujours plus ardent que les autres quand il s'agissoit d'attaquer la religion, se mit dès le lendemain au travail. Il le quitta bientôt pour d'autres occupations, et l'ouvrage ne fut achevé qu'en 1762.... Voltaire le fit paroître sous le nom de *Dubut;* mais le véritable auteur fut bientôt connu.

L'abbé Nonotte a répondu au Dictionnaire philosophique, et à plusieurs autres ouvrages de Voltaire, par un livre plein de recherches savantes qui parut en 1767, sous le titre de *Dictionnaire antiphilosophique*, 2 vol. *in*-8.°, et par le *Dictionnaire philosophique de la Religion*, 4 vol. *in*-12.

Essai sur les Mœurs et l'Esprit des Nations.

Cet ouvrage a été critiqué par l'abbé Nonotte. Voir *les erreurs de Voltaire*, 2 vol. *in*-12.

La Philosophie de l'Histoire.

Le savant professeur Larcher a publié une critique de cet ouvrage en un volume *in*-8.°, sous le titre de *Supplément à la Philosophie de l'Histoire*, dans lequel il en relève les contradictions et les mensonges. Le marquis de Luchet, malgré son amitié pour Voltaire, a écrit (1), en parlant du *Supplément à la Philosophie de l'Histoire:* « Cet ouvrage fait honneur à la profonde érudition de M. Larcher, dont la critique réunit toujours l'honnêteté à la justesse. Voltaire lui-même a dit, dans sa lettre à d'Alembert du 19 juin 1767 : « Je sais bien que les gens du monde ne liront point *le Supplément à la Philosophie de l'Histoire;* mais il y a beaucoup d'érudition dans ce petit livre, et les savants le liront. »

La Pucelle.

Ce poëme, l'objet des complaisances et des terreurs de son auteur, a été extrêmement loué par Laharpe, dans le temps où il ne suivoit que

(1) Vie littéraire de Voltaire, par le marquis de Luchet.

son enthousiasme pour Voltaire, et où il n'écoutoit que la reconnoissance qu'il pouvoit lui devoir; mais épuré (si l'on peut se servir de cette expression), et plus éclairé par les malheurs publics et les siens particuliers, il a reconnu que *la Pucelle étoit un ouvrage de corps-de-garde.*

Traité de la Tolérance.

Ce traité, composé à l'occasion de la mort de Calas, parut en 1763. C'est, dit Palissot, un des ouvrages qui honorent le plus la mémoire de Voltaire : on peut ajouter qu'il n'en est aucun avec lequel sa conduite ait été le plus en opposition : il a été réfuté par divers auteurs, entre autres par l'abbé Guenée, dans les *Lettres de quelques Juifs.*

Mémoires sur la Vie privée du roi de Prusse.

Cet ouvrage, que Voltaire composa lors de sa sortie du Brandebourg, offre le contraste le plus frappant avec ce que l'auteur avoit dit de Frédéric avant d'habiter Potzdam, et dans les premiers mois de son séjour en Prusse.

PIÈCES DIVERSES

AUXQUELLES on renvoie dans la VIE DE VOLTAIRE, et qui sont indiquées par les lettres de l'alphabet.

(a) *Lettres de* VOLTAIRE *au comte d'*ARGENTAL *et à* THIRIOT, *au sujet de Desfontaines.*

Au comte d'Argental.

Cirey, 18 janvier 1739.

. . . . . POURQUOI faut-il que le chevalier de Mouhy, qui ne me connoît pas, agisse comme mon frère, et que Thiriot, qui me doit tout, se tienne, les bras croisés, dans sa lâche ingratitude? Quoi! Mouhy court déposer chez M. Hérault, et Thiriot se tait, lui qui a été traité avec tant de mépris par Desfontaines! ..... *Y a-t-il une âme de boue aussi lâche, aussi méprisable?*

A Thiriot.

Cirey, 18 janvier 1739.

MON cher Thiriot..... il est très-sûr qu'un mot de vous dans le *Pour et le Contre*, si vous n'êtes point brouillé avec Prévost, vous eût fait et vous feroit un honneur infini.

19 Janvier 1739.

Croyez-moi, mon cher Thiriot, je vous aime et je ne vous trompe point. . . . . J'ai de la réputation par mes travaux, et vous par votre goût.

Au comte d'Argental.

25 Janvier 1739.

J'imagine qu'il seroit bon que madame de Bernières m'écrivît un mot qui attestât en général l'horreur des calomnies du libelle (*la Voltairomanie*). Je vous supplie d'en exiger autant de Thiriot. . . . . Il a fait soupçonner qu'il me trahissoit : s'il veut réparer tout cela par un écrit plein de tendresse et de force dans *le Pour et le Contre*, à la bonne heure ; mais qu'il ne s'avise pas de parler du *préservatif* ; on ne lui demande pas son avis, et *s'il parle de moi, il faut qu'il en parle avec reconnoissance, attachement, estime*, ou qu'il se taise.

27 Janvier 1739.

. . . . . .

Je cède au conseil sage que vous me donnez sur Thiriot. Il faut ne me plaindre qu'à vous, lui retirer insensiblement ma confiance, et ne jamais rompre avec éclat.

A Thiriot.

L'abbé Desfontaines nous a souvent attaqués l'un et l'autre : il est clair qu'il y auroit la plus extrême lâcheté à l'un de nous deux d'abandonner l'autre, de tergiverser, de craindre un scélérat qui offense un ami.

(*Voir ci-après la lettre du 28 février* 1739.)

Au comte d'Argental.

5 Février 1739.

Thiriot s'imagine que vous l'approuvez, et il a l'insolence d'écrire qu'il n'a rien fait que de votre aveu. Comptez que *c'est une âme de boue*, et que vous la tournerez en pressant fort.

6 Février 1739.

. . . . . Vous ne savez pas, à quel point l'abbé Desfontaines est l'oracle des provinces. On m'écrit de Paris que mon ennemi est méprisé, et moi je vois que ses observations se vendent mieux qu'aucun livre. . . . . Au nom de Dieu, que j'obtienne quelque satisfaction : ne pourrois-je pas du moins obtenir qu'on brûlât le libelle ?

12 Février 1739.

J'ai le cœur pénétré de douleur. Desfontaines m'a prévenu, et obtenu du lieutenant-criminel permission d'informer contre moi. Il m'a dé-

A Thiriot.

12 Février 1739.

Je me soucie bien de l'abbé Desfontaines ! voilà un plaisant scélérat, pour troubler mon repos ! Si vous saviez à quel point les hommes de Paris les

Au cômte d'Argental.

noncé comme l'auteur de l'*Épître à Uranie* et des *Lettres philosophiques* : il a écrit au cardinal; il remue ciel et terre..... J'apprends, pour comble de malheur et d'humiliation, que le procureur du roi, auquel il s'est adressé, est mon ennemi déclaré, et cherche par-tout de quoi me perdre : quelle protection puis-je avoir auprès de lui ?

A Thiriot.

plus respectables pressent la vengeance publique contre ce monstre, vous seriez bien honteux d'avoir balancé, d'avoir cru des personnes qui vous ont inspiré la neutralité et la *décence*..... Non, l'abbé Desfontaines n'est rien pour moi..... Tout va très-bien, malgré les dénonciations contre les *Lettres philosophiques* et contre l'*Épître à Uranie*, par lesquelles Desfontaines a consommé ses crimes. J'aurai, je crois, justice par M. le chancelier; je l'ai déjà par le public.

28 Février 1739.

La sûreté d'avoir en vous un intime ami à Paris, un correspondant fait pour mon esprit et pour mon cœur, me consoloit de la rage de l'envie, et des taches dont l'imposture noircit toujours les talents..... Je vous prie de compter toujours sur des sentiments irébranlables de ma part.

(b) *Lettre de* VOLTAIRE *à M.***, de l'Académie Française.*

Mars 1743.

. . . . . .

Je compte dans quelque temps avoir l'honneur de vous présenter l'édition complète qu'on commence du peu d'ouvrages qui sont véritablement de moi. Vous verrez par-tout, Monsieur, le caractère d'un bon citoyen. C'est par-là seulement que je mérite votre suffrage, et je soumets le reste à votre critique éclairée. J'ai entendu de votre bouche, avec une grande consolation, que j'avois osé peindre dans la Henriade la religion avec ses propres couleurs, et que j'avois même eu le bonheur d'exprimer le dogme avec autant de correction que j'avois fait avec sensibilité l'éloge de la vertu. Vous avez daigné même approuver que j'osasse, après nos grands maîtres, transporter sur la scène profane l'héroïsme chrétien. Enfin, Monsieur, vous verrez si, dans cette édition, il y a rien dont un homme qui fait, comme vous, tant d'honneur au monde et à l'église, puisse n'être pas content; vous verrez à quel point la calomnie m'a noirci. Mes ouvrages, qui sont tous la peinture de mon cœur, seront mes apologistes.

J'ai écrit contre le fanatisme, qui dans la société répand tant d'amertumes, et qui, dans l'état politique, a excité tant de troubles; mais plus je suis ennemi de cet esprit de faction, d'enthousiasme, de

rébellion, plus je suis l'adorateur d'une religion dont la morale fait du genre humain une famille, et dont la pratique est établie sur l'indulgence et sur les bienfaits. Comment ne l'aimerois-je pas, moi qui l'ai toujours célébrée? Vous dans qui elle est si aimable, vous suffiriez à me la rendre chère. Le stoïcisme ne nous a donné qu'un *Epictète*, et la philosophie chrétienne forme des milliers d'*Epictète*, qui ne savent pas qu'ils le sont, et dont la vertu est poussée jusqu'à ignorer leur vertu même. Elle nous soutient sur-tout dans le malheur, dans l'oppression et dans l'abandonnement qui la suit, et c'est peut-être la seule consolation que je doive implorer après trente années de tribulations et de calomnies, qui ont été le fruit de trente années de travaux.

J'avoue que ce n'est pas ce respect véritable pour la religion chrétienne qui m'inspira de ne faire jamais aucun ouvrage contre la pudeur. Il faut l'attribuer à l'éloignement que j'ai eu dès mon enfance pour ces sottises faciles, pour ces indécences ornées de rimes, qui plaisent par le sujet à une jeunesse effrénée. Je fis, à dix-neuf ans, une tragédie d'après Sophocle, dans laquelle il n'y a pas même d'amour. Je commençai à vingt ans un poëme épique, dont le sujet est la vertu qui triomphe des hommes, et qui se soumet à Dieu.

Voilà peut-être, Monsieur, ce qui a pu m'attirer, de la part de quelques-uns de vos confrères, des politesses qui auroient pu m'encourager à demander

d'être admis dans un corps qui fait la gloire de ce même siècle dont j'écris l'histoire. On m'a flatté que l'académie trouveroit même quelque grandeur à remplacer un cardinal qui fut un temps l'arbitre de l'Europe, par un simple citoyen, qui n'a pour lui que ses études et son zèle.

Mes sentiments véritables sur ce qui peut regarder l'état et la religion, tout inutiles qu'ils sont, étoient bien connus en dernier lieu de feu M. le cardinal de Fleuri : il m'a fait l'honneur de m'écrire, dans les derniers temps de sa vie, vingt lettres qui prouvent assez que le fond de mon cœur ne lui déplaisoit pas. Il a daigné faire passer jusqu'au roi même un peu de cette bonté dont il m'honoroit. Ces raisons seroient mon excuse, si j'osois demander, dans la république des lettres, la place de ce sage ministre.

Le désir de donner de justes louanges au père de la religion et de l'état m'auroit peut-être fermé les yeux sur mon incapacité. J'aurois fait voir au moins combien j'aime cette religion qu'il a soutenue, et quel est mon zèle pour le roi qu'il a élevé, etc.

(c) *Lettres de* VOLTAIRE *au comte d'*ARGENTAL, *au sujet de la parodie de* SÉMIRAMIS.

Commercy, 10 octobre 1748.

..... Voici ce que j'ai fait sur votre lettre : J'étois dans ma chambre malingre, et j'ai fait dire au roi de Pologne que je le suppliois de permettre que j'eusse l'honneur de lui parler en particulier ; il est monté sur-le-champ chez moi. Il permet que j'écrive à la reine de France sa fille, une lettre. Elle est faite, et il la trouve très-touchante. Il en écrit une très-forte, et il se charge de la mienne. Ce n'est pas tout ; j'écris à madame de Pompadour, et je lui fais parler par M. de Montmartel.

J'écris à madame d'Aiguillon, et j'offre une chandelle à M. de Maurepas. J'intéresse la piété de la duchesse de Villars, la bonté de madame de Luynes, la facilité bienfaisante du président Hénault, que je vous prie d'encourager. Je presse M. le duc de Fleuri. Je représente fortement, et sans me compromettre, à M. le duc de Gèvres des raisons sans réplique, et je ne crains pas qu'il montre ma lettre, qu'il montrera. Je me sers de toutes les raisons, de tous les motifs, et je mets sur-tout ma confiance en vous. Je suis bien sûr que vous échaufferez M. le duc d'Aumont... qu'il soutiendra son autorité dans une cause si juste, qu'il engagera M. le duc de Fleuri à ne pas abandonner la sienne, et à ne pas souffrir

souffrir l'avilissement des beaux arts et d'un officier du roi....Mes anges, engagez M. l'abbé de Bernis à ne pas souffrir un opprobre qui avilit l'académie, à écrire fortement de son côté à madame de Pompadour.... Je ne doute pas que M. le duc d'Aumont ne soit indigné que l'on vilipende un ouvrage que j'ai donné pour lui comme pour vous, que j'ai fait pour lui, pour le roi, et dans la sécurité d'être à l'abri de l'infâme parodie : il faut qu'il combatte comme un lion, et qu'il l'emporte.

Lunéville, 30 octobre 1748.

Savez-vous qu'en réponse à la lettre la plus respectueuse, la plus soumise et la plus tendre, M. de Maurepas m'a mandé sèchement et durement qu'on joueroit la parodie à Paris, et que ce qu'on pouvoit faire pour moi, étoit d'attendre la suite des premières représentations de ma pièce?... M. le duc de Gêvres m'a mandé que les premiers gentilshommes de la chambre ne se mêloient pas des pièces qu'on joue à Paris.... Je vous demande en grâce d'écrire sur cela promptement à M. le duc d'Aumont, et de me donner la réponse la plus positive, sur laquelle je prendrai mes mesures. Je serois très-aise de ne pas importuner le roi pour de pareilles sottises, et que la fermeté de M. d'Aumont m'épargnât cet embarras. Mais s'il y a la moindre indécision du côté des premiers gentilshommes de la chambre, vous sentez bien que je ne dois rien épargner, et que je ne dois pas en avoir le démenti.

10 Novembre 1748.

J'ai été confondu d'une lettre par laquelle M. le duc de Fleuri me marque qu'il a donné ordre qu'on ne jouât la sottise italienne qu'après que Sémiramis aura été jouée à Fontainebleau. C'est encore pis que la lettre de M. de Maurepas. J'en rends compte à M. le duc d'Aumont..... Je vous prie de dire à M.lle Dumesnil qu'elle retire tous les rôles, afin que j'y corrige environ cent cinquante vers.... Je vous promets que je ne rendrai pas la pièce avant le retour de M. de Richelieu.

(d) *Lettre de* VOLTAIRE *à mademoiselle* CLAIRON, *au sujet d'Oreste.*

Janvier 1750.

On a un peu forcé nature pour mériter la bonté de M.lle Clairon, et cela est bien juste. Elle trouvera dans son rôle (Electre de la tragédie d'Oreste) plusieurs changements. On a fait, d'ailleurs, un cinquième acte tout nouveau. Il est copié et porté sur les rôles. M.lle Clairon est suppliée de vouloir bien se trouver demain aux foyers. Elle sera le soutien d'Oreste, si Oreste peut se soutenir. Madame Denis lui fait les plus tendres compliments, et Voltaire est à ses pieds. Il lui demande pardon à genoux des insolences dont il a chargé son rôle. Il est si docile, qu'il se flatte que des talents supérieurs aux siens ne dédaigneront pas, à leur tour, les observations que son admiration pour M.lle Clairon lui ont arrachées. Il est moins attaché à sa propre gloire, si gloire y a, qu'à celle de M.lle Clairon.

En général, je suis persuadé que si la pièce peut réussir chez des Français, toute grecque qu'elle est, votre rôle vous fera un honneur infini, et forcera la cour à vous rendre toute la justice que vous méritez.

(c) *Lettre de* VOLTAIRE *à* HALLER.

A Tourney (au pays de Gex), par Genève, 13 février 1759.

Voici, Monsieur, un petit certificat qui peut servir à faire connoître Grasset, pour lequel on demande votre protection. Ce malheureux a fait imprimer à Lausanne un libelle abominable contre les mœurs, contre la religion, contre la paix des particuliers, contre le bon ordre. Il est digne d'un homme de votre probité et de vos grands talents, de refuser à un scélérat une protection qui honoreroit les gens de bien. J'ose compter sur vos bons offices, ainsi que sur votre équité. Pardonnez ce chiffon de papier; il n'est pas conforme aux usages allemands; mais il l'est à la franchise d'un Français qui vous révère plus qu'aucun Allemand.

Un nommé Verlèche ou Lervèche, ci-devant précepteur de M. *Constant*, est auteur d'un libelle sur feu M. *Saurin*. Il m'a écrit deux ou trois lettres anonymes sous votre nom. Tous ces gens-là sont si misérables, qu'ils sont bien indignes qu'un homme de votre mérite soit sollicité en leur faveur.

Je saisis cette occasion de vous assurer de l'estime et du respect avec lesquels je serai toute ma vie,

MONSIEUR,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

VOLTAIRE,

Gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, comte de Tourney.

(f) *Réponse de Haller à Voltaire.*

Roche, 17 février 1759.

J'ai été véritablement affligé de la lettre dont vous m'avez honoré. Quoi! j'admirerai un homme riche, indépendant, maître du choix des meilleures sociétés, également applaudi par les rois et par le public, assuré de l'immortalité de son nom, et je verrai cet homme perdre le repos pour prouver qu'un tel a fait des vols, et qu'un tel autre n'est pas convaincu d'en avoir fait!

Il faut bien que la Providence veuille tenir la balance égale pour tous les humains: elle vous a comblé de biens, elle vous a accablé de gloire; il vous falloit des malheurs: elle a trouvé l'équilibre en vous rendant sensible.

Les personnes dont vous vous plaignez perdroient bien peu en perdant la protection d'un homme caché dans un coin du monde, et charmé d'être sans influence et sans liaisons. Les lois ont seules ici le droit de protéger le citoyen et le sujet. M. Grasset est chargé des affaires de mon libraire. J'ai vu M. Lerèche chez un exilé, que j'ai visité quelquefois depuis sa disgrâce, et qui passoit ses dernières heures avec ce ministre.

Si l'un ou l'autre a mis mon nom sur des lettres anonymes, s'il a laissé croire que nos relations

sont plus intimes, il aura vis-à-vis de moi des torts que vous sentez avec trop d'amitié.

Si les souhaits avoient du pouvoir, j'en ajouterois un aux bienfaits du destin. Je vous donnerois la tranquillité qui fuit devant le génie, qui ne le vaut pas par rapport à la société, mais qui vaut bien davantage par rapport à vous-même. Dès-lors l'homme le plus célèbre de l'Europe seroit aussi le plus heureux.

Je suis avec l'admiration la plus parfaite, etc.

MONSIEUR,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

HALLER.

(g) *Lettre de* VOLTAIRE *au comte d'*ARGENTAL.

Novembre 1759.

.....NE pourriez-vous pas lui dire (à M. le duc de Choiseul, ministre): Voltaire est dans une correspondance suivie avec Luc (*); mais quelque ulcéré qu'il puisse être et qu'il doive être contre lui, puisqu'il est capable d'avoir étouffé son ressentiment au point de soutenir ce commerce, il l'étouffera bien mieux quand il s'agira de servir? Il est bien avec l'électeur Palatin, avec le duc de Wirtemberg, avec la maison de Gotha, ayant eu des affaires d'intérêts avec ces trois maisons, qui sont contentes de lui, et qui lui écrivent avec confiance. Il a été le confident du prince de Hesse l'apostat. Il a des amis en Angleterre. Toutes ces liaisons le mettent en droit de voyager par-tout sans causer le moindre soupçon, et de rendre service sans conséquence.

Il a été envoyé secrètement, en 1743, auprès de Luc; il eut le bonheur de déterrer que Luc alors se joindroit à la France. Il le promit; le traité fut conclu depuis, et signé par M. le cardinal de Tencin: il pourroit rendre aujourd'hui quelque service non moins nécessaire.

Mon cher ange, il faut la paix à présent, ou des

(*) C'est ainsi qu'il appelle le roi de Prusse.

victoires complètes sur mer et sur terre. Ces victoires complètes ne sont pas certaines, et la paix vaut mieux qu'une guerre si ruineuse.... Quelquefois quand on veut, sans compromettre la dignité de la couronne, parvenir à un but désiré, on se sert d'un capucin, d'un abbé Gautier, ou même d'un homme obscur, comme moi.... Je ne dis pas que j'ose me proposer, que je me fasse de fête, que je prévienne les vues du ministère, que je me croie même digne de les exécuter; je dis seulement que vous pourriez hasarder ces idées et les échauffer dans le cœur de M. de Choiseul, etc.

(h) *Extrait du Discours prononcé par Lefranc de Pompignan, en 1760, lors de sa réception à l'Académie.*

..... Et quel exemple en effet, quelles instructions donneroient au genre humain des gens de lettres présomptueux qui nous enseigneroient à mépriser les plus grands modèles, de prétendus philosophes qui voudroient nous ôter jusqu'aux premières notions de la vertu, les uns et les autres se poursuivant avec fureur jusqu'au tombeau, décriant respectivement leur esprit, leur âme, leurs mœurs, s'élevant avec une liberté cynique contre ce que la naissance et les dignités ont de plus éminent, faisant tout retentir de leurs cabales, de leurs jalousies, de leurs animosités, et forçant enfin le public à regarder comme un problême si les lettres, les sciences et les arts ont plus contribué à épurer les mœurs qu'à les corrompre!

Delà l'étonnante controverse élevée de nos jours, et défendue de part et d'autre avec cette force, avec cet air de conviction qui semble n'appartenir qu'à la vérité. Je suis bien éloigné, Messieurs, de vouloir applaudir à ce nouveau paradoxe. Ce n'est pas dans le sanctuaire des lettres que j'afficherai l'anathême qui les proscrit: mais pourquoi le dissimuler? ce sentiment si pernicieux dans les conséquences, si faux dans le principe, se trouve vrai néanmoins

dans l'exception ; et malheur au siècle que cette humiliante exception désigneroit ! En vain se vanteroit-il même d'être un siècle de lumière, de raison et de goût ; ses propres monuments serviroient bientôt à le confondre : les bibliothèques, les cabinets des curieux, ces dépôts durables de la sagesse et du délire de l'esprit humain, ne justifieroient que trop l'accusation et le jugement. Ici ce seroit une suite immense de libelles scandaleux, de vers insolents, d'écrits frivoles ou licencieux. Là, dans la classe des philosophes, se verroit un long étalage d'opinions hasardées, de systèmes ouvertement impies, ou d'allusions indirectes contre la religion. Ailleurs, l'histoire nous représenteroit des faits malignement déguisés, des anecdotes imaginaires, des traits satiriques contre les choses les plus saintes et contre les maximes les plus saines du gouvernement. Tout, en un mot, dans ces livres multipliés à l'infini, porteroit l'empreinte d'une littérature dépravée, d'une morale corrompue, et d'une philosophie altérée qui sape également le trône et l'autel. M. de Maupertuis implora-t-il, comme tant d'autres, cette sagesse purement humaine, qui prétend tirer de son propre fonds ses ressources et ses vertus, qui ne veut rien devoir à la religion, qui la proscrit même, qui ravit à l'homme la spiritualité de son âme, pour ne lui laisser que des passions grossières, et qui le dégrade et l'avilit sous le prétexte de le rendre heureux? cette philosophie trompeuse qui dément ses maximes par ses actions, qui

déclame tout haut contre les riches, et porte envie secrètement aux riches ; qui montre du mépris pour les dignités, et désire de les obtenir ; qui recommande aux hommes la sociabilité, et cherche à perdre ses rivaux ; qui se dit l'organe de la vérité, et sert d'instrument à la calomnie ; qui vante sa modestie et sa modération, et se nourrit d'emportement et d'orgueil? cette philosophie, dont les sectateurs, fiers et hardis la plume à la main, sont bas et tremblans dans la conduite ; qui n'ont rien d'assuré dans les principes, rien de consolant dans la morale, point de règle pour le présent, point d'objet pour l'avenir ; qui se jouent de leurs opinions, les soutiennent, les abandonnent suivant leur crainte ou leurs besoins, et dont les exemples sont aussi dangereux que les leçons ?

Avec de tels guides, vainement courons-nous après le bonheur. Ce fantôme s'évanouit dans le tourbillon d'idées confuses où l'on croyoit le fixer. Il ne nous en reste que de l'inquiétude, de l'agitation, et qu'un vide immense qui s'agrandit toujours devant nos désirs.

Peut-être, Messieurs, que cette philosophie qui n'a point l'art de nous procurer une vie heureuse, a du moins le secret de nous apprendre à mourir. Mais c'est où l'insuffisance et la foiblesse de son appui se démontrent plus que jamais. Qu'offre-t-elle dans leurs derniers moments aux infortunés qu'elle a séduits? Quel soulagement apporte-t-elle aux douleurs du corps, aux troubles de l'esprit? Que nous

fait-elle envisager ? La matérialité de l'âme, et l'espérance de sa destruction ? Je dis l'espérance, car aucun des partisans de cette monstrueuse philosophie n'a osé parler encore de certitude à cet égard : d'où il arrive qu'aux approches de la mort, la plupart des incrédules, mal affermis dans leur doctrine, passent de l'incertitude au désespoir, et que les plus courageux sont ceux qui tombent dans un engourdissement stupide ou dans une morne insensibilité.

Ce ne fut pas dans les bras de cette philosophie que M. de Maupertuis chercha du remède à ses maux, et qu'il voulut terminer ses jours. Celle qu'il avoit cultivée étoit bien différente ; et dans les derniers temps de sa vie il ne la sépara plus des lumières de la religion.

(1) *Dialogue entre MM.* LEFRANC *et* VOLTAIRE, *ou parodie de la 5.e scène du 2.e acte de la tragédie de Mahomet.*

M. Voltaire, ennuyé du séjour des Délices, veut venir à Paris : le peu d'amis qui lui restent n'ayant pu obtenir son retour en France, il a enfin recours à M. Lefranc; il vient chez lui le prier d'employer les protecteurs puissants qu'il a à la cour, et lui offre son amitié.

LEFRANC, VOLTAIRE.

LEFRANC.

Il vient..... il a quitté sa retraite profonde!
Va-t-il sur ses vieux jours courir encor le monde?

VOLTAIRE.

Non; l'âge me rappelle aux lieux où je suis né.
Je n'ai pu, dans l'exil où j'étois condamné,
Supporter de la paix les langueurs éternelles.
Lefranc, je viens mourir au pays des querelles:
Mais oublions la nôtre.... On t'estime à la cour.
Va chez les grands seigneurs parler pour mon retour;
Agis pour un vieillard au ridicule en proie,
Qu'on ne veut plus en France et que Berlin renvoie.
Ton crédit m'est utile; il faut bien nous unir:
Vois Voltaire sans crainte, et sers-moi sans rougir.

LEFRANC.

Je rougis pour toi seul, pour toi dont l'artifice
Vient encor sous mes pas creuser un précipice,
Et qui veux m'exciter à servir tes forfaits,
A te rendre à Paris pour en troubler la paix.
Dis-moi, viens-tu chez nous à cinq ou six libraires
De quelque autre kan-kan vendre les exemplaires?
Et ton retour n'est-il qu'un manége nouveau
Pour mieux au fond du cœur m'enfoncer le couteau?
La discorde et l'orgueil sont par-tout sur ta trace;
Assemblage inouï de mensonge et d'audace,
Tu veux de ton venin m'infecter en tout lieu,
Parce qu'en mon discours j'ai défendu mon Dieu.

VOLTAIRE.

A tout autre qu'à toi si j'avois à répondre,
Pompignan, d'un seul mot je saurois le confondre.
Loke, Bayle et Newton, dans mes tremblantes mains,
Imposeroient silence au reste des humains.
Ma voix feroit sur eux les effets du tonnerre,
Et je verrois leurs fronts attachés à la terre;
Mais je te parle en homme, et sans rien déguiser;
Je n'en sais pas encore assez pour t'abuser.
Vois quel est Arouet; nous sommes seuls: écoute.
Je suis ambitieux; tout auteur l'est sans doute;
Mais jamais orateur, poëte, historien
Ne conçut un projet aussi grand que le mien.
Aux auteurs de mon temps qui brilloient sur la terre,
Ma plume impérieuse a déclaré la guerre.
A l'hiver de mes ans me voilà parvenu,
Lefranc; il faut mourir ainsi qu'on a vécu.

Voïci qu'un nouveau champ de dispute et de gloire
Promet à mon vieux front les fleurs de la victoire.
Vois par cent Visigoths le Pinde désolé,
Et sur son propre trône Apollon ébranlé;
Vois de nos d'Alembert la splendeur éclipsée,
Et l'Encyclopédie à Paris terrassée,
Ce colosse orgueilleux tombant de toutes parts,
Ce grand corps déchiré dont les membres épars
Languissent dispersés sans honneur et sans vie;
Viens, vengeons mon Phébus et ma philosophie.
Il faut un nouveau culte, il faut de nouveaux fers;
Il faut un nouveau goût pour l'aveugle univers.
En Egypte Osiris, Zoroastre en Asie,
Moïse chez les Juifs, Numa dans l'Italie,
Aux peuples ignorants et soumis à leurs voix
Donnèrent aisément d'insuffisantes loix.
Moi, je viens après eux; je viens, à leur exemple,
Prêcher un peuple sot dont l'erreur me contemple,
Elever à ma guise un temple au Dieu du goût,
Rebâtir le portique et dominer par-tout.
Au joug des préjugés j'arrache ma patrie;
Je détruis le fatras de la théologie.
Origène et Jean Scot sont chez moi sans crédit;
La nature en sait plus qu'ils n'en ont jamais dit.

LEFRANC.

Voilà donc tes desseins! c'est donc toi dont l'audace
De la France à ton gré prétend changer la face?
Tu veux, en étouffant la raison et la foi,
Commander aux humains de douter comme toi!

Foible, aveugle, incertain, tu prétends nous instruire!
Ah! si par le mensonge on pouvoit nous séduire,
Si la religion pouvoit nous égarer,
Par quels flambeaux affreux veux-tu nous éclairer?
Prêchant sans mission, et sifflant les apôtres,
Tu nous vends tes erreurs pour détruire les nôtres.

VOLTAIRE.

Tels sont les esprits forts; fermes dans leurs desseins,
Ils gouvernent l'esprit des vulgaires humains.

LEFRANC.

Eh quoi! tout libertin qui pense avec courage
Doit donner aux mortels un nouvel esclavage?
Il a droit de tromper s'il trompe avec hauteur?

VOLTAIRE.

Oui; je connois le peuple, il a besoin d'erreur;
Oui, ma philosophie est ici nécessaire.
Que sert un moine obscur? et quel bien peut-il faire?
Quels lauriers vois-tu croître à l'ombre des autels?
La superstition avilit les mortels,
Enerve le courage, et rend l'homme stupide.
C'est l'incrédulité qui rend l'âme intrépide,
Qui produit des héros .....

LEFRANC.

Dis plutôt des brigands.
Porte ailleurs tes leçons, l'école des méchants;
Va vanter l'imposture à Genève, où tu règnes,
Où tes maîtres séduits marchent sous tes enseignes,
Où tu vois tes égaux à tes pieds abattus.

VOLTAIRE.

VOLTAIRE.

Des égaux! dès long-temps Voltaire n'en a plus.
Je fais trembler *Frelon*, j'en impose à Genève;
On brûle dans Paris mes écrits à la Grève.

LEFRANC.

Cet honneur répété t'a fait connoître au loin.

VOLTAIRE.

Je l'obtiendrai pour toi.

LEFRANC.

Je n'en ai pas besoin.

VOLTAIRE.

C'est l'honneur du triomphe, et qui l'obtient commande.
Il faut que pour Lefranc Voltaire le demande:
Rends seulement le peuple à mes lois asservi:
Je ferai tout pour toi, fais tout pour un ami.

LEFRANC.

Nous amis! nous, cruel! ah! quel nouveau prestige!
Connois-tu quelque Dieu qui fasse un tel prodige?

VOLTAIRE.

J'en connois un puissant, et toujours écouté,
Qui te parle avec moi.

LEFRANC.

Qui?

VOLTAIRE.

La nécessité,
Notre intérêt.

LEFRANC.

Avant qu'un tel nœud nous rassemble,
Marmontel et Fréron seront unis ensemble.
L'intérêt est ton Dieu; le mien est l'équité:
Entre ces ennemis il n'est point de traité.
Quel seroit le ciment, réponds-moi si tu l'oses,
De l'indigne amitié qu'ici tu me proposes?
Est-ce Alzire, dis-moi, que ton bras me ravit (*),
Ou le fiel que sur moi ta bouche répandit?

VOLTAIRE.

Oui, c'est Alzire même; oui, connois ce mystère;
Alzire, dont ta main me fit dépositaire,
Voit encor près de moi la lumière des cieux.

LEFRANC.

Ma fille vit encor! ô ciel! ô jour heureux!
Elle vit, c'est de toi qu'il faut que je l'apprenne?

VOLTAIRE.

Au théâtre français elle vit sur la scène.

LEFRANC.

Ma fille sous tes lois! elle a pu te servir!

VOLTAIRE.

De fard et de pompons ma main sut l'embellir.
J'élevai sa jeunesse et lui servis de père:
Que te dirai-je enfin? Alzire a su me plaire.

(*) M. Lefranc avoit fait la tragédie d'*Alzire;* il la confia à M. de Voltaire, en le priant de l'examiner. Celui-ci abusa du dépôt, pilla M. Lefranc, et donna *Alzire* aux Comédiens Français.

LEFRANC.

Et son honneur!.. O ciel! que n'ai-je appris sa mort!...

VOLTAIRE.

On peut tout réparer: tu dois régler son sort:
Pompignan, dis un mot, et je t'en fais l'arbitre.

LEFRANC.

Je puis laver sa honte? à quel prix? à quel titre?
Faut-il donner mon sang? faut-il porter tes fers?

VOLTAIRE.

Non; mais il faut m'aider à tromper l'univers,
Abjurer ton *discours* (*), et me bâtir un temple;
De l'incrédulité donner à tous l'exemple;
Aux peuples éblouis vanter mon alcoran,
Parler en philosophe, et vivre en charlatan.
Je te rendrai ta fille, et je serai ton gendre.

LEFRANC.

Arouet, je suis père, et je porte un cœur tendre:
Retrouver une fille après tant de tourments,
La revoir, et mourir dans ses embrassements,
C'est le premier des biens pour mon âme attendrie.
Mais s'il faut à ton joug asservir ma patrie,
Ou tuer de ma main mon Alzire à tes yeux,
Arouet, connois-moi, mon choix n'est pas douteux.
Adieu.

VOLTAIRE.

Fier ennemi, chrétien inébranlable,
Je serai, plus que toi, cruel, impitoyable.

(*) Le discours qu'il avoit prononcé à l'académie.

(k) *Strophes extraites de l'Ode de* LEBRUN *à* VOLTAIRE, *pour lui recommander mademoiselle Corneille.*

(C'est Corneille qui parle à sa cousine.)

. . . . . .

. . . . . .

Un rival de mon nom, si quelqu'un le peut être,
Voilà le protecteur que tu dois reconnoître;
Tu peux en l'implorant l'élever jusqu'à toi:
Voltaire est ce rival, du moins si j'ose en croire
Les récits que la gloire
Sur la rive des morts en sema jusqu'à moi.

Racine en fut jaloux; mes hautes destinées,
A peine rassuroient mes palmes étonnées.
Le Tasse, en rougissant, applaudit son vainqueur.
J'entendis les soupirs de Sophocle et d'Eschile,
Et même aux yeux d'Achille
Henri d'un autre Homère a flatté son grand cœur.

. . . . . .

. . . . . .

Bienfaisance sublime, ô déesse adorée!
Toujours à tes regards l'infortune est sacrée.
Un grand cœur s'enrichit des présens qu'il a faits.
Qu'il est beau d'accueillir la vertu malheureuse!
Une âme généreuse
Enchaîne tous les cœurs par le nœud des bienfaits.

Ma fille, si mon ombre, au sein de l'Elysée,
Par ses récits heureux ne fut point abusée,
Il est digne en effet de venger tes malheurs ;
Tes malheurs et ton nom, quels titres plus augustes,
Quels arbitres plus justes,
Entre le sort et toi, que sa gloire et tes pleurs ?

Dis-lui que si Mérope eût devancé Chimène,
De son chaos obscur dégageant Melpomène,
Sans doute il eût brillé de l'éclat dont j'ai lui ;
S'il eût été Corneille, et si j'étois Voltaire,
Généreux adversaire,
Ce qu'il fera pour toi, je l'eusse fait pour lui.

(1) *Lettre de Jean-François* CORNEILLE (*), *aux Comédiens Français.*

MESSIEURS,

Permettez que le neveu du grand Corneille (à la mode de Bretagne), réclame aujourd'hui en sa faveur le respect dont vous êtes pénétrés pour ce père de votre théâtre. J'ai eu le malheur de perdre mes parents en bas âge, et d'être privé de l'éducation qui convenoit à ma naissance; ils m'ont laissé un nom illustre, et n'ont pu me mettre en état de le soutenir. Je n'ai que le foible mérite de sentir toute la gloire attachée à ce nom. Il est gravé dans vos cœurs, Messieurs, avec de si grands caractères de vénération et de reconnoissance, que j'espère beaucoup de ces nobles sentiments qui vous animent. Chargé d'une femme et d'une fille, j'ai vécu pendant cinq ans d'un emploi de vingt-quatre francs par mois; ce n'est que du commencement de cette année qu'on m'en a donné un de quarante-huit livres par mois. Il ne m'a pas été possible de subsister avec un revenu aussi borné sans faire des dettes. Mes créanciers me persécutent, et je suis à la veille de succomber à leurs poursuites. Vous pourriez du moins, Messieurs, adoucir ma situation à cet égard,

(*) Père de Marie-Françoise Corneille, femme Dupuits.

en me cédant le produit d'une représentation de telle pièce de mon oncle que vous jugerez à propos. Je vous prie, Messieurs, de m'accorder cette grâce, qui me procurera une aisance passagère, et à vous un honneur durable. Je serois fâché cependant de vous faire tort en vous demandant un des beaux jours de votre spectacle. Je m'estimerai trop heureux si vous voulez bien prendre un mardi, un jeudi ou un vendredi pour jouer la pièce que vous aurez choisie; et je vous prierai de faire mettre sur l'affiche que c'est au profit d'un neveu du grand Corneille. Je veux que toute la terre soit informée et de votre bienfait et de ma reconnoissance.

J'ai l'honneur d'être avec la plus grande admiration de vos talents,

MESSIEURS,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

CORNEILLE.

Paris, ce 3 mars 1760.

Réponse des Comédiens Français à Jean-François CORNEILLE.

MONSIEUR,

Il nous est difficile de vous peindre et notre surprise d'avoir ignoré jusqu'à ce moment qu'il existât un neveu du grand Corneille, et notre satisfaction en apprenant cette nouvelle. Les acclamations les plus touchantes ont été d'abord les seuls interprètes de notre sensibilité. Revenus de ce premier trouble d'une joie imprévue, nous n'avons pas hésité un instant à vous accorder la représentation que vous souhaitez, et qui vous est due à tant de titres. Mais permettez-nous, Monsieur, de n'avoir aucun égard à votre généreuse discrétion. Vous vous êtes restreint à nous demander un mardi, un jeudi ou un vendredi; nous nous croyons obligés de vous céder un de nos beaux jours. Il a été décidé, d'une voix unanime, dans notre assemblée, que nous représenterions lundi prochain, 16 de ce mois, à votre profit, la tragédie de *Rodogune*, un des chefs-d'œuvre de Pierre Corneille. Nous vous prions aussi, Monsieur, d'accepter pour toujours vos entrées à notre spectacle, d'y choisir votre place, et de l'occuper le plus souvent qu'il vous sera possible. Nous devons au grand Corneille, à la nation, à nous-mêmes, ces témoignages bien foibles sans doute,

mais les seuls que nous puissions donner de notre respect, de notre vénération, de notre gratitude pour le fondateur de la scène française. Un descendant de ce grand homme est en droit de tout exiger de notre reconnoissance. Nous vous supplions, Monsieur, de la mettre à toute épreuve; vous ne l'affoiblirez ni ne l'épuiserez jamais; elle est aussi forte, aussi vive et aussi durable que les écrits de votre oncle immortel. Nous avons l'honneur d'être avec un profond respect, au nom de tous nos camarades,

MONSIEUR,

Vos très-humbles et très-obéissants serviteurs,

DE BELLECOUR, LE KAIN, DUBOIS, BRIZARD, BERNAUT, BLAINVILLE, GAUSSIN, DROUIN, HUS, DE BONNEVAL, DURANCY, etc.

Paris, ce 3 mars 1760.

(m) *Lettre de* VOLTAIRE *à mademoiselle* CLAIRON, *au sujet du* Droit du Seigneur.

27 d'Auguste 1761.

..... On m'écrit qu'on vous a lu une comédie intitulée l'*Écueil du Sage*, et quelques-uns de vos camarades font courir le bruit que cette pièce est de moi. Vous sentez bien qu'étant occupé à des ouvrages qui ont besoin de vos grands talents, je n'ai pas le temps de travailler pour d'autres. Je serois très-mortifié que ce bruit s'accréditât, et je crois qu'*il est de votre intérêt* de le détruire : votre comédie peut tomber, et si la malice m'impute cet ouvrage, cela peut faire grand tort à la tragédie à laquelle je travaille. Parlez-en sérieusement, je vous prie, à vos camarades. Je suis résolu à ne leur donner jamais rien, si on m'impute ce que je n'ai pas fait.

(n) *Lettre de* VOLTAIRE *à mademoiselle* CLAIRON, *au sujet de son incarcération.*

Ferney, 1.er mai 1765.

L'HOMME qui s'intéresse le plus à la gloire de mademoiselle Clairon et à l'honneur des beaux arts, la supplie très-instamment de choisir ce moment pour déclarer que c'est une contradiction trop absurde d'être au Fort-l'Evêque si on ne joue pas, et d'être excommunié par l'évêque si on joue; qu'il est impossible de soutenir ce double affront, et qu'il faut enfin que les Velches se décident. Les acteurs qui ont marqué tant de sentiments d'honneur dans cette affaire, se joindront sans doute à elle; que M.lle Clairon réussisse ou non, elle sera révérée du public; et si elle remonte sur le théâtre comme une esclave qu'on fait danser avec ses fers, elle perd toute sa considération. J'attends d'elle une fermeté qui lui fera autant d'honneur que ses talents, et qui sera une époque mémorable.

(o) *Extrait du Mémoire présenté, en 1766, à M. le premier Syndic, par Jacob Vernet, Pasteur et Professeur en théologie à Genève, sur un libelle qui le concerne.*

Il est dit, page 11 du libelle, que *mon déchaînement vient du petit dépit de n'avoir pu obtenir de M. de Voltaire d'être son éditeur et son correcteur d'imprimerie.* Là où il n'y a point de demande, il n'y a point de refus.... M. de Voltaire ne m'a sûrement pas refusé d'être l'éditeur et l'inspecteur de l'édition de Philibert; car il prouve lui-même que je l'ai été, et je prouve qu'il l'a désiré, et qu'il m'en a remercié. Quant au métier de correcteur d'imprimerie, il est assurément fort honnête; mais M. de Voltaire sait bien que ce n'est pas le mien. J'ai bien pris quelquefois la liberté de corriger ses pensées, et de redresser ses erreurs; c'est l'unique manière dont je puisse être son correcteur. Peut-être lui rendrai-je encore le même service.

Quand je relis ses lettres, et que je me rappelle les sentiments qu'il me témoignoit autrefois, j'apprends le cas qu'on doit faire de ses louanges comme de ses satires.

Dès que j'appris, au mois de février 1755, qu'il alloit s'approcher de nous, je lui envoyai, au château de Prangin, où il passoit l'hiver, *mon Traité*

de la vérité de la Religion chrétienne, pour tâcher de lui donner des idées saines du christianisme; et je pris la liberté d'y joindre une lettre raisonnée pour l'engager à garder sur ces matières une sage circonspection, tant dans ses discours que dans ses écrits, s'il vouloit être vu de bon œil de tout le monde.

Il me répondit *que ce que j'écrivois sur la religion étoit fort raisonnable, qu'il adoroit la religion, qu'il détestoit seulement l'intolérance et le fanatisme, qu'il respectoit nos lois religieuses, qu'il aimoit et respectoit notre république, qu'il étoit trop vieux, trop malade et un peu trop sévère pour les jeunes gens. Vous me ferez plaisir,* ajoutoit-il, *de communiquer à vos amis les sentiments qui m'attachent tendrement à vous.*

Son premier langage en arrivant ici fut assorti à ce qu'il m'avoit écrit. *Il ne cherchoit,* disoit-il, *que le repos. Il avoit besoin de s'approcher d'un grand médecin. M. Tronchin devoit prendre soin de son corps, et moi de son âme.*

Quand je vis qu'il manquoit à ses engagements, je compris, dès la fin de l'an 1756, que la bienséance ne me permettoit plus d'aller chez lui, et que mon devoir m'appeloit à lui résister. Il essaya de m'en détourner..... Je répondis d'un ton ferme, et je commençai par donner une lettre sur le chapitre intitulé *Genève* et *Calvin,* où, sans sortir des bornes d'une honnête critique, je prouvai que ce chapitre est plein d'erreurs.

Quelques personnes jugeront peut-être qu'après les liaisons que j'avois eues avec lui, j'aurois dû laisser à d'autres le soin de le contredire... Le motif de mes anciennes liaisons, loin de devoir m'arrêter, m'imposoit à cet égard une obligation particulière. Plus il m'avoit prodigué de caresses, plus il m'importoit de montrer que ses caresses ne m'avoient pas séduit.... J'ai découvert les légèretés de quelques encyclopédistes; j'ai dévoilé leurs ruses, en m'en tenant à combattre l'écrit sans toucher à l'écrivain. Je me suis appuyé de raisons et de faits. Je crois avoir dit des choses vraies, fortes et utiles.... M. de Voltaire peut en juger comme il lui plaira. Qu'il dise *que c'est un fatras, un tas d'inutilités, un volume d'injures contre des personnes estimables de qui je ne devois pas oser parler*..... on ne s'y méprendra pas; c'est de la colère, et non du mépris.

Il assure qu'*il n'a jamais attaqué personne*. Je voudrois bien, pour son honneur, que personne ne s'en plaignît. Il m'avertit en même temps qu'*il est dangereux quand on l'attaque*. Je le crois d'autant mieux, qu'il est dangereux lors même qu'on ne l'attaque pas.

J'ai bien cru que mon livre lui déplairoit. Il contient des vérités et des réflexions qui ne sont ni honorables, ni agréables pour nos modernes philosophes, et qui par conséquent ne pouvoient que déplaire à leur coryphée. Je pouvois donc m'attendre à une critique peut-être piquante, mais du moins

raisonnée. Mais qu'un homme de la réputation de M. de Voltaire emploie contre moi des invectives et des turlupinades si indécentes.... c'est, je l'avoue, un degré d'abaissement où je ne l'attendois pas, quoique, à dire vrai, on peut tout attendre de lui, après la manière dont il a déchiré depuis peu M. Nedham, homme aussi estimable par son caractère que par son savoir. Cela vérifie une remarque du Spectateur Anglais, qui est que, par une longue habitude, le sens moral s'émousse, le génie même s'abâtardit.

(p) *Lettre de* VOLTAIRE *à M. l'Évêque d'Annecy.*

15 Avril 1768.

..... COMMENT pouvez-vous me savoir gré de remplir des devoirs dont aucun chrétien ne doit se dispenser, et que j'ai souvent remplis?.... Je ne mérite pas assurément le compliment que vous voulez bien me faire, de même que je n'ai jamais mérité les calomnies des insectes de la littérature qui sont méprisées de tous les honnêtes gens, et qui doivent être ignorées d'un homme de votre caractère.

Je dois mépriser les impostures sans pourtant haïr les imposteurs. Plus on avance en âge, plus il faut écarter de son cœur tout ce qui pourroit l'aigrir; et le meilleur parti qu'on puisse prendre contre la calomnie, c'est de l'oublier. Chaque homme doit des sacrifices, chaque homme sait que tous les petits incidents qui peuvent troubler cette vie passagère se perdent dans l'éternité, et que la résignation à Dieu, l'amour de son prochain, la justice, la bienfaisance, sont les seules choses qui nous restent devant le créateur de tous les temps et de tous les êtres. Sans cette vertu que Cicéron appelle *caritas generis humani*, l'homme n'est que l'ennemi de l'homme; il n'est que l'esclave de l'amour-propre, des vaines grandeurs, des distinctions frivoles, de l'orgueil,

l'orgueil, de l'avarice et de toutes les passions. Mais s'il le fait pour l'amour du bien même; si ce devoir épuré et consacré par le christianisme domine dans son cœur, il peut espérer que Dieu, devant qui tous les hommes sont égaux, ne rejettera pas des sentiments dont il est la source éternelle : je m'anéantis avec vous devant lui.

(q) *Lettre de* D'ALEMBERT *à* VOLTAIRE, *du* 31 *mai* 1768, *au sujet de la communion qu'il avoit faite cette même année.*

JE profite, mon cher et illustre maître, d'une occasion qui se présente, pour vous écrire autrement que par la poste, et pour vous parler à cœur ouvert. Je sais que vous vous plaignez de vos amis et des discours qu'ils ont tenus sur vous, ou du moins laissé tenir sur la cérémonie que vous avez cru devoir faire le jour de Pâques dernier. Je ne sais pas s'il en est quelqu'un parmi eux qui l'ait blâmée hautement; il est au moins bien certain que je ne suis pas du nombre; mais il ne l'est pas moins que je ne saurois l'approuver dans la situation où vous êtes. Peut-être ai-je tort; car enfin vous savez mieux que moi les raisons qui vous ont déterminé; mais je ne puis m'empêcher de vous demander si vous avez bien réfléchi à cette démarche. Vous savez la rage que les dévots ont contre vous; vous savez qu'ils vous attribuent sans preuve, à la vérité, mais avec affirmation, toutes les brochures qui paroissent contre leur idole. Ils sont bien persuadés que vous en avez juré la ruine, et craignent même que vous ne réussissiez : vous pouvez juger s'ils vous haïssent, et s'ils sont disposés à chercher les occasions de vous nuire! Avez-vous cru leur faire prendre le change par le parti que vous avez pris?. . . . .

. . . . . .

J'ai bien peur, mon cher ami, que vous n'ayez rien gagné à cette comédie, peut-être dangereuse pour vous. On dit que l'évêque d'Annecy vous a écrit à ce sujet une lettre insolente et fanatique. Si cet évêque n'étoit pas un polisson de Savoyard, il vous auroit peut-être fait beaucoup de mal. Quoi qu'il en soit, croyez, mon cher maître, encore une fois, que l'amitié seule m'engage à vous dire ce que je pense sur cet article; que je n'en ai parlé aussi franchement qu'à vous seul, et que je ne tiens point le même discours aux indifférents. Quand vous feriez vos pâques tous les jours, je ne vous en serois pas moins attaché, comme au soutien de la philosophie et à l'honneur des lettres....

(r) *Acte signifié à M. le Curé de Ferney.*

François-Marie de Voltaire, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, seigneur de Ferney, Tourney, etc., âgé de soixante-quinze ans passés, étant d'une constitution très-foible, s'étant traîné à l'église le saint jour du dimanche des Rameaux, malgré ses maladies, et ayant depuis ce jour essuyé plusieurs accès d'une fièvre violente, dont le sieur Bugros, chirurgien, a averti M. le curé de Ferney, selon les lois du royaume, et ledit malade se trouvant dans l'incapacité totale d'aller se confesser et communier à l'église pour l'édification de ses vassaux, comme il le doit et le désire, et pour celle des protestants dont ce pays est entouré, prie M. le curé de Ferney de faire en cette occasion tout ce que les ordonnances du roi et les arrêts du parlement commandent, conjointement avec les canons de l'Église catholique professée dans le royaume, religion dans laquelle ledit malade est né, a vécu et veut mourir, et dont il veut remplir tous les devoirs, ainsi que ceux de sujet du roi; offrant de faire toutes les déclarations nécessaires, toutes les protestations requises, soit publiques, soit particulières, se soumettant pleinement à ce qui est de règle, ne voulant omettre aucun de ses devoirs quel qu'il puisse être, invitant M. le curé de Ferney à remplir les siens avec la plus grande exactitude, tant pour l'édification des catholiques que des pro-

testants qui sont dans la maison dudit malade. La présente signée de sa main et de deux témoins, dont copie restée au château, signée aussi du malade et des deux témoins, l'original et une autre copie laissés entre les mains de mondit sieur curé de Ferney, par les deux témoins soussignés, sauf à les rendre authentiques par main de notaire, si besoin est. Le 30 mars 1769, à dix heures du matin.

DE VOLTAIRE.

BIGEX, VAGNERES, témoins (*).

Déclaration de M. DE VOLTAIRE.

ET depuis au château de Ferney, le 31 mars après midi, l'an 1769, par-devant moi notaire soussigné, et en présence des témoins ci-après nommés, est comparu messire François-Marie de Voltaire, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, l'un des quarante de l'Académie Française, seigneur de Ferney, Tourney, Pregny et Chambeisi, demeurant en sondit château, lequel a déclaré que le nommé *Nonote*, ci-devant soi-disant jésuite, et le nommé *Guyon*, soi-disant abbé, ayant fait contre lui des libelles aussi insipides que calomnieux, dans lesquels ils accusent ledit messire de Voltaire d'avoir manqué de respect pour la religion catholique, il doit à la vérité, à son honneur et à sa piété, de dé-

(*) Ces deux témoins étoient secrétaires de Voltaire.

clarer que jamais il n'a cessé de respecter et de pratiquer la religion catholique professée dans le royaume; qu'il pardonne à ses calomniateurs; que si jamais il lui étoit échappé quelque indiscrétion préjudiciable à la religion de l'État, il en demanderoit pardon à Dieu et à l'État, et qu'il a vécu et veut mourir dans l'observance de toutes les lois du royaume, et dans la religion catholique étroitement unie à ces lois. Fait et prononcé audit château lesdits jour, mois et an que dessus, en présence du révérend sieur Antoine Adam, prêtre, ci-devant soi-disant jésuite; et de sieur Siméon Bigex, bourgeois de la Balme de Rhin en Genévois, de sieur Claude-Étienne Maugié, orfévre-bijoutier, et de Pierre Larchevêque, syndic, tous demeurant audit Ferney, témoins requis.

Signé DE VOLTAIRE.

Autre Déclaration de M. DE VOLTAIRE *en recevant la communion.*

ET depuis au même château de Ferney, à neuf heures du matin du 1.er avril 1769, par-devant ledit notaire et en présence des témoins ci-après nommés, est comparu ledit messire François-Marie de Voltaire, gentilhomme ordinaire du roi, l'un des quarante de l'Académie Française, seigneur de Ferney, Tourney, Pregny et Chambesi, demeurant en sondit château de Ferney, lequel, immédiatement après avoir reçu dans son lit, où il

est détenu malade, la sainte communion de M. le curé de Ferney, a prononcé ces propres paroles :

« Ayant mon Dieu dans ma bouche, je déclare « que je pardonne sincèrement à ceux qui ont écrit « au roi des calomnies contre moi, et qui n'ont pas « réussi dans leurs mauvais desseins. »

De laquelle déclaration ledit messire de Voltaire a requis acte, que je lui ai octroyé, en présence du révérend sieur Pierre Gros, curé de Ferney; d'Antoine Adam, prêtre ci-devant soi-disant jésuite; de Siméon Bigex; de Claude Joseph, capucin du couvent de Gex; de Claude-Etienne Maugié, orfévre et bijoutier; de Pierre Larchevêque, syndic dudit Ferney, y demeurant, témoins soussignés, avec ledit messire de Voltaire, et moi notaire, audit château, lesdits heure, jour, mois et an que dessus.

Profession de foi de M. De Voltaire.

L'an 1769, et le 15 avril, par-devant moi Claude Raffo, notaire royal au bailliage de Gex, résidant à Ferney, soussigné, et en présence des témoins ci-après nommés, ont comparu révérend sieur Pierre Gros, prêtre et curé dudit Ferney; Pierre Larchevêque, syndic dudit Ferney; Claude-Etienne Maugié, orfévre bijoutier; Jean-Baptiste Antoine, Guillaume-Louis Bugros, chirurgien, agrégé à l'académie royale de Montpellier, juré en cedit pays de Gex; révérend père Claude Joseph, prêtre et capucin du couvent de Gex, et Pierre Jacquin,

maître d'école, demeurant audit Ferney, lesquels ont déclaré avoir été présents lorsque M. François-Marie Arouet de Voltaire, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, et l'un des quarante de l'Académie Française, seigneur de Ferney, demeurant en sondit château de Ferney, a fait la confession de foi suivante le 1.er avril de ladite année, sur les neuf heures du matin, avant de recevoir le saint viatique dudit sieur curé de Ferney :

Je crois fermement tout ce que l'Église catholique, apostolique et romaine croit et confesse. Je crois un seul Dieu en trois personnes, Père, Fils et Saint-Esprit réellement distinguées, ayant la même nature, la même divinité et la même puissance. Que la seconde personne s'est fait homme, qu'elle s'appelle Jésus-Christ, mort pour le salut des hommes; qu'il a établi la sainte Église, à laquelle il appartient de juger du véritable sens des écritures. Je condamne aussi toutes les hérésies que la même Église a condamnées et rejetées, ainsi que toutes les interprétations et mauvais sens que l'on peut y donner.

C'est cette foi véritable et catholique hors de laquelle on ne peut être sauvé, que je professe, que je reconnois seule véritable. Je jure, je promets, m'engage de la professer et de mourir dans cette croyance, moyennant la grâce de Dieu.

Je crois aussi d'une foi ferme, et je confesse tous et un chacun des articles contenus dans le symbole des Apôtres, que j'ai récité en latin fort distinctement. Je déclare de plus que j'ai fait cette même

confession de foi entre les mains du révérend père Joseph, capucin, avant que de me confesser.

Telle est l'audition desdits comparants, qu'ils ont confirmée, par serment, véritable, et de laquelle ils m'ont demandé acte, que je leur ai octroyé, pour servir à ce que de raison. Fait et passé dans le presbytère audit Ferney, en présence de Bernard-Jacques, manœuvre, et de Larchevêque, ancien syndic, demeurant audit Ferney, témoins requis et illétrés. De ce enquis, lesdits comparants ont signé.

Gros, curé; *Claude Joseph*, capucin; *Pierre Larchevêque*, syndic actuel; *Claude Étienne Maugié*, *Pierre Jacquin*, *Bugros*, chirurgien. Contrôlé à Gex le 15 avril 1769. Reçu vingt et un sous. *Signé* DELACHAUT.

Je soussigné, Claude Raffo, notaire royal au bailliage de Gex, résidant à Ferney, déclare et certifie avoir extrait et collationné mot à mot, sur leurs originaux, les actes ci-dessus à moi exhibés par M. de Voltaire, le tout fait à sa réquisition le 15 avril 1769.

RAFFO, *avec paraphe*.

(s) *Lettre de* D'ALEMBERT *à* VOLTAIRE, *9 mars* 1770.

. . . . . .

. . . . . .

Oui vraiment, je sais que vous êtes devenu capucin, et je vous fais mon compliment sur cette nouvelle dignité séraphique. Ne vous avisez pas au moins de vous faire jésuite, sur-tout en Bretagne, car ils y sont actuellement très-malmenés, et on vient de les chasser pour prix des troubles qu'ils y excitent depuis trois à quatre ans. Le roi de Prusse me mande qu'il est le meilleur ami du cordelier pape, et que le successeur de *Barjone* le regarde, tout hérétique qu'il est, comme le soutien de sa garde prétorienne-ignatienne, que les autres majestés très-chrétienne et très-catholique voudroient lui faire chasser. Je ne doute pas que le nouveau sujet de frère *Amatus de Lamballa* ne devienne bientôt aussi le meilleur ami du frère *Ganganelli*. Si vous allez jamais lui baiser les pieds, et servir sa messe, avertissez-moi, je vous prie, car je veux au moins l'aller sonner, etc. . . . . .

(t) COPIE exacte du Mémoire de M. l'abbé GAULTIER, présenté à Monseigneur l'Archevêque, concernant tout ce qui s'est passé à la mort de VOLTAIRE.

Lettre de M. l'abbé GAULTIER à Monseigneur l'Archevêque de Paris.

« Vous désirez, Monseigneur, savoir au vrai tout « ce qui s'est passé à l'égard de M. de Voltaire, de- « puis son arrivée à Paris jusqu'à sa mort. Personne « ne peut mieux que moi seconder vos désirs. Je vais « donc commencer : M. de Voltaire arriva à Paris « dans les premiers jours de février 1778, et alla de- « meurer chez M. le marquis de Villette, sur le quai « des Théatins. Une foule de peuple s'empressa de « voir cet homme célèbre : on ne parloit dans tout « Paris que de M. de Voltaire ; on faisoit ses éloges « tant en vers qu'en prose ; tous ces éloges me firent « beaucoup de peine. Quoi ! disois-je à moi-même, « un homme qui a blasphémé contre la religion, « qui, par ses écrits, a détruit les bonnes mœurs, est « honoré, couronné et presque adoré ? Ce qui aug- « mentoit ma peine, c'est que je craignois qu'un « homme aussi dangereux ne donnât, par sa pré- « sence, un nouveau crédit à l'irreligion. Je priai « le Seigneur d'empêcher les ravages que ce pa- « triarche des incrédules pouvoit faire dans la ca-

« pitale. Pour arrêter ce progrès, il me vint en « pensée d'écrire à ce fléau de la patrie en ces « termes :

Lettre de M. l'abbé GAULTIER *à* VOLTAIRE.

« Beaucoup de personnes, Monsieur, vous admi- « rent ; je désire du plus profond de mon cœur être « de leur nombre : j'aurai cet avantage si vous le « voulez, et cela dépend de vous ; il en est encore « temps. Je vous en dirai davantage si vous me « permettez de m'entretenir avec vous. Quoique je « sois le plus indigne de tous les ministres, je ne « vous dirai cependant rien qui ne soit digne de « mon ministère, et qui ne doive vous faire plaisir. « Quoique je n'ose me flatter que vous me pro- « curiez un si grand bonheur, je ne vous oublierai « pas pour cela dans le très-saint sacrifice de la « messe, et je prierai avec le plus de ferveur qu'il « me sera possible le Dieu juste et miséricordieux « pour le salut de votre âme immortelle, qui est « peut-être sur le point d'être jugée sur toutes ses « actions. Pardonnez-moi, Monsieur, si j'ai pris la « liberté de vous écrire ; mon intention est de vous « rendre le plus grand de tous les services : je le « puis avec le secours de celui qui choisit le plus « foible pour confondre ce qu'il y a de plus fort. « Que je me croirois heureux si votre réponse est « analogue aux sentiments avec lesquels, etc.

A Paris, ce 20 février 1778.

Signé GAULTIER, Prêtre.

Réponse de M. de VOLTAIRE.

« Votre lettre, Monsieur, me paroît celle d'un « honnête homme, et cela me suffit pour me dé- « terminer à recevoir l'honneur de votre visite le « jour et les moments qu'il vous plaira me la « faire. Je vous dirai la même chose que j'ai dite « en donnant la bénédiction au petit-fils de l'illus- « tre et sage FRANKLIN, l'homme le plus respecta- « ble de l'Amérique. Je ne prononçai que ces mots; « *Dieu et la liberté.* Tous les assistants versèrent « des larmes d'attendrissement. Je me flatte que « vous êtes dans les mêmes principes. J'ai quatre- « vingt-quatre ans; je vais bientôt paroître devant « Dieu, créateur de tous les mondes. Si vous avez « quelque chose à me communiquer, je me ferai « un devoir et un honneur de recevoir votre visite, « malgré les souffrances qui m'accablent.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

A Paris, ce 21 février 1778.

Signé VOLTAIRE.

« Le même jour 21 février, j'allai rendre visite « à M. de Voltaire : il y avoit dans la salle d'as- « semblée beaucoup de personnes qui vouloient lui « parler : il ne donna que deux ou trois minutes à « cette assemblée, disant qu'il souffroit beaucoup, « et qu'il n'étoit pas en état de voir personne. Mais « en se retirant il me prit par la main, et me pria

« de le suivre. Il me conduisit à sa chambre, me « fit asseoir auprès de lui, et me demanda ce que « j'avois à lui dire. Voici ma réponse :

« Le désir de connoître l'homme célèbre de nos « jours, m'a fait prendre la liberté de vous écrire « pour vous rendre mes devoirs, comme vous me « l'avez mandé dans votre lettre. Je n'ai pas l'hon- « neur de vous connoître personnellement, mais « je connois beaucoup un de vos amis, M. de Lat- « taignant; j'ose même me flatter d'avoir sa con- « fiance : ses infirmités et la caducité de son grand « âge, lui ont fait faire des réflexions que tout hon- « nête homme doit faire lorsqu'il se dispose à pa- « roître devant Dieu, et que vous avez faites plu- « sieurs fois vous-même. Si mon ministère vous « étoit agréable, vous n'avez qu'à parler, et je me « conformerai à vos vues. Je ne suis pas le seul « dans Paris qui peux vous rendre ce service; vous « pouvez choisir, vous trouverez des ministres plus « dignes que moi, et qui vous procureront cet « avantage. M. Voltaire m'écouta avec beaucoup « d'attention, et à peine eus-je cessé de parler, « qu'il me demanda si c'étoit de mon propre mou- « vement que j'agissois ainsi. Je lui répondis avec « vérité : Oui, Monsieur. Quoi! me répliqua-t-il, « M. l'archevêque, M. le curé de Saint-Sulpice ne « vous ont pas conseillé? Non, Monsieur, lui dis-je : « si ma démarche ne vous étoit pas agréable, je « compte sur votre indulgence : si au contraire elle « vous fait plaisir, louons-en le Seigneur... Il me dit

« qu'il étoit charmé de ce que je n'étois poussé par « personne, et me demanda ce que j'avois été, et « qui j'étois. Je lui répondis que j'avois été jésuite « pendant dix-sept ans, et curé de Saint-Mard, dans « le diocèse de Rouen, pendant près de vingt ans; « qu'actuellement je m'occupois du ministère apos- « tolique dans Paris, et que je célébrois la sainte « messe tous les jours aux Incurables. M. de Vol- « taire me fit des offres de services; mais pensant « moins aux récompenses fugitives de ce monde, « qu'aux récompenses éternelles que Dieu destine « à ses élus, je lui dis : Ah! Monsieur, que je me « croirois bien récompensé si vous étiez ma con- « quête! Ce Dieu miséricordieux ne veut pas votre « perte; revenez donc à lui, puisqu'il revient à « vous... M. de Voltaire, touché de ces paroles, me « dit qu'il aimoit Dieu : je lui répondis que c'étoit « beaucoup, mais qu'il falloit lui en donner des « marques; car un amour oisif ne fut jamais le « vrai amour de Dieu, qui est actif.

« M. de Voltaire dit bien d'autres choses aux- « quelles je répondis d'une manière qui parut le « contenter. Notre conversation fut interrompue « par trois personnes différentes. Monsieur l'abbé, « me dit la première, finissez donc; vous voyez que « M. de Voltaire vomit le sang, et qu'il n'est pas « en état de parler. M. de Voltaire répondit assez « vivement : *Eh! Monsieur, laissez-moi, je vous* « *prie, avec M. l'abbé Gaultier, mon ami; il ne* « *me flatte pas.* Madame Denis, qui parut au bout

« de trois quarts d'heure, me dit avec beaucoup « de douceur: Monsieur l'abbé, mon oncle doit être « bien fatigué ; je vous prie de remettre la partie à « un autre instant. Alors je quittai M. de Voltaire, « en lui demandant permission de venir le voir de « temps en temps; ce qu'il m'accorda avec plaisir. « Je lui dis que je ferois tous les jours mémoire de « lui au saint sacrifice de la messe ; il me remercia, « et me parut attendri. Adieu, monsieur de Vol- « taire, lui ajoutai-je ; comptez que vous n'avez « point de meilleur ami que moi dans le monde.

« A peine l'eus-je quitté, que j'allai rendre « compte de ma conduite à M. l'abbé de l'Écluse, « vicaire-général de monseigneur l'archevêque de « Paris, ainsi qu'à M. le curé de Saint-Sulpice. Je « leur dis, que pouvant arriver que M. de Vol- « taire eût recours à mon ministère, je les priois « de m'instruire comment il falloit me comporter « à son égard. Ils me firent connoître leurs inten- « tions, auxquelles je me suis strictement con- « formé. Après quoi je m'occupai à prier et à faire « prier le Seigneur pour la conversion de M. de « Voltaire.

« Le 26 février, je fus agréablement surpris, « lorsque je reçus un petit billet de M. de Voltaire, « conçu en ces termes : *Vous m'avez promis, « Monsieur, de venir pour m'entendre; je vous « prie de vous donner la peine de venir le plus tôt « que vous pourrez.* *Signé* VOLTAIRE.

« A Paris, ce 26 février 1778.

« Je

« Je reçus ce billet sur les neuf heures du soir, « et dès le lendemain matin j'en reçus un autre de « madame Denis. Le voici : *Madame Denis, nièce « de M. de Voltaire, prie M. l'abbé Gaultier « de vouloir bien venir le voir; elle lui sera très- « obligée. 27 février* 1778, *chez M. le marquis « de Villette.* A peine eus-je célébré la sainte « messe, que je me transportai, le 27 février 1778, « chez M. le marquis de Villette, pour y voir « M. de Voltaire. Je ne pus parler ce jour-là qu'à « madame Denis, qui me dit que M. le curé de « Saint-Sulpice étoit venu pour engager M. de « Voltaire à ne point différer sa confession, et qu'il « lui avoit répondu, qu'il avoit toute sa confiance « en moi. Après cette visite j'allai rendre compte « de ma conduite à M. le curé de Saint-Sulpice. « Le 2 mars 1778 je retournai chez M. de Vol- « taire, attaqué pour lors d'un vomissement de « sang. Avant que d'entrer dans sa chambre, on « me recommanda de ne pas l'effrayer, et de lui « parler avec douceur. M. le maréchal de Riche- « lieu, qui venoit de le quitter, m'engagea à ne le « pas négliger : je lui promis de faire tout ce qui « dépendroit de moi pour le salut de son âme. « J'entrai dans la chambre de M. de Voltaire, qui « me prit par la main, et me pria de le confesser « avant que de mourir. Je lui répondis que je l'en- « tendrois volontiers en confession, que j'en avois « parlé à M. le curé de Saint-Sulpice, dont il étoit « paroissien, et qu'il me l'avoit permis ; mais qu'il

« falloit qu'il fît une rétractation avant que d'en « venir là. Monsieur l'abbé, me dit-il, je vais en « faire et en écrire une moi-même, dont vous serez « content. Qu'on me donne du papier et de l'encre : « on lui donna l'un et l'autre. Qu'on se retire, et « qu'on me laisse seul avec M. l'abbé Gaultier, mon « ami. On se retira ; alors il écrivit de sa propre main « la rétractation qui suit. La voici mot pour mot :

« *Je soussigné déclare, qu'étant attaqué de-* « *puis quatre mois d'un vomissement de sang,* « *à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, et n'ayant* « *pu me traîner à l'église, M. le curé de Saint-* « *Sulpice ayant bien voulu ajouter à ses bonnes* « *œuvres celle de m'envoyer M. l'abbé Gaultier,* « *prêtre, je me suis confessé à lui, et que si* « *Dieu dispose de moi, je meurs dans la religion* « *catholique où je suis né, espérant de la mi-* « *séricorde divine qu'elle daignera pardonner* « *toutes mes fautes, et que si j'avois jamais scan-* « *dalisé l'Eglise, j'en demande pardon à Dieu et* « *à elle. Signé* VOLTAIRE, *le 2 mars* 1778, *dans* « *la maison de M. le marquis de Villette, et* « *en présence de M. l'abbé Mignot, mon neveu,* « *de M. le marquis de Villevieille, mon ami,* « que M. de Voltaire me pria de faire entrer pour « entendre la lecture de cette rétractation, les- « quels, après lecture faite, signèrent, MIGNOT, « VILLEVIEILLE.

« M. de Voltaire écrivit encore de sa main ce « qui suit : *M. l'abbé Gaultier m'ayant averti*

« *qu'on disoit dans un certain monde que je* « *protesterois contre tout ce que je ferois à la* « *mort, je déclare que je n'ai jamais tenu ce* « *propos, et que c'est une ancienne plaisanterie* « *attribuée très-faussement, dès long-temps, à* « *plusieurs savants plus éclairés que Voltaire* (*).

« M. de Voltaire, en me remettant sa rétracta- « tion, dit, en présence de messieurs l'abbé Mignot « et Villevieille : *Vous allez sans doute, monsieur* « *l'abbé, l'insérer dans les journaux; je ne m'y* « *oppose pas.* A quoi je répondis: Il n'en est pas « encore temps. Il me demanda ensuite si j'étois « content; je lui dis que cette rétractation ne me pa- « roissoit pas assez ample, et que je la communique- « rois à monseigneur l'Archevêque de Paris; ce que « je fis : mais ce vertueux prélat ne la trouva pas « suffisante. J'en laissai une copie à son château de « Conflans, où il étoit alors. J'allai aussi chez M. le « curé de Saint-Sulpice pour lui faire connoître « ma conduite : en lui donnant copie de cette ré- « tractation, qu'il n'approuva pas, je lui remis en « même temps un billet de M. de Voltaire, qui lui « promettoit six cents livres pour les pauvres de « sa paroisse (**).

(*) Ces pièces ont été déposées chez M. Momet, notaire à Paris.

(**) M. l'abbé Gaultier étant informé que les partisans de Voltaire publioient qu'il s'étoit approprié les *six cents livres* que M. de Voltaire lui avoit remis pour les pauvres de la paroisse de Saint-Sulpice, a inséré, dans son mémoire, la reconnoissance du curé de ladite paroisse, dont voici la teneur : « *Je certifie*

*

« Dès le lendemain 3 mars je retournai chez « M. de Voltaire pour l'engager à faire une rétrac- « tation moins équivoque et plus détaillée; mais « le suisse me dit qu'il n'y avoit pas moyen de le « voir. Je sentis bien d'où partoit le coup; car en « sortant la veille de chez M. de Voltaire, MM. d'A- « lembert, Diderot et Marmontel me marquèrent « le mécontentement que leur causoit ma pré- « sence. Après avoir retourné plusieurs fois chez « M. de Voltaire, je pris le parti de lui écrire la « lettre suivante :

« Je désire, Monsieur, savoir de vos nouvelles : « je me suis présenté plusieurs fois à votre hôtel, « et toujours inutilement. Tout ce qu'on m'a dit, « c'est que vous n'étiez pas visible. Je souhaite que « votre santé se rétablisse; je ne cesse de demander « dans le saint sacrifice de la messe, que le Dieu « de bonté vous accorde d'heureux jours. Soyez « persuadé de mes sentiments; ils ne peuvent être « ni plus vifs ni plus sincères. Si vous me per- « mettez d'aller vous voir, je vous dirai de vive « voix ce que je n'ose vous marquer dans cette « lettre, plus dictée par le cœur que par l'esprit.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé GAULTIER.

Paris, 13 mars 1778.

---

que M. l'abbé Gaultier, prêtre, m'a remis, dans le temps de la première maladie de M. de Voltaire, un codicille de testament écrit de la propre main dudit sieur de Voltaire, qui lègue aux pauvres de ma paroisse la somme de six cents livres après sa mort. En foi de quoi j'ai signé. A Paris, ce 10 septembre 1778.

DE TERSAC, *curé de Saint-Sulpice.*

« M. de Voltaire répondit à cette lettre par le « billet suivant :

« Le maître de la maison a ordonné à son suisse « de ne laisser entrer aucun ecclésiastique que « M. le curé de Saint-Sulpice. Quand le malade « aura recouvré un peu de santé, il se fera un plai- « sir de recevoir monsieur l'abbé Gaultier.

Signé DE VOLTAIRE.

Paris, 15 mars 1778.

« Au bout de huit jours j'allai m'informer de la « santé de M. de Voltaire ; le suisse me répondit « qu'il n'y avoit pas moyen de lui parler, et qu'il « n'y avoit plus rien à faire. J'appris cependant que « le malade se portoit beaucoup mieux, ce qui me « détermina à lui écrire en ces termes :

« MONSIEUR,

« Plusieurs de ceux qui savent par eux-mêmes « des nouvelles de votre santé, me disent qu'elle « se rétablit. Personne n'y prend plus de part que « moi ; je désire qu'elle soit parfaite : je ne vous « oublie point dans mes prières ; si elles sont effi- « caces, vous en sentirez les heureux effets. Je me « suis présenté plusieurs fois à votre hôtel pour « vous féliciter sur votre convalescence ; on m'a « toujours répondu qu'il n'y avoit plus rien à faire. « Je ne sais ce que cela signifie, sur-tout après « que vous m'avez écrit que vous me verriez avec « plaisir lorsque vous seriez un peu rétabli. Je ne « me présenterai plus à votre hôtel ; car il me pa-

« roît inutile de frapper à d'autres portes qu'à celle « de votre cœur; je suis sûr d'y avoir entrée. Quelle « consolation et quel plaisir pour moi, si je pou- « vois vous aider à parvenir au vrai bonheur ! J'ai « l'honneur d'être, etc.

Signé GAULTIER.

Paris, 30 mars 1778.

« M. de Voltaire ne répondit point à cette lettre, « ce qui me détermina à ne plus retourner chez « lui. Pendant près de deux mois M. de Voltaire « fit bien des choses qui ne me plaisoient pas, et « que j'aurois peut-être empêchées si j'avois pu « m'entretenir avec lui. Sa maladie recommença « vers la fin du mois de mai. Le 29 on me dit que « M. de Voltaire n'en reviendroit pas; alors je crus « devoir lui écrire une lettre touchante, pour lui « rappeler les bonnes résolutions dont il m'avoit « fait part. La voici:

« J'apprends, Monsieur, par la voix publique, « que vous êtes très-dangereusement malade. Cette « nouvelle m'afflige beaucoup; mais ce qui aug- « mente ma douleur, c'est qu'on ne m'envoie pas « chercher de votre part. Quoique je n'aie pu, « quelque effort que j'aie fait depuis votre dernière « maladie, avoir l'honneur de vous voir, cela ne « m'empêchera pas de retourner chez vous si vous « me demandez. Hélas! si le Seigneur vous appelle « à lui, quel bonheur pour vous de vous être mis « en état de paroître devant ce grand Dieu qui juge « les justices mêmes ! quel malheur au contraire

« de périr sans avoir pensé à la grande affaire de « votre salut ! Ah, mon cher Monsieur ! pensez-y « sérieusement, et ne pensez qu'à cela ; profitez du « peu de temps qui vous reste à vivre : il va finir, « et l'éternité va commencer.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé GAULTIER.

Paris, 30 mai 1778.

« A peine M. de Voltaire eut-il reçu ma lettre, « que le même jour, sur les six heures du soir, « M. l'abbé Mignot, conseiller du grand conseil et « neveu de M. de Voltaire, vint lui-même me cher- « cher pour confesser son oncle. Votre dernière « lettre, me dit-il, lui a fait une grande impres- « sion : il veut se confesser, et ne se confesser qu'à « vous. Je répondis à M. l'abbé Mignot, que je « confesserois volontiers M. de Voltaire, pourvu « qu'il fît la rétractation suivante, dont je lui fis « lecture, et qu'il trouva bien faite :

« Je rétracte tout ce que j'ai pu dire, faire ou « écrire contre les bonnes mœurs, contre la reli- « gion chrétienne, dans laquelle j'ai eu le bonheur « de naître ; contre la personne adorable de Jésus- « Christ, dont on m'accuse d'avoir attaqué la di- « vinité, et contre son Eglise, dans laquelle je désire « mourir, faisant la réparation actuelle à la face de « l'univers, scandalisé par les œuvres qui paroissent « sous mon nom depuis dent d'années ; laquelle « réparation n'est point l'effet de l'affoiblissement

« de mes organes dans mon grand âge, mais de la « grâce de Jésus-Christ, dont j'étois si indigne, qui « m'ouvre les yeux sur l'horrible danger où les « délires de mon imagination m'ont plongé. Je « désire que cette réparation soit insérée dans tous « les journaux et gazettes de l'Europe, afin qu'elle « égale, autant qu'il est possible, les scandales que « je voudrois détruire au prix même du peu de « jours qui me restent à vivre. Fait à Paris, ce « 30 mai 1778, en présence de M. le curé de Saint- « Sulpice et de M. l'abbé Gaultier.

« M. l'abbé Mignot me promit de faire signer « cette rétractation par son oncle : alors je lui dis « que je serois charmé que M. le curé de Saint- « Sulpice fût présent lorsque M. de Voltaire se « rétracteroit. Nous fûmes ensemble chez ce digne « pasteur, qui consentit volontiers à nous accom- « pagner chez le malade. Avant d'entrer dans la « chambre de M. de Voltaire, je lus à M. le mar- « quis de Villette la rétractation que j'exigeois du « malade ; il la trouva fort bien, et me dit qu'il « ne s'y opposoit pas. Nous entrâmes ensuite dans « l'appartement de M. de Voltaire. M. le curé de « Saint-Sulpice voulut lui parler le premier, mais « le malade ne le reconnut pas. J'essayai de lui « parler à mon tour ; M. de Voltaire me serra les « mains, et me donna des marques de confiance et « d'amitié ; mais je fus bien surpris lorsqu'il me dit : « *Monsieur l'abbé Gaultier, je vous prie de faire* « *mes compliments à M. l'abbé Gaultier.* Il con-

« tinua à me dire des choses qui n'avoient aucune « suite. Comme je vis qu'il étoit en délire, je ne « lui parlai ni de confession ni de rétractation. Je « priai les parens de me faire avertir dès que la « connoissance lui seroit revenue; ils me le promirent : hélas ! je me proposois de revoir le malade, lorsque, le lendemain, on m'apprit qu'il « étoit mort trois heures après que nous l'eûmes « quitté; c'est-à-dire le 30 mai 1778, sur les onze « heures du soir. Si j'avois cru qu'il fût mort « sitôt, je ne l'aurois pas abandonné, et j'aurois » fait tous mes efforts pour lui aider à bien mourir. « Il est donc mort sans sacrements : Dieu veuille « qu'il ne soit pas mort sans avoir eu un vrai désir « de les recevoir, et de faire une rétractation de « toutes les impiétés de sa vie ! Voilà, Monseigneur, « tout ce qui s'est passé dans la plus exacte vérité à « la mort de M. de Voltaire. Une fin si déplorable « doit faire trembler, et engager les pécheurs à ne « pas différer leur conversion à la mort.

« J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur

GAULTIER, *prêtre.*

A Paris, le 1.er juin 1778.

FIN DES PIÈCES DIVERSES.

00100191

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 03 December, 2015